

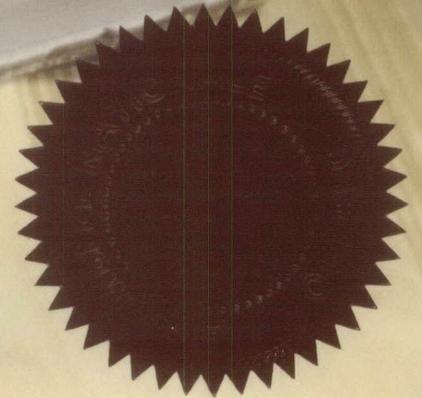
ASSEMBLÉE NATIONALE

№ 605-20061101

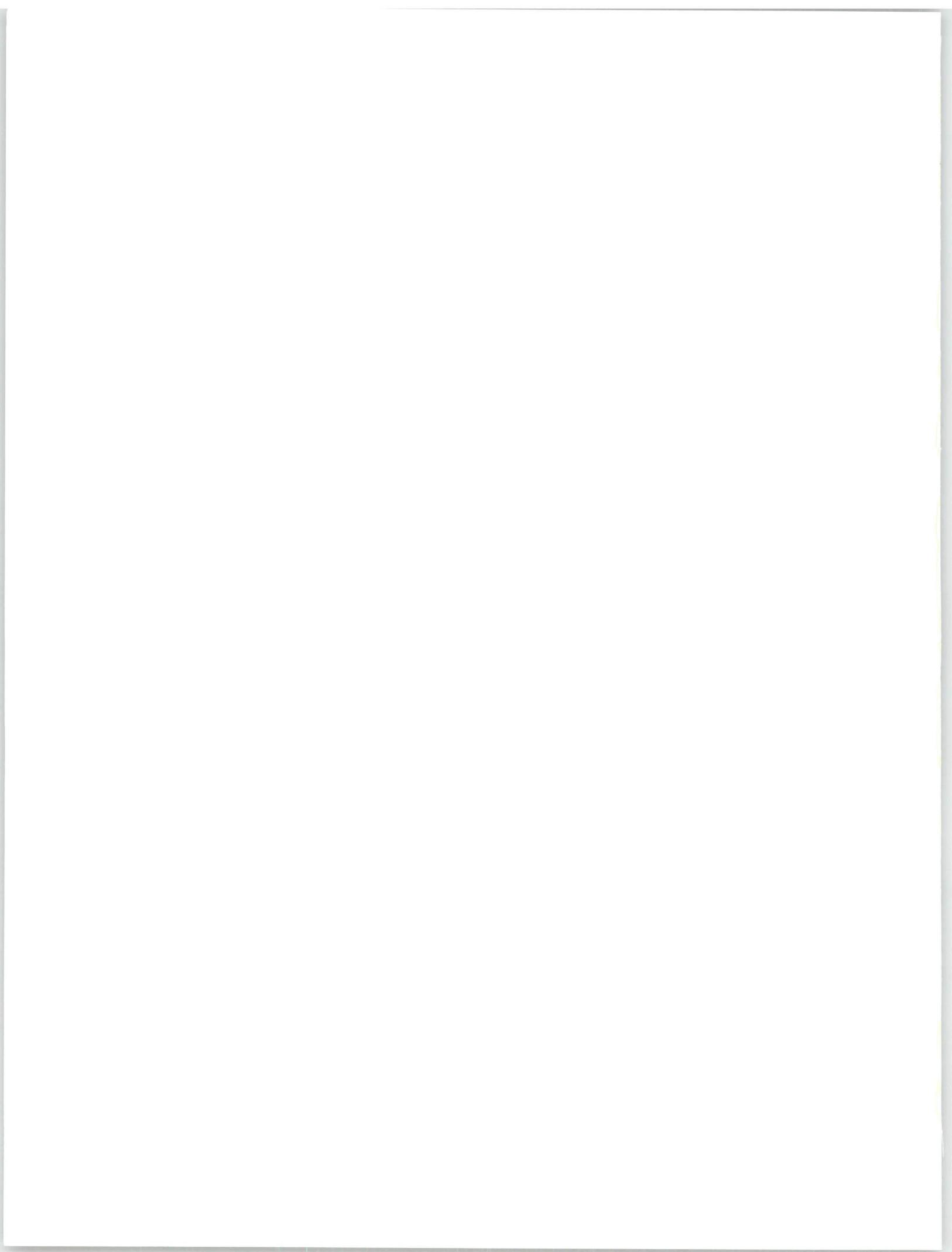
RAPPORT ANNUEL 2005-2006

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

HISTOIRE
CANADIENS-FRANÇAIS
BENJAMIN SÉLITE



Québec 



RAPPORT ANNUEL 2005-2006
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES
NATIONALES DU QUÉBEC

*Bibliothèque
et Archives
nationales*

Québec 

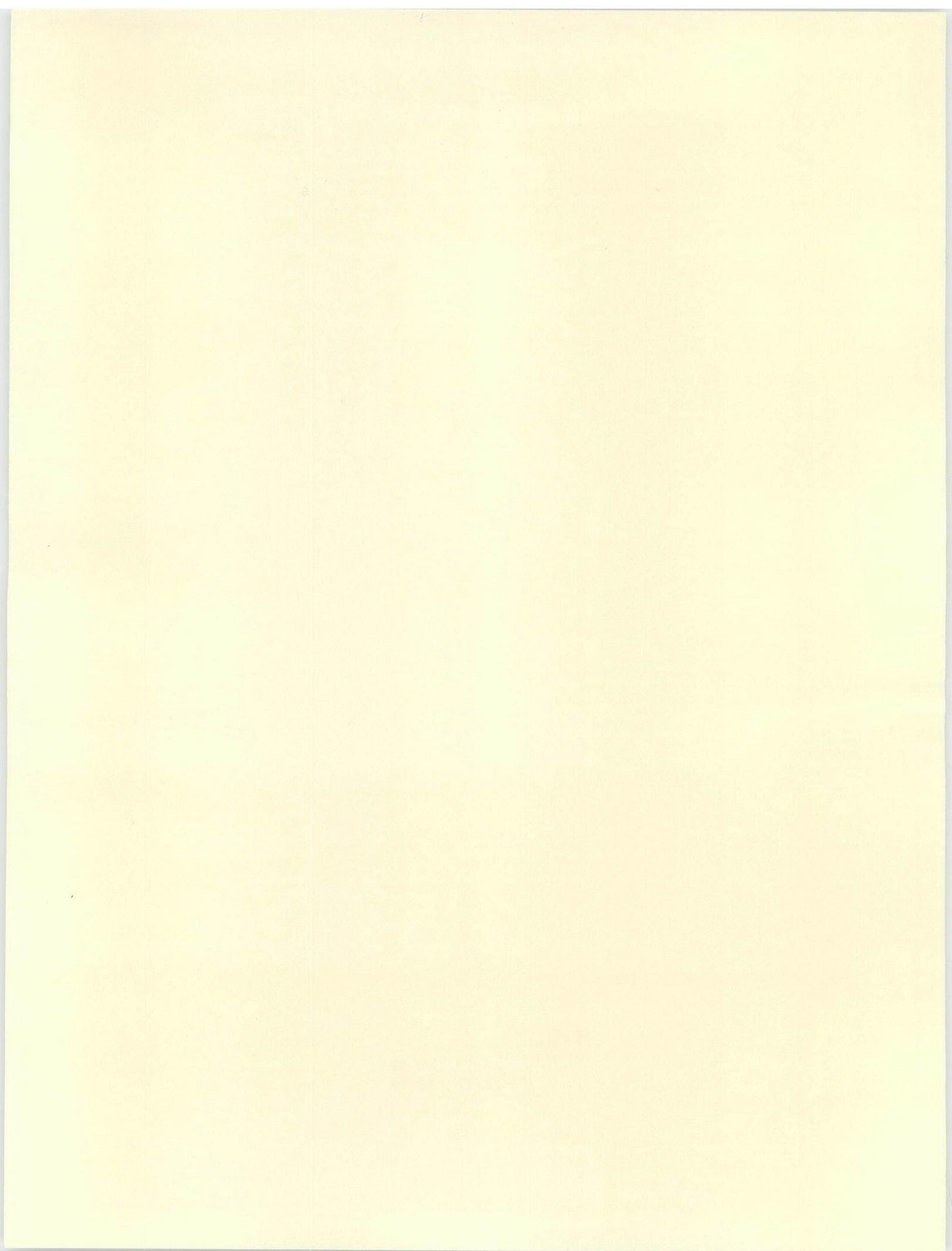


TABLE DES MATIÈRES

Lettre à la ministre / 5
Message de la présidente-directrice générale / 6

* * *

[1] Conseil d'administration / 9

Activités du conseil d'administration / 10
Comités rattachés au conseil d'administration / 13
Organigramme / 15

* * *

[2] Secrétariat général et Direction des affaires juridiques / 17

Direction de la programmation / 21

* * *

[3] Direction générale de la conservation / 27

Direction des acquisitions de la collection patrimoniale / 28
Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale / 31
Direction de la sauvegarde des collections / 33
Direction de la recherche et de l'édition / 35

* * *

[4] Bibliothèque virtuelle / 41

* * *

[5] Direction générale des archives / 45

* * *

[6] Direction générale de la diffusion / 51

Direction des services à la clientèle / 52
Direction des services aux milieux documentaires / 57
Direction des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence / 58

* * *

[7] Direction générale de l'administration et des services internes / 63

Direction des ressources humaines / 64
Direction des ressources financières / 66
Direction de la gestion des immeubles / 67

* * *

[8] Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications / 71

* * *

[9] Direction des communications et des relations publiques / 75

* * *

Tableaux des activités / 81

Tableaux des collections et des fonds / 92

Liste des donateurs 2005-2006 / 98

Annexe 1 : Les bourses de recherche de Bibliothèque et Archives nationales du Québec / 100

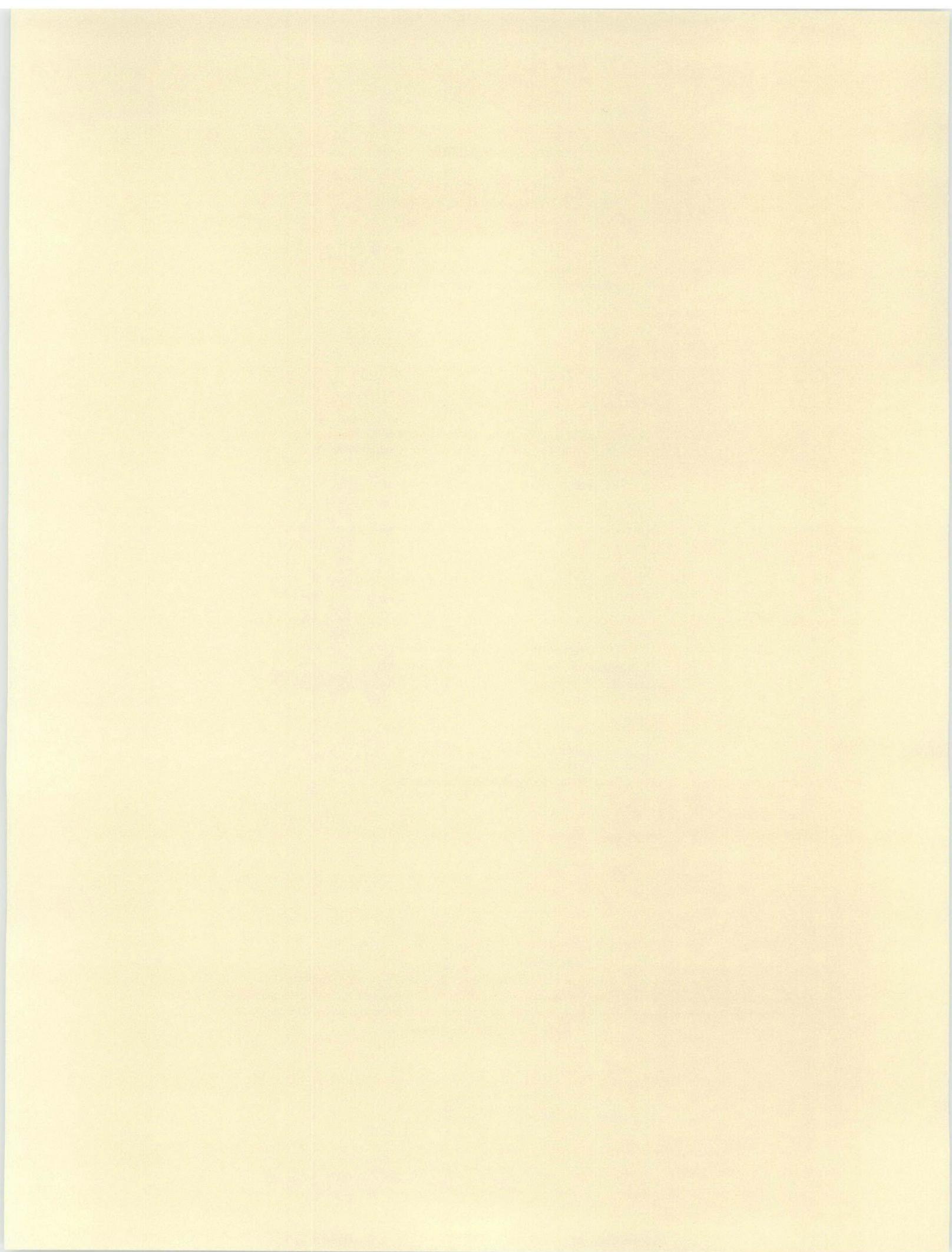
Annexe 2 : Règlement sur le Code d'éthique des administrateurs publics de Bibliothèque et Archives nationales du Québec / 101

Annexe 3 : Formulaire de déclaration de conflit d'intérêts par les administrateurs publics de Bibliothèque et Archives nationales du Québec / 106

* * *

États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2006 / 109

Rapport de la direction / 111
Rapport du vérificateur / 113



Montréal, le 29 juillet 2006

Madame Line Beauchamp
Ministre de la Culture et des Communications
225, rue Grande-Allée Est, 1^{er} étage, bloc A
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

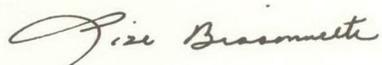
J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour l'exercice financier 2005-2006.

Ce rapport inclut les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2006.

Ce rapport est produit conformément à l'article 27 de la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec*.

Je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

La présidente-directrice générale,



Lise Bissonnette

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Foisonnant de promesses autant que de réalisations en 2004-2005, le rapport de la Bibliothèque nationale du Québec donnait à nos concitoyens de multiples rendez-vous : à la Grande Bibliothèque qui allait être inaugurée en avril 2005, aux Archives nationales du Québec dont la fusion avec la BNQ était imminente, à la bibliothèque virtuelle qu'un portail majeur venait de lancer, aux services à distance qui téléportent en quelque sorte nos savoirs et savoir-faire dans l'ensemble du territoire. Cette année, le rapport 2005-2006 de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) affirme que tous ces rendez-vous, et d'autres encore, ont été tenus. Et, il fallait s'y attendre, il en fixe de nouveaux.

BAnQ, devenue au cours des derniers mois la plus importante institution culturelle du Québec par sa taille, la diversité de ses missions, et sa présence dans les grands centres comme en régions, a rencontré ses publics. Et elle a suscité leur adhésion, comme tant d'observateurs l'ont constaté, parfois étonnés, le plus souvent ravis avec nous.

On a beaucoup utilisé le taux de fréquentation de la Grande Bibliothèque pour mesure de ce succès. Du double de nos prévisions, ce taux est en effet remarquable, parmi les plus élevés en Amérique du Nord. Mais nous ne sommes pas inscrits dans une course au championnat des visiteurs. La popularité de la Grande Bibliothèque est d'abord un indicateur du sens d'un parcours. L'intérêt soutenu qu'elle a suscité, une fois passée l'euphorie des premières semaines d'ouverture, exprime un besoin de savoir et de culture qui ne pouvait trouver réponse, pour le plus grand nombre, auprès des institutions d'éducation formelle ou dans l'offre désordonnée des médias, même les plus nouveaux. Il faut en prendre acte comme d'une demande qui ira s'affermissant et se diversifiant.

Et toute la réponse ne se trouve pas dans l'édifice montréalais de diffusion, aussi populaire qu'il soit. Elle se trouve dans l'institution qui vient de naître en janvier 2006, fusion de la Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales du Québec. On le constatera à la lecture de ce rapport, BAnQ devient désormais la porte d'entrée de toute la gamme des savoirs que peuvent requérir les citoyens. Elle est leur accès aux archives publiques et privées dans tous les domaines, à leur patrimoine documentaire national, à des collections de portée universelle, à des services documentaires spécialisés, à des instruments d'auto-éducation réels ou virtuels, à un encadrement professionnel de leurs recherches comme de leur plaisir de lire. Elle offre ses richesses à tous, des enfants aux chercheurs.

Il y a peu, dans les milieux spécialisés, on traitait d'utopistes les quelques individus qui souhaitaient cette intégration des fonctions dites « documentaires » faute de terme meilleur pour désigner un ensemble aussi varié des supports anciens et nouveaux de la culture et du savoir. Plusieurs pays envisagent aujourd'hui de tels décloisonnements mais aucun n'a poussé le modèle aussi loin que le Québec. Les premiers pas de la nouvelle institution nous donnent confiance en notre capacité de surmonter les risques associés à une telle innovation.

Dans ces conditions, l'ouverture de la Grande Bibliothèque – événement majeur de la période 2005-2006 – ne peut être perçue comme une fin en soi, mais comme l'outil qui nous permet de soutenir l'ensemble de nos missions. Elle abrite une architecture et des services informatiques qui permettent à la Direction de la conservation de donner un rayonnement national et international jusque-là inespéré à nos collections patrimoniales qui s'attirent en retour des acquisitions accrues. Elle permet à la Direction de la diffusion, grâce à la présence de professionnels qualifiés et spécialisés, de donner non seulement réponse aux multiples attentes individuelles des usagers mais aussi de soutenir une collaboration croissante entre les bibliothèques du territoire qui pourront s'appuyer sur nos

ressources pour leur mise en réseau. Elle soutient et consolide le travail déjà si remarquable des Archives nationales en leur donnant une visibilité nouvelle et en facilitant là aussi les liens avec leurs nombreux partenaires au Québec, des plus modestes sociétés d'histoire aux organismes gouvernementaux encadrés par la *Loi sur les archives*. Elle assure la participation de BAnQ aux bibliothèques numériques « multinationales » qui voient le jour en Europe et en Amérique, car l'institution se trouve en première ligne de la numérisation de ressources patrimoniales et peut mettre à la disposition du public le meilleur des ressources électroniques disponibles sur le marché.

Elle est un levier. Ce rapport annuel fait état de toutes les directions où il peut nous conduire et esquisse aussi, en filigrane, les défis des prochaines années. Ils vont des problèmes prévisibles d'espaces pour la conservation d'un patrimoine en croissance jusqu'aux défis logistiques du prêt accru entre bibliothèques, des sollicitations du milieu scolaire jusqu'aux exigences de la coopération scientifique internationale, des nouveaux moyens de servir les personnes handicapées jusqu'à la production accrue d'animations littéraires. Et ils imposent, partout, de travailler à l'élargissement des clientèles. Celles qui se sont présentées aux rendez-vous étaient souvent gagnées d'avance. Tant d'autres demeurent à convaincre, et à servir.

Je remercie mes collègues de toutes les sections de l'institution qui, en préparant ce rapport annuel, ne se sont pas contentés de présenter un bilan dont ils peuvent être fiers, mais y ont bien exprimé ces défis. Même si nous l'avions souhaité, l'année 2005-2006 n'aurait pu en être une de repos tant la demande publique a été exigeante. Nos équipes y ont toutes répondu avec une compétence et une qualité d'accueil dont je ne cesse de recueillir des témoignages. Malgré le bonheur que nous a donné cette belle entente avec le public, la conscience de ce qui reste à accomplir est demeurée notre motivation première. Assurer l'accès aux richesses énormes rassemblées à BAnQ, ce n'est qu'une première phase d'un travail de démocratisation qui ne sera jamais terminé.

BAnQ est une institution publique, un service public par excellence dans l'ordre culturel. Je sais gré au gouvernement du Québec d'y investir les ressources nécessaires à son déploiement, à nos collègues du ministère de la Culture et des Communications qui nous accompagnent avec conviction, aux membres de notre conseil d'administration et de ses comités qui partagent avec vigilance les objectifs de la maison, à toutes les institutions partenaires qui soutiennent souvent nos services les plus innovateurs. Et je me fais le truchement du personnel de BAnQ, de tous, en remerciant surtout les Québécois qui, par milliers et milliers, se reconnaissent dans cet espace qui leur appartient.



Lise Bissonnette



« Les lieux invitent à la lecture et à la recherche.
Longue vie à ce joyau collectif,
trésor de notre fierté retrouvée! »

[1]

* * *

CONSEIL D'ADMINISTRATION

* * *

Madame Lise Bissonnette, présidente-directrice générale * **Madame Geneviève Bazin**, responsable des livres rares et des collections spéciales, Direction des bibliothèques, Université de Montréal * **Madame Johanne Belley**, directrice générale, Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean * **Monsieur Marc A. Boutet**, coprésident et directeur général, De Marque inc. * **Madame Lucie Chagnon**, bibliothécaire, représentante des usagers de BAnQ résidant dans la ville de Montréal, élue pour une année depuis le 30 septembre 2005 * **Monsieur Jacques Desautels**, vice-président, professeur retraité, Département des littératures, Université Laval * **Madame Louise Guillemette-Labory**, directrice associée – Bibliothèques, Direction du développement culturel et des bibliothèques – Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, Ville de Montréal, qui siège d'office au conseil d'administration en vertu de la loi constitutive * **Madame Anastassia Khouri**, directrice, Département des données numériques et géospatiales, Université McGill * **Monsieur Serge Lamontagne**, directeur de l'arrondissement Saint-Laurent, membre désigné par la Ville de Montréal * **Monsieur Jacques Michon**, professeur titulaire, Université de Sherbrooke * **Monsieur Érick Rivard**, architecte, représentant des usagers de BAnQ résidant à l'extérieur de la ville de Montréal, élu pour deux années depuis la mi-octobre 2005 * **Madame Francine Senécal**, membre et vice-présidente du Comité exécutif de la Ville de Montréal, élu responsable des sports et loisirs, des équipements scientifiques et des dossiers reliés à la Régie des installations olympiques, membre désigné par la Ville de Montréal * **Secrétaire : Monsieur Ghislain Roussel**, secrétaire général et directeur des affaires juridiques de BAnQ * **Madame Sylvie Lemieux**, conservatrice et directrice générale des Archives nationales du Québec, ministère de la Culture et des Communications, a démissionné en cours d'exercice financier étant donné ses nouvelles responsabilités au ministère et l'intégration des Archives nationales à BAnQ le 31 janvier 2006.

Conseil d'administration

Il y a deux postes à pourvoir au sein du conseil d'administration.

Les usagers de BAnQ résidant dans la ville de Montréal et ceux qui résident à l'extérieur de la ville de Montréal qui étaient abonnés en règle depuis au moins trois mois avant la date du scrutin ont élu pour la première fois, par vote électronique, leurs représentants au conseil d'administration de BAnQ, respectivement en septembre et en octobre 2005.

Le nouveau conseil d'administration de BAnQ prévu par l'article 4 de la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec* modifiée par le projet de loi 69 adopté par l'Assemblée nationale le 10 décembre 2004 n'est pas nommé au 31 mars 2006 et l'article en question n'est pas encore en vigueur.

Comité exécutif

Les membres du comité exécutif du conseil d'administration de BAnQ sont la présidente-directrice générale, M^{me} Lise Bissonnette, le vice-président, M. Jacques Desautels, M^{me} Anastassia Khouri, M^{me} Louise Guillemette-Labory et M. Jacques Michon.

Le comité exécutif s'est réuni le 27 juin 2005 et il a de plus tenu des réunions spéciales par courrier électronique les 23 juin, 3 et 18 novembre, 19 décembre 2005 ainsi que les 10 janvier, 13 et 21 mars 2006.



*De gauche à droite : Geneviève Bazin, Jacques Desautels, Lise Bissonnette, Anastassia Khouri, Marc A. Boutet
 Debout : Jacques Michon, Johanne Belley, Érick Rivard, Lucie Chagnon et Serge Lamontagne
 Absents de la photo : Sylvie Lemieux, Louise Guillemette-Labory et Francine Senécal*

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni au cours de l'exercice financier les 27 juin, 30 septembre et 8 décembre 2005 ainsi que le 7 avril 2006, en plus de tenir des réunions spéciales par courrier électronique les 13 juin, 25 août et 30 septembre 2005 et les 30 janvier, 7, 14 et 27 mars 2006.

Le conseil d'administration s'est de nouveau rencontré à l'extérieur de Montréal, soit à Gatineau, le 30 septembre 2005. Il le fera encore au cours de l'exercice financier 2006-2007, à Rimouski. Les administrateurs profitent de l'occasion pour rencontrer les maires et les conseillers municipaux et des représentants de milieux professionnels des arts, de la lecture et du livre, entre autres, en plus de participer à diverses activités culturelles.

Le conseil d'administration a de nouveau confirmé la délégation de certaines responsabilités au comité exécutif, dont l'approbation des contrats dont la valeur se situe entre 250 000 \$ et moins d'un million de dollars. Il a aussi procédé à la délégation de certains pouvoirs en vertu de la *Loi sur les archives* dont est maintenant responsable BAnQ en lieu et place de la ministre de la Culture et des Communications.

Les principales décisions, politiques et réglementations adoptées par le conseil d'administration en 2005-2006 ont notamment porté sur les dossiers suivants :

Organisation du conseil d'administration

- Élargissement de la composition de certains comités et reconduction du mandat des comités rattachés au conseil d'administration de BAnQ
- Démarrage des activités du comité sur les services aux personnes handicapées
- Remplacement et nomination de membres des comités d'acquisition de documents découlant de la *Politique de développement de la collection patrimoniale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*
- Confirmation du siège de BAnQ au 2275, rue Holt

Politiques et réglementations

- Révision et mise à jour de toutes les politiques, réglementations, procédures et directives de BANQ en vue de l'intégration des Archives nationales à BANQ, dont les pouvoirs de gestion financière et de délégation d'autorité et de signature

Intégration de la *Loi sur les archives* et des Archives nationales du Québec

- Approbation de l'organigramme, des offres d'emploi, du budget révisé, de modifications réglementaires, etc.

Dépôt légal des films

- Recommandation d'adoption du projet de *Règlement sur le dépôt légal des films*
- Approbation du projet d'entente sur le mandat de gestion du dépôt légal des films par la Cinémathèque québécoise

Plan triennal d'activités

- Dépôt du plan triennal d'activités 2003-2005 de la Bibliothèque nationale du Québec à la ministre de la Culture et des Communications; approbation et dépôt du plan par la ministre, pour examen de la commission parlementaire de la Culture, à l'Assemblée nationale du Québec, conformément à l'article 16 de la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec*
- Conception, rédaction et prise en considération du plan triennal (stratégique) de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour 2006-2009 pour approbation ultérieure par le conseil d'administration de BANQ

Protecteur des usagers de BANQ

Le conseil d'administration a créé le poste de Protecteur des usagers de BANQ, adopté un règlement décrivant son rôle, son mandat et ses pouvoirs et nommé à ce poste M^e Michel Yergeau du cabinet d'avocats Lavery, de Billy de Montréal. Le Protecteur intervient en cas de discrimination ou d'injustice fondée dans l'offre de service de BANQ, et ce, sur plainte écrite d'un usager et si tous les recours administratifs internes prévus par la *Politique administrative et procédure pour la gestion des commentaires et plaintes des usagers de Bibliothèque et Archives nationales du Québec* ont été épuisés. Le Protecteur a un pouvoir de recommandation et de suivi de ses recommandations et fait rapport à la présidente-directrice générale et au conseil d'administration de BANQ.

Construction

- Planification de l'ouverture inaugurale de la Grande Bibliothèque et participation aux activités d'inauguration
- Réception définitive du bâtiment de la Grande Bibliothèque le 21 avril 2005
- Suivi des procédures judiciaires par et contre Axor Construction Canada inc. au sujet de l'adjudication du contrat de construction de la Grande Bibliothèque
- Poursuite des échanges avec la Ville de Montréal sur le réaménagement de l'avenue Savoie

- Règlement des réclamations de fin de chantier avec les architectes et l'entrepreneur général
- Analyse des causes du bris de lamelles de verre du bâtiment de la Grande Bibliothèque en vue de faire procéder à la correction des déficiences ou défauts
- Conception, plans et dessins du café-bistro de la Grande Bibliothèque en vue de son aménagement à la fin de l'été 2006 et de son exploitation à l'automne 2006
- Réaménagements d'espaces de la Grande Bibliothèque et du Centre de conservation du 2275, rue Holt, à Montréal
- Évaluation des besoins d'entreposage des documents semi-actifs à Québec

Bibliothéconomie et usagers de services de bibliothèque

- Adoption et révision de diverses politiques et de réglementations générales de BANQ : *Code des responsabilités des usagers, Déclaration de services aux citoyens, Politique administrative et procédure pour la gestion des commentaires et plaintes des usagers, Règlement sur le Protecteur des usagers, Politique de tarification*
- Recommandation d'adoption du projet de modification du *Règlement sur le dépôt légal des documents autres que des films*
- Adoption du *Règlement sur l'élection des deux usagers de BANQ au conseil d'administration de BANQ*, dont l'un provenant de la ville de Montréal
- Autorisation par la Commission d'accès à l'information du protocole d'entente entre BANQ et la Ville de Montréal sur la communication de renseignements personnels concernant le dossier des abonnés de la Bibliothèque centrale de Montréal dont la Grande Bibliothèque a pris la relève en termes de service de bibliothèque public de proximité
- Signature de l'entente de services entre BANQ et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles portant sur les services aux nouveaux arrivants et aux communautés ethnoculturelles à BANQ

Technologies de l'information et télécommunications

- Autorisation de divers contrats de services professionnels de développement, de mise en place, d'assistance technique et de mise à jour des systèmes informatiques et du portail de BANQ, incluant l'intranet, l'extranet, les portails Jeunes et SQLA, le catalogue collectif de BANQ ainsi que l'intégration des systèmes et bases de données des Archives nationales à BANQ

Finances

- Adoption des prévisions budgétaires 2005-2006 et du budget révisé 2005-2006 de BANQ à la suite de l'intégration des Archives nationales et de l'élargissement du mandat de BANQ en ce qui concerne la gestion du dépôt légal des films
- Adoption des prévisions budgétaires 2006-2007 de BANQ
- Adoption des états financiers 2004-2005 de BANQ et dépôt du rapport de vérification de ces états financiers
- Suivi des travaux du comité de vérification avec le Bureau du vérificateur général du Québec, notamment sur le plan de vérification

- Autorisation de divers emprunts à court, moyen et long terme pour le remboursement de la dette, le financement de certains travaux et achats d'équipements, le maintien des actifs
- Suivi budgétaire du fonctionnement de BAnQ, ainsi que des budgets sous décret : bâtiment et stationnement de la Grande Bibliothèque, acquisitions, traitement documentaire, développements informatiques
- Adoption d'une version révisée du *Règlement sur la délégation de pouvoir et de signature de la présidente-directrice générale de BAnQ*, incluant la mise en œuvre de la *Loi sur les archives*
- Adoption de modifications au *Règlement sur les règles de gestion financières de BAnQ*
- Adoption de modifications à la *Politique sur l'utilisation des espaces publics des édifices de BAnQ* et à leur tarification
- Approbation et autorisation de signature de contrats de services de plus de un million de dollars concernant les services d'une agence de sécurité, ainsi que des développements informatiques
- Autorisation de l'attribution du contrat de gérance du stationnement intérieur de la Grande Bibliothèque à la Société Parc-Auto du Québec



De gauche à droite : M^{me} Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Suzanne Tailleux, M. Gérald Tremblay, maire de Montréal, M^{me} Michèle Dionne, M. Jean Charest, premier ministre du Québec, et M^{me} Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de BAnQ, lors de l'inauguration de la Grande Bibliothèque, le 29 avril 2005.

Ressources humaines

- Adoption de la réorganisation administrative de BAnQ à la suite de la fusion de la Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales du Québec
- Adoption des modifications au *Règlement concernant le plan provisoire des effectifs et les conditions de travail du personnel non syndiqué de BAnQ*
- Reclassification de certains postes de cadres responsables de l'administration générale, de la sécurité et de la gestion des immeubles
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme d'accès à l'égalité en emploi

Divers

- Autorisation d'échange des parcelles de terrain sur l'avenue Savoie avec la Ville de Montréal et demande à la ministre de la Culture et des Communications d'obtenir l'autorisation du gouvernement du Québec afin de permettre à BAnQ de procéder à un tel échange

Éthique

Tous les membres du conseil d'administration ainsi que le secrétaire général de BAnQ, qui y est assujéti, ont dûment déposé leur déclaration annuelle de conflits d'intérêts et de confidentialité ou, selon le cas, une mise à jour conformément au *Code d'éthique des administrateurs publics de BAnQ* reproduit en annexe.

Aucun différend ni litige n'a été soumis et aucun manquement n'a été noté au cours de l'exercice.

La présidente-directrice générale a de temps à autre rappelé l'existence du *Code d'éthique des administrateurs publics de BAnQ* aux membres du conseil d'administration.

Les membres externes des comités rattachés au conseil d'administration sont assujétis au *Code* et sont priés de remplir et de déposer leur déclaration annuellement.

La Déclaration de services adoptée par le gouvernement du Québec à laquelle les ministères et organismes publics assujétis à la *Loi sur la fonction publique* sont soumis a été diffusée.

Les activités du comité exécutif du conseil d'administration

En plus de se pencher sur les dossiers relatifs aux finances de BAnQ et de disposer des contrats d'une valeur se situant entre 250 000 \$ et moins d'un million de dollars, le comité exécutif a émis ses recommandations sur les projets de politique et de règlement nouveaux ou en révision soumis à l'approbation du conseil d'administration.

COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de BAnQ a maintenu actifs trois comités et a lancé les travaux du nouveau comité sur les services aux personnes handicapées. À l'exception du comité de vérification, ces comités sont composés de membres du conseil d'administration, dont un représentant des usagers, de représentants du personnel de BAnQ, incluant la mission archivistique dans certains cas, et de membres externes ne faisant pas partie du conseil d'administration ni du personnel de BAnQ.

Comité de vérification

Il s'est réuni le 27 juin 2005 et le 7 avril 2006.

En font partie MM. Jacques Desautels, président, et Marc A. Boutet ainsi que M^{me} Anastassia Khouri.

Le comité a surtout étudié les états financiers 2004-2005 de la BNQ, les rapports de vérification et de direction du vérificateur général du Québec, le budget 2005-2006 de la BNQ, ainsi que le budget révisé, et a procédé au suivi budgétaire des budgets des décrets et de maintien des actifs et à la proposition budgétaire 2006-2007 de BAnQ.

Le comité a de plus travaillé étroitement avec les représentants du vérificateur général sur le mandat du comité de vérification des sociétés d'État et, tout particulièrement, sur le plan de vérification des états financiers 2004-2005 de la BNQ.

Comité sur les collections et les services de BAnQ

La composition du comité a été élargie et il s'est réuni le 23 mars 2006 conjointement avec le comité sur les technologies de l'information pour discuter du plan triennal (stratégique) de BAnQ pour 2006-2009 et faire une recommandation à ce sujet. Il a de plus été informé de la mise en œuvre de la *Politique de développement de la collection patrimoniale*, de la révision de politiques et de règlements en matière de services de BAnQ et de gestion des plaintes et de la mise en place des services du Protecteur des usagers de BAnQ.

Les personnes suivantes font partie du comité : M^{me} Johanne Belley, membre du conseil d'administration et présidente du comité, M^{mes} Geneviève Bazin, Lucie Chagnon et Louise Guillemette-Labory et M. Jacques Michon, membres du conseil d'administration, M^{me} Françoise Martin de la Bibliothèque de Terrebonne, M. Carol Couture, conservateur et directeur général des archives de BAnQ, M. Claude Fournier, directeur général de la conservation de BAnQ, et M^{me} Hélène Roussel, directrice générale de la diffusion de BAnQ.

Le mandat du comité est, après analyse et évaluation, de faire des recommandations et de formuler des avis au conseil d'administration quant à l'adoption d'orientations ou de projets de politique ou de règlement en matière de développement et de gestion des collections et services de BAnQ qui prennent en considération les diverses responsabilités et clientèles de BAnQ, ainsi qu'un environnement où existent divers partenaires ou institutions documentaires québécoises. Le comité doit pouvoir également conseiller BAnQ sur

le partenariat et les interactions avec les autres institutions documentaires québécoises.

Comité sur les technologies de l'information

Le comité s'est réuni le 4 novembre 2005 ainsi que le 23 mars 2006 conjointement avec le comité sur les collections et les services de BAnQ.

Le comité a continué de suivre la mise en place du portail de BAnQ et l'évolution des développements informatiques de BAnQ et des facteurs de risque en jeu. Il s'est préoccupé notamment du système intégré de gestion documentaire, du système de gestion de la relation client, du métamoteur, de l'entrepôt de données, de la bibliothèque numérique, de la gestion intégrée des documents, des systèmes de sécurité informatiques, du plan de relève et du plan de contingence de BAnQ en cas de panne ou de très forte sollicitation des systèmes. Le comité a aussi suivi de près l'intégration technologique et des télécommunications du réseau des Archives nationales à BAnQ.

Les personnes suivantes font partie du comité : M^{me} Anastassia Khouri, MM. Marc A. Boutet, Serge Lamontagne et Érick Rivard, membres du conseil d'administration, M. Jean Payeur, directeur général de l'Institut canadien et directeur général de la Bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec, président du comité, M^{me} Ghilaine Roquet, directrice de l'informatique, HEC Montréal, et M. Robert St-Jean, directeur général des technologies de l'information et des télécommunications de BAnQ.





Le mandat du comité consultatif sur les technologies de l'information est, après analyse et évaluation, de conseiller le conseil d'administration de BANQ et de formuler des avis relativement à l'environnement technologique de BANQ, au développement, à l'utilisation et à l'implantation des technologies de l'information et des communications au sein de BANQ, tout particulièrement au regard du prêt entre bibliothèques, du catalogue collectif, de la bibliothèque numérique, de la veille stratégique sur l'évolution des technologies et son influence sur les bibliothèques et les milieux archivistiques, de la consultation par les usagers, de la formation et de l'autoformation des usagers, de l'accès aux collections et fonds documentaires. Le comité peut également être appelé à étudier tout projet de politique ou de règlement de BANQ relié aux technologies, ainsi que toute proposition de développement de l'informatique et des télécommunications au sein de BANQ.



Dans l'ordre habituel : Louise Guillemette-Labory, Elizabeth Walcot-Gayda, Sylvie Lemieux, Diane Milliard, Martin Bergevin (en arrière-plan), Paul-Henri Buteau (en arrière-plan), Guylaine Martin, Hélène Roussel et André Vincent.

Comité sur les services aux personnes handicapées

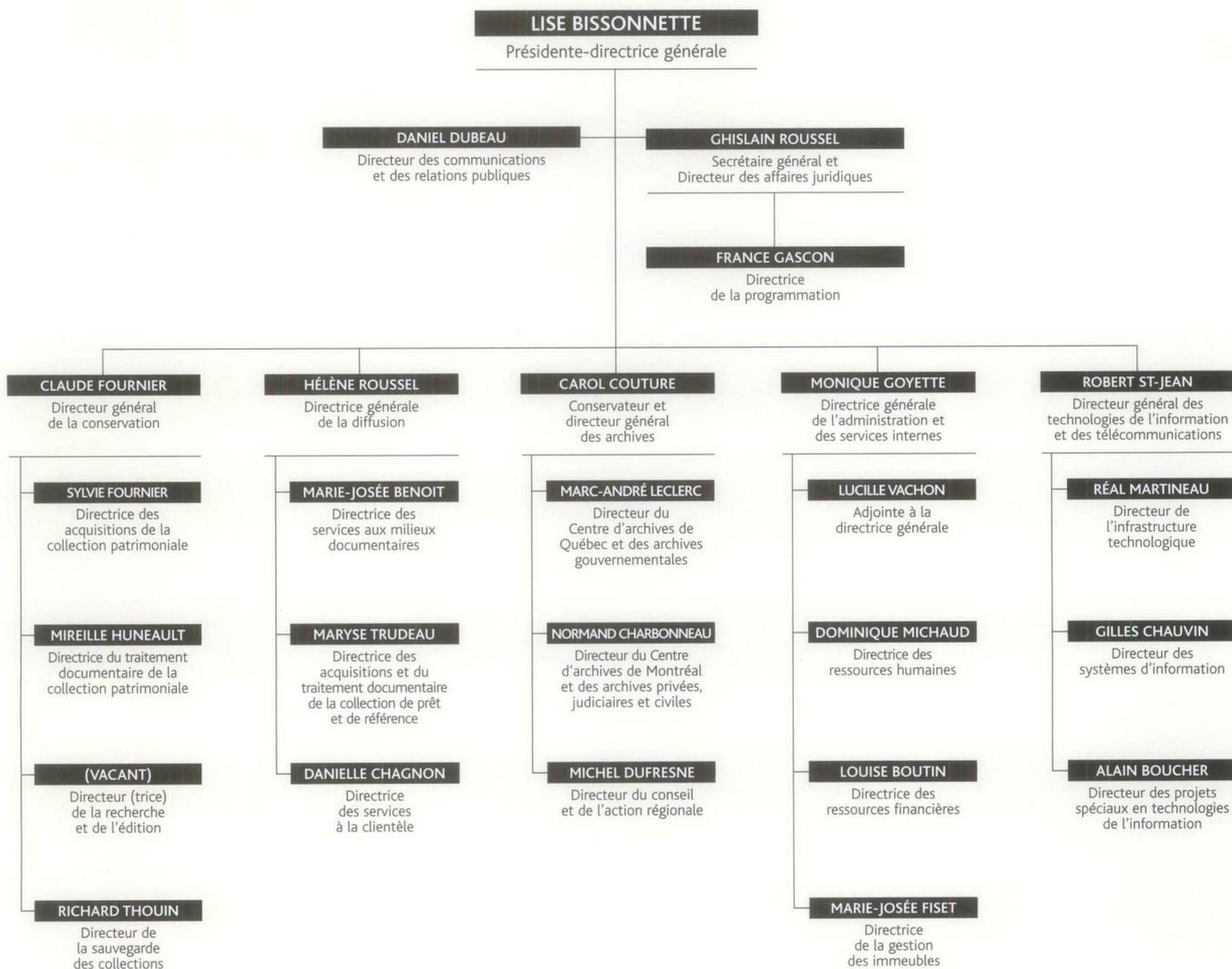
Le comité s'est réuni la première fois le 8 septembre 2005, puis le 10 novembre 2005. Sa réunion de mars 2006 a été reportée à mai 2006.

Le comité s'est surtout penché sur son plan et calendrier de travail sur les services aux personnes ayant des déficiences intellectuelles, perceptuelles, physiques ou visuelles. Il a recommandé au conseil d'administration l'adoption du plan annuel d'action de BANQ en matière de services aux personnes handicapées, conformément aux nouvelles dispositions législatives modifiant le rôle et le mandat de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Le comité est composé des personnes suivantes : M^{me} Louise Guillemette Labory et M. Érick Rivard, membres du conseil d'administration; M^{me} Hélène Roussel et M. André Vincent, secrétaire du comité, membres du personnel de BANQ; MM. Martin Bergevin et Paul-Henri Buteau, président du comité, et M^{mes} Guylaine Martin, Diane Milliard et Elizabeth Walcot-Gayda.

Le mandat du comité est de formuler des avis et recommandations au conseil d'administration quant à l'adoption d'orientations ou de projets de politique ou de règlement de BANQ en matière de développement de services aux personnes handicapées, de développement de collections pour les personnes ayant une déficience perceptuelle ou des limitations fonctionnelles, d'accessibilité universelle, de technologies de l'information et de communications au regard des services aux personnes handicapées; de conseiller BANQ sur le partenariat et les interactions avec les autres institutions intéressées en vue de promouvoir la lecture et la participation des personnes handicapées aux activités de BANQ.

ORGANIGRAMME DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC





« Je suis persuadé que la Grande Bibliothèque favorisera l'essor de la culture et de l'instruction. »

[2]

* * *

SECRETARIAT GÉNÉRAL ET DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

* * *

L'ensemble des politiques, réglementations générales et procédures de la Bibliothèque nationale du Québec ont été révisées au cours de l'exercice 2005-2006 afin de tenir compte, entre autres, de l'intégration des Archives nationales à BAnQ. De nouvelles politiques et réglementations ont été adoptées en matière de services à la clientèle, de numérisation et de portail Internet. Certaines doivent encore être adaptées. Le *Cahier des politiques et réglementations de BAnQ* est continuellement mis à jour et est rendu disponible sur papier pour les membres du conseil d'administration et en version électronique pour le personnel de BAnQ, ainsi que pour les clientèles de BAnQ lorsqu'elles sont directement visées. Le secrétariat général assume le secrétariat et le suivi des travaux de la plupart des comités consultatifs du conseil d'administration et des réunions des cadres de BAnQ et du comité sur la numérisation. Il traite les demandes d'accès à des documents de BAnQ, incluant ceux déposés ou versés aux Archives nationales. Par ailleurs, le plan de classification et le calendrier de conservation de BAnQ sont en voie de révision et le Secrétariat général est associé de très près au développement et, à titre de pilote, à l'implantation du logiciel de gestion intégrée des documents (GID) à BAnQ. La négociation des licences de droits d'auteur est gérée ou supervisée par le Secrétariat général et la Direction des affaires juridiques, qu'il s'agisse du programme de numérisation, des expositions ou des publications, ou encore des ressources électroniques acquises. Le Secrétariat général et la Direction des affaires juridiques ont été très sollicités au chapitre des avis, conseils, contrats, dons, partenariats, politiques et procédures à fournir à la suite de l'intégration des Archives nationales à BAnQ.

La Direction des affaires juridiques est partie prenante de tous les appels d'offres et contrats de services de BANQ et suit de près les dossiers faisant éventuellement l'objet de litiges ou de réclamations en matière de construction de la Grande Bibliothèque.

Comité sur la Politique linguistique de BANQ

Présidé par la présidente-directrice générale de BANQ, le comité sur la *Politique linguistique* veille à la mise en œuvre de la politique sectorielle de l'institution, plus particulièrement dans les domaines des technologies de l'information, des communications et des publications internes et externes. Il supervise également l'évaluation de la qualité du français au sein de BANQ et, à cet égard, propose diverses mesures de sensibilisation à l'intention du personnel ainsi que la mise en place de divers outils pouvant contribuer à améliorer la qualité de la langue. Au nombre de ses réalisations, on peut noter la mise en place d'un *Répertoire terminologique* et d'une Boîte à outils linguistiques. L'application et le suivi de la directive interne concernant la révision des documents de BANQ et la diffusion interne de capsules d'information contribuent aussi à améliorer la qualité du français dans l'institution.

Le comité s'est réuni les 17 juin et 27 octobre 2005 et a poursuivi ses activités tout au long de l'année.

La fusion des Archives nationales du Québec et de la Bibliothèque nationale du Québec a mené à la révision et à l'adoption de la *Politique linguistique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec* qui est demeurée sensiblement la même que celle de la BNQ. Les langues de traduction des documents d'information générale, d'accueil et de circulation ont été actualisées afin de tenir compte notamment des clientèles de la Grande Bibliothèque. Les langues autorisées pour la traduction sont l'anglais et celles qui ont été choisies pour la constitution de la Collection multilingue, ainsi que deux langues autochtones.

BANQ a continué de collaborer avec l'Office québécois de la langue française et a déposé les rapports requis relativement au respect du français dans les technologies de l'information.

Le comité est composé des personnes suivantes :

- Lise Bissonnette, présidente-directrice générale, présidente
- Ghislain Roussel, secrétaire général et directeur des affaires juridiques, secrétaire
- Silvia Burgin, conseillère en ressources humaines, Direction générale de l'administration et des services internes
- Danielle Chagnon, directrice des services à la clientèle, Direction générale de la diffusion
- Daniel Dubeau, directeur des communications et des relations publiques
- Isabelle Lafrance, avocate, Secrétariat général et Direction des affaires juridiques
- Réal Martineau, directeur de l'infrastructure technologique, Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications

Comité sur la protection des renseignements personnels

Le comité sur la protection des renseignements personnels est présidé par la présidente-directrice générale de BANQ. Il s'est réuni les 18 mai et 25 octobre 2005 et a poursuivi ses activités tout au cours de l'année.

Les priorités établies pour l'exercice financier 2005-2006 ont été atteintes. Ainsi, le comité a proposé la mise à jour du plan d'action de BANQ en matière de protection de renseignements personnels qui prévoyait notamment des activités de sensibilisation destinées aux employés et le suivi auprès de la Commission d'accès à l'information du projet de protocole de transfert de renseignements nominatifs entre la BNQ et la Ville de Montréal. La présidente-directrice générale a réitéré ses attentes sur ce point à l'égard des cadres supérieurs, des gestionnaires et des employés de l'institution.

Avant la fusion de la BNQ et des Archives nationales du Québec, la Bibliothèque a, comme elle le faisait chaque année, procédé à l'inventaire et à la mise à jour des fichiers contenant des renseignements personnels. La BNQ a, par la suite, soumis à la Commission d'accès à l'information sa déclaration annuelle relativement à la constitution de fichiers contenant des renseignements personnels. À la suite de l'ouverture de la Grande Bibliothèque, quelques fichiers importants ont été créés dont le fichier des abonnés.

Le personnel affecté à la protection des renseignements personnels a continué à participer aux séances de formation offertes par la Direction du soutien en accès à l'information et en protection des renseignements personnels du ministère du Conseil exécutif du Québec. Tout nouvel employé de BANQ, incluant les gestionnaires, est sensibilisé au respect de la protection des renseignements personnels. De plus, les engagements pris par le passé en ce sens continuent de prévaloir.

À la suite des modifications apportées à sa demande, la Commission d'accès à l'information a émis un avis favorable à l'égard du protocole d'entente entre la BNQ et la Ville de Montréal visant la communication et l'échange de renseignements personnels. Cette entente a été transmise à la ministre de la Culture et des Communications en vue de son dépôt à l'Assemblée nationale et de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*, et ce, conformément à la Loi.

Le comité est composé des personnes suivantes :

- Lise Bissonnette, présidente-directrice générale, présidente
- Ghislain Roussel, secrétaire général et directeur des affaires juridiques, secrétaire
- Louise Boutin, directrice des ressources financières
- Maureen Clapperton, directrice des acquisitions de la collection patrimoniale, Direction générale de la conservation, qui a été remplacée en cours d'année par Sylvie Fournier, directrice des acquisitions de la collection patrimoniale, Direction générale de la conservation
- Isabelle Lafrance, avocate, Secrétariat général et Direction des affaires juridiques
- Dominique Michaud, directrice des ressources humaines

- Robert St-Jean, directeur général des technologies de l'information et des télécommunications
- Cécile Tremblay, technicienne en documentation, Secrétariat général et direction des affaires juridiques

Comité sur la sécurité informatique

Présidé par la présidente-directrice générale de BAnQ, le comité sur la sécurité informatique s'est réuni les 30 mai et 31 octobre 2005 et a poursuivi ses activités tout au cours de l'année.

À la suite de l'ouverture de la Grande Bibliothèque et de la mise en place de nouveaux services, BAnQ a planifié la tenue d'un audit informationnel qui devrait être réalisé au cours du prochain exercice financier.

Le comité a également recommandé la réalisation de diverses mesures d'information du personnel dont la diffusion de capsules d'information destinées à sensibiliser l'ensemble des employés à l'importance du respect des normes de sécurité informatique. La sécurité informatique a continué de figurer au cœur des préoccupations de l'institution.

Le comité est composé des personnes suivantes :

- Lise Bissonnette, présidente-directrice générale, présidente
- Ghislain Roussel, secrétaire général et directeur des affaires juridiques, secrétaire
- Steeve Fillion, analyste informatique en télécommunications et en sécurité, Direction de l'infrastructure technologique, Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications
- Monique Goyette, directrice générale de l'administration et des services internes
- Isabelle Lafrance, avocate, Secrétariat général et Direction des affaires juridiques
- Hélène Roussel, directrice générale de la diffusion
- Robert St-Jean, directeur général des technologies de l'information et des télécommunications
- Richard Thouin, directeur de la sauvegarde des documents, Direction générale de la conservation

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Les Amis de BAnQ

Les efforts reliés à la Fondation de BAnQ au cours de l'exercice 2005-2006 ont été consacrés à la révision de tous les documents déjà adoptés en raison de l'ajout de la mission archivistique à BAnQ et de la constitution de l'association à but non lucratif des Amis de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Le rôle respectif des deux organismes a été défini ou précisé et les statuts et règlements généraux ainsi que le matériel d'information ou de promotion, incluant les textes dans le portail de BAnQ, ont été rédigés ou révisés en conséquence, la Fondation et les Amis devant agir dans le respect des missions, mandats et responsabilités de BAnQ.

La Fondation n'a pas de membres en tant que tels. Elle est responsable de campagnes majeures de collecte de fonds pour la réalisation

de projets de développement de BAnQ. De leur côté, Les Amis de BAnQ ont des membres qui cotisent et des bénévoles; ils constituent un ambassadeur et un agent important de promotion des collections et services de BAnQ, en plus d'organiser leurs propres activités.

La mise en place institutionnelle et administrative de la Fondation progresse par la recherche et l'invitation des premiers administrateurs non provisoires, l'élaboration des programmes de reconnaissance et de fidélisation, la description d'emploi du directeur général à recruter, l'ouverture du compte bancaire et la dotation d'un budget de démarrage des activités de 200 000 \$, la planification de l'aménagement de ses bureaux au Centre de conservation de BAnQ et la production de la papeterie et du matériel d'information, ainsi que l'implantation du logiciel de gestion de dons. L'analyse de faisabilité et l'identification des projets devant éventuellement faire l'objet de souscription ou de recherche de fonds seront reprises sous peu afin d'être actualisées et de tenir compte de la mission archivistique de BAnQ.

BAnQ continue d'être conseillée à ce sujet par le cabinet-conseil en collecte de fonds Ketchum Canada inc.

La plus importante activité réalisée en 2005-2006 a été la planification de la campagne de sensibilisation à la culture philanthropique du personnel de BAnQ. En mars 2006, cette sensibilisation a été entreprise par le lancement d'un projet porteur convenu avec le personnel, et ce, sous la gouverne du comité exécutif et du comité des bénévoles de la campagne formé de membres du personnel de BAnQ.

Ainsi, durant trois années consécutives, avec le soutien de l'Espace Jeunes de la Grande Bibliothèque, des groupes d'enfants auront la chance de vivre une expérience unique et extrêmement enrichissante, dont ils se souviendront longtemps : la création et la publication d'un livre dont ils seront les maîtres d'œuvre, de la rédaction des textes à l'élaboration des illustrations, avec la complicité d'un auteur et d'un illustrateur jeunesse qui proposeront à nos jeunes auteurs en herbe différents ateliers pour les encadrer tout au long de la démarche de création. Pour la première année, une classe de 4^e année d'une école primaire du quartier a été sélectionnée pour participer au projet. L'ouvrage réalisé sera publié, si possible dans le cadre d'une coopération avec des finissants étudiant l'imprimerie ou les arts graphiques au collégial, puis diffusé à plusieurs centaines d'exemplaires. L'objectif est de réunir 10 000 \$ par année, soit 30 000 \$ sur l'ensemble de la durée du projet. La campagne sera menée du 1^{er} avril à la fin du mois de mai 2006.

Positionnement stratégique

L'institution a poursuivi ses travaux de recherche de partenaires financiers en fonction de son positionnement stratégique pour les trois prochaines années en vue de les associer à son développement actuel. Trois créneaux, soit les jeunes, le milieu des affaires et les aînés, ont été arrêtés et une liste de projets reliés à chacun de ces créneaux a été soumise, mais elle a dû être révisée à la suite notamment de l'intégration des Archives nationales. La poursuite de ce dossier a été quelque peu ralentie pour cette raison et à cause

de la canalisation du travail du personnel de BAnQ dans l'ouverture et l'après-ouverture de la Grande Bibliothèque.

Amis de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Les Amis de BAnQ logent à la Grande Bibliothèque et profitent du soutien administratif, financier et technologique de BAnQ pour leur démarrage. Après avoir planifié le lancement de ses activités pendant plusieurs mois, produit son matériel promotionnel et sa papeterie et embauché une secrétaire, l'association est maintenant opérationnelle. Ses premiers administrateurs provisoires ont été nommés et elle tiendra la première assemblée générale annuelle de ses membres en juin 2006. Une première campagne de recrutement de membres sera lancée dans le hall de la Grande Bibliothèque le 2 mai et elle se poursuivra jusqu'au 9 mai.



Le 1^{er} décembre dernier, M^{me} Verónica Bustamante, console générale de l'Équateur à Montréal, a remis à M^{me} Lise Bissonnette une centaine de livres, d'enregistrements sonores et de vidéos destinés à mieux faire connaître ce pays aux usagers de la Grande Bibliothèque.

De nouveaux contacts ont été pris dans la perspective de collaborations futures avec les Smithsonian Institution Libraries, l'Institute of Museum and Library Services, la Bibliothèque de l'Université Georgetown et la Bibliothèque du Congrès.

Par ailleurs, BAnQ a signé avec la Bibliothèque Gaston-Miron de la Délégation générale du Québec à Paris une entente de coopération qui constituera un projet-pilote dans le développement d'un réseau de bibliothèques associées à l'étranger.

Rayonnement et visibilité internationale

Pour la première fois, en août 2005, la Bibliothèque nationale du Québec représentée par M^{me} Lise Bissonnette a participé à la Conférence des Directeurs de Bibliothèques nationales qui s'est déroulée à l'occasion du 71^e Congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA) à Oslo.

M^{me} Bissonnette a par ailleurs continué de prendre part aux réunions du conseil scientifique de la BnF et participé à plusieurs rencontres culturelles en France, en Belgique, en Égypte et en Italie. Elle a notamment rencontré à plusieurs reprises les responsables de Turin, capitale mondiale du livre 2006, le directeur des bibliothèques municipales et les responsables du secteur de la Culture de la Ville de Turin qui développent actuellement un projet de nouvelle grande bibliothèque publique.

Au cours de l'année, BAnQ a de plus accueilli une dizaine de délégations étrangères à la Grande Bibliothèque et poursuivi ses échanges fructueux avec le Corps consulaire de Montréal.

Francophonie

En juillet 2005, M^{me} Lise Bissonnette a été désignée Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux olympiques d'hiver par M. Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie. Elle a accompli deux missions à cette occasion, en septembre 2005 et en février 2006, à Paris, à Rome et à Turin.

En février 2006, en compagnie de cinq autres bibliothèques nationales francophones, BAnQ s'est associée, comme membre fondateur, au réseau des bibliothèques numériques francophones créé à l'initiative de la BnF.

Référence à distance

En décembre 2005, la directrice générale de BAnQ a participé à une rencontre destinée à poser les bases d'un réseau de référence à distance entre bibliothèques francophones de la France, de la Belgique, de la Suisse et du Québec.

Événements culturels internationaux

Au cours de l'automne 2005, la Bibliothèque nationale du Québec a inauguré un nouveau volet de ses activités internationales en participant à la conception et à la mise en œuvre de la Rencontre franco-québécoise sur la démocratisation de la culture organisée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et le ministère français de la Culture.

Elle a également proposé une gamme d'activités variées dans le cadre de l'événement Don Quichotte à Montréal, conçu conjointement avec le Consulat général d'Espagne à Montréal et l'Institut Cervantès de New York.

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

Au cours de l'année 2005-2006, la Direction de la programmation (DP) a mis en place les éléments essentiels d'une programmation qui vise, de manière régulière et tout au long de l'année, à alimenter, soit par des expositions, des conférences ou des spectacles littéraires, l'offre culturelle de BANQ. La programmation qui prend place dans les salles de la Grande Bibliothèque a fait l'objet, comme il se devait au cours de cette première année de mise en service d'un nouvel équipement, d'une attention très particulière. L'offre d'événements a été foisonnante et a suscité l'intérêt d'un public nombreux.

Cette année a aussi permis de structurer la mise en place des projets, tant sur le plan de l'administration interne (par le développement de plusieurs outils et plates-formes de travail) que sur le plan de l'interface avec nos partenaires les plus assidus, soit le milieu de la recherche, celui des musées, des artistes, des créateurs et des collectionneurs ainsi que celui des médias. Au cours de cette première année, la Direction de la programmation a pu donner un aperçu de l'horizon que ses expositions vont embrasser, qui recouvre aussi bien des événements à caractère scientifique ou littéraire qu'artistique, rejoignant aussi bien des publics spécialisés que des publics familiaux ou jeunes, et qui font appel à des contenus ayant une portée internationale, nationale ou plus locale. Les productions ne se sont cependant pas limitées à ce qui a pu être mis en scène à la Grande Bibliothèque, la direction s'étant montrée aussi très active sur le plan des itinérances, alors que se préparait, en cours d'année, une fusion avec les Archives, qui a aussi eu pour effet d'enrichir l'offre d'expositions de BANQ.

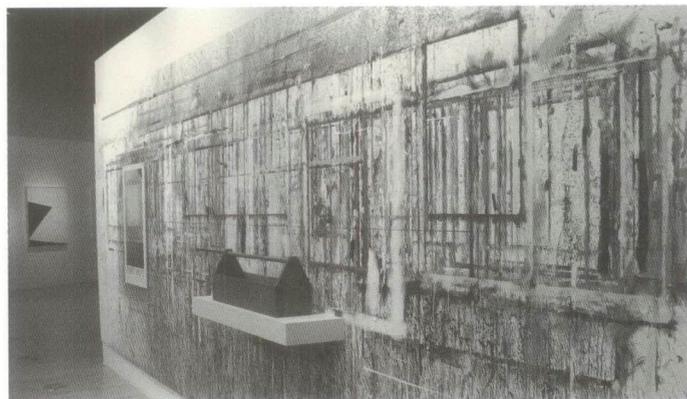
Cette programmation a pu se mettre en place grâce à un patient travail en coulisse qui visait à livrer, au moment de l'ouverture de la Grande Bibliothèque, des espaces propices à recevoir des expositions de diverses natures. Notons à ce propos la mise au point et l'installation dans l'espace de la Collection nationale et dans l'Espace Jeunes de vitrines de verre intégrées à l'architecture, tandis que la section Arts et littérature s'enrichissait de structures amovibles permanentes, intégrées au design des lieux. Un mobilier original, conçu pour nos fins, a aussi été installé au cours de cette année dans la grande salle d'exposition qui accueillait, pour son exposition inaugurale, des contenus auxquels ce mobilier était particulièrement bien adapté. L'Auditorium, lieu dans lequel se déroulent les conférences et spectacles littéraires, a aussi fait l'objet d'installations et d'ajouts d'équipements spécialisés visant à permettre la tenue du type de spectacles que la direction désirait programmer dans l'avenir.

L'élaboration des contenus et des livrables que la direction propose se fait en concertation avec de nombreux intervenants. L'équipe de chargées de projets (2) et de techniciennes (2), appuyée par la directrice et une agente de secrétariat, travaille en concertation étroite avec d'autres unités administratives, notamment avec la Direction de la recherche et de l'édition, la Direction des services à la clientèle, la Direction des communications et des relations publiques, sans oublier la Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications, la Direction de la gestion des immeubles de même

que le Secrétariat général, dont elle dépend. Plusieurs comités statutaires permettent de réguler le flux des informations et de maintenir une coordination efficace de l'ensemble des projets. Le comité de programmation, présidé par la présidente-directrice générale de BANQ, gère la sélection et le choix des projets, tandis que le comité de planification budgétaire des expositions prend le relais pour se pencher sur la répartition budgétaire entre les directions. Sur le plan plus opérationnel, un comité de suivi des expositions, celui-là aussi formé de représentants de différentes unités administratives de BANQ, fait le point de manière bimensuelle sur la bonne marche des projets. Des comités scientifiques ad hoc se joignent aussi à certains projets lorsque la nature et l'envergure de ceux-ci le requièrent. Des commissaires invités, provenant d'horizons variés, sont aussi mis de la partie pour élaborer des contenus et leur donner une forme muséographique en lien avec les desseins de l'institution.

Expositions

Les expositions présentées par BANQ figurent dans diverses catégories : des expositions produites par BANQ, des expositions produites par une autre entité mais accueillies par BANQ, des expositions mises en tournée par BANQ, des présentations dans des salons du livre ou des foires et, enfin, des mises en valeur, en vitrine, dans des espaces BANQ. Depuis le 31 janvier 2006, la nouvelle entité BANQ profite d'une offre supplémentaire d'expositions, réalisées et présentées dans les centres d'archives de BANQ, à Montréal, à Québec ou dans les sept autres régions où se trouve un centre d'archives.



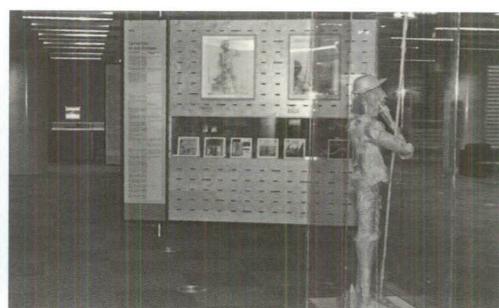
Exposition L'Espace-couleur de Robert Wolfe. Deux témoins de l'atelier de Wolfe. Le mur sur lequel il peignait est associé à un objet utilitaire, son coffre à outils dont la forme géométrique des bouts a été reprise et métamorphosée sur plusieurs tableaux.



Exposition *Tous ces livres sont à toi!*



Exposition *Tous ces livres sont à toi!*



Exposition *Don Quichotte sans frontières*

Liste des expositions présentées en 2005-2006

EXPOSITIONS TEMPORAIRES PRODUITES PAR BANQ

Tous ces livres sont à toi!

Du 30 avril 2005 au 31 janvier 2006

Grande Bibliothèque, Salle d'exposition, niveau M

Le théâtre jeune public : l'art des rencontres

Du 30 avril 2005 au 31 décembre 2005

Grande Bibliothèque, Espace Jeunes, niveau M

L'Atelier circulaire célèbre deux décennies

Du 30 avril au 6 juin 2005

Grande Bibliothèque, Espace de la section Arts et littérature, niveau 1

Livres d'artistes : images écrites des Premières Nations

Du 14 juin au 31 août 2005

Grande Bibliothèque, Espace de la section Arts et littérature, niveau 1

Don Quichotte sans frontières

Du 24 octobre au 31 décembre 2005

Grande Bibliothèque, Collection nationale et Espaces de la section Arts et littérature, niveau 1

Graff : 40 ans et pas de poussière

Du 24 janvier au 31 août 2006

Grande Bibliothèque, Espace de la section Arts et littérature, niveau 1

L'Abécédaire des insectes

Du 31 janvier au 31 décembre 2006

Grande Bibliothèque, Espace Jeunes, niveau M

Redécouvrir Ferron

Du 7 février au 14 mai 2006

Grande Bibliothèque, Collection nationale, niveau 1

L'Espace-couleur de Robert Wolfe

Du 28 mars au 17 septembre 2006

Grande Bibliothèque, Salle d'exposition, niveau M

EXPOSITIONS ACCUEILLIES PAR BANQ

Quatre siècles de livres minuscules

Produite par le Musée de Montélimar (France)

Du 29 avril au 28 août 2005

Grande Bibliothèque, Collection nationale, niveau 1

Le livre des origines

Produite par l'Association des relieurs du Canada

Du 24 septembre au 18 octobre 2005

Grande Bibliothèque, Collection nationale, niveau 1

EXPOSITIONS MISES EN TOURNÉE PAR BANQ

Les débuts de la bande dessinée québécoise de 1904 à 1908 dans La Patrie et La Presse

Du 29 juin au 31 juillet 2005

Centre d'exposition de Val-d'Or

Saint-Denys-Garneau, Nus et autres dessins inédits, 1924-1934

Du 30 septembre au 9 octobre 2005

Maison Hertel-de-La-Fresnière, Trois-Rivières

PRÉSENCES DANS LES SALONS ET FOIRES DU LIVRE

Les débuts de la bande dessinée québécoise de 1904 à 1908 dans La Patrie et La Presse

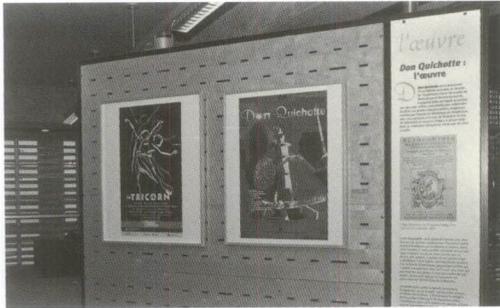
Du 6 au 11 avril 2005

Salon international du livre de Québec

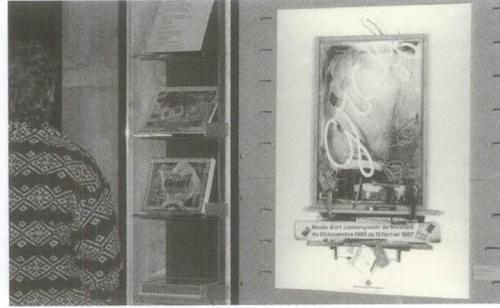
Récits de vie

Du 17 au 21 novembre 2005

Salon du livre de Montréal



Exposition *Don Quichotte sans frontières*



Exposition *Graff : 40 ans et pas de poussière*



Exposition *L'Espace-couleur de Robert Wolfe*

VITRINES ET MISES EN VALEUR DANS LES ESPACES BANQ

Jacques Ferron

Du 29 avril au 28 août 2005

Grande Bibliothèque, Espace de la Collection nationale

Anne-Marie Alonzo

Du 15 juillet au 27 septembre 2005

Grande Bibliothèque, Espace de la Collection nationale

Radio-Canada/Indicatif présent

Du 15 juillet au 31 octobre 2005

Grande Bibliothèque, Hall

Raymond Plante

Du 20 février au 20 mars 2006

Grande Bibliothèque, Hall

Vitrines des comptoirs de prêt de la Collection universelle de prêt et de référence

Du 1^{er} octobre 2005 au 31 mars 2006 (se poursuit au-delà)

Grande Bibliothèque, niveaux 1, 2, 3 et 4

Vitrines produites en collaboration avec la Direction des services à la clientèle sur des thèmes reliés à l'histoire, aux communautés culturelles, à la vie politique et sociale, à l'art ou à la littérature. Rotation mensuelle, avec un thème différent pour chaque étage, dans les vitrines horizontales. Rotation trimestrielle, avec un thème commun aux quatre étages, dans les vitrines verticales.

EXPOSITIONS DANS LES CENTRES D'ARCHIVES

(qui font partie de BANQ depuis le 31 janvier 2006)

L'intendant Hocquart : la sauvegarde de nos archives, mémoire de l'avenir

Du 27 mai 2004 au 31 mai 2006

En prolongation jusqu'au 1^{er} novembre 2006

Centre d'archives de Montréal, salle d'exposition principale

Les photographies panoramiques ou « Voir le monde en grand » : le fonds d'archives Fernand-E.-Marsan

Du 30 janvier au 1^{er} mars 2006

Centre d'archives de Montréal, Hall d'entrée

Œuvres de femmes 1860-1961

Du 1^{er} mars au 28 avril 2006

Centre d'archives de Montréal, Hall d'entrée

Les archives d'hier et de demain

Du 25 février 2004 à juin 2008

Centre d'archives de Québec, salle Pierre-Georges-Roy

La démocratie municipale en Outaouais, 1845-1975

De septembre 2005 à mars 2006

Centre d'archives de l'Outaouais

Au nom de la loi... en Outaouais

Du 20 février au 22 septembre 2006

Centre d'archives de l'Outaouais

Bilan statistique des expositions

NOMBRE D'EXPOSITIONS PRÉSENTÉES EN 2005-2006

Temporaires	9
Accueillies par BANQ	2
Mises en tournée	2
Salons du livre	2
En centres d'archives	6
TOTAL	21

NOMBRE DE MISES EN VALEUR EN VITRINE EN 2005-2006*

Vitrines spécifiques	4
Vitrines des comptoirs de prêt	26
TOTAL	30

**NOMBRE D'ŒUVRES ET DE DOCUMENTS MIS EN VALEUR
AU MOYEN DE CES EXPOSITIONS***

Tirés des collections de BAnQ

Livres	454
Peintures, estampes, dessins	145
Archives	113
Imprimés	42
Affiches	25
Livres d'artistes	19
Photos et CD	17
Livres-objets	13
Objets 3/D	11
Cartes géographiques	2
TOTAL	841

**Empruntés à d'autres institutions
ou à des collectionneurs privés**

Livres	728
Objets 3/D	305
Peintures, estampes, dessins	128
Photos et CD	82
Livres d'artistes	73
Imprimés	53
Affiches	35
Archives	12
TOTAL	1 416

NOMBRE DE CONTRATS D'EMPRUNT*

BAnQ a signé 68 contrats avec des institutions et prêteurs privés.

* Les expositions présentées dans les centres d'archives, qui font partie de BAnQ depuis le 31 janvier 2006, sont exclues des calculs dans cette partie.

Conférences et spectacles littéraires

La programmation de BAnQ ne se limite pas aux expositions. Elle inclut des événements qui se sont déroulés jusqu'à présent à l'Auditorium de la Grande Bibliothèque et qui tournaient autour de trois grands axes : le débat d'idées, la rencontre entre un public, des auteurs et des textes et, enfin, l'exploration des thématiques abordées par les expositions en cours. Conférence, table ronde, colloque et spectacle littéraire sont les formules auxquelles il est le plus souvent fait recours. BAnQ y agit soit comme producteur, soit comme coproducteur. Certains partenaires qui coproduisent ces événements interviennent de manière ponctuelle et d'autres de manière plus récurrente. C'est le cas, par exemple, du partenariat établi avec l'Institut du Nouveau Monde, organisme avec lequel nous avons mis sur pied une série de conférences portant sur de grands enjeux de société. Les spectacles littéraires constituent un

des volets les plus originaux de cette programmation. « Lecture-spectacle », « mise en lecture », « spectacle littéraire », les formules varient au gré des thématiques abordées et reflètent aussi les choix faits par les créateurs que nous invitons. Jusqu'à l'automne 2005, les événements de ce type relevaient du Secrétariat général de la BNQ et du bureau de la présidente-directrice générale. Dans le courant de l'année, la programmation a atteint une vitesse de croisière qui l'a amenée à tenir en moyenne deux à trois événements par mois. C'est à ce rythme que devraient se répéter les événements au cours de l'année qui vient.

*Liste des conférences et spectacles littéraires
présentés en 2005-2006*

Spectacle avec l'École nationale de théâtre
avril 2005

Conférence de Mostafa El-Abbadi
octobre 2005

Conférence de Michel-Marc Bouchard
20 octobre 2005

Conférence INM/BNQ de Jean Ziegler
2 novembre 2005

Conférence INM/BNQ de Laure Waridel
8 novembre 2005

Conférence UQAM/BNQ de Jean-Luc Nancy
24 novembre 2005

Table ronde et lancement INM/BAnQ
21 février 2006

**Spectacle littéraire *Une veillée chez le maréchal-Ferron*,
avec Christian Vézina**
8 mars 2006

Conférence INM/BAnQ de Bernard Cassen
9 mars 2006

*Bilan statistique des conférences et
spectacles littéraires présentés en 2005-2006*

Conférences	6
Spectacles littéraires	2
Table ronde	1
TOTAL	9

Publications et outils de diffusion

Les publications accompagnant les expositions relèvent de la Direction de la programmation. Ces publications ont pour but d'assurer une pérennité à la recherche et à la mise en valeur des collections auxquelles contribuent ces expositions. Elles viennent aussi appuyer les efforts investis dans le rayonnement de l'institution. L'ensemble de ces publications, richement illustré, est aussi l'occasion de mettre en valeur le travail des artistes et des créateurs qui ont réalisé les œuvres qui y sont reproduites et pour lesquelles BAnQ a signé, à cette fin, un nombre important de licences de reproduction. La direction contribue aussi activement à la réalisation d'autres types de produits, imprimés ou électroniques, qui viennent appuyer la mission de diffusion de l'institution.

Liste des publications produites par la Direction de la programmation en 2005-2006

Tous ces livres sont à toi! De l'Œuvre des bons livres à la Grande Bibliothèque (1844-2005), Bibliothèque nationale du Québec et Les Presses de l'Université Laval, 2005, 182 pages.

L'Espace-couleur de Robert Wolfe, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Les Presses de l'Université Laval, 2006, 144 pages.

Bilan statistique des ventes

Une seule de nos publications a été offerte en boutique et en librairie en 2005-2006, *Tous ces livres sont à toi!*, le catalogue de l'exposition inaugurale. Vingt pour cent des 1 500 exemplaires imprimés ont été vendus lors de cette année financière, ce qui correspond *grosso modo* à nos attentes.

Outils de diffusion

La Direction de la programmation collabore régulièrement à la réalisation d'outils de promotion et de diffusion des expositions qui sont lancés par la Direction des communications et des relations publiques. La DP fournit l'essentiel des textes qui apparaissent dans ces divers véhicules de promotion : cartons d'invitation, affichettes, affiches, affiches-dépliants et communiqués divers. La Direction de la programmation alimente également la Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications qui assume la responsabilité du portail BAnQ sur lequel figurent aussi bien nos expositions que nos événements publics. La direction apporte aussi son soutien à la conception d'outils pédagogiques développés par le personnel de l'Espace Jeunes.

Statistiques sur l'achalandage et l'impact médiatique

Visiteurs

La majorité des expositions (11 sur 15, si on exclut les expositions en centres d'archives) ayant eu lieu sur le parcours des usagers de la Grande Bibliothèque, dans des espaces ouverts contigus aux espaces de lecture, il est difficile de comptabiliser le nombre de visiteurs. On peut constater cependant que l'achalandage important de la Grande Bibliothèque a un impact significatif sur la fréquentation de ses expositions.

Les statistiques pour les expositions en centres d'archives, ou hors site, ou encore nos expositions en tournée, n'ont pas été recueillies. Toutefois, le système de comptabilisation a été mis en place pour recueillir des statistiques pour l'année 2006-2007. Cette prochaine année financière verra également la réalisation d'un projet d'étude de fréquentation, mené par des professionnels, pour l'une de nos expositions. Nous comptons étendre les conclusions de cette étude à d'autres expositions de ce type.

Impact médiatique

RÉFÉRENCES MÉDIATIQUES

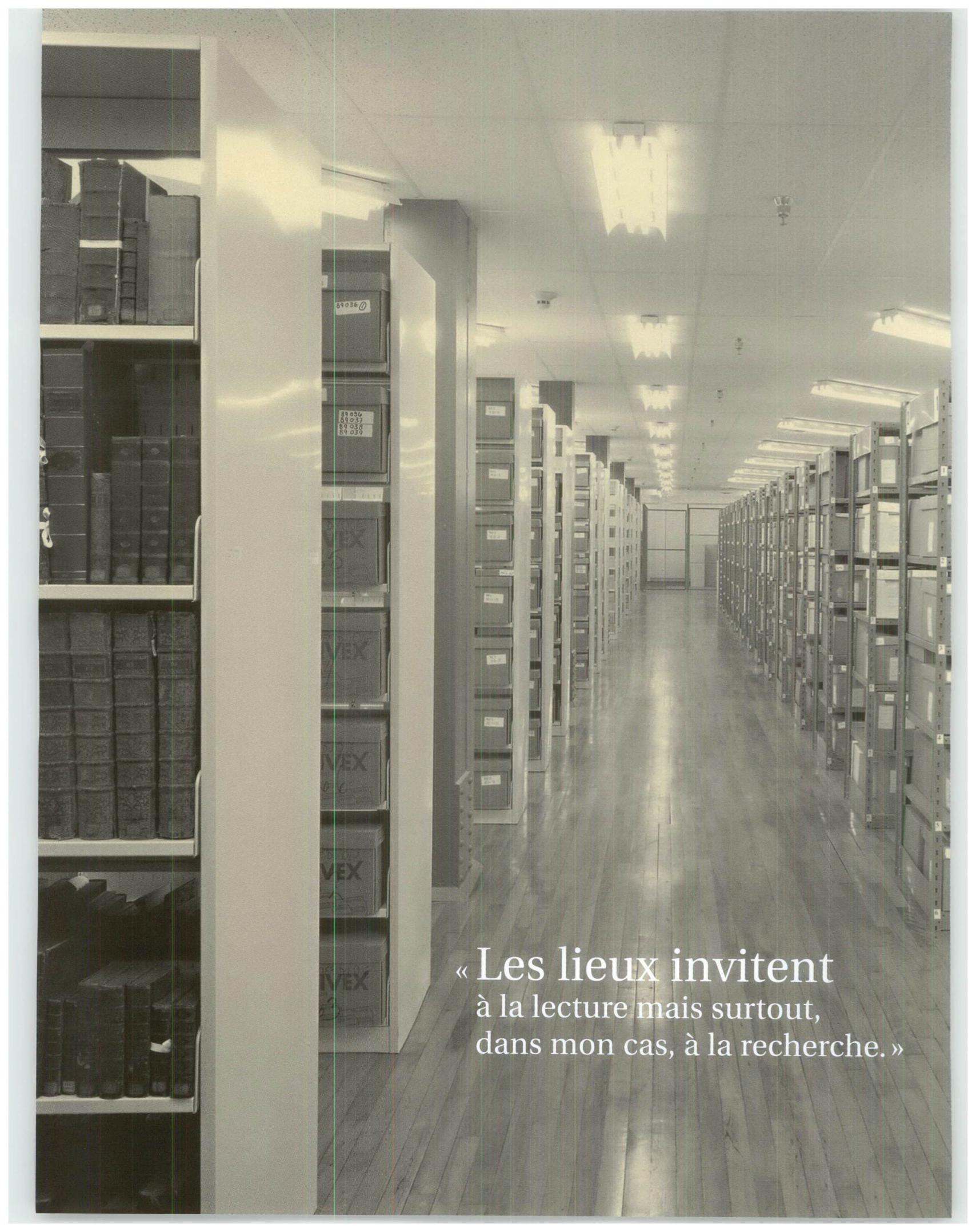
Articles	21
Mentions écrites	20
Chroniques radio	2
NOMBRE TOTAL DE RÉFÉRENCES	43

DIFFÉRENTES SOURCES

Sources électroniques	16
Sources écrites	14
Sources radiophoniques	10
NOMBRE TOTAL DE SOURCES	40

FAITS SAILLANTS DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE

- Fidélisation de certains médias pour la couverture d'événements produits par la DP : *Le Devoir*, *La Presse*, *Le Journal de Montréal*, *Ici Montréal*, *Voir Montréal* et *CBF-FM*
- Présence de plus en plus visible, au cours de l'année, de la programmation de BAnQ dans les calendriers culturels les plus consultés
- Articles de fond (recension critique) sur les expositions :
 - Tous ces livres sont à toi! (catalogue)*
 - Redécouvrir Ferron*
 - L'Espace-couleur de Robert Wolfe*
- Fréquence quasi-hebdomadaire de la couverture médiatique des événements produits par la DP
- Tous les événements produits par la DP entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006 ont été couverts par les médias, avec en ordre croissant de nombre de mentions les expositions et événements suivants :
 - Tous ces livres sont à toi!*
 - L'Abécédaire des insectes*
 - Graff : 40 ans et pas de poussière*
 - Redécouvrir Ferron*
 - Bonsoir Monsieur Tranquille*
 - L'Espace-couleur de Robert Wolfe*



« Les lieux invitent
à la lecture mais surtout,
dans mon cas, à la recherche. »

[3]

* * * DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION * * *

Au cours de l'année 2005-2006, la Direction générale de la conservation (DGC) a d'abord contribué à l'ensemble des activités qui ont assuré l'essor de la Grande Bibliothèque. Tout en poursuivant les activités courantes d'une bibliothèque nationale, elle a révisé l'ensemble de ses politiques en vue de la fusion avec les Archives nationales, devenues la Direction générale des archives, au sein de BAnQ. Elle a mis à jour son plan triennal pour le développement de la Collection patrimoniale, assorti d'objectifs plus nombreux et plus concrets. Dans le but d'assurer la conservation permanente de ce patrimoine, le dépôt légal des documents cinématographiques et télévisuels a été mis en œuvre avec la collaboration de la Cinémathèque québécoise. Des œuvres de grande valeur ont été acquises : affiches, cartes géographiques, gravures et livres anciens. Des mesures ont été prises en vue de préparer le passage à l'ISBN à 13 chiffres, qui entrera en vigueur au début de 2007. La DGC a poursuivi l'application de son programme de soutien à la recherche et préparé des expositions et des publications. Elle a complété le repérage de la collection Saint-Sulpice et réparé 5000 de ses documents, en vue d'une demande de classement au cours de l'année actuelle. Elle a amorcé un projet d'état des fonds et collections documentaires des communautés religieuses et poursuivi sa collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine documentaire.

DIRECTION DES ACQUISITIONS DE LA COLLECTION PATRIMONIALE

Bibliothèque et Archives nationales du Québec a pour mandat de rassembler le patrimoine documentaire québécois constitué des documents publiés au Québec ou relatifs à celui-ci, quel que soit leur lieu d'édition. Pour s'acquitter de cette responsabilité, BANQ fait appel à divers modes d'acquisition : le dépôt légal, les achats, les dons et les échanges.

Cette année, la Direction des acquisitions de la collection patrimoniale a procédé à la révision de la *Politique de développement de la collection patrimoniale* afin de refléter la venue de la Direction générale des archives au sein de l'institution. Cette *Politique* encadre clairement les interventions de la direction et établit les orientations et les principes régissant ses activités.

S'inscrivant dans le sillage de la *Politique*, le *Plan triennal pour le développement de la collection patrimoniale (2004-2007)* a été mis à jour. Ce document propose, pour chaque type de document, une description de la collection, les modes d'acquisition, les priorités de développement, les moyens courants pour le repérage des documents et une liste précise d'acquisitions et d'activités de promotion.

Le dépôt légal

Comme c'est le cas pour la majorité des bibliothèques nationales, le développement de la Collection patrimoniale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec repose principalement sur le dépôt légal des documents publiés. Les livres, les brochures, les journaux, les revues, les livres d'artistes, les cartes géographiques et les partitions musicales sont soumis au dépôt depuis 1968. L'apparition sur le marché de documents issus des nouvelles technologies, conjuguée au fait que certains documents traditionnels n'étaient toujours pas soumis au dépôt légal, a été à l'origine de la révision en profondeur de la réglementation relative au dépôt des documents publiés, en 1992. À compter de cette date, la législation a visé non seulement les documents mentionnés précédemment, mais également les estampes, les affiches, les reproductions d'œuvres d'art, les cartes postales, les enregistrements sonores, les logiciels et les documents électroniques. En 2004, les programmes de spectacles venaient s'ajouter à la liste.

Les premiers films déposés

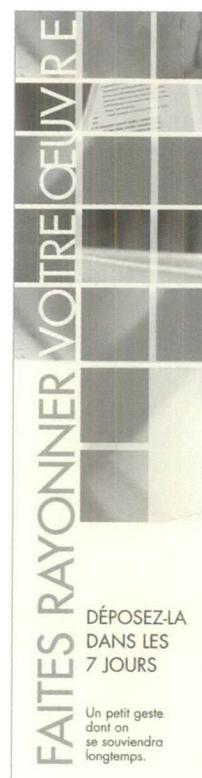
À la suite de l'élargissement du dépôt légal aux films et aux émissions de télévision, le 31 janvier dernier, les deux premiers films déposés ont été : *Que Dieu bénisse l'Amérique*, de Robert Morin (pellicule), et *La classe de Madame Lise*, de Sylvie Groulx (numérique).

L'année 2005-2006 a été particulièrement marquée par l'entrée en vigueur, le 31 janvier 2006, du nouveau dépôt légal des films. Intégré dans la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, ce dépôt est régi par le nouveau *Règlement sur le dépôt légal des films* (D.1296-2005, 2006 G.O. 2, 238). En vertu de celui-ci, seuls les films (ce qui inclut les émissions de télévision) ayant reçu une aide financière de l'État québécois doivent être déposés par leurs producteurs. Ceux-ci ont six mois à compter de la première présentation publique pour déposer un exemplaire, destiné à la conservation. Les émissions de télévision font l'objet d'une sélection selon des critères émanant d'une grille intégrée au règlement. Une entente a été signée avec la Cinémathèque québécoise en vertu de laquelle BANQ confie à la Cinémathèque le mandat de recevoir et de conserver les films soumis au dépôt légal, qui demeurent toutefois la propriété de BANQ.

L'examen des données statistiques de dépôt légal présentées dans les tableaux 1 et 2 révèle que, du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006, BANQ a acquis par dépôt légal 11 484 titres de livres et de brochures imprimés, 1 070 nouveaux titres de publications en série, 1 014 documents

iconographiques, 50 livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie, 1 210 enregistrements sonores, 235 partitions musicales et 47 cartes géographiques. De plus, au 31 mars 2006, le nombre d'abonnements courants reçus en dépôt légal atteignait 12 258 titres. La plupart de ces documents ont été déposés en deux exemplaires, l'un étant réservé à la conservation et l'autre à la diffusion. À noter aussi la place importante des publications diffusées sur Internet : 2 548 titres de monographies et 1 011 titres de périodiques.

D'autre part, deux campagnes de promotion ont eu lieu cette année. Huit cents municipalités du Québec ont été contactées par courriel de façon à leur faire connaître le dépôt légal des cartes postales. Aussi, les éditeurs commerciaux de livres ont été approchés de façon à les sensibiliser au dépôt légal dans les sept jours de la publication. Sur réception rapide d'une nouvelle publication, l'éditeur recevait une estampe originale de Claire Lemay ou de Luc Nadeau. Un signet a aussi été conçu avec le même objectif de sensibilisation.



Les achats

Les achats permettent à Bibliothèque et Archives nationales du Québec d'acquérir le patrimoine documentaire publié au Québec mais non soumis au dépôt légal.



Louis Brion de la Tour, *L'Amérique divisée en septentrionale et méridionale subdivisée en ses principales parties*, [Paris?], s.é., 1783.

Parmi les achats significatifs effectués au cours de la dernière année, on peut signaler l'acquisition d'une carte géographique ancienne de grand format (119 x 136 cm), publiée par Louis Brion de la Tour en 1783 et intitulée *L'Amérique divisée en septentrionale et méridionale*. Cette carte semble absente des collections des autres bibliothèques canadiennes.

BAnQ a également acquis des gravures anciennes montrant des scènes du Québec (*The Falls of Montmorency*, 1833; *Cape Diamond and Wolfe's Cove from Point à Pizeau*, 1833; *View of Quebec*, 1850 et *A View of Gaspé Bay in the Gulf of St. Lawrence*, 1760) ainsi qu'un lot important de gravures du ^{xx} siècle d'artistes québécois comprenant entre autres Rodolphe Duguay, Clarence Gagnon, Herbert Raine, Cecil Buller et Henry Ivan Neilson.

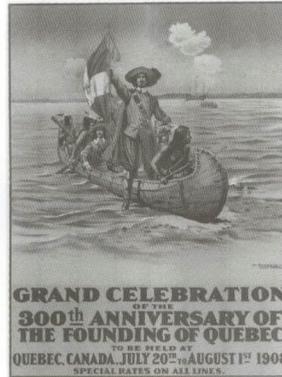
Dans le domaine de l'affiche, il faut signaler l'acquisition d'une affiche de très grand format (280 x 210 cm) publiée en 1908 à l'occasion du tricentenaire de la ville de Québec et montrant Samuel de Champlain débarquant d'un canot et posant le pied sur la rive de Québec. Autre acquisition remarquable, 12 affiches anciennes comprenant 6 affiches canadiennes portant sur la Première Guerre mondiale, 4 affiches sur la Deuxième Guerre et 2 affiches de style Art nouveau faisant la publicité de la liaison par bateau entre Le Havre et le Canada assurée par la compagnie montréalaise Allan.

L'institution a également acquis un lot de 12 programmes de spectacles publiés à Montréal dans la seconde moitié du ^{xix} siècle ainsi que plusieurs imprimés anciens et rares dont un lot de 17 documents législatifs du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse publiés avant 1800 de même qu'un almanach publié à Halifax en 1770.

Au chapitre des imprimés canadiens d'avant 1800, la collection de BAnQ est maintenant l'une des plus importantes au Canada.

Les dons

De nombreux dons de documents sont effectués à titre gracieux par des organismes, des institutions ou des individus. BAnQ est aussi autorisée à émettre un reçu officiel aux fins de l'impôt sur le revenu. Par ailleurs, BAnQ est habilitée à demander à la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels des attestations pour des livres, des archives, des estampes et des documents sonores ayant un intérêt patrimonial. La Commission fixe la juste valeur marchande des biens culturels aux fins de l'impôt.



Affiche Grand Celebration of the 300th anniversary of the founding of Quebec, Canadian Pacific Railway, The Mortimer Co. Ltd., 1908, assemblage de huit lithographies polychromes, 2,8 x 2,1 m.

à 1975, ainsi qu'une collection de 310 numéros de *L'Écho des Caps*, revue hebdomadaire publiée à Saint-Pierre-et-Miquelon de 1984 à 1990. Nous avons également reçu un lot de 823 affiches du domaine culturel publiées au début des années 1990.

Enfin, les dons offerts par les particuliers et divers organismes ont enrichi les collections de 4 201 livres et de quelque 19 055 publications en série.

Les échanges

Sur le plan des échanges de publications, BAnQ a poursuivi les relations qu'elle entretient de longue date avec la Bibliothèque nationale de France.

Un lot de 100 livres québécois a été remis à la médiathèque de l'Alliance française de Nanjing. Ces ouvrages contribueront à faire connaître le Québec auprès d'un public d'étudiants et de professeurs de français dans la troisième ville universitaire de Chine.

Enfin, BAnQ a remis à la Fondation des parlementaires québécois environ 250 caisses de documents qu'elle avait reçus en don et qui n'avaient pas été retenus pour ses collections. En vertu d'une entente conclue en 2004, la Fondation se charge de redistribuer ces documents.

Les acquisitions totales

Entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006, Bibliothèque et Archives nationales du Québec a reçu par dépôt légal 19 328 titres, comprenant des livres, des brochures, des publications en série, des livres d'artistes, des albums d'estampes, des cartes géographiques, des partitions musicales, des films, des enregistrements sonores et des documents iconographiques.

Les achats ont permis d'acquérir 2 551 titres de documents et 2,08 mètres linéaires de fonds d'archives privées.

Les dons et échanges ont ajouté 26 174 documents et 8,62 mètres linéaires aux fonds d'archives privées.

Ce sont au total 48 053 documents et 10,70 mètres linéaires de fonds d'archives privées qui ont été ajoutés aux collections au cours de l'année.

ISBN

À titre d'agence officielle, BAnQ est chargée de l'attribution des numéros internationaux normalisés des livres (ISBN) aux éditeurs francophones canadiens qui en font la demande. Les numéros attribués ainsi que les coordonnées des éditeurs participants forment le contenu du *Bottin des éditeurs francophones canadiens* diffusé gratuitement sur le portail Internet de BAnQ.

Les demandes de nouveaux registres de numéros ISBN pour les éditeurs issus du secteur privé ont légèrement diminué avec 580 registres de numéros demandés entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006, comparé à 601 l'an dernier.

En 1997, la Bibliothèque nationale du Québec s'est vu confier la responsabilité d'attribuer les numéros ISBN pour les publications éditées par les ministères et les organismes du gouvernement du Québec. Ainsi, pendant la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006, l'institution a attribué 2 619 numéros ISBN pour les publications gratuites et 187 numéros pour les publications vendues. L'augmentation significative de numéros attribués pour les publications gratuites (1 722 l'an dernier) est due à la nouvelle possibilité d'attribuer des ISBN aux publications diffusées sur Internet.

L'année 2005-2006 a été marquée par la préparation du passage à l'ISBN à 13 chiffres qui deviendra effectif le 1^{er} janvier 2007 et sur lequel, à titre d'agence ISBN, nous devons informer les éditeurs et autres intervenants de la chaîne du livre. À cette fin, un envoi postal destiné aux 8 875 éditeurs actifs du *Bottin des éditeurs francophones canadiens* a été effectué en février. Un exercice de mise à jour des coordonnées a par la même occasion été mené et se poursuivra en 2006-2007. Les éditeurs ont aussi été informés de la modification à apporter à la mention de dépôt légal à la suite de la naissance de BAnQ. Environ 80 éditeurs, libraires et distributeurs ont assisté à deux ateliers tenus en collaboration avec la Société de gestion de la Banque de titres de langue française.

Registres de numéros ISBN attribués aux éditeurs du secteur privé

	2004-2005	2005-2006
10 numéros	445	467
100 numéros	146	100
1 000 numéros	10	13
10 000 numéros	0	0
TOTAL	601	580

Numéros ISBN attribués aux ministères et organismes du gouvernement du Québec

	2004-2005	2005-2006
Publications vendues	204	187
Publications gratuites	1722	2619

Les réalisations en partenariat

BAnQ attache toujours autant d'importance au maintien et à l'élaboration de projets en partenariat avec des personnes ou des organismes œuvrant, entre autres, dans les domaines de l'édition et de la bibliothéconomie.

Suivant cette orientation, BAnQ a maintenu l'entente conclue avec les Services documentaires multimédia inc. pour la réalisation conjointe de la base de données Repère et d'un index analytique d'articles provenant des principales revues éditées au Québec. Cet index est offert aussi bien en version imprimée qu'électronique. L'entente sera révisée en 2006.

Différents accords relatifs au dépôt de certaines catégories de documents ont suivi leur cours. C'est le cas de l'entente avec les Services documentaires multimédia inc. pour les logiciels et les documents électroniques, de celle sur le dépôt légal des enregistrements sonores avec la Société de gestion collective des droits des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes du Québec (SOPROQ) et de la dernière en lice, celle conclue avec la Société pour la promotion de la relève musicale de l'espace francophone (SOPREF). La SOPREF est une association qui travaille au soutien de la professionnalisation des musiciens de la scène émergente du Québec. Certaines de ces ententes seront révisées en 2006.

Dans le cadre de l'implantation du programme de dépôt légal des publications du gouvernement du Québec diffusées sur Internet, le partenariat conclu en juin 2002 avec le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration se poursuit. Cette collaboration facilite les opérations d'information et de sensibilisation auprès des personnes impliquées et assure le développement d'un programme de dépôt légal adapté aux caractéristiques des publications électroniques de source gouvernementale.

L'entente intervenue avec la Fondation des parlementaires québécois se poursuit. BAnQ peut ainsi offrir à la Fondation des documents non retenus pour la Collection patrimoniale ou qui ne sont pas destinés à d'autres partenaires d'échanges de BAnQ.

DIRECTION DU TRAITEMENT DOCUMENTAIRE DE LA COLLECTION PATRIMONIALE

Au cœur de l'exploitation des collections de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale (DTDCP) assure la description bibliographique, l'indexation et la classification des diverses catégories de documents reçus en dépôt légal ou acquis par achats, dons ou échanges. Les données bibliographiques qui en résultent alimentent le catalogue et permettent notamment la publication mensuelle de la *Bibliographie du Québec*.

Entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006, 26 259 titres ont été traités. De ce nombre, 16 102 documents (61,3 %) ont été traités en mode original, 318 (1,2 %) en mode dérivé tandis que 9 839 (37,5 %) titres ont reçu un traitement de niveau minimal.

En tant qu'agence bibliographique nationale, BAnQ développe un fichier d'autorité pour les noms de personnes et de collectivités ainsi que pour les noms géographiques québécois. Au cours de la dernière année, 9 283 nouvelles notices d'autorité ont été établies et 12 675 ont été mises à jour, tandis que 119 notices d'autorité de noms géographiques ont été créées et 372 mises à jour.

Une priorité est toujours accordée à l'identification et à l'intégration dans la banque Iris des exemplaires reçus en don. Cette année, 1 780 documents constituant des exemplaires de diffusion ont été rendus disponibles dans les collections de diffusion. Les travaux de mise à jour de la banque Iris à la suite des mouvements de collections (élagage, échange d'exemplaires, corrections, etc.) font également partie des activités de traitement et ont touché plus de 3 356 dossiers bibliographiques.

Un bilan complet des activités de traitement par catégories de documents se trouve aux tableaux 3 à 5.

Publications

Conformément à la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, la DTDCP a le mandat de publier la bibliographie des documents publiés au Québec ainsi que tout document utile à la recherche. Aussi, afin d'optimiser l'exploitation de l'imposante masse documentaire issue de l'édition québécoise, le personnel de la Direction réalise, parallèlement à ses travaux de catalogage et d'indexation, plusieurs outils bibliographiques dérivés du traitement documentaire qui sont des publications québécoises majeures et uniques.

La *Bibliographie du Québec*, publiée chaque mois, signale les documents acquis dans le cadre du dépôt légal et publiés durant l'année en cours ou l'année précédente. En 2005-2006, plus de 14 562 documents y ont été répertoriés. Publiés en format papier de 1968 à 2002, tous les numéros de même que les refontes annuelles de la *Bibliographie du Québec* sont, depuis janvier 2003, accessibles gratuitement en version électronique sur le portail Internet de l'institution. Il s'agit d'une version enrichie, contenant des sections spécifiques pour les publications gouvernementales et les ouvrages de jeunesse et qui inclut les notices de catalogage avant publication (CIP).

La *Bibliographie du Québec*, 1821-1967 recense les documents québécois rétrospectifs conservés à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Commencée en 1980 par la publication du tome I, cette entreprise d'envergure, qui constitue un pan important de l'histoire de l'édition au Québec, signale 48 601 documents québécois du secteur privé parus entre 1821 et 1967. Elle inscrit la contribution majeure du Québec au contrôle bibliographique universel rétrospectif. Jusqu'à maintenant, 26 tomes ont été édités. En 2005-2006, le personnel de la DTDCP a entrepris le contrôle de qualité de près de 6 000 notices bibliographiques qui feront partie intégrante du tome XXVII de cette publication. Ce tome sera prêt pour l'automne 2006 et sera cette fois publié en format électronique sur le portail de BAnQ.

Les bibliothèques qui classent les publications gouvernementales dans une collection distincte de leur collection générale disposent présentement de la 16^e édition du *Cadre de classement des publications gouvernementales du Québec* (CCPGQ). Cet important outil de travail pour de nombreuses bibliothèques gouvernementales, scolaires et de recherche paraît en version électronique depuis août 2005. La mise à jour du CCPGQ se fait sur une base continue selon l'évolution des unités gouvernementales.

Disponible chaque mois sur le portail de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, la *Liste électronique des publications gouvernementales du Québec* a signalé cette année 1 440 monographies gouvernementales courantes reçues à BAnQ.

Il faut aussi noter qu'une liste imprimée, intitulée *Livres québécois à paraître*, est publiée chaque mois dans la revue *Livre d'ici* depuis mai 2005. Cette liste existe aussi en version électronique sur le portail de BAnQ sous le titre *Livres québécois à paraître et nouveautés*.

Programme CIP

Depuis 1985, le Programme canadien de catalogage avant publication (CIP) est administré au Québec par la Bibliothèque nationale du Québec (BAnQ depuis le 31 janvier 2006). Ce programme, qui s'adresse à tous les éditeurs québécois, permet le catalogage des livres avant même leur publication et l'impression des données bibliographiques au verso de la page de titre.

Entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006, un total de 2645 demandes de notices CIP a été adressé à la BNQ, puis à BAnQ. Parmi les 282 éditeurs participants, on compte, en plus des éditeurs dits « commerciaux », de nombreuses associations, institutions scolaires, organismes publics et parapublics et personnes publiant à compte d'auteur. Il est intéressant de constater que 105 éditeurs y prenaient part cette année pour une première fois.

En 2005-2006, 105 trousseaux ont été distribués à des éditeurs qui ne participent pas encore à ce programme. De plus, des membres du personnel de la DTDCP rattachés au CIP sollicitent les éditeurs afin de les inciter à y adhérer et profitent du Salon du livre de Montréal pour faire la promotion du CIP auprès des éditeurs présents.

Activités particulières

Le projet de repérage des documents de la collection Saint-Sulpice a débuté en 2003 dans le cadre d'un travail d'étudiants durant l'été et s'est poursuivi pendant l'été 2005. L'objectif visé par ce projet est le regroupement, grâce à une identification dans le catalogue Iris, de tous les documents ayant appartenu autrefois à la collection Saint-Sulpice. Les documents de cette collection, tous publiés avant 1968,

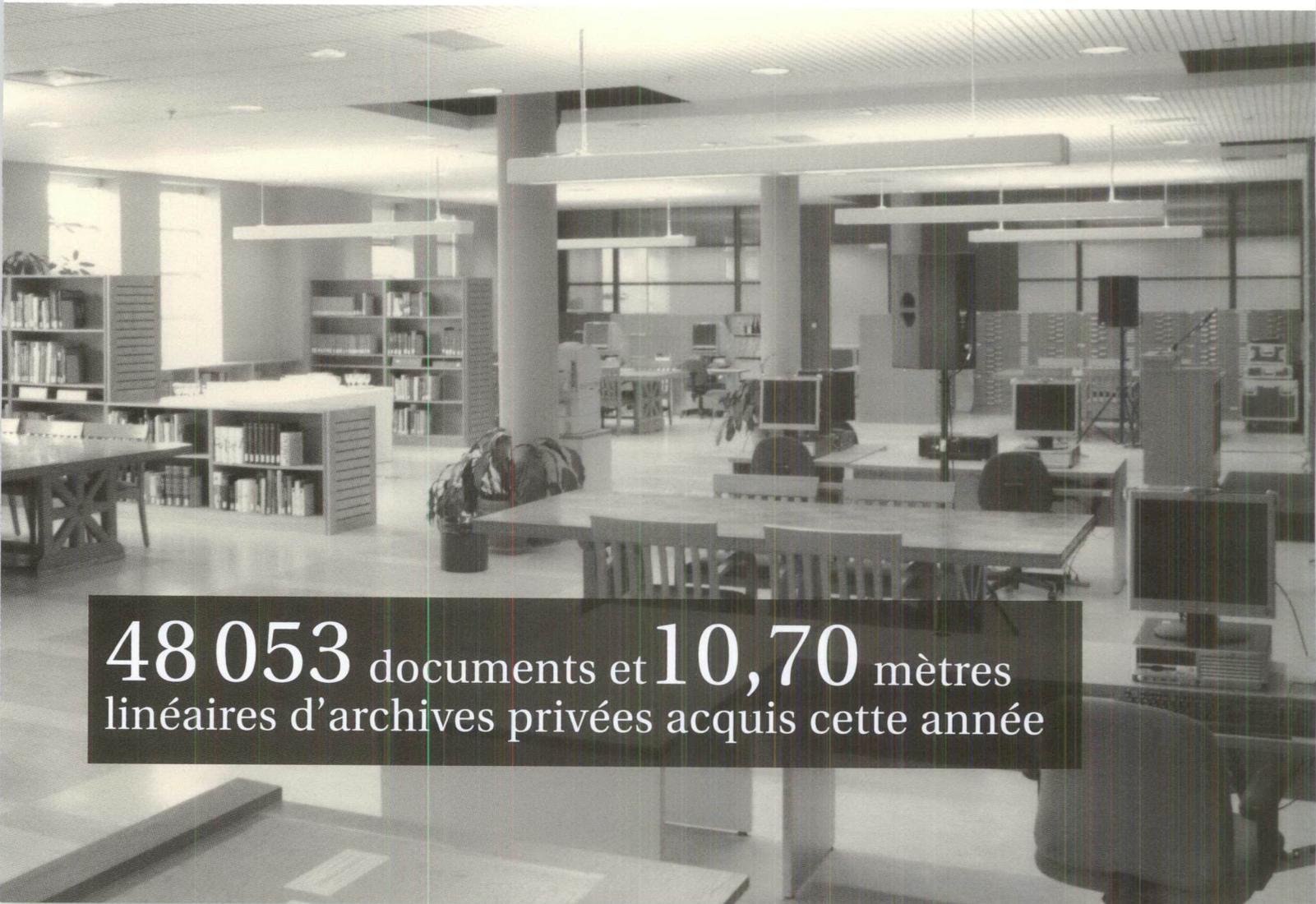
ont formé le corpus de départ de la Bibliothèque nationale du Québec lors de sa création.

Au cours de la suite de ce projet, du 13 février au 17 mars 2006, 48 715 documents ont été vérifiés. De ce nombre, 15 390 documents se sont avérés être effectivement des documents de la collection Saint-Sulpice. Jusqu'à maintenant, 121 663 documents, sur un nombre estimé à 130 436, ont été repérés. Le travail de repérage se poursuivra au cours des prochains mois.

Travaux de normalisation et contributions bibliothéconomiques

En partenariat avec les autres bibliothèques nationales et les associations professionnelles du domaine de la bibliothéconomie, la DTDCP collabore depuis plus de 25 ans au développement et à la révision des normes de catalogage. Cette année encore, des bibliothécaires de la DTDCP ont participé aux travaux de relecture de la traduction française des *Règles de catalogage anglo-américaines : modifications de 2001-2005*, publiées par l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) en 2005.

Salle de lecture du Centre de conservation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, rue Hoit.



48 053 documents et 10,70 mètres linéaires d'archives privées acquis cette année

DIRECTION DE LA SAUVEGARDE DES COLLECTIONS

Les activités de la Direction de la sauvegarde des collections, regroupées au Centre de conservation, à Montréal, se subdivisent en deux grandes fonctions : la préservation et la reproduction.

Parmi les faits saillants qui ont marqué l'année 2005-2006 à la Direction de la sauvegarde des collections, il importe de mentionner les suivants :

- Projet de réparation d'ouvrages de la Collection Saint-Sulpice du 11 avril au 28 octobre 2005. Sept relieurs ont réparé plus de 4 600 livres au Centre d'archives de Montréal
- Contrats adjugés à Preservation Technologies Canada et Les Reliures Caron et Létourneau respectivement pour la désacidification des livres de la collection de conservation et la reliure de la collection de diffusion
- Projet d'inventaire permanent de la Collection patrimoniale québécoise en conservation; le but de ce projet est de tendre vers l'exhaustivité de la collection
- Projet de préparation matérielle des documents sur disques numériques de la collection de diffusion qui ont été retenus au Centre de conservation depuis janvier 2005
- Deuxième phase du projet d'installation de rayonnage dense dans la réserve des monographies pour la section des folios et des super folios
- Préparation d'une formation sur la manipulation des documents qui sera présentée à l'ensemble du personnel de la Direction générale de la conservation et du personnel de la Direction générale de la diffusion affecté à la Collection nationale
- Implantation d'un nouveau service de numérisation, à des fins de conservation et de traitement, des enregistrements sonores de la Collection nationale et des documents audiovisuels dans les archives privées
- Nouvelle tarification des produits photographiques sur le portail : délais de livraison en urgence plus diversifiés (numérique à partir d'originaux) et nouveaux services offerts (impression grand format, photo trois dimensions, etc.), le tout afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle
- Deux projets de numérisations à l'interne :

1. Numérisation de 238 cylindres de la Direction générale des archives. Une entente a été signée avec Bibliothèque et Archives Canada pour l'emprunt de l'Archéophone et la formation du personnel de la section de la reproduction pour la numérisation des cylindres sur cet appareil. Le projet se poursuivra au cours de l'année 2006-2007 et sera illustré sur le portail l'année prochaine.

2. Numérisation des bandes magnétiques des fonds Gaston-Miron et Gilbert-Langevin. Ceci représente plus de 30 bandes magnétiques, soit près de 25 heures d'écoute. Initialement réalisées à des fins de traitement, ces copies d'écoute permettront de préserver les bandes originales tout en assurant la diffusion de leur contenu.

Préservation

La préparation matérielle constitue une mesure préventive pour une meilleure préservation des documents. Ceux qui sont destinés à la diffusion font l'objet d'une évaluation et reçoivent un conditionnement. Cette année, 14 122 documents ont été traités, comparativement à 13 219 documents en 2004-2005.

Les exemplaires de consultation nécessitent inévitablement des réparations. Le nombre de documents ayant connu des réparations a augmenté de façon appréciable, passant de 4 197 en 2004-2005 à 6 908 en 2005-2006. Cet écart positif de 65 % est attribuable à un vaste projet de réparations de la collection Saint-Sulpice par une équipe de sept relieurs.

La reliure permet de protéger les documents soumis à une manipulation intensive. Seul l'exemplaire de diffusion est relié. En 2005-2006, 2 128 documents ont été reliés, comparativement à 903 en 2004-2005. Cette importante augmentation de 136 % est liée à la disponibilité budgétaire.

La désacidification massive de la Collection patrimoniale en conservation permet de prolonger la durée de vie des documents. Ce traitement s'applique aux documents reçus en dépôt légal et à tous ceux dont le papier présente une résistance suffisante à la manipulation. En 2004-2005, le programme de désacidification a été différé à 2005-2006 afin de financer une partie de l'achat et de l'installation du rayonnage mobile dans la réserve des monographies. Cette année, 12 841 exemplaires de conservation de la collection des monographies ont été désacidifiés, selon le procédé Bookkeeper, de la compagnie Preservation Technologies Canada, située à Gatineau. Cette compagnie possède le seul système de désacidification de masse ayant satisfait tous les critères établis par la Library of Congress.

La restauration permet de donner une seconde vie aux œuvres sur papier. Elle améliore la lisibilité ainsi que la stabilité chimique et physique des documents. Les affiches, estampes, cartes géographiques, cartes postales, partitions musicales et pièces d'archives profitent de ce rehaussement. La restauration fait appel à des traitements physiques et chimiques fondés sur des données historiques, scientifiques et technologiques, dans le respect des caractéristiques intrinsèques du document. Ces traitements sont sans danger pour le papier et, dans la plupart des cas, réversibles. Les matériaux choisis sont neutres pour assurer une permanence et une durabilité supérieure aux documents. En 2005-2006, 699 heures d'interventions ont été réalisées sur 712 documents, comparativement à 446 heures d'interventions sur 368 documents en 2004-2005. Ces augmentations de 57 % et 93 % respectivement pour

le nombre d'heures d'interventions et la quantité de documents restaurés sont liées à la disponibilité des ressources humaines.

La préparation des documents aux fins d'expositions, de numérisation et d'une mise en réserve optimale sert la cause de la conservation préventive. Pour chaque document, un contenant est fabriqué, qui épouse ses mesures, ce qui assure une manipulation et un entreposage plus sécuritaires. Pour les expositions, 2 645 heures d'interventions ont été réalisées sur 789 documents, en 2005-2006, comparativement à 1 622 heures d'interventions sur 707 documents en 2004-2005. L'augmentation de 65 % du nombre d'heures d'intervention en regard à la hausse de 12 % du nombre de documents s'explique par l'augmentation du nombre de projets d'exposition. De plus, le conditionnement a visé des documents très différents (livres d'artistes, affiches, estampes, documents d'archives, etc.) et beaucoup d'encadrements ont dû être réalisés. Enfin, la préparation des documents pour une mise en réserve optimale (chemises, contenants de types Tuxedo ou Clamshell, mylarisation, etc.) a nécessité 529 heures d'interventions, comparativement à 265 heures en 2004-2005. Cette augmentation de 100 % est due à divers projets de conservation préventive réalisés cette année.

L'expertise et l'évaluation ont nécessité 868 heures en 2005-2006, comparativement à 159 heures en 2004-2005, en raison des activités de la Grande Bibliothèque.

Le nombre de prêts de l'exemplaire de conservation à des fins de consultation, de traitement, de reproduction et d'exposition a connu une hausse de 34 % en 2005-2006, comparativement à 2004-2005. Ce secteur a prêté 4 158 titres cette année par rapport à 3 099 titres l'année dernière. Par ailleurs, la demande de consultation de l'exemplaire unique en urgence a monté en flèche, passant de 112 en 2004-2005 à 317 en 2005-2006. Cette hausse est attribuable à l'achalandage plus important entraîné par l'ouverture de la Grande Bibliothèque.

En ce qui a trait au filmage des collections de conservation dans le studio des médias, en 2005-2006, six tournages ont nécessité 12 heures de travail de préparation et d'assistance technique alors qu'en 2004-2005, 14 tournages avaient exigé 144 heures de préparation et d'assistance technique. Cet écart négatif est attribuable à l'interruption du service lors de la relocalisation du studio des médias et à une baisse de la demande. Les tournages ont été effectués par divers télédiffuseurs et maisons de production.

L'entreposage des collections dans les réserves, tant imprimées qu'électroniques, constitue le cœur de la conservation du patrimoine publié québécois. En 2005-2006, 66 743 unités matérielles sont venues s'ajouter aux différentes collections en conservation, comparativement à 62 250 en 2004-2005. Au tableau 26, on retrouve un état de la Collection patrimoniale en conservation.

Reproduction

La reproduction permet de réaliser une copie d'un document ou d'une partie de ce dernier sous forme analogique (microfilms, microfiches, diapositives, photographies, photocopies laser, impressions jet d'encre grand format) ou numérique (TIFF, JPEG, Wave, RealAudio, Audio CD).

La micrographie permet de répondre aux impératifs de conservation des documents fragilisés ou uniques, en réduisant la manipulation de l'original, tout en favorisant un meilleur accès à ces précieuses collections. Parmi les collections microfilmées, on retrouve les monographies, les journaux, les revues et les fonds d'archives privées. En 2005-2006, 180 854 pages ont été microfilmées comparativement à 232 418 pages en 2004-2005. Cette baisse de 22 % s'explique par l'affectation partielle des préposés à d'autres tâches. En ce qui a trait au microfilmage des exemplaires uniques demandés en urgence, 67 216 pages ont été microfilmées en 2005-2006 comparativement à 32 966 pages en 2004-2005. Cette hausse de 104 % est liée à la fermeture, pendant une partie de l'année 2004-2005, de la réserve des monographies et de la salle de lecture de l'Édifice Saint-Sulpice. Ce service offert dans un délai de quatre heures découle de l'application de la *Politique de gestion de l'exemplaire unique* et de la *Procédure* en découlant.

La numérisation des enregistrements sonores possédés en exemplaire unique est un nouveau service offert par la Section de la reproduction. En 2005-2006, 219 titres ont été reproduits à partir de divers supports : 33, 45 et 78 tours, cylindres, bandes magnétiques, cassettes, livres audio, cartouches sonores (8 pistes) et CD. Mis à part les ajustements de base (son, VU, etc.), aucune intervention n'est effectuée sur les fichiers obtenus par la numérisation, afin de conserver le maximum d'informations. La copie produite devient l'exemplaire de diffusion et le support original est ainsi préservé.

La photographie est utilisée pour la reproduction de textes, d'articles et d'illustrations à des fins de recherche, d'enseignement, d'exposition, de publication, etc. BAnQ offre des produits photographiques analogiques traditionnels ou numériques pour satisfaire les besoins de plus en plus élevés de la clientèle et du personnel. En 2005-2006, 13 906 produits photographiques (photographies noir et blanc et couleurs, copies laser, copies grand format à jet d'encre, diapositives et images numériques) ont été réalisés par rapport à 5 127 en 2004-2005. Les besoins internes, notamment pour les fins de documentation d'expositions ou de publications, ont contribué de façon significative à cette considérable augmentation. Ces dernières années, la demande des supports analogiques a chuté au profit du format numérique, plus souple et plus polyvalent.

Sommaire des activités

Un sommaire des activités de la Direction de la sauvegarde des collections est présenté dans la section des tableaux (p. 86).

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉDITION

Au cours de l'exercice financier 2005-2006, la Direction de la recherche et de l'édition (DRÉ) a poursuivi son développement dans le cadre de ses trois mandats principaux : la promotion de la recherche sur les collections patrimoniales de l'institution, la mise en valeur de celles-ci par la réalisation et la diffusion de travaux scientifiques ainsi que la gestion et la diffusion des collections spéciales et des archives privées.

Progressivement, des collaborations fructueuses se mettent en place entre l'institution et les boursiers du Programme de soutien à la recherche. En 2005-2006, elles ont donné lieu à une communication scientifique conjointe, à des articles conjoints ou signés par des boursiers dans la revue *À rayons ouverts* ainsi qu'à deux projets d'exposition. Aux divers moyens mis en œuvre par la DRÉ pour diffuser les travaux scientifiques portant sur les collections institutionnelles se sont ajoutées, à l'automne 2005, les publications électroniques, sous la forme de sites Web documentaires. Par ailleurs, l'ouverture de la Grande Bibliothèque a eu des répercussions sur les activités de la DRÉ. La plus grande visibilité de l'institution et la diversification de son offre de services ont entraîné, par exemple, l'accroissement du nombre d'offres de partenariats concernant des colloques et des congrès scientifiques. La DRÉ évalue la qualité scientifique de ces événements et la pertinence d'y associer l'institution; elle propose des modalités de partenariat et elle représente BANQ au sein des comités scientifiques et organisateurs de ces événements.

Au cours de cet exercice financier, le personnel affecté à la collection des archives privées a acquis plus de 11 mètres linéaires de documents et traité quelque 21 mètres linéaires de documents. Tout en menant des travaux bibliothéconomiques dans plusieurs collections, dont celles des livres anciens et les programmes de spectacles, l'équipe des collections spéciales a mis la dernière main à un projet d'agrandissement de la salle de lecture du Centre de conservation et à l'aménagement des aires adjacentes, en lien avec les autres unités concernées. Les services à la clientèle de cette salle de lecture se sont ajustés aux nouvelles réalités institutionnelles, et particulièrement à l'ouverture de la Grande Bibliothèque : augmentation des demandes de référence par courriel, soutien additionnel requis par la clientèle, nouvelles procédures, nouveaux équipements mis à la disposition des usagers. Enfin, le personnel de la DRÉ a soutenu le développement du portail et des collections numériques de BANQ par la préparation de plusieurs projets de numérisation des collections et par la rédaction de textes présentant divers ensembles documentaires offerts sur le portail; il a également contribué au succès de la revue *À rayons ouverts* en faisant paraître, dans les quatre numéros annuels, quelque 18 articles et chroniques.

La recherche et l'édition

Le Programme de soutien à la recherche

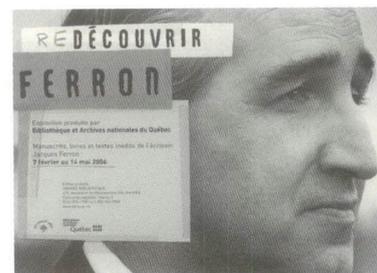
La Direction de la recherche et de l'édition a tenu cette année la quatrième édition des concours du Programme de soutien à la recherche, qui encourage les travaux scientifiques portant sur les collections patrimoniales de BANQ. Deux comités se sont réunis pour évaluer 27 dossiers de candidature. La bourse postdoctorale (25 000 \$), les deux bourses doctorales (10 000 \$ chacune), la bourse de maîtrise (7 500 \$) et la bourse pour un projet sur les relations France-Québec (2 500 \$) ont été décernées à cinq chercheurs menant des travaux sur différentes composantes des collections patrimoniales dans les domaines des communications, de l'histoire, de la littérature et de l'histoire de l'art. Quatorze dossiers de candidature ont été reçus dans le cadre du concours destiné aux chercheurs étrangers et quatre bourses ont été attribuées par le comité d'évaluation interne, afin de permettre à des chercheurs français, belge et allemand d'effectuer un séjour de recherche dans les collections de l'institution. Au mois d'octobre 2005, les boursiers ont été honorés lors d'une cérémonie officielle en présence de la présidente-directrice générale. On trouvera à l'annexe 1 les noms des lauréats, l'établissement auquel ils sont attachés, le titre de leur projet ainsi que les noms des jurés.

La mise en valeur des collections

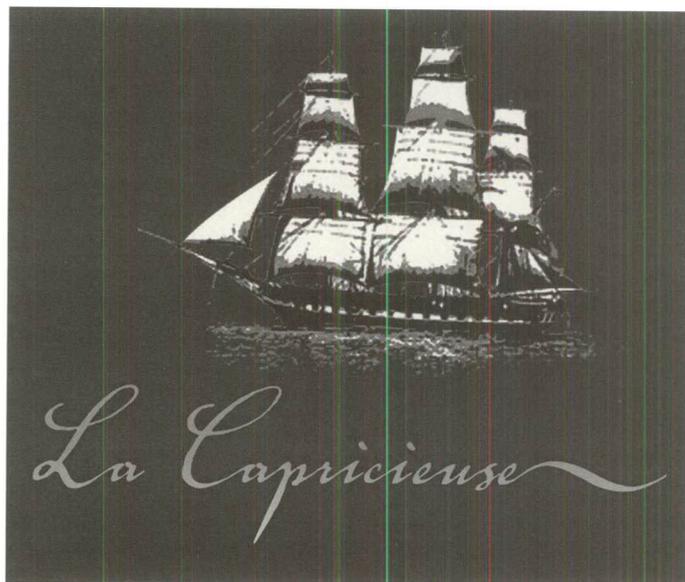
Les expositions

La Direction de la recherche et de l'édition a participé à la production de six expositions et de deux séries de vitrines mettant en valeur les collections de l'institution. À titre de commissaire, elle a conçu l'exposition *Redécouvrir Ferron*. Cette exposition réunissant près de 150 artefacts

proposait un parcours où manuscrits, éditions publiées et textes inédits éclairaient la genèse de l'œuvre de ce grand écrivain québécois. La DRÉ a également conçu une petite exposition d'une quinzaine d'artefacts, intitulée *Récits de vie*, pour le kiosque de la Bibliothèque nationale du Québec au Salon du livre de Montréal, en novembre 2005. Elle a secondé le commissaire de l'exposition *L'Abécédaire des insectes* pour la rédaction des textes de présentation et des descriptions accompagnant les quelque 150 objets d'ethnoentomologie exposés. Elle a vérifié le contenu scientifique des cartels de l'exposition *Don Quichotte sans frontières* ainsi que de ceux de l'exposition de



livres d'artistes *Graff: 40 ans et pas de poussière* et elle a collaboré à la révision des cartels de l'exposition *L'Espace-couleur de Robert Wolfe*.



Les publications

La Direction de la recherche et de l'édition a publié un site Web documentaire sur un événement clé de l'histoire des relations entre la France et le Québec, soit le passage du navire français *La Capricieuse* dans les eaux du Saint-Laurent, en 1855. Pour souligner le 150^e anniversaire de ce passage, le site Web a réuni divers contenus encyclopédiques, des documents textuels et visuels d'époque ainsi que des enregistrements sonores afin d'éclairer le journal de bord d'Henri Belvèze, commandant de *La Capricieuse*. Ces documents, tirés en majorité des collections de BANQ, ont été mis en valeur par une approche pédagogique visant deux publics : un public curieux de son histoire mais non spécialisé, sensible à la convivialité du site, ainsi qu'un public plus averti, à la recherche de sites de référence sur un sujet donné.

La Direction de la recherche et de l'édition a conçu et réalisé deux animations visuelles destinées au portail de BANQ. Ces petits sites Web rassemblent, autour d'un thème accessible à tous (par exemple, le printemps), un éventail de documents offerts dans la collection numérique de l'institution. Placés à la une du portail pendant une courte période, puis versés dans les ressources numériques, ces sites ont pour objectif d'amener le grand public à découvrir la richesse et la diversité des collections numériques de BANQ.

La Direction de la recherche et de l'édition a assuré la vérification scientifique des notes, de la bibliographie et des annexes du catalogue de l'exposition *L'Espace-couleur de Robert Wolfe* présentée à la Grande Bibliothèque, publié par BANQ en coédition avec les Presses de l'Université Laval. Des actes de colloque intitulés *La vie culturelle à Montréal en 1900*, publiés en coédition avec Fides, ainsi qu'un *Guide de gestion des archives de maisons d'édition*, publié en coédition avec les Archives nationales du Québec (ANQ), ont paru au cours de l'année et divers autres projets d'édition, dont la parution est prévue pour 2006 et 2007, ont également progressé.

Les travaux de recherche

La Direction de la recherche et de l'édition a coordonné le démarrage et assuré la phase test du projet *État des fonds et collections documentaires des communautés religieuses*. Ce projet, supervisé par la Direction générale de la conservation avec la collaboration de la Direction générale des archives, consiste à réunir un ensemble de données générales concernant le patrimoine documentaire des communautés religieuses. Quelque 151 communautés ont été invitées à collaborer à ce portrait, qui permettra d'obtenir une meilleure vision d'ensemble du patrimoine imprimé et archivistique qu'elles ont préservé au fil des siècles. Une quinzaine de communautés ont déjà été visitées et il est prévu que le projet s'étende à l'ensemble du territoire québécois au cours des deux prochaines années. Par ailleurs, la DRÉ a contribué aux travaux du comité d'experts réuni par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en vue d'éclairer, grâce à l'expertise institutionnelle dans le domaine du patrimoine imprimé, les mémoires déposés lors des audiences de la commission parlementaire de la culture de l'Assemblée nationale sur le patrimoine religieux.

Le partenariat conclu entre BANQ et la Chaire de recherche du Canada en rhétorique de l'Université du Québec à Trois-Rivières s'est mis en place progressivement au cours de l'année. La DRÉ a contribué à ce projet d'inventaire du livre ancien au Québec en animant des séances de formation pour initier les étudiants qui y participaient au livre ancien et à la bibliographie matérielle.

La Direction de la recherche et de l'édition a évalué plusieurs projets de collaboration ou de partenariat émanant des milieux universitaires et culturels, sur la base de leur intérêt scientifique, de leur pertinence et de leur faisabilité. Elle a émis des recommandations à ce sujet à la présidente-directrice générale de BANQ.

Les rassemblements scientifiques

La Direction de la recherche et de l'édition s'est impliquée dans la préparation de quatre colloques scientifiques, congrès de société savante et congrès d'association professionnelle prévus pour 2006 et 2007, à titre de membre du comité scientifique et/ou du comité organisateur de l'événement. Elle a poursuivi sa veille scientifique en assistant à des colloques et à des journées d'étude sur la culture et la société québécoises, les archives littéraires, le livre ancien, l'histoire de l'imprimé et divers autres sujets pertinents, notamment lors du 73^e congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir. Ses spécialistes de collections et agents de recherche ont contribué à certaines de ces manifestations en prononçant des communications scientifiques.

Les collections

Les composantes de la Collection patrimoniale gérées par la Direction de la recherche et de l'édition, soit les collections spéciales et les archives privées, ont fait l'objet de divers travaux dans le but d'accroître leur accessibilité et leur rayonnement. Le personnel de la DRÉ a sélectionné et préparé 5 000 pages du fonds d'archives Rina-Lasnier, 1 800 cartes postales, 700 affiches, 387 documents cartographiques ainsi que 365 images issues de la collection d'iconographie documentaire dans le cadre du programme de numérisation visant à diffuser en ligne le patrimoine documentaire québécois. La DRÉ a également poursuivi les travaux d'enrichissement de l'inventaire *Les relations France-Québec depuis 1760* par l'ajout de notices de documents figurant dans les collections spéciales et les fonds archives privées. Enfin, 124 documents en provenance de ces collections, notamment des livres d'artistes, des documents cartographiques, des cartes postales, des manuscrits, des affiches et des estampes, ont été prêtés pour des expositions de BANQ ou d'autres institutions.

Les archives privées

Au cours de l'exercice financier 2005-2006, la Direction de la recherche et de l'édition a tenu une rencontre annuelle du comité d'acquisition de fonds d'archives privées. Les membres de ce comité, représentant la communauté archivistique et la communauté universitaire, ont recommandé que l'institution poursuive ses démarches en vue d'acquiescer un certain nombre de fonds d'archives privées. La collection de BANQ s'est enrichie d'un nouveau fonds et de plusieurs lots de documents. L'institution a acquis le fonds du concepteur de costumes Luc J. Béland. On y retrouve les éléments permettant d'étudier la genèse des costumes de la plupart des productions auxquelles ce créateur a collaboré entre 1989 et 2002. Par ailleurs, les manuscrits de quatre œuvres romanesques de Jacques Ferron, dont certaines en plus d'une version, deux récits, un journal contenant des notes préparatoires au *Ciel de Québec* ainsi qu'une volumineuse correspondance avec Jean-Marcel Paquette, alors critique littéraire et confident de l'écrivain, se sont ajoutés au fonds Jacques-Ferron.

D'importants versements sont venus enrichir les fonds d'archives de François Barbeau, de Gaston Miron, de Denise Boucher et de Joseph-Jean Goulet. Des documents ont été ajoutés à six autres fonds, soit aux fonds d'Ozias Leduc, de Cécile Gagnon, de Clermont Pépin, de Gilbert Langevin, du Centre d'essai des auteurs dramatiques et de l'Institut littéraire du Québec. La collection Édouard-Zotique-Massicotte a été augmentée d'une série de quelque 1 600 photos de maquettes et de chars réalisés pour les défilés de la Saint-Jean-Baptiste entre 1926 et 1941. L'ensemble de ces acquisitions représente plus de 11 mètres linéaires de documents.

Le personnel affecté aux archives privées a également procédé au traitement complet de 2 fonds et au traitement sommaire de 12 autres fonds. Le traitement complet du fonds Gilbert-Langevin (1,37 mètre linéaire) a également été entrepris. Un instrument de recherche a été publié, le *Répertoire numérique du fonds Jacques-Ferron*, et un autre est en cours de rédaction.

Banque de données des archives privées

	Fonds traités	Mètres linéaires
Traitement préliminaire ¹	12	10,70
Traitement complet ²	2	11,17

1. Traitement préliminaire : les documents ont fait l'objet d'un tri, d'un classement sommaire et d'une brève description.

2. Traitement complet : les documents ont fait l'objet d'un tri, d'un classement définitif, d'une description selon les règles de description des documents d'archives et d'une indexation avec contrôle d'autorité.

Les collections spéciales

Le personnel affecté aux collections spéciales a collaboré à la mise en application du plan triennal d'acquisition de la Collection patrimoniale; il a contribué, par son expertise, à plusieurs acquisitions ponctuelles ainsi qu'au travail de huit comités d'acquisition. La Collection de référence de la salle de lecture du Centre de conservation a fait l'objet d'une attention particulière afin de la mettre à jour et d'y développer les corpus associés aux champs de spécialisation en émergence (notamment les arts graphiques et les arts du spectacle). Le personnel a mené des travaux au sein de plusieurs des collections spéciales : réorganisation de la collection des livres anciens pour intégrer les ouvrages parus jusqu'en 1840; poursuite de la réorganisation intellectuelle et matérielle de la collection patrimoniale de programmes de spectacles afin de mieux répondre aux besoins des chercheurs; préparation de divers projets de numérisation.

Le service à la clientèle

La Direction de la recherche et de l'édition gère la salle de lecture du Centre de conservation, rue Holt. La clientèle, principalement constituée de chercheurs, de recherchistes et d'étudiants, y consulte les collections spéciales, les fonds d'archives privées et, dans certains cas, les premiers exemplaires de la Collection patrimoniale.

Le niveau d'activité associé au service à la clientèle a poursuivi la progression amorcée depuis quelques années. En 2005-2006, le personnel a reçu 2840 usagers et répondu à 4370 demandes de référence et de renseignements : ces données représentent, respectivement, des augmentations de 4,5 % et de 0,5 % par rapport à l'année précédente. La référence à distance liée aux collections spéciales a connu un développement marqué, en particulier du côté des demandes par courriel qui ont pratiquement doublé par rapport à 2004-2005.

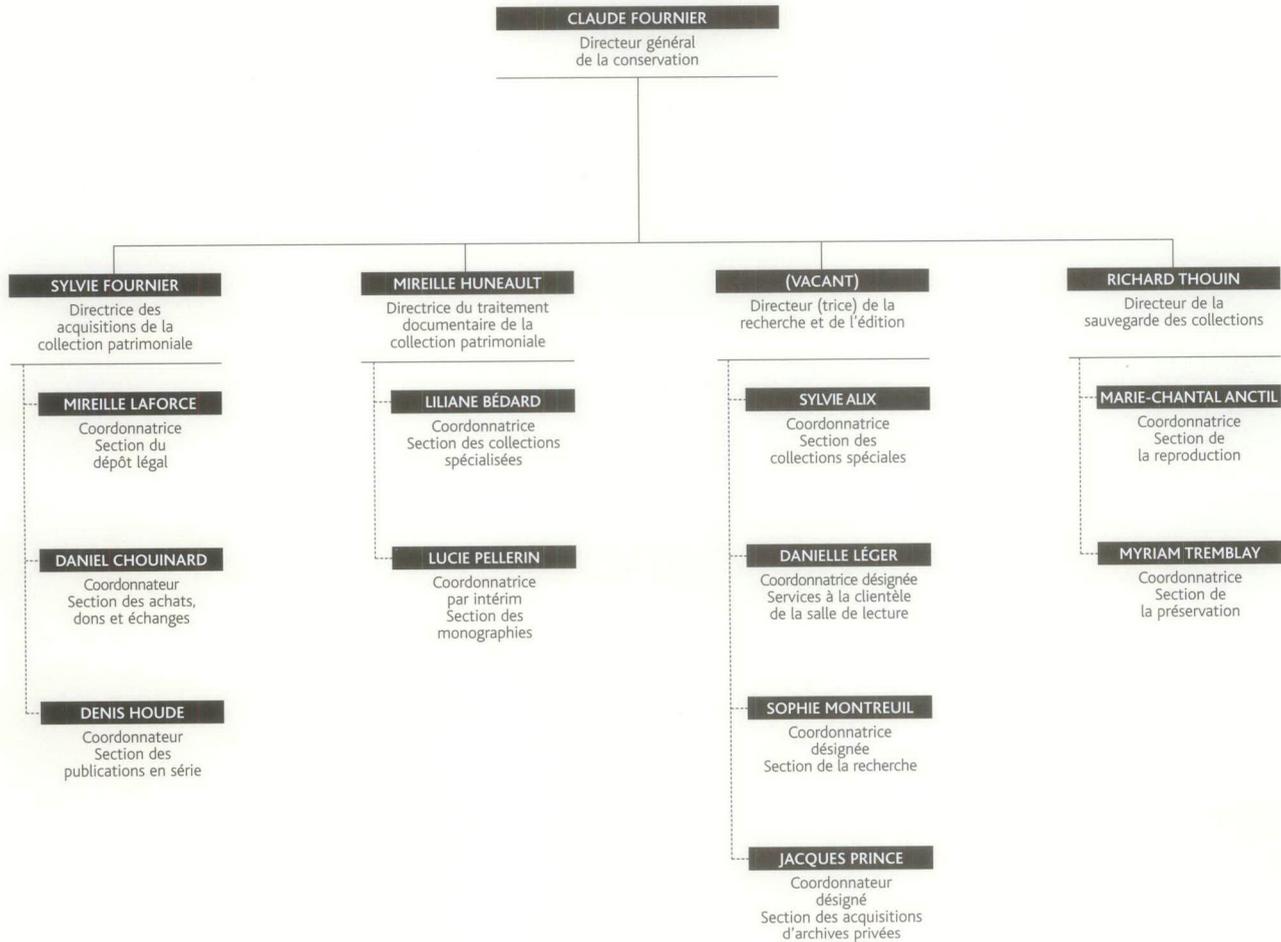
Le personnel de la DRÉ a par ailleurs accueilli 381 visiteurs (étudiants, professeurs, professionnels de la documentation, artistes et chercheurs) au Centre de conservation dans le cadre de 13 visites thématiques. Ces visites ont mis en valeur diverses collections patrimoniales, soit les fonds d'archives privées, les livres anciens, les estampes, les cartes postales et quelques autres. Les exposés sur le livre d'artiste, mettant à contribution près d'un millier de documents, ont encore une fois remporté un franc succès.

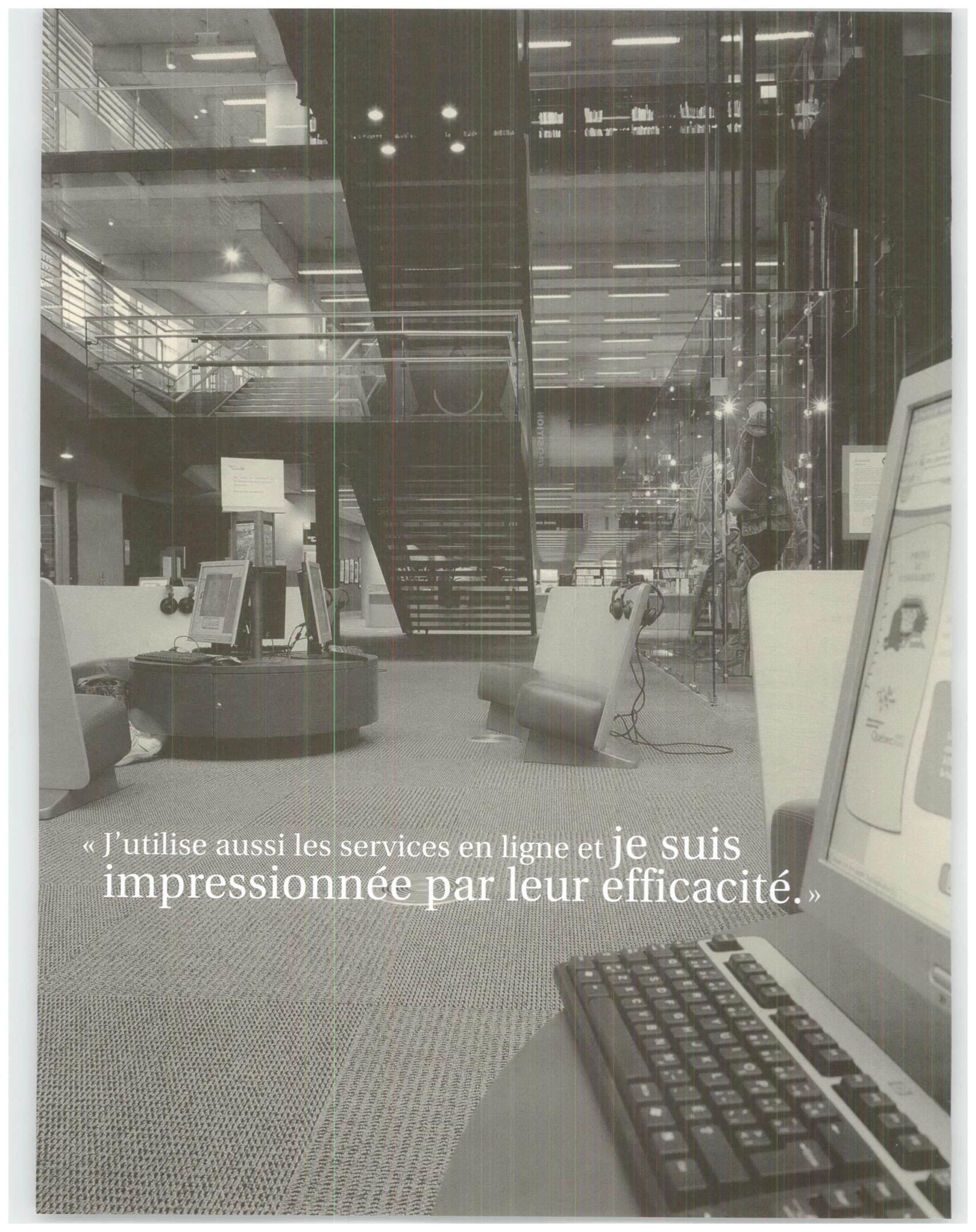
Les usagers ont consulté 23 797 documents en salle, ce qui correspond à l'utilisation observée au cours des dernières années. La baisse de 13 % par rapport à l'année précédente s'explique par les circonstances exceptionnelles qui avaient marqué 2004-2005, l'équipe du Centre de conservation ayant assuré un service spécial de référence pendant les quatre mois précédant l'inauguration de la Grande Bibliothèque. Avec plus de 15 000 prêts en salle en 2005-2006, les documents cartographiques constituent toujours la collection la plus sollicitée par la clientèle qui fréquente le Centre de conservation. On note également une augmentation sensible de la durée d'utilisation des postes informatiques réservés à la clientèle. Les cinq tableaux publiés aux pages 84 et 85 présentent l'essentiel des données statistiques recueillies.

Dans la foulée des travaux entourant l'ouverture de la Grande Bibliothèque, la DRÉ a mené à terme l'amélioration des équipements offerts à la clientèle du Centre de conservation. Celle-ci bénéficie désormais d'une salle de lecture agrandie, dotée d'équipements plus performants, d'une salle d'animation, d'une aire de détente réservée à la clientèle et d'une aire de mise en valeur des collections.



ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION



A black and white photograph of a modern library interior. In the foreground, a computer workstation with a monitor and keyboard is visible. The middle ground shows a circular desk with another computer workstation and a chair. In the background, there is a staircase with a glass railing, bookshelves, and a person standing near a display case. The lighting is soft and modern.

« J'utilise aussi les services en ligne et je suis impressionnée par leur efficacité. »

[4]

* * *

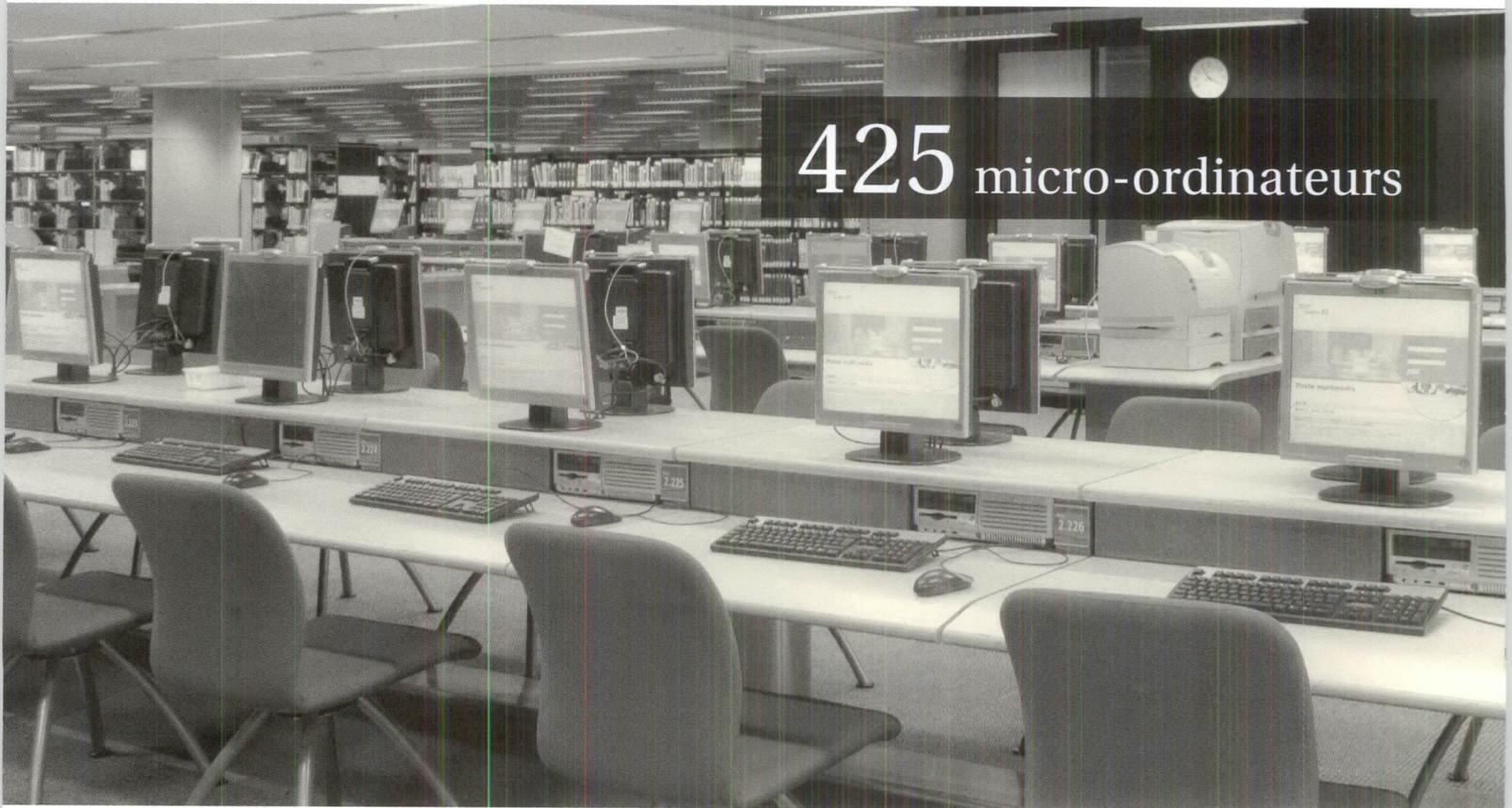
BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE

UNE RÉALISATION TRANSVERSALE MAJEURE DE L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS DE BANQ

* * *

Afin de soutenir ses objectifs et ses missions, et plus particulièrement une diffusion en ligne de ressources et une offre de services à distance conviviale, BAnQ propose une véritable bibliothèque virtuelle. Ces ressources documentaires et ces services à distance sont accessibles en tout temps et par tous les Québécois sur le portail internet de BAnQ : www.banq.qc.ca.

Ainsi, grâce à son portail, BAnQ donne accès à l'inventaire de ses collections et à de nombreuses bases de données, met en ligne et ajoute régulièrement des milliers de documents numérisés, propose des outils de valorisation et de repérage des collections, décline ses activités et diffuse ses politiques, afin de répondre aux besoins documentaires et informationnels de l'ensemble des citoyens du Québec et d'assurer un soutien à des clientèles ciblées ou spécialisées.



425 micro-ordinateurs

Outils de recherche

Un moteur de recherche fédérée permet une interrogation simultanée et une réponse homogène, dans toutes les ressources de BAnQ. Des outils de recherche spécifiques permettent d'explorer et de trouver des réponses adaptées aux différents besoins :

- le catalogue Iris pour repérer les documents publiés parmi les quelque quatre millions de documents imprimés, audiovisuels et numériques;
- la banque de données Pistard, pour repérer les documents d'archives;
- le portail Jeunes pour repérer les documents et les services destinés aux jeunes, dans un environnement adapté et grâce à une présentation visuelle amusante;
- le portail SQA pour repérer les ressources et services destinés aux adultes et aux jeunes ayant une déficience visuelle;
- des listes de nouveautés pour s'informer des nouvelles acquisitions de BAnQ;
- BREF, une véritable bibliothèque virtuelle de ressources de référence sur Internet, dans tous les domaines;
- Romans@lire, un outil unique de sélection de romans pour tous les goûts, parmi plus de 15 000 romans publiés ou traduits en français depuis 2000;

- des instruments de recherche en généalogie : inventaires de mariages, inventaires après décès, registres judiciaires, actes notariés, recensements paroissiaux, documents numérisés dont l'incontournable *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* de Cyprien Tanguay;
- la *Bibliographie sur les relations France-Québec depuis 1760*, un inventaire de plusieurs dizaines de milliers de références sur les rapports franco-québécois de 1760 à nos jours;
- la *Bibliographie du Québec* pour repérer au fur et à mesure de leur parution tous les documents publiés au Québec ou relatifs au Québec.

Les documents patrimoniaux en accès libre et gratuit sur Internet

Si l'invention de l'imprimerie a jadis ajouté une plus-value aux documents manuscrits, les nouvelles technologies apportent une nouvelle dimension et surtout de nouvelles et incroyables possibilités à la conservation, à la gestion et à la diffusion des archives et des documents publiés, particulièrement dans le cas de documents patrimoniaux souvent rares et fragilisés.

Par son programme permanent de numérisation, BAnQ vise l'ensemble de la Collection patrimoniale québécoise. Celui-ci s'applique prioritairement aux documents les plus en demande qui appartiennent au domaine public. Par l'image, le son et le texte, BAnQ propose la découverte d'un patrimoine vivant, dynamique et passionnant.



Des ressources électroniques pour tous les Québécois abonnés de BAnQ

BAnQ acquiert auprès de fournisseurs de contenu numérique des milliers de ressources électroniques et les offre pour consultation sur place et, pour 70 % d'entre elles, à distance à tous les Québécois abonnés de BAnQ.

Ces ressources, pour une bonne part en anglais en raison de l'existence limitée de ressources en français, couvrent tous les domaines et comprennent :

- des bases de données, des encyclopédies, des ouvrages de référence;
- des livres électroniques dans plusieurs disciplines ainsi que des ouvrages de fiction;
- des revues et journaux québécois, canadiens et internationaux accessibles en texte intégral, tous les jours.

Des services en ligne

Les nombreux services en ligne, en plus d'économiser temps et énergie, permettent aux clientèles individuelles et institutionnelles une large autonomie dans le règlement rapide de leurs besoins spécifiques. Il est possible de :

- s'abonner, réserver, renouveler, demander un prêt entre bibliothèques, suggérer des achats ou faire des commentaires;
- obtenir par Internet, téléphone ou télécopieur des réponses à des besoins d'information avec l'aide d'un bibliothécaire de référence.

De plus, des services professionnels spécialisés sont proposés aux bibliothèques, éditeurs, libraires, fournisseurs, gens d'affaires et nouveaux arrivants.

Une bibliothèque numérique en pleine expansion

DES RESSOURCES PATRIMONIALES

À lire :

- 1 500 livres
- 4 000 publications du gouvernement du Québec
- 200 partitions musicales
- 3 000 000 de pages de revues et journaux publiés surtout avant 1950
- 600 000 documents d'archives

À voir :

70 000 images, dont :

- 1 500 affiches
- 40 000 cartes postales
- 13 000 illustrations indexées provenant de périodiques
- 7 000 estampes
- 1 800 atlas et cartes géographiques

À écouter :

- 3 000 enregistrements sonores (disques 78 tours et contes pour enfants)

À voir et à écouter :

- Des courts métrages sur des poètes québécois

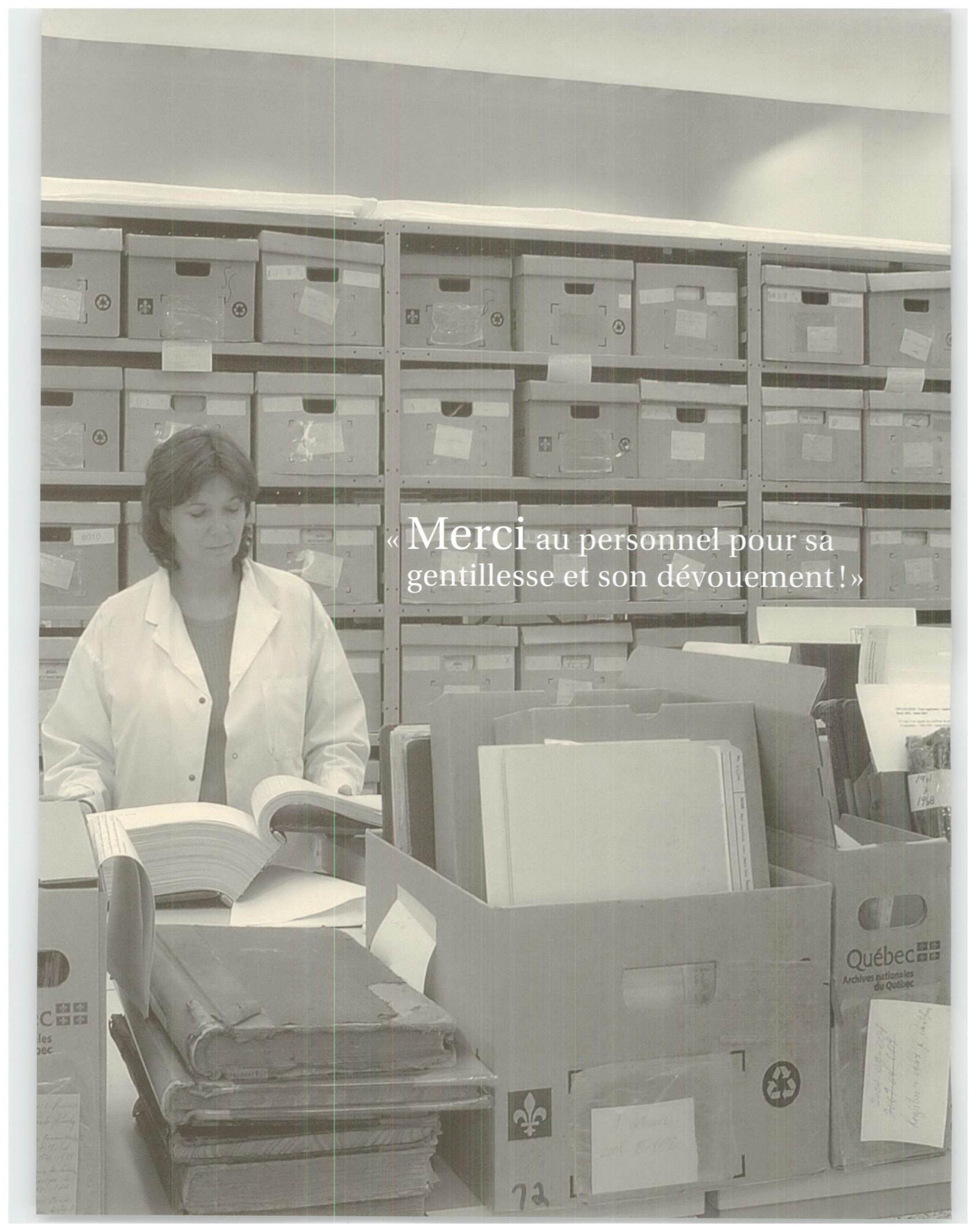
DES RESSOURCES DE LA COLLECTION UNIVERSELLE

DE PRÊT ET DE RÉFÉRENCE

- 10 000 revues et journaux électroniques
- 100 000 livres électroniques
- 125 bases de données couvrant tous les domaines du savoir

Une infrastructure technologique conviviale et à la fine pointe des technologies

- Deux salles informatiques
- 1 200 postes de travail dont 425 pour les usagers
- Quatre salles de formation
- Plusieurs serveurs Unix, Linux et Windows
- Services complets en bureautique et en équipement multimédia
- Système de gestion documentaire Portfolio d'ISACSOFT
- Base de données Oracle
- Système de communication Cisco
- Des fournisseurs de service sous contrat : CGI, Systematix
- Un accès aux différents systèmes par le biais de trois portails : Internet, intranet et extranet
- Outil de recherche fédérée AskOnce

A woman with short brown hair, wearing a white lab coat over a dark top, is looking down at an open book she is holding. She is standing in a room filled with shelves of grey archival boxes. In the foreground, there are several large cardboard boxes, some containing stacks of papers and books. One box has a fleur-de-lis logo and the number '72'. Another box has the text 'Québec Archives nationales du Québec' and a recycling symbol. The overall scene is a well-organized archive or library.

« Merci au personnel pour sa gentillesse et son dévouement! »

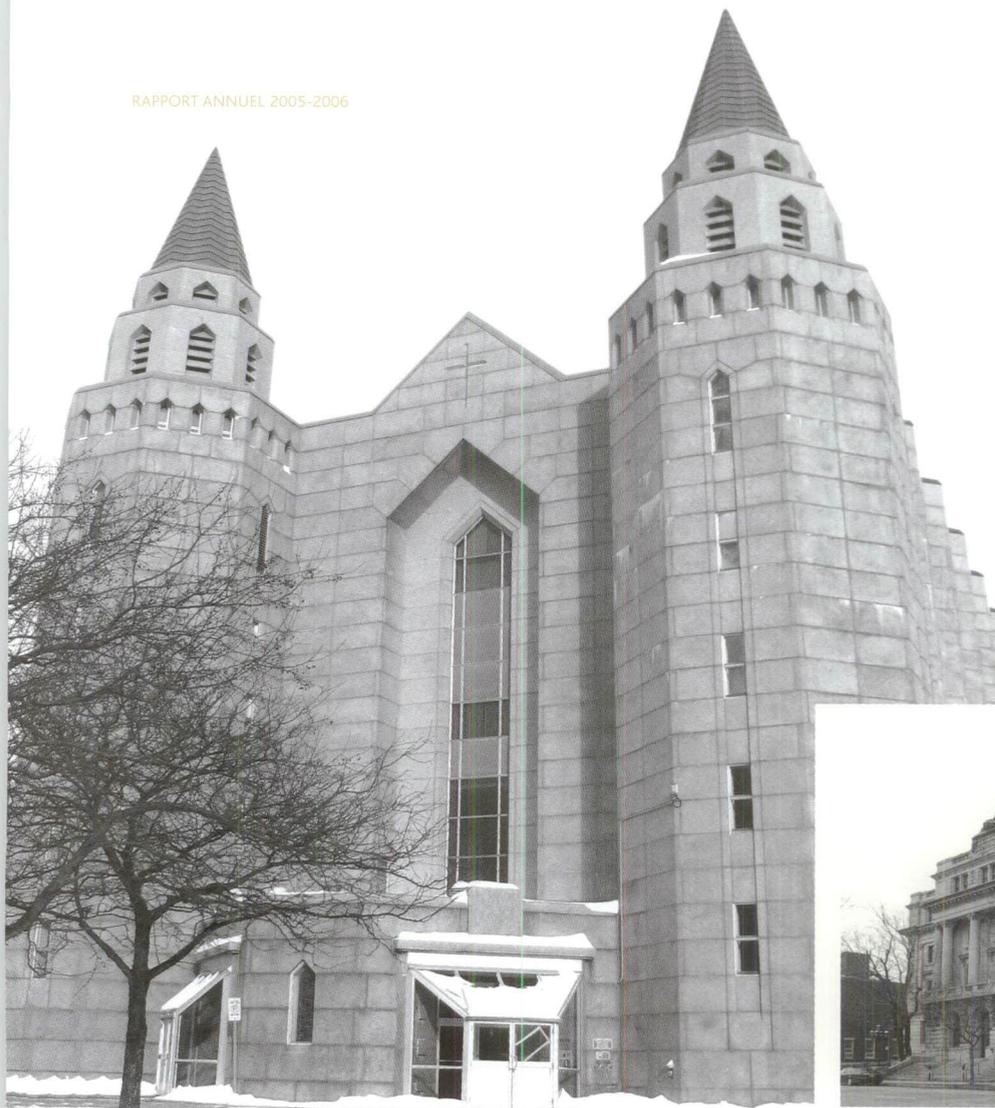
[5]

* * *

DIRECTION GÉNÉRALE DES ARCHIVES
RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR LA PÉRIODE DU 31 JANVIER AU 31 MARS 2006

* * *

Le 31 janvier 2006, la Direction générale des Archives nationales du Québec du ministère de la Culture et des Communications s'est jointe à la Bibliothèque nationale du Québec pour donner naissance à une grande institution nationale de culture et de savoir : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Dès lors, BAnQ se voyait conférer au regard des archives publiques et privées du Québec une mission patrimoniale et administrative clairement exprimée dans la *Loi sur les archives*. En effet, en vertu de cette loi, BAnQ doit, d'une part, assurer la conservation et la diffusion des archives utiles à la connaissance de l'histoire du Québec et, d'autre part, soutenir la gestion intégrée des documents administratifs du gouvernement et de l'ensemble des organismes publics visés par la *Loi sur les archives*. Cette mission s'articule autour de quatre mandats principaux, soit l'orientation de la gestion des archives québécoises, l'encadrement et le soutien à la gestion des archives publiques, la promotion et le soutien à la gestion des archives privées et la gestion et la diffusion des archives publiques et privées conservées par BAnQ.



Édifice Louis-Jacques-Casault, Université Laval, à Québec, siège de la Direction générale des archives et du Centre d'archives de Québec.



Centre d'archives de Montréal, édifice Gilles-Huicquart, rue Viger.

Pour réaliser cette mission et les mandats qui l'accompagnent, BAnQ s'appuie sur sa Direction générale des archives (DGA) dont les bureaux sont situés à Québec, au pavillon Louis-Jacques-Casault du campus de l'Université Laval. Dirigée par un nouveau conservateur et directeur général, M. Carol Couture, la DGA compte trois directions : la Direction du Centre d'archives de Québec et des archives gouvernementales, la Direction du Centre d'archives de Montréal et des archives privées, judiciaires et civiles et la Direction du conseil et de l'action régionale de laquelle relèvent les sept centres d'archives situés à Rimouski, à Sept-Îles, à Ville de Saguenay, à Trois-Rivières, à Sherbrooke, à Gatineau et à Rouyn-Noranda. Cette dernière direction assume aussi la responsabilité de l'approbation des calendriers de conservation, la gestion des programmes de l'agrément et de l'aide financière et une fonction conseil en matière de gestion des archives publiques et privées.

En février et mars 2006, poursuivant le travail amorcé au cours de 2005 par les Archives nationales du Québec, la DGA a mobilisé plusieurs de ses ressources pour assurer la mise en place de BAnQ et l'harmoni-

isation des pratiques et des façons de faire des deux institutions fusionnées. Ainsi, la DGA a participé avec les autres directions de BAnQ à la révision de certains processus et de quelques politiques qui étaient déjà en application à la Bibliothèque nationale. Elle s'est impliquée au sein de plusieurs comités statutaires et groupes de travail et a produit divers documents concernant, entre autres, l'organisation de BAnQ, le suivi de la fusion, le développement d'indicateurs de performance, l'élaboration de prévisions budgétaires, les communications internes et externes, les expositions, les représentations extérieures. De plus, la DGA a préparé ses orientations stratégiques 2006-2009, contribuant ainsi à la définition de celles de BAnQ.

La DGA a aussi accordé une attention particulière à la gestion intégrée des documents qu'elle a ciblée comme sa priorité pour l'année 2006. Consciente que les documents technologiques prennent de plus en plus de place à côté des documents papier et que cette masse documentaire hybride doit être gérée de façon efficace, la DGA préconise la mise en place de systèmes de gestion intégrée des documents. Cette approche permet d'enrichir la gestion documentaire traditionnelle



Exposition L'intendant Hocquart : la sauvegarde de nos archives, mémoire de l'avenir, au Centre d'archives de Montréal.

en tirant profit de la réalité informatique et technologique qui est omniprésente tout en amenant le milieu informatique à prendre en considération tant les impératifs et les avantages de la gestion documentaire que les outils et les méthodes que celle-ci a développés.

Dans cet esprit, la DGA démontre, au sein de BANQ, un leadership important dans ce dossier en favorisant notamment une concertation accrue entre les directions concernées, dans le but d'implanter au sein de l'institution un projet-pilote novateur au regard de la gestion intégrée.

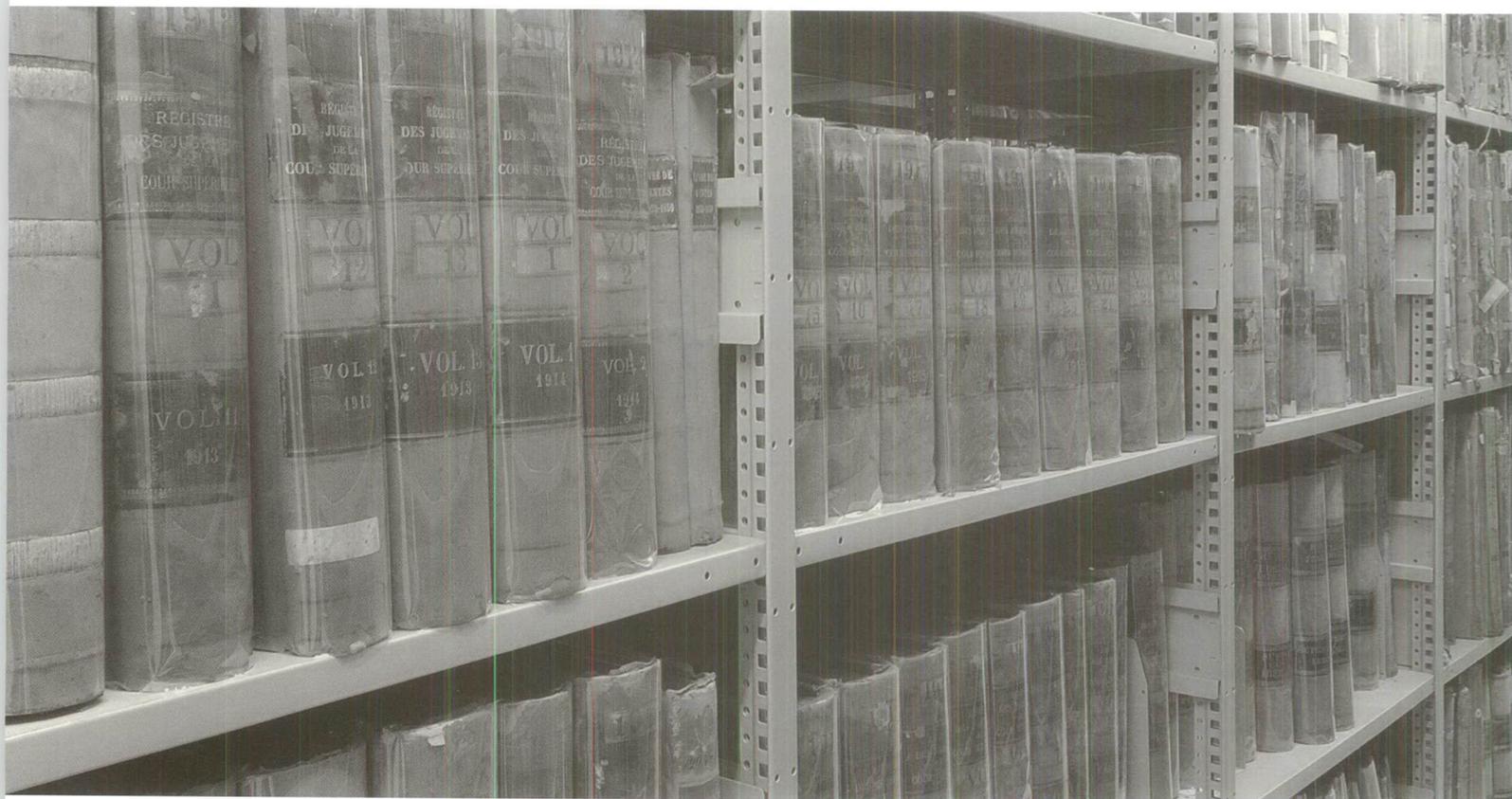
Activités courantes

En parallèle avec ces nécessités administratives et fonctionnelles liées à la fusion et les dossiers de nature institutionnelle, les neuf centres d'archives de la DGA ont poursuivi en février et mars leurs activités habituelles en ce qui a trait à l'acquisition, au traitement, à la conservation et à la diffusion des archives publiques et privées.

Ainsi, les centres d'archives de la DGA ont reçu durant ces deux mois 25 versements d'archives gouvernementales représentant

167,18 mètres linéaires de documents textuels et 11 versements d'archives judiciaires et civiles pour 316,39 mètres linéaires. Ils ont procédé à sept acquisitions d'archives privées regroupant, entre autres, 10,10 mètres linéaires de documents textuels, 2048 photographies et 500 dessins d'architecture. Parmi ces acquisitions, soulignons un ajout au fonds Marcel Masse, une figure bien connue de la politique canadienne et québécoise, dont des photographies de l'assermentation des cabinets Johnson et Mulroney; le fonds Larose, Petrucci, des architectes de Montréal qui ont réalisé, entre autres, l'édifice Marathon-IBM à Montréal et le nouveau Palais de justice à Québec; enfin, le fonds de l'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais.

Ces versements et ces acquisitions ont aussi fait l'objet d'un traitement sommaire permettant de les rendre accessibles rapidement. Au total, le corpus documentaire de la DGA s'est donc enrichi durant cette courte période de 483,57 mètres linéaires de documents textuels et de près de 2600 photographies, dessins et caricatures. En date du 31 mars 2006, les neuf centres d'archives de la DGA conservaient ainsi plus de 20 kilomètres d'archives gouvernementales, 15,5 kilomètres



Magasin au Centre d'archives de Montréal.

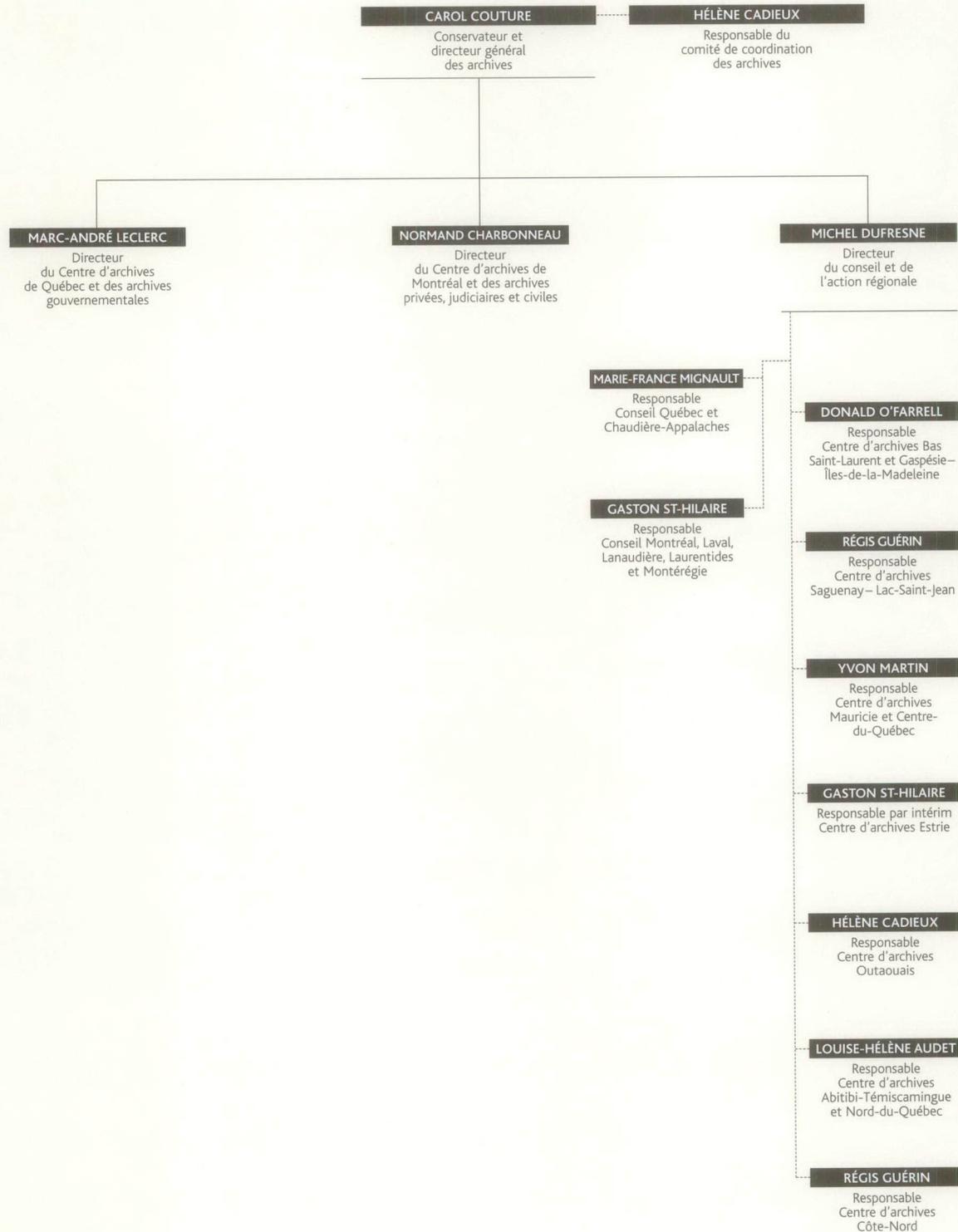
d'archives judiciaires, plus de 6 kilomètres d'archives civiles et environ 7 kilomètres d'archives privées. À ces documents textuels s'ajoutent 12 726 746 photographies, plus de 24 000 dessins et caricatures, 223 452 gravures, 186 890 cartes et plans, 559 536 photographies aériennes, 214 334 documents architecturaux, plus de 30 000 films et vidéos, près de 25 000 bandes magnétiques, 6 801 disques et des milliers d'autres pièces.

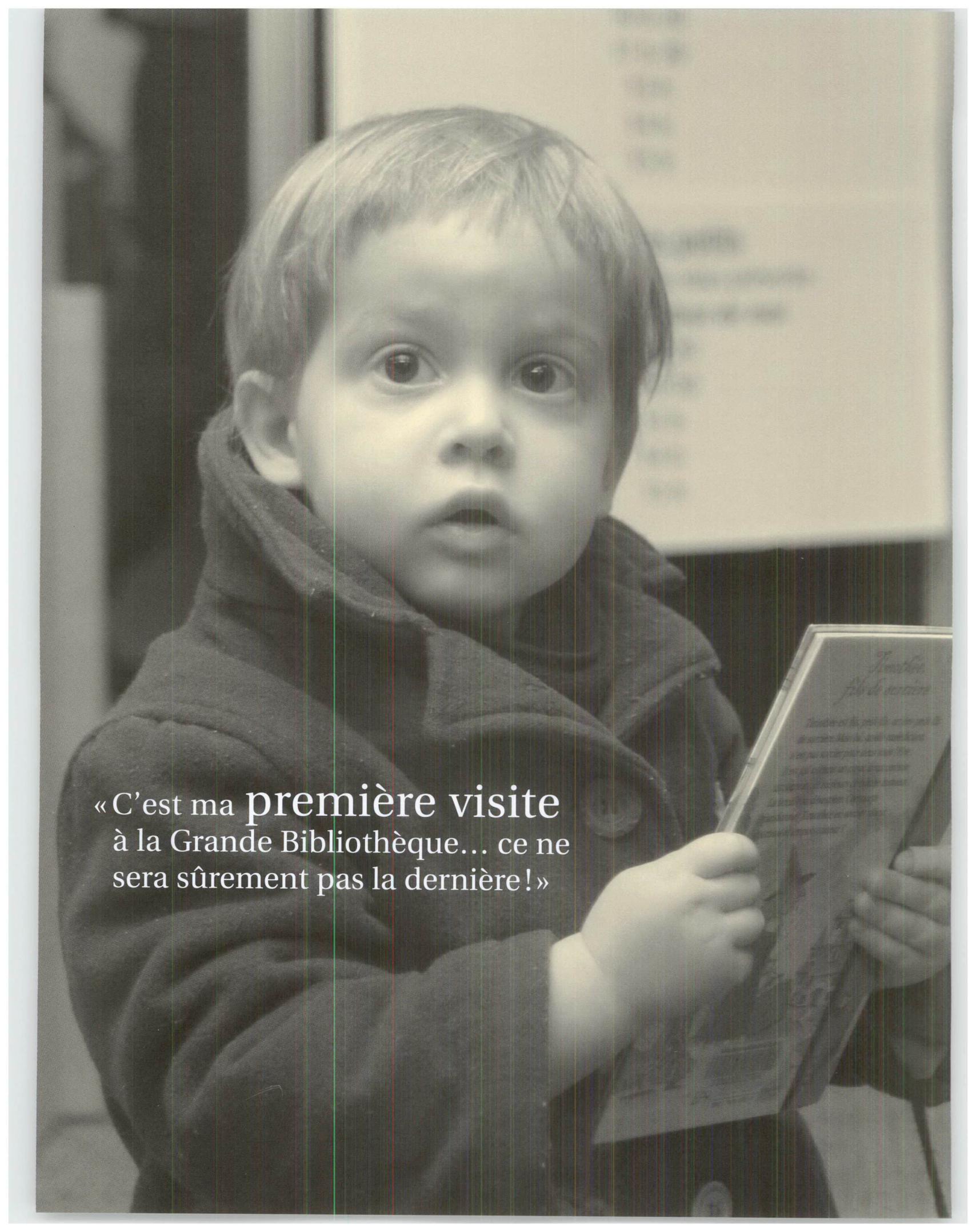
En ce qui a trait à la diffusion, les neuf centres d'archives de la DGA ont enregistré entre le 1^{er} février et le 31 mars 11 232 présences de chercheurs dont les principaux motifs de recherche ont été dans l'ordre la généalogie (86 %), les études (6 %) et l'administration (4 %). Ces chercheurs ont consulté plus de 100 000 pièces de documents sur différents supports et ils ont demandé 37 826 reproductions de documents. De plus, les centres ont reçu 851 demandes de recherche par courrier, par courriel ou par télécopie. Enfin, le service de prêt entre centres d'archives a généré 96 demandes de prêt (1 115 microfilms, microfiches et volumes) et 259 demandes d'emprunt (326 microfilms).

Par ailleurs, la Direction du conseil et de l'action régionale a reçu en février et mars 32 demandes de modifications de calendriers de conservation de la part des milieux gouvernemental, municipal, de la santé et de l'éducation et 20 calendriers de conservation complets ou partiels ont été approuvés au terme de leur analyse. Enfin, dans le cadre de ses fonctions conseil, cette direction a procédé à 429 interventions par téléphone ou par courriel auprès de ministères et d'organismes publics ou privés, en plus d'assurer neuf visites sur place.

Ces deux premiers mois de la DGA au sein de BANQ ont été intenses et bien remplis. Tout le personnel de la DGA a pris le départ de cette aventure avec confiance et il n'a pas ménagé les efforts non seulement pour poursuivre les activités habituelles, mais aussi pour répondre aux exigences de la nouvelle institution. Deux mois, c'est un peu court pour affirmer que la fusion des Archives nationales du Québec avec la Bibliothèque nationale du Québec est une réussite, mais les deux institutions semblent sur la bonne voie pour réaliser une union harmonieuse et faire de BANQ un modèle d'institution nationale vouée à la conservation et à la diffusion du patrimoine documentaire québécois au sens large.

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ARCHIVES





«C'est ma **première visite**
à la Grande Bibliothèque... ce ne
sera sûrement pas la dernière!»

[6]

* * *

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DIFFUSION

* * *

Année d'ouverture de la Grande Bibliothèque! Une ouverture réussie à tous égards et au-delà des prévisions les plus optimistes. Au terme de l'année 2005-2006, soit 11 mois après son ouverture au public le 30 avril 2005, la Grande Bibliothèque a accueilli 2,6 millions de visiteurs. Elle reçoit en moyenne 55 000 personnes par semaine et plus de 8 000 quotidiennement du mardi au dimanche. Projetés sur 12 mois, ces chiffres conduisent à une fréquentation annuelle de 2,8 millions de visiteurs, soit près du double de la prévision établie à 1,5 million. Et l'on verra dans le présent rapport annuel que cette fréquentation va de pair avec une utilisation aussi soutenue des services offerts. Mentionnons seulement, pour donner une idée de cet engouement, que les visites du portail Internet de BAnQ totalisent 13,9 millions pour l'année 2005. Grâce à une équipe accueillante et motivée dont tous les membres se sont investis pleinement tout au long de cette année de mise en service et de rodage, la Direction générale de la diffusion s'est acquittée avec succès de sa mission, en offrant aux Québécois et aux Montréalais des services de bibliothèque diversifiés et de qualité, répondant à leurs besoins d'information, d'éducation, de culture, de recherche et de loisir. Cette réussite est également le fruit d'une collaboration extraordinaire et inlassable de toutes les directions de BAnQ.

Les activités d'ouverture de la Grande Bibliothèque

Étroitement impliquée dans l'organisation et la tenue des activités entourant l'ouverture de la Grande Bibliothèque, la Direction générale de la diffusion a vécu ces différents événements comme autant d'occasions de souligner la contribution de tous et de célébrer la mise en service de cette grande institution culturelle québécoise : journée des médias le 21 avril, journée des employés et de leurs familles le 24, soirée des ouvriers et artisans le 25, événement Reconnaissance de la contribution des employés le 28, inauguration officielle le vendredi 29 avril, portes ouvertes au public les 30 avril et 1^{er} mai. Les services dans leur ensemble ont été offerts à compter du mardi 3 mai 2005.



3,4 millions de documents prêtés en 11 mois

DIRECTION DES SERVICES À LA CLIENTÈLE

Une gamme variée de services de qualité

Dès le 3 mai 2005, la Grande Bibliothèque était en mesure d'offrir une gamme variée de services de qualité, répondant aux besoins diversifiés de la clientèle. Celle-ci fut nombreuse, dès les premiers jours, à fréquenter la Bibliothèque, à s'abonner et à y emprunter des documents : il y a eu 12 422 visiteurs, 1 700 nouveaux abonnés et 12 988 documents empruntés dès le premier jour!

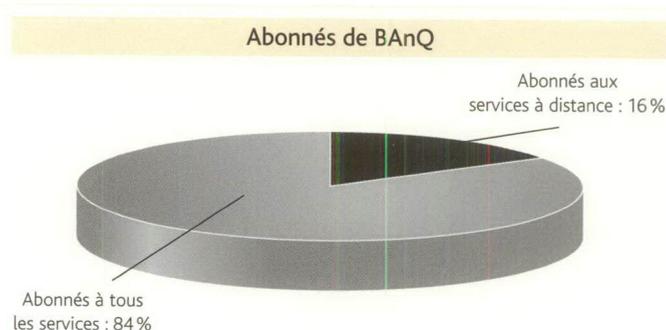
Près de 250 000 abonnés et 2,6 millions de visites

À la veille de l'ouverture de la Grande Bibliothèque, 85 000 personnes étaient déjà abonnés : 65 000 abonnés de la Bibliothèque centrale de Montréal dont les activités étaient transférées à la Grande Bibliothèque et 20 000 nouvelles inscriptions obtenues lors des campagnes d'abonnement préouverture tenues au Salon du livre de Montréal, dans la station de métro Berri-UQAM et sur le portail Internet.

Au 31 mars 2006, le nombre d'abonnés atteint 243 889, dont 38 628 (16%) utilisent les services à distance sans emprunter de documents. Après un an, environ 2 000 nouvelles personnes s'abonnent toujours chaque semaine.

Dès les premiers jours, et cela s'est confirmé tout au long de la première année, nous avons pu constater que les gens qui fréquentent la Grande Bibliothèque reflètent la diversité de la population québécoise et montréalaise : adultes et jeunes, personnes en situation d'emploi ou non, retraités, étudiants, personnes issues des communautés culturelles, etc.

Au 31 mars 2006, ce sont 2 648 888 personnes qui ont fréquenté la Grande Bibliothèque, à partir de son ouverture lors des journées portes ouvertes des 30 avril et 1^{er} mai 2005.



Le 14 septembre 2005, M^{me} Lise Bissonnette accueillait le millionième visiteur de la Grande Bibliothèque.

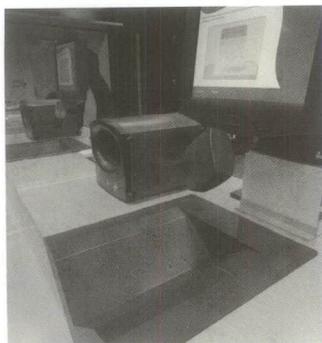
L'emprunt et la consultation sur place, la réservation et le renouvellement des emprunts

Au cœur du service de la Grande Bibliothèque, ses collections, vastes, nombreuses, diversifiées et de qualité, ont permis l'emprunt de plus de **3,4 millions de documents** entre le 3 mai 2005 et le 30 mars 2006. Dans une bibliothèque ressource comme celle-ci, un grand nombre de documents sont de plus utilisés sur place, entre autres les documents de la Collection nationale, les revues et journaux, les ouvrages de référence, tous des documents qui ne peuvent être empruntés. Ainsi, **1,5 million de documents ont été consultés sur place**, ce chiffre s'ajoutant aux documents empruntés.

Dès septembre 2005, la Grande Bibliothèque a doublé le nombre d'équipements permettant l'emprunt en libre-service, faisant passer leur nombre de quatre à huit. Aussi, la proportion de documents empruntés aux postes en libre-service est-elle passée de 20 % en mai à plus de 50 % au terme de l'année, témoignant de leur popularité auprès de la clientèle désireuse d'effectuer ce type de transactions de façon autonome. Plusieurs collègues d'autres bibliothèques se sont montrés curieux et intéressés par ces postes en libre-service, quasi inexistant dans les bibliothèques publiques du Québec. Le personnel de l'équipe du prêt a accompagné les usagers dans leur apprentissage de ces équipements et continue de le faire, au besoin.

On constate également une part importante de transactions autonomes en ce qui concerne la réservation de documents et le renouvellement d'emprunts : les abonnés sont nombreux à utiliser ces services à distance offerts sur le portail de BANQ.

Au cours des premiers mois d'activité de la Grande Bibliothèque, les équipes ont sans cesse revu l'organisation et les modalités de service afin de maintenir les temps d'attente à leur minimum : l'ajout de postes d'emprunt en libre-service, une plus grande maîtrise de l'environnement et des systèmes par le personnel et par les usagers et l'ajout de ressources humaines ont notamment contribué à l'atteinte de cet objectif. Au terme de l'année 2005-2006, les services de prêt et d'abonnement affichent peu d'attente, à l'exception de quelques périodes de pointe. Au chapitre des délais, il reste encore à améliorer ceux rattachés aux documents réservés. La mise en activité de nouveaux systèmes pour alléger la tâche du personnel contribuera à réduire les délais en ce qui concerne ce service fortement utilisé.



Plus de 50% des emprunts se font aux postes de prêt en libre-service.

On ne saurait trop souligner la fiabilité des systèmes informatiques et de communication soutenant un tel volume d'activité. Les seules perturbations ressenties par la clientèle et le personnel sont survenues pendant la brève période de transition du portail Internet de la Bibliothèque nationale à

celui de la nouvelle institution après la fusion avec les Archives nationales du Québec.

Il est très intéressant de noter également que les collections offertes par BANQ supportent bien le volume d'emprunts, sauf pour la collection naissante des films, laquelle répond par ailleurs de mieux en mieux à une demande toujours très forte. Il est certain que la grande popularité des collections d'enregistrements sonores musicaux et de films est tributaire de l'absence de ce type de documents dans plusieurs bibliothèques en arrondissement de la Ville de Montréal. On trouvera au tableau 21 un portrait des documents empruntés et consultés sur place.

Notons enfin que, en concertation avec les bibliothèques de la Ville de Montréal et conformément à l'entente de service existante, les abonnés peuvent de nouveau depuis septembre 2005 retourner les documents empruntés dans la bibliothèque de leur choix, après une interruption de huit mois. Vingt-sept bibliothèques de la Ville de Montréal participent à ce service. Entre septembre 2005 et mars 2006, 6210 documents des bibliothèques en arrondissement montréalaises ont été retournés à la Grande Bibliothèque et 20990 documents de BANQ ont été retournés dans ces bibliothèques.

Le prêt entre bibliothèques

Après avoir été suspendu pendant la période de déménagement des collections et des services entre janvier et avril 2005, le service du prêt entre bibliothèques est de nouveau offert depuis mai 2005 tant aux abonnés d'autres bibliothèques qui souhaitent emprunter un document faisant partie de la collection de BANQ qu'aux abonnés de BANQ qui recherchent des documents que ne possède pas l'institution.

Entre mai 2005 et mars 2006, l'équipe du prêt entre bibliothèques a reçu 4 169 demandes de prêts, provenant des bibliothèques publiques dans une proportion de 61 % et de 16 % des bibliothèques universitaires. La très grande majorité des demandes (91 %) proviennent des bibliothèques québécoises et surtout des régions autres que la région montréalaise (81 %). De plus, BANQ a emprunté 1 207 documents à d'autres bibliothèques pour répondre aux besoins de ses abonnés. Il est prévisible que le volume de prêts entre bibliothèques augmentera sensiblement au cours de la prochaine année, notamment avec la mise en service d'un logiciel convivial de prêt entre bibliothèques qui permettra de relier entre elles les bibliothèques québécoises. Le tableau 22 fait état des demandes de prêts reçues par BANQ et des emprunts effectués par elle auprès d'autres bibliothèques.

Le service d'information et de référence

Élément clé du service d'une bibliothèque ressource, le service professionnel d'information et de référence est offert, sur place et à distance, aux heures d'ouverture de la Grande Bibliothèque, soit du mardi au vendredi de 10 h à 22 h, de même que les samedis et dimanches de 10 h à 17 h.

Le personnel des équipes d'information et de référence a répondu à plus de 900 000 demandes, adressées soit au comptoir d'accueil, soit aux comptoirs de services de chacune des collections thématiques et de la Collection nationale ou encore effectuées à distance. À ce chapitre, il est intéressant de mentionner que 24 381 questions ont été reçues au Service de référence à distance, soit par téléphone (68 %), soit par formulaire sur Internet (26 %), soit par télécopieur (6 %). Ces demandes sont réacheminées lorsqu'elles font appel aux services spécialisés des équipes de BAnQ : le Service de la Collection nationale ou d'une des collections thématiques de la Grande Bibliothèque, le Service des collections spéciales de la Direction générale de la conservation ou encore, depuis février 2006, l'un des neuf centres d'archives de BAnQ. Le tableau 23 donne un aperçu de la répartition des demandes de référence reçues par les équipes de la Direction des services à la clientèle de la Direction générale de la diffusion.

En sus de ces questions d'information et de référence, le Centre de relations clients a reçu 71 504 appels. Après une analyse fonctionnelle de ce service mis en activité à la veille de l'ouverture de la Grande Bibliothèque, le temps d'attente et le nombre d'appels abandonnés ont été grandement réduits. La part des abandons se situe maintenant à moins de 10 % dans les périodes de pointe, ce qui est reconnu comme indicateur d'un service de qualité.

Le Service québécois du livre adapté et les services aux personnes handicapées

Transféré de l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) et de La Magnétothèque, le Service québécois du livre adapté (SQLA) a repris le service destiné aux personnes ayant une déficience visuelle, dès le 4 avril 2005. Il dessert 6 322 adultes et 127 jeunes, qui ont emprunté 93 424 documents en 2005-2006, principalement par la voie du service postal de documents adaptés.

Des heures d'ouverture étendues et une accessibilité élargie, tant dans les locaux de la Grande Bibliothèque que grâce à un portail SQLA spécifique, permettent d'assurer des services améliorés. À titre d'exemple, mentionnons que 576 personnes ont fréquenté le SQLA et d'autres services de la Grande Bibliothèque et ont fait appel au personnel des services aux personnes handicapées de BAnQ. Le nombre total de visiteurs du SQLA, sur place, est estimé à 800.

Le nombre total de personnes handicapées ayant visité la Grande Bibliothèque est estimé à 2 500, en sus des 800 personnes ayant fréquenté le SQLA. Ce sont là des chiffres qui confirment le désir d'accessibilité et d'intégration pour une clientèle qui se chiffrait à quelques personnes par année avant l'ouverture de la Grande Bibliothèque.

De plus, le nombre de titres adaptés offerts a été très sensiblement augmenté, grâce au budget d'acquisition rattaché à l'ouverture de la Grande Bibliothèque (voir tableau 25). À partir de l'été 2005, le SQLA a ajouté à sa collection les nouveaux documents audionumériques

produits par La Magnétothèque, prêtés sur la base d'un système sur demande, sans contrainte liée à un nombre limité d'exemplaires. BAnQ a également élargi le prêt des documents adaptés à des profils personnalisés, qui s'applique désormais à l'ensemble de la collection audio-analogique, quintuplant ainsi le bassin de titres offerts aux usagers utilisant ce service personnalisé.

Se conformant à la nouvelle législation québécoise en matière de services aux personnes handicapées, et l'ayant même précédée à plusieurs égards, l'institution s'est dotée pour 2006 d'un plan d'action déposé à l'Office des personnes handicapées du Québec. Les mesures prévues dans ce plan permettront d'améliorer l'offre de service aux personnes ayant un handicap visuel ou un autre handicap.

Animation, formation, mise en valeur des services et des collections

D'abord centré sur les nombreuses visites guidées de la Grande Bibliothèque, un programme d'animation et de formation varié a été développé et offert aux diverses clientèles de BAnQ, programme qui continuera de s'accroître au fil des années.

Comme l'indique le tableau 24, près de 20 000 personnes ont profité de l'une des 1 232 visites guidées de la Grande Bibliothèque, offertes tous les jours. Sur une période de 10 mois, 1 226 personnes ont participé aux activités de formation et 3 702 autres ont assisté aux diverses animations sur place, s'ajoutant aux modules de formation et d'initiation présents sur le portail de BAnQ.

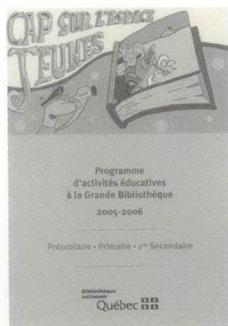
Parmi ces activités, mentionnons deux séries visant la découverte des riches collections de BAnQ, soit *Les mardis ont la cote!* et le *Club d'écoute*, des ateliers d'information offerts en collaboration avec Emploi-Québec aux chercheurs d'emploi, des conférences ainsi qu'une lecture publique intitulée *Prête-moi ta langue pour voir* organisée lors des Journées de la culture.

De plus, tout au long de l'année, dans la Collection nationale et dans chacune des collections thématiques, les usagers peuvent découvrir des ressources documentaires sélectionnées à leur intention, sur des sujets qui varient régulièrement.

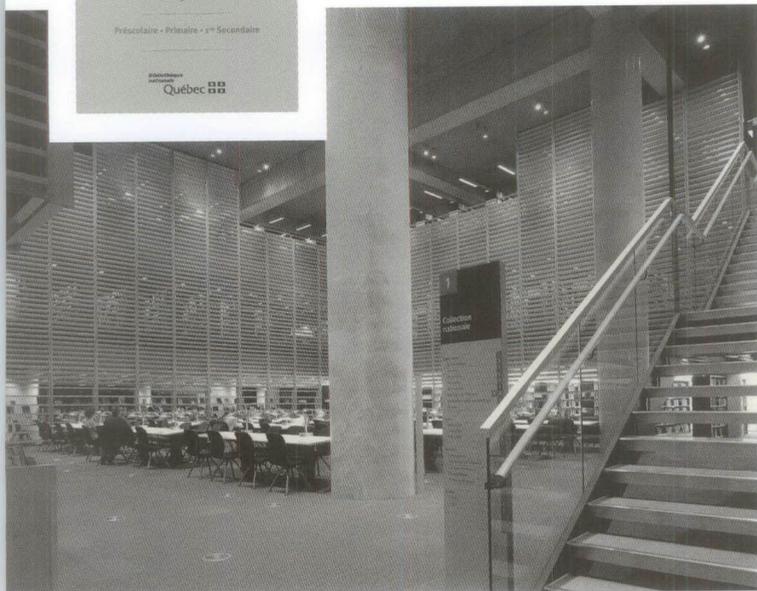


L'Espace Jeunes animé. De la demi-heure à l'heure du conte en passant par le festin des livres, les visites interactives de l'exposition en cours, les rencontres avec des créateurs d'ici et d'ailleurs, sans oublier la programmation spéciale à l'occasion de la période des Fêtes et des semaines de relâche scolaire, l'Espace Jeunes a offert plusieurs activités d'animation tout au long de l'année.

Depuis l'automne 2005, la Grande Bibliothèque accueille des groupes scolaires de la première année du primaire à la première année du secondaire. Le programme d'activités éducatives comporte quatre volets : Animation littéraire, Exploration et découverte, Exposition et Éveil à la lecture. À l'automne 2005 et à l'hiver 2006, l'Espace Jeunes a ainsi accueilli 46 groupes et 1 030 jeunes (voir tableau 24).



Un portail Jeunes unique. En tout temps et de partout, le portail Jeunes permet de chercher, de trouver et d'apprendre en s'amusant. Un trésor à découvrir.



La découverte du patrimoine documentaire québécois

Avec l'ouverture de la Grande Bibliothèque, les Québécois sont invités plus que jamais à découvrir leur patrimoine documentaire. La Collection nationale de la Grande Bibliothèque a accueilli 186 227 visiteurs, soit près de 10 fois plus que les édifices Saint-Sulpice et Aegidius-Fauteux au cours de l'année précédente.

L'espace de la Collection nationale permet non seulement la mise en valeur des documents désormais en accès libre mais également la tenue d'expositions et l'accueil de visiteurs. À titre d'exemple, les jeunes qui ont participé au Camp littéraire de BAnQ organisé par l'Espace Jeunes à l'été 2005 ont grandement apprécié la présentation de livres anciens faite par le personnel de la Collection nationale. Bien sûr, le nouveau portail de BAnQ s'avère un outil privilégié de promotion et de découverte des richesses documentaires de BAnQ par tous les Québécois et les internautes du monde entier.

Un portail Internet et des services en ligne fortement utilisés

Le portail Internet ouvre une autre porte de BAnQ, virtuelle, mais tout aussi populaire que l'édifice de la Grande Bibliothèque. Les usagers sont nombreux à utiliser les services en ligne : information et référence à distance, abonnement, renouvellement et réservation des documents, demandes d'emprunts à d'autres bibliothèques.

Mais surtout, le portail permet aux usagers de consulter à distance la collection numérique déjà riche de centaines de milliers de documents numérisés ou encore la centaine de ressources numériques donnant entre autres accès à 10 000 revues en ligne et à 100 000 livres électroniques dans différents domaines. Ce sont là des richesses auxquelles ont accès l'ensemble des Québécois, sans contrainte reliée à la distance, à partir d'un ordinateur personnel ou encore des ordinateurs disponibles dans toutes les bibliothèques publiques.

Des services en demande

L'ensemble des services offerts dans la Grande Bibliothèque ou à distance sont largement utilisés par les diverses clientèles. Il en va ainsi pour :

- Un catalogue en ligne auquel les usagers ont très souvent recours, et ce, depuis les premières heures d'ouverture de la Grande Bibliothèque.
- Des postes multimédias d'abord accessibles à volonté, puis gérés par un système de réservation pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'en profiter. Dès que possible, la réservation pourra se faire à distance et en mode autonome.
- L'Espace Jeunes, particulièrement bourdonnant les samedis, dimanches et jours de congé.
- La section Actualités et nouveautés, très fréquentée en général et accueillant aussi de nombreux usagers entre 22 h et minuit tous les jours. En raison d'un achalandage élevé, elle s'avère toutefois moins confortable les lundis de même qu'en soirée les samedis et dimanches.
- Le Centre emploi-carrière que les usagers utilisent pleinement pendant ses heures d'ouverture (en soirée et la fin de semaine). Plusieurs souhaitent qu'il devienne accessible à des heures étendues.
- Le Laboratoire de langues, permettant l'apprentissage sur place et l'emprunt de méthodes de langues, qui continuera de se développer pour offrir plus de niveaux d'apprentissage d'un plus grand nombre de langues.
- Les postes de visionnement des films dans la section Musique et films.
- Les salles de musique électronique.
- Le Service québécois du livre adapté (SQLA).

Certains services feront l'objet d'ajustements et surtout de promotion afin de les faire mieux connaître, par exemple la Logithèque, le Carrefour Affaires et le Centre québécois de ressources en littérature pour la jeunesse.

Des commentaires et suggestions pour une amélioration continue des services

Dans la continuité de sa *Déclaration de services aux citoyens*, l'institution s'est dotée à l'automne 2005-2006 d'un *Règlement sur le Protecteur des usagers* et a élaboré une *Politique administrative et procédure pour la gestion des commentaires et plaintes des usagers*. Ces outils permettent d'accueillir les commentaires, suggestions et plaintes et de leur donner une réponse adéquate, tout en améliorant sur une base continue les services offerts par BAnQ.

Les plaintes et suggestions permettent principalement de résoudre des problèmes liés à des dossiers d'emprunt des abonnés ou encore d'améliorer le portail Internet ainsi que les systèmes et équipements informatiques. Elles concernent également, surtout, le niveau de bruit et les heures d'ouverture : les usagers sont nombreux à souhaiter des heures d'ouverture allongées, notamment l'ouverture de la totalité de la Grande Bibliothèque les lundis. À ces commentaires sur les services s'ajoutent 5 000 suggestions d'achat de ressources documentaires, acceptées dans la très grande majorité des cas.

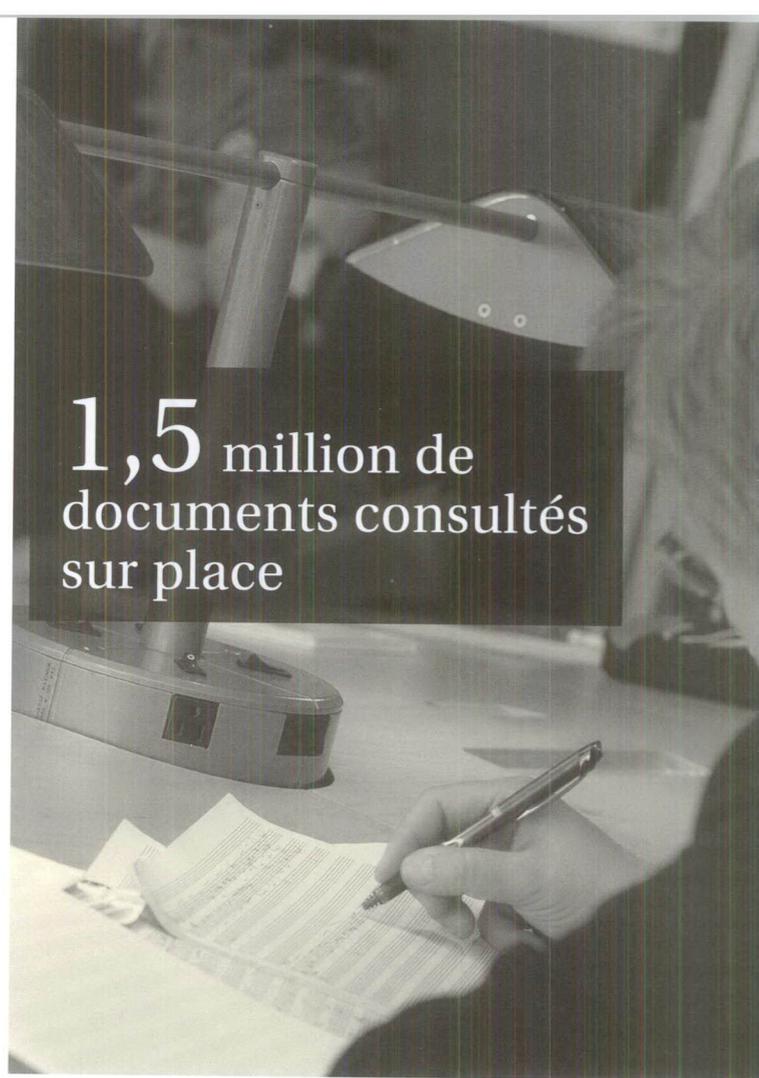
Par ailleurs, un comité permanent d'examen des problématiques soulevées par les plaintes et les interventions auprès des usagers a été mis en place par BAnQ pour résoudre les cas complexes et délicats. Les décisions de ce comité de même que les interventions régulières du personnel des services à la clientèle et du service de sécurité ont permis la révision du *Guide de procédures d'intervention à l'intention du personnel*, reliées aux infractions au *Code des responsabilités des usagers de Bibliothèque et Archives nationales du Québec* et aux autres politiques et règlements de BAnQ.

Dès le début de l'année 2006-2007, les usagers insatisfaits de la réponse de BAnQ à leurs demandes pourront s'adresser au protecteur des usagers de l'institution.

Ressources humaines et organisation du travail

Une utilisation aussi importante des services offerts par BAnQ, soit le double de la prévision établie avant l'ouverture de la Grande Bibliothèque, se répercute nécessairement sur l'organisation et la charge de travail des équipes et plus particulièrement de l'équipe des services à la clientèle. Les ajouts de personnel effectués dès l'été 2005 se sont concrétisés en janvier 2006 par la création de nouveaux postes permanents à temps plein et à temps partiel, équivalant à 25 personnes à temps complet. À cette occasion, un important remaniement des horaires a permis d'apporter des solutions aux difficultés vécues tant par les employés que par les gestionnaires.

Au départ sous la responsabilité du Service de l'organisation du travail, le personnel occupant des postes permanents à temps partiel relève maintenant du Service de l'accueil, des différentes collections thématiques et de la Collection nationale. Ce changement a permis d'établir une meilleure dynamique et une organisation plus efficace et plus satisfaisante au sein des différentes équipes. Quelques secteurs ont été examinés par un ergonomiste afin d'être améliorés, soit les postes



1,5 million de documents consultés sur place

de travail des préposés à l'abonnement, la salle de tri principale, la salle de préclassement de la section Musique et films, le local du Centre de relations clients de même que les postes des lecteurs-numérisateurs utilisés par le public dans la Collection nationale.

La formation du personnel, intense dans la période préouverture, s'est poursuivie : 95 sessions ont été offertes à 772 participants, pour un total d'environ 2 000 heures de formation pour les équipes des services à la clientèle. Hormis les sessions offertes aux nouveaux employés, les formations ont principalement porté sur : l'approche clientèle, la prévention des vols, le système de réservation des postes multimédias et de visionnement de même que la recherche en mode expert dans le catalogue Iris.

DIRECTION DES SERVICES AUX MILIEUX DOCUMENTAIRES

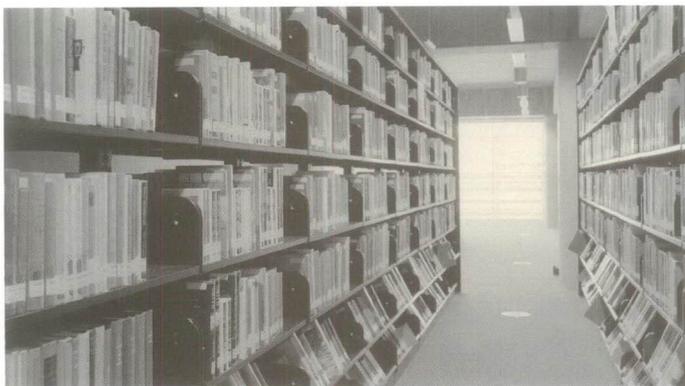
Dans la foulée de l'ouverture de la Grande Bibliothèque, la Direction des services aux milieux documentaires (DSMD) a coordonné l'abonnement des bibliothèques publiques à l'extranet, espace virtuel d'information et de services destiné au personnel des bibliothèques québécoises. De cette façon et par d'autres moyens, notamment par la mise en place d'un programme d'exploration du portail de BANQ, la direction s'est attachée à informer les bibliothèques publiques de la diversité des ressources et des services à distance de BANQ.

En 2005, soit sur place à la Grande Bibliothèque ou en région, plus de 1 300 personnes (gestionnaires, bibliothécaires, techniciens et commis) provenant de bibliothèques publiques ont ainsi participé à des ateliers d'exploration du portail de BANQ. Une occasion renouvelée de faire la promotion des services à distance et d'inviter les bibliothèques publiques à utiliser ceux-ci en prolongement de leurs services, dans l'esprit d'un réseau québécois de bibliothèques.

En soutien professionnel aux bibliothèques, le personnel de la direction a répondu à quelque 25 à 40 demandes de référence par mois en matière de gestion et de prestation de services en bibliothèque, sur divers sujets : architecture et aménagement, développement de collections, services à la clientèle, etc.

Dans le cadre du 32^e congrès annuel de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), l'équipe de la direction a organisé et tenu une journée précongrès sous le thème « Des personnels et des usagers compétents dans les bibliothèques québécoises ». Près de 80 participants de divers milieux documentaires sont venus échanger sur la formation continue du personnel en bibliothèque et sur la formation des usagers.

Responsable de la coordination des activités du Consortium d'acquisition de ressources électroniques du Québec (CAREQ), la Direction des services aux milieux documentaires a présenté aux bibliothèques publiques deux nouvelles offres négociées par le CAREQ, soit l'*Encyclopédie Hachette Multimédia* et Tap'Touche en ligne (logiciel d'apprentissage d'un clavier d'ordinateur). Ces deux ressources électroniques sont désormais offertes dans une vingtaine de bibliothèques publiques ainsi que dans certains Réseaux BIBLIO.



Ressources électroniques négociées par le Consortium des ressources électroniques du Québec (CAREQ)

Nom de la ressource	Nombre de bibliothèques participantes	Nombre de Réseaux BIBLIO participants	Population desservie
<i>Encyclopaedia Universalis</i>	41	11	3 378 700
<i>Encyclopédie Hachette Multimédia</i>	25	5	2 037 332
Tap'Touche en ligne	20	1	1 125 987

D'autres négociations se poursuivent auprès des fournisseurs de bases de données telles que Biblio Branchée (articles de presse québécoise), Repère (références d'articles de périodiques de langue française) ou encore Parchemin (actes notariés du Régime français), qui devraient conduire au cours de 2006 à de nouvelles ententes d'abonnements collectifs. Par son soutien actif aux activités du CAREQ, BANQ favorise et multiplie l'accès aux ressources électroniques pour le plus grand nombre de citoyens par l'intermédiaire des bibliothèques publiques au Québec, petites ou grandes.

En collaboration avec d'autres directions, la DSMD a participé activement au comité de travail de la mise en œuvre de l'implantation d'un logiciel de prêt entre bibliothèques (PEB) pour les bibliothèques publiques. Après une première phase d'analyse des besoins et de tests des fonctionnalités du logiciel avec la collaboration de quelques bibliothèques publiques, la phase subséquente verra le déploiement du logiciel pour l'ensemble des bibliothèques publiques québécoises participantes. Le logiciel VDX de Fretwell-Downing Informatics, tout en constituant un outil de gestion automatisée de PEB pour les bibliothèques participantes, permettra aux usagers de celles-ci d'adresser par Internet leurs demandes de PEB à leur bibliothèque locale. Couplé à une interface de recherche donnant accès aux catalogues de plusieurs bibliothèques, le logiciel favorisera le partage des ressources entre les bibliothèques et contribuera à l'amélioration des services aux citoyens.

DIRECTION DES ACQUISITIONS ET DU TRAITEMENT DOCUMENTAIRE DE LA COLLECTION DE PRÊT ET DE RÉFÉRENCE

Ouverture de la Grande Bibliothèque

Avril 2005 : La Direction des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence (DATD) s'assure que tout est en place pour une ouverture réussie, notamment des collections de qualité, en nombre suffisant et bien organisées sur les rayons et dans le catalogue Iris. Un sprint est entrepris pour rendre disponibles les dernières nouveautés. Des visites dans les espaces consacrés aux différentes collections thématiques permettent d'identifier les dernières lacunes à corriger. Un groupe stratégique est mis en place pour établir les priorités des équipes quotidiennement.

Mai 2005 : Les collections sont en place pour l'ouverture, sauf quelques rares exceptions. Elles résistent bien à la demande des premiers jours, d'autant plus que les rayons sont regarnis quotidiennement. En effet, c'est plus de 1 000 nouveaux documents qui sont mis chaque jour à la disposition des usagers. Ce rythme exceptionnel s'est maintenu tout au long de l'année 2005.

Les collections

BAnQ offre de vastes collections, sur tous les supports et dans tous les domaines, pour répondre aux besoins d'information, d'éducation, de culture, de recherche et de loisir des Québécois et des Montréalais.

La Grande Bibliothèque abrite deux collections principales, soit :

- la Collection nationale réservée à la consultation sur place et alimentée essentiellement par le dépôt légal;
- la Collection universelle de prêt et de référence, développée par les équipes de la Direction générale de la diffusion.

On trouvera aux tableaux 27 et 30, respectivement, l'état de la Collection patrimoniale de diffusion et celui de la Collection universelle de prêt et de référence.

Acquisitions et développement des collections

Les acquisitions courantes se poursuivent non seulement en ce qui concerne les livres mais également en ce qui concerne les enregistrements sonores, les enregistrements vidéo, les cartes et plans, la collection multilingue, les documents adaptés, les collections de référence imprimées et électroniques. Une nouvelle collection de jeux et de jouets a été ajoutée à l'Espace Jeunes. Comme en témoigne le tableau 25, plus de 150 000 documents au total ont été acquis et mis en traitement au cours de la dernière année financière. Exceptionnel en cette année d'ouverture de la Grande Bibliothèque, ce rythme doit demeurer élevé pour que BAnQ continue de répondre à une demande nettement plus importante que les prévisions concernant le projet de la Grande Bibliothèque.

Les abonnements aux revues en format papier ou électronique ont été effectués et saisis dans le karex informatisé. L'approvisionnement en grands quotidiens et leur gestion par les Services à la clientèle ont été mis en place.

Soucieuse de desservir le plus possible les clientèles sur tout le territoire québécois, et ce, dans un esprit de complémentarité avec les services offerts par les bibliothèques publiques québécoises, BAnQ offre des services et des collections accessibles à distance. Dans cet objectif, le développement de la **collection numérique** s'est poursuivi à un rythme soutenu. Qu'il s'agisse des nombreux documents numérisés par BAnQ (journaux, revues, enregistrements sonores, etc.) ou des ressources documentaires variées acquises auprès de fournisseurs de contenu numérique, BAnQ est particulièrement fière d'offrir à sa clientèle une bibliothèque numérique aussi bien garnie, disponible sur place ou à distance pour tous les Québécois. Soulignons entre autres l'acquisition en 2005-2006 de journaux (*Globe and Mail*, *New York Times*), des documents de la House of Commons XIX^e century et XX^e century, des livres électroniques de Numilog, ainsi que de la série inédite d'entrevues filmées de poètes québécois *Au fil des mots*.

On trouvera au tableau 25 un portrait des nouvelles acquisitions effectuées en 2005-2006 pour alimenter la Collection universelle de prêt et de référence, incluant les ressources électroniques et les documents adaptés du SQLA. Le tableau 1 dresse pour sa part le bilan des acquisitions destinées à enrichir la Collection nationale.

Traitement prioritaire

Tous les efforts sont consentis afin que les documents de la section Actualités et nouveautés reçoivent un traitement prioritaire, l'objectif étant de les acquérir et de les rendre disponibles dans les jours qui suivent leur parution. Les documents acquis à la suite de suggestions d'achat ainsi que les documents réservés par les usagers bénéficient du même traitement. En effet, les documents sont affichés dans le catalogue Iris aussitôt que la commande a été effectuée auprès d'un fournisseur et les usagers peuvent donc les réserver dès cette étape.

Gestion et entretien des collections

Les collections sont vivantes et doivent être entretenues : par leur relocalisation, la réparation de documents, etc. En ce sens, le retrait des titres qui ne sont plus requis dans la section Actualités et nouveautés a débuté. Certains exemplaires ont été transférés vers les

bibliothèques thématiques alors que d'autres ont été retirés des rayons et sont en attente de décision, opération désormais continue.

La reliure de périodiques, opération annuelle d'envergure, a été mise en place. Au total, il faut assembler plus de 20 000 numéros en vue de relier 1 500 titres.

Une opération de récolement a démarré en février 2006. Bien que le récolement ait pour objectif principal de tenir à jour l'inventaire de la collection et d'identifier les documents perdus, il sert également à corriger certaines informations dans la base de données (cotes, localisations, état de disponibilité, etc.). Pour mettre au point un processus continu de récolement, un échantillon représentatif des collections a été constitué dans une première phase. Fait à souligner, la présence d'étiquettes numériques (puces) dans les documents facilite et accélère grandement la lecture des éléments inventoriés qui se fait à l'aide d'un capteur numérique. Les résultats de cette opération seront connus au cours du premier trimestre de l'année 2006-2007.

Services et projets

La Section du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence a assuré la mise à jour continue de deux instruments, uniques en français, bâtis d'abord pour les bibliothèques publiques et leurs usagers :

- Romans@lire, un outil fantastique pour choisir ses lectures parmi 17 000 romans parus ou traduits en français depuis 2000;
- BREF, une véritable bibliothèque de référence conduisant à des ressources sélectionnées sur Internet couvrant tous les sujets.

La Section des acquisitions et du développement de la collection de prêt, rompue à la négociation, a conclu deux nouvelles ententes permettant de donner à l'ensemble des bibliothèques publiques québécoises la possibilité d'acquérir des ressources électroniques, au-delà bien sûr de la centaine de ressources en ligne offertes par BANQ sur son portail Internet.

La Direction des acquisitions et du traitement documentaire a coordonné les travaux reliés à l'implantation d'un logiciel de prêt entre bibliothèques destiné d'abord à favoriser et à faciliter les échanges entre les bibliothèques de façon à assurer un service élargi à leurs usagers.

Le catalogue et le service de téléchargement de notices

Au 31 mars 2006, le catalogue Iris compte 1 685 684 notices bibliographiques et 2 538 427 dossiers d'exemplaires, auxquels s'ajoutent les quelque 1,4 million de numéros de périodiques. Le catalogue, intermédiaire privilégié entre les clientèles et les collections, se doit de répondre au mieux et est donc l'objet d'un processus d'amélioration continue.

Outre le catalogue, des interfaces de recherche spécialisées sont développées pour répondre à des besoins plus spécifiques : un certain nombre d'interfaces verront le jour au printemps 2006.

Au cours de l'année, BANQ a fourni 12 278 notices bibliographiques et 859 notices d'autorité aux bibliothèques abonnées à son service d'exportation de données, réparties partiellement ainsi dans les biblio-

thèques québécoises : 57% à des bibliothèques publiques, 9% à des bibliothèques universitaires et 8% à des bibliothèques collégiales.

Activités administratives et de gestion

Cette année encore, la DATD a eu recours aux services de différents fournisseurs, non seulement pour l'acquisition de documents qui ne sont pas visés par la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre* mais également pour le traitement documentaire et la préparation matérielle des documents. C'est ainsi que la direction a procédé à la rédaction de spécifications en vue d'appels d'offres publics pour les biens et services suivants : acquisition de disques compacts et de vidéogrammes, production de livres en braille, traitement catalographique de livres et d'enregistrements sonores et vidéo, reliure, plastification de couvertures de livres, traitement matériel de disques compacts et de DVD, impression et pose d'étiquettes, préparation matérielle de jeux et de jouets.

Ainsi, pour le traitement documentaire, la DATD a fait appel à un ensemble de fournisseurs spécialisés, soit :

- les Services documentaires multimédia (SDM) pour le traitement des nouveautés : livres en français, enregistrements sonores et vidéo;
- les Reliures Caron et Létourneau pour la reliure des livres neufs, des livres usagés et des périodiques;
- BiblioRPL pour la plastification de couvertures de livres, le traitement matériel de disques compacts et de DVD;
- OCLC Canada pour la fourniture de notices catalographiques pour les livres dans les langues autres que le français.

La fin de l'automne 2005 marquait le terme de la période des deux budgets de démarrage de la Grande Bibliothèque, soit celui des acquisitions qui s'élevait à 17,2 millions de dollars et celui du traitement documentaire, qui était de l'ordre de 14,1 millions de dollars. Ces deux budgets ont permis de procéder à l'acquisition et au traitement documentaire de 540 000 documents neufs et de réaliser les travaux requis sur les collections de la Bibliothèque nationale du Québec, de la Bibliothèque centrale de Montréal, de l'INLB et de La Magnétothèque.

La mise en place d'une chaîne documentaire efficace, notamment en vue du réaménagement des espaces de travail, a nécessité des efforts importants des responsables et du personnel de la direction sur différents plans.

Un plan d'intervention sur les collections de diffusion en cas de sinistre a été élaboré et sera diffusé dans le courant de la prochaine année.

Autre dossier sur lequel la Direction des acquisitions et du traitement documentaire a commencé à travailler et qui gagnera en importance au cours des prochaines années : le traitement des documents qui doivent être retirés des rayons en accès libre. La direction s'assurera d'établir des conditions de conservation appropriées et de garantir un accès facile et rapide, sur demande, à ces documents qu'une bibliothèque ressource comme BANQ se doit de conserver pour répondre à des besoins de ses usagers et des usagers des autres bibliothèques québécoises.

AU SEIN DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

La Direction générale de la diffusion (DGD) a maintenu sa présence et ses activités dans plusieurs comités internes de même que dans les comités consultatifs du conseil d'administration de BANQ : le comité sur les collections et les services et le comité sur les services aux personnes handicapées.

La Direction générale de la diffusion a été impliquée et le sera davantage en 2006-2007 dans l'harmonisation des activités et des services offerts par la nouvelle institution, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, avec la création de la Direction générale des archives. De même, l'important chantier ouvert sur les indicateurs de performance et les rapports de gestion pour l'ensemble des directions de BANQ générera en 2006-2007 des instruments fort utiles pour la gestion courante et l'évaluation des services.

Partenariats, concertation, échanges et présence dans le milieu

Partenariats

En janvier 2006, BANQ a paraphé une entente d'une durée de cinq ans avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles portant sur les services aux nouveaux arrivants et aux communautés culturelles. Grâce à la collaboration entre les deux partenaires et à la combinaison de leurs ressources, les nouveaux arrivants et les membres des communautés culturelles recevront de BANQ plus de services et des services répondant encore mieux à leurs besoins.

En 2005-2006, BANQ a mis en place les instances prévues dans les ententes conclues avec ses partenaires. Ces comités ont permis de réaliser les arrimages requis pour les transferts des collections et des personnels et, au-delà du suivi des ententes, ils s'avèrent des lieux d'échange et de collaboration très fructueux. Ce sont :

- le comité de coordination avec les bibliothèques de Montréal;
- le comité de liaison avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille et La Magnétothèque;
- le comité de suivi de l'entente avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour le Centre emploi-carrière;
- le comité de suivi de l'entente avec le ministère de l'Immigration et des communautés culturelles pour les services aux nouveaux arrivants.

Concertation

BANQ a agrandi le cercle de la concertation pour l'achat en commun de ressources électroniques. En effet, elle s'est jointe à Consortia Canada, ce qui pourra aider dans la négociation des ressources qu'elle acquiert seule, avec les membres du CAREQ ou encore en s'associant au consortium des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Sur la scène de la Francophonie, la DGD a participé en décembre 2005 à une rencontre de concertation pour la mise en place d'un réseau de référence à distance entre bibliothèques francophones de la

France, de la Belgique, de la Suisse et du Québec. Le projet de référence coopérative entre les bibliothèques publiques québécoises cheminera aussi en 2006-2007.

Échanges et présence dans le milieu

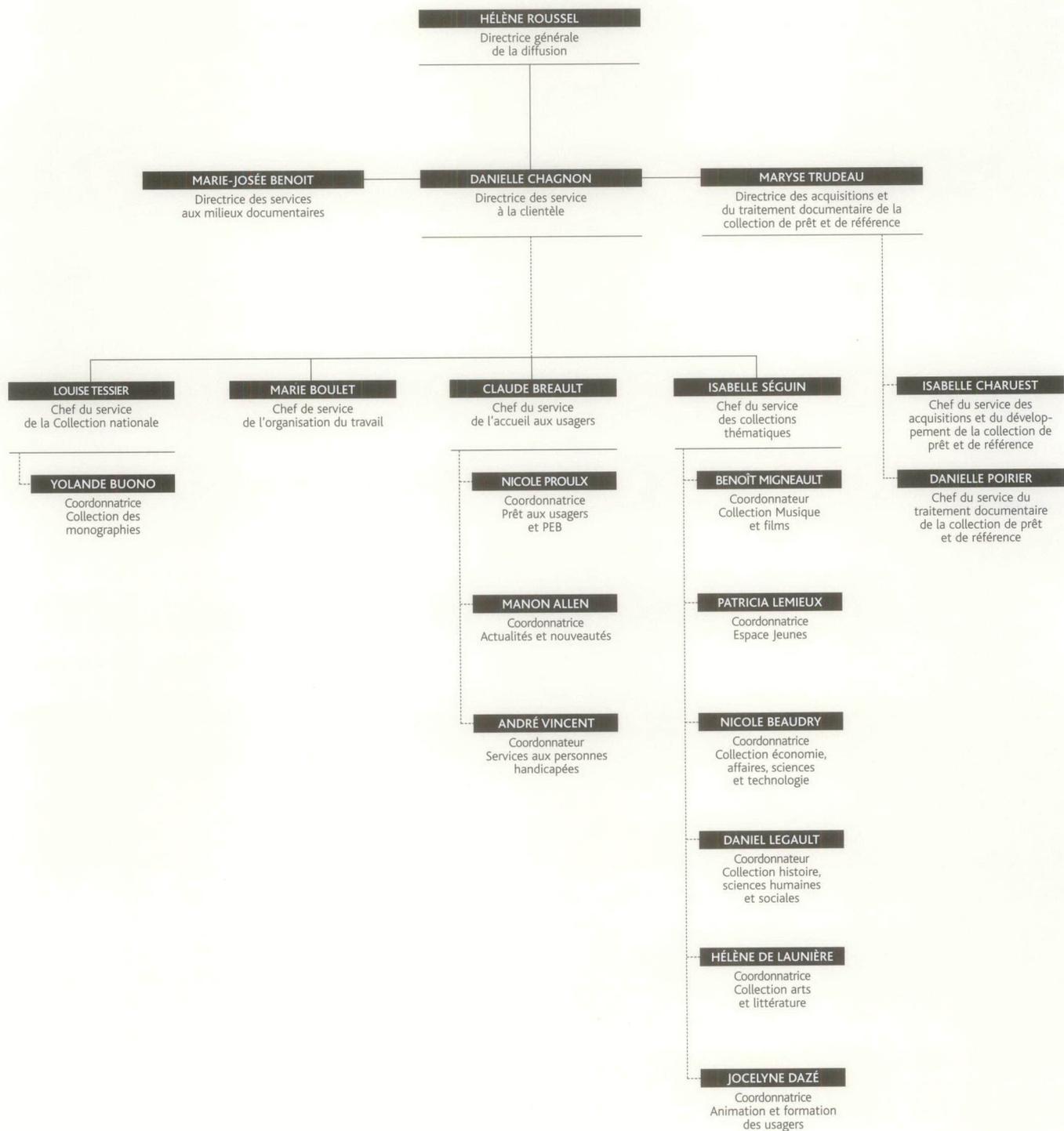
La Direction générale de la diffusion a maintenu une présence active dans le milieu documentaire et culturel et poursuivi ses échanges habituels avec ses pairs. Mentionnons les suivants : comité consultatif pour l'organisation du congrès de l'IFLA à Québec en 2008, comité scientifique de l'ASTED sur la révision des normes pour les bibliothèques publiques, comité consultatif canadien d'Online Computer Library Center (OCLC), colloque de l'association Les Bibliothèques publiques du Québec, Prix du livre d'affaires HEC, congrès de la Canadian Library Association, congrès de l'ASTED, comité scientifique du Colloque international sur la bande dessinée, Semaine québécoise des adultes en formation, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal, Graduate School of Library and Information Science de l'Université McGill, rencontre avec les libraires fournisseurs de BANQ, échanges avec des représentants du sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ, kiosque de BANQ dans les salons du livre québécois, Salon Technovision de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA), rencontres avec le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec, Commission du droit de prêt public du Conseil des arts du Canada.

Des représentants de la DGD ont également participé à des discussions et échanges avec les représentants de bibliothèques dans différentes régions du Québec, notamment concernant des projets de réseautage dans Lanaudière et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, de même qu'à l'intérieur des processus de planification stratégique pour les bibliothèques des villes de Montréal et de Québec.

La DGD a accueilli à la Grande Bibliothèque de nombreux visiteurs provenant du Québec, du Canada et d'autres pays. La directrice générale et d'autres représentants de la DGD ont accordé des entrevues à de nombreux médias électroniques et écrits, principalement pour présenter la Grande Bibliothèque et témoigner de son succès.

Terminons ce rapport des activités 2005-2006 de la Direction générale de la diffusion par son organigramme, rendant ainsi hommage à une formidable équipe de gestionnaires, appuyée par un personnel tout aussi désireux de bien servir une clientèle nombreuse et satisfaite. Le succès de la Grande Bibliothèque passe par eux.

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DIFFUSION





« J'ai été estomaqué par :
la qualité du bâtiment, sa convivialité,
sa lumière et la qualité de son personnel! »

[7]

* * *

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES INTERNES

* * *

L'exercice financier 2005-2006 couronne les efforts soutenus consacrés pendant plusieurs années à la préparation de l'ouverture de la Grande Bibliothèque. Tous les services prévus étaient fonctionnels à l'ouverture, et cela dans le respect des échéanciers et des budgets autorisés par le gouvernement. De plus, au cours de cette première année d'activité de la Grande Bibliothèque où il a fallu s'ajuster à son succès de fréquentation inattendu, a été parallèlement mis en place Bibliothèque et Archives nationales du Québec à la suite de la fusion avec les Archives nationales du Québec. Clarté des missions, élaboration de politiques et de procédures, définition des processus de gestion, entente précise sur les rôles, partage et coordination des informations, gestion intégrée, soutien des gestionnaires, mise en place de suivis et de contrôles administratifs sont autant d'éléments qui ont contribué à ce succès.

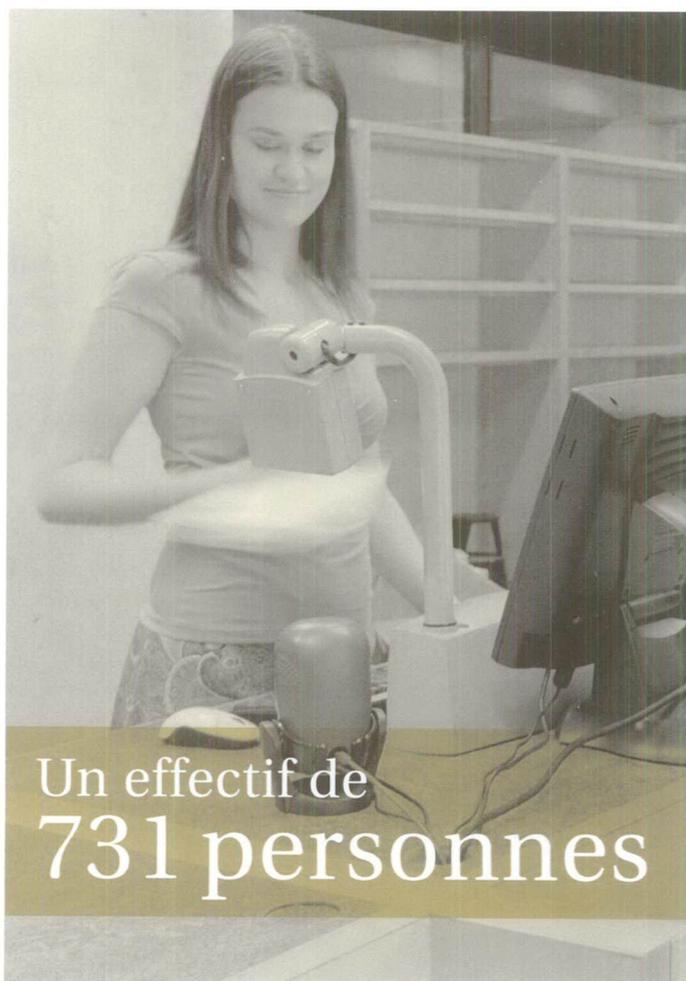
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Au terme de la dotation, 443 personnes ont été embauchées par l'institution (comprenant 53 étudiants et stagiaires, ainsi que l'intégration de 104 employés provenant des Archives nationales du Québec), 273 mouvements internes ont été enregistrés (nominations et affectations) et, finalement, 254 contrats ont été renouvelés. Ainsi, au 31 mars 2006, BAnQ compte 553 employés permanents (temps complet et partiel), 73 employés occasionnels et 105 employés surnuméraires.

Soixante-cinq représentants des groupes cibles du Programme d'accès à l'égalité en emploi font partie de nos effectifs. De plus, dans le cadre de sa collaboration avec les organismes d'employabilité du quartier de la Grande Bibliothèque, BAnQ évalue à une centaine le nombre de ses employés qui résident à proximité du nouvel édifice.

Après l'ouverture de la Grande Bibliothèque, les employés ont eu à utiliser toutes les connaissances acquises au cours du programme de formation intensif (10 jours) qui leur avait été dispensé. Le transfert dans la pratique, avec tous les imprévus et les ajustements que cela implique, a nécessité de la part de tous beaucoup de flexibilité et de débrouillardise. Grâce à l'entraide entre collègues, dont certains ont pu mettre à profit leurs années d'expériences acquises dans d'autres bibliothèques, et à la persévérance de tous, les employés se sont progressivement appropriés les collections, les équipements et les processus de travail, faisant preuve d'un souci de la qualité du service à la clientèle souvent souligné par les usagers. Pour faire face à la fréquentation très élevée, de nouveaux employés ont été recrutés et initiés à leurs tâches par d'autres employés, agissant à titre d'entraîneurs dans le cadre d'un programme d'accueil et de formation condensé suivi d'un accompagnement lors des premières affectations. Plusieurs activités de formation ont permis de faire des mises à jour en matière d'abonnement et de prêt, de préparer les employés à l'arrivée de nouveaux services ou du nouveau portail et d'approfondir des thèmes de sécurité dans l'édifice.

En janvier dernier, un programme d'accueil et de formation a été mis en place pour favoriser le processus de fusion avec les Archives nationales du Québec. Les activités d'accueil ont permis de souhaiter la bienvenue aux employés des Archives en plus de leur donner l'occasion de découvrir la nouvelle institution. Les employés ont été conviés à plusieurs formations qui visaient, dans un premier temps, à les initier au nouvel environnement informatique et aux aspects de gestion des ressources humaines.



L'intranet a été utilisé comme source d'information pour les employés durant cette période de changements. Durant la préparation de la fusion avec les Archives nationales du Québec, un onglet spécifique a été créé pour fournir régulièrement des informations sur l'avancement des travaux. Une rubrique particulièrement utilisée est la Foire aux questions où les employés peuvent poser des questions d'intérêt général sur une base anonyme. Nous avons reçu environ 406 questions entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 mars 2006 sur des thèmes très variés. Nous répondons aux questions d'intérêt général soit par la Foire aux questions ou par d'autres moyens de communication (70 % des questions).

Une institution en perpétuelle évolution comme BAnQ pose de nombreux défis à ses gestionnaires; c'est pourquoi des moyens sont mis en place pour développer leurs compétences de gestion et les encourager à échanger entre eux. Une série de rencontres d'une demi-journée ont été organisées pour les cadres afin d'aborder des thèmes de gestion pertinents, de favoriser le partage des pratiques et de créer une cohésion entre les différents secteurs de l'institution.

Cette année encore, BAnQ a investi 2% de sa masse salariale dans la participation de ses employés à des activités de perfectionnement et à des congrès, leur permettant ainsi de développer leurs habiletés et leurs compétences.

Du côté des relations de travail, BAnQ a poursuivi ses efforts d'harmonisation et d'équité dans l'application des conventions collectives. Le travail en commun au sein de la Direction des services à la clientèle a facilité l'intégration des employés en prêt de service et des nouveaux employés.

Avec l'ouverture de la Grande Bibliothèque et l'achalandage qui a dépassé toutes les attentes, le nombre d'employés a augmenté plus rapidement que prévu d'une part et, d'autre part, les efforts demandés aux employés aux prises avec des situations imprévues ont été importants.

Les représentants de BAnQ et de tous les syndicats ont travaillé au sein de plusieurs comités paritaires, notamment celui sur l'aménagement du temps de travail à la Direction des services à la clientèle, à trouver des solutions à différents problèmes qui affectaient la qualité de vie au travail. Les employés ont collaboré efficacement à cette recherche de solutions et ce travail de collaboration se poursuit.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

La BNQ a mis en place des mesures d'accès à l'égalité en emploi dès les premières années ayant suivi sa fusion avec la Grande bibliothèque du Québec afin de profiter de sa phase de développement, soit d'embauche de nouveaux employés, afin de bien refléter la réalité de la société québécoise et des usagers de la Grande Bibliothèque parmi son personnel. La BNQ a formé un comité de travail, embauché une conseillère spécialisée en diversité, établi une politique de dotation qui favorise l'emploi d'une main-d'œuvre provenant des quatre groupes cibles visés par les programmes d'accès à l'égalité en emploi, en y ajoutant celui des personnes handicapées, tout en fixant la compétence comme dénominateur commun des employés éventuels. De plus, des mesures d'accommodement ont été mises de l'avant afin de permettre l'intégration des employés ayant des handicaps visuels, auditifs ou de motricité, tels l'adaptation des postes de travail, l'ajout de logiciels spéciaux pour la lecture à l'écran, l'installation d'outils adaptés pour non-voyants, la réorganisation du travail, le réaménagement des espaces de travail, la révision des méthodes de travail et l'achat de mobilier adapté. Finalement, la BNQ a formé ses gestionnaires en vue de faciliter le recrutement interculturel, sensibilisé ses employés à la diversité culturelle et amorcé une collaboration avec plusieurs

organismes d'employabilité des groupes cibles. Parallèlement, un Programme d'accès à l'égalité en emploi a été préparé et soumis à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse au printemps 2005 qui l'a accepté en août 2005 en fixant les objectifs définitifs en collaboration avec la BNQ.

Les mesures d'accès à l'égalité en emploi instaurées avant l'application du Programme ont donné des résultats tangibles constatés par la Commission. Sur un effectif de 519 personnes en 2005, BAnQ comptait 363 femmes, ce qui établissait une représentation presque suffisante de ce groupe cible. De son côté, le groupe des autochtones, qui compte quatre personnes, dépasse les objectifs de représentation à atteindre, selon les normes. Il reste toutefois des efforts à faire pour les trois autres groupes cibles. Ainsi, même si le groupe des minorités visibles compte déjà 35 personnes, ce nombre devrait augmenter de 12; le groupe des minorités ethniques totalisant 12 personnes devrait quant à lui être augmenté de 25. Finalement, le groupe des personnes handicapées, au nombre de 14, devrait être augmenté de 3 personnes.

L'effectif de BAnQ a beaucoup évolué depuis le dépôt de son Programme d'accès à l'égalité en emploi à la Commission; il comptait 731 personnes au 31 mars 2006, l'augmentation étant liée notamment à la fusion avec les Archives nationales du Québec. Un exercice de recomptage est en cours afin de s'assurer que les objectifs fixés s'appliqueront à la nouvelle réalité. BAnQ entend poursuivre ses efforts dans l'atteinte des objectifs convenus et des moyens pour y parvenir.

Effectifs au 31 mars 2005 et au 31 mars 2006

Catégorie	NOMBRE DE PERSONNES			STATUT		
	au 31 mars 2005			au 31 mars 2006		
	Occ.	Rég.	Total	Occ.	Rég.	Total
Direction générale			7 7			8 8
Cadres			17 17			26 26
Professionnels						
non syndiqués			10 10			7 7
Personnel de soutien	38	282	320	37	443	480
Professionnels	17	135	152	35	175	210
TOTAL	55	451	506	72	659	731

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Au cours de l'année 2005-2006, la Direction des ressources financières (DRF) s'est consacrée à la consolidation de tous les aspects de la gestion des finances et de la gestion de la paie et de l'approvisionnement. Elle a, de plus, participé activement à la fusion de la Bibliothèque nationale du Québec avec les Archives nationales du Québec.

Des liens constants ont été maintenus avec les organismes centraux du gouvernement du Québec sur la gestion financière et le financement. La DRF a continué à offrir son soutien aux gestionnaires dans leur évaluation des besoins financiers et dans le suivi budgétaire de leur unité administrative respective. Pour ce faire, un portail regroupant des rapports financiers répondant à des besoins spécifiques a été élaboré. De plus, la Direction des ressources financières a procédé au soutien des changements apportés dans le but de maintenir des systèmes efficaces.

Au cours de l'année, la Direction des ressources financières a optimisé son progiciel financier, qui a nécessité des suivis rigoureux des fonctionnalités de Virtuo en matière de comptabilité et de contrôles. La formation et le soutien aux divers utilisateurs ont été offerts par le personnel de la direction.

La section de la paie a travaillé activement à mettre en place un système d'interface des feuilles de temps afin d'alléger le processus de traitement de la paie. Cette interface devrait être en vigueur au cours de l'année 2006-2007.

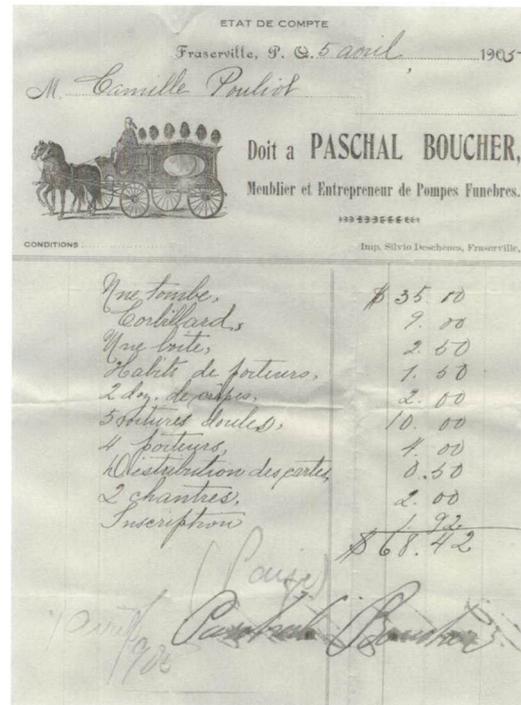
BAnQ a encore, cette année, fait face à une augmentation de 143 employés. À la section paie, 594 feuilles de temps sont traitées toutes les deux semaines. L'intégration de toutes les données concernant les employés des Archives nationales du Québec s'est effectuée en une seule période de paie, faisant en sorte que leur transfert à BAnQ se réalise de façon harmonieuse et continue quant au versement de leur salaire.

Pendant l'année 2005-2006, BAnQ a négocié 144 contrats de location et de prêt de locaux. L'organisation d'événements à la Grande Bibliothèque est grandement appréciée par les clients, comme en font foi les nombreuses demandes reçues.

La Boutique de la Grande Bibliothèque a été mise sur pied et des changements ont été apportés aux produits mis en vente afin de mieux répondre aux besoins des usagers et de rentabiliser ce secteur.

Trente-huit appels d'offres ont été rédigés au cours de la période du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006. Ces nombreux appels d'offres ont nécessité autant de comités de validation afin d'évaluer leur impact sur le marché.

En février 2006, la Direction des ressources financières a participé à l'élaboration de l'entente administrative en vue de la fusion avec les



État de compte de Pascal Boucher, meublier et entrepreneur de pompes funèbres, adressé à Camille Pouliot, 5 avril 1905. Centre d'archives de Québec, fonds Famille Pouliot, série Documents non traités.

Archives nationales du Québec. Elle s'est assurée du transfert des actifs et passifs des Archives nationales du Québec afin que les états financiers puissent refléter cette fusion. Elle a de plus vu à la formation du personnel quant à l'utilisation du système financier Virtuo et en ce qui concerne l'utilisation des outils développés pour l'élaboration des budgets.

La Direction des ressources financières continue à être impliquée dans tous les suivis budgétaires, tant sur le plan du fonctionnement que pour le maintien des actifs.

Finalement, la Direction des ressources financières a veillé à la préparation du dossier de vérification pour l'établissement des états financiers au 31 mars 2006.

Au cours des années à venir, des décrets de maintien d'actifs nécessiteront des suivis et contrôles financiers serrés afin d'optimiser les ressources mises à la disposition du public.

DIRECTION DE LA GESTION DES IMMEUBLES

La Direction de la gestion des immeubles assume au quotidien toutes les fonctions requises pour coordonner les activités techniques et administratives nécessaires à la prévention ainsi qu'à la sécurité des personnes, des biens et des édifices, à la gestion efficace de l'ensemble des activités reliées à l'entretien préventif physique des terrains, des bâtisses et équipements de BANQ, et au transport et courrier requis par ses activités.

Le début de l'année 2005-2006, pour la Direction de la gestion des immeubles, fut marqué par les derniers préparatifs de mise en place en vue des activités d'inauguration et d'ouverture de l'édifice de la Grande Bibliothèque. La Direction de la gestion des immeubles a, jusqu'à la dernière minute, déployé tous ses efforts pour s'assurer que tous les mobiliers, équipements, infrastructures et procédures de travail et d'intervention soient en place pour le grand jour. Elle a aussi collaboré étroitement avec les différentes unités administratives et instances concernées afin que les activités d'ouverture se déroulent dans l'ordre et de manière sécuritaire pour tous.

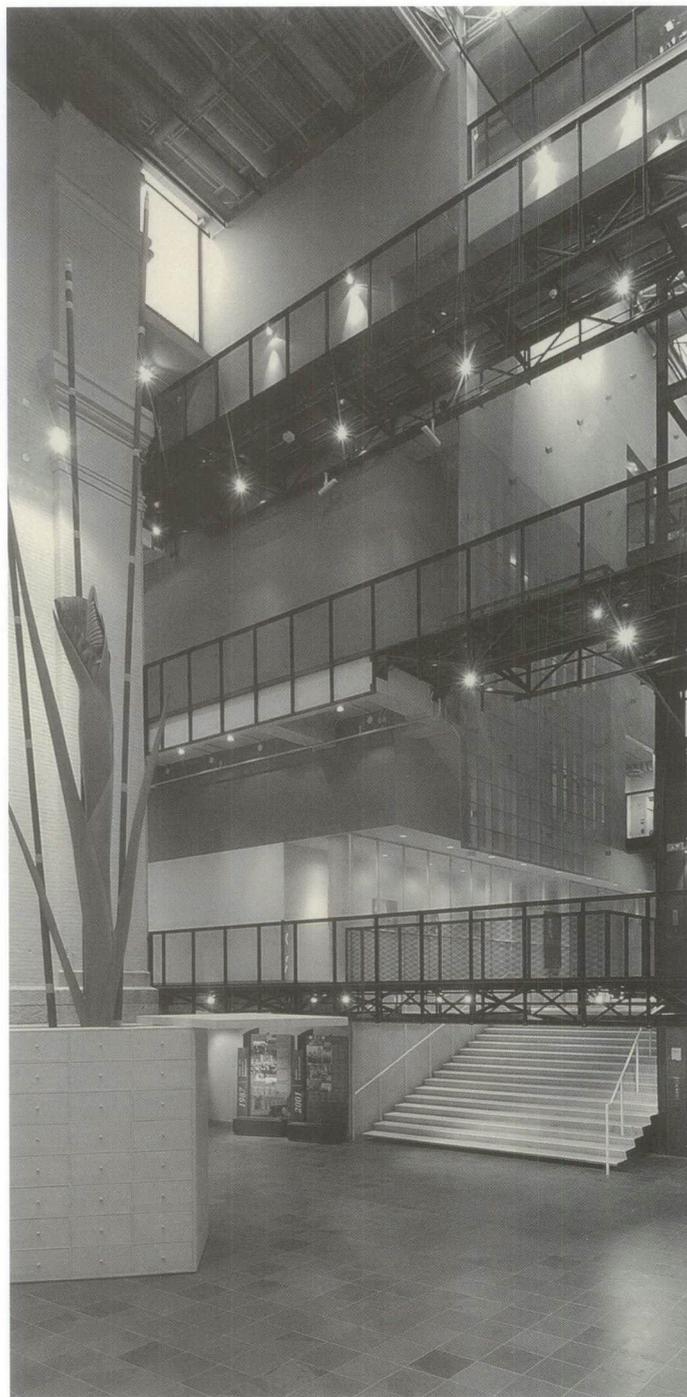
Une période d'ajustement constant a suivi les activités d'ouverture et le début des activités de la Grande Bibliothèque, autant pour la division prévention et sécurité que pour la division entretien, étant donné l'achalandage inattendu avec lequel nous avons dû composer dans le nouvel édifice.

Une étroite collaboration s'est installée avec la Direction des services à la clientèle afin d'ajuster les procédures et d'encadrer les interventions liées à la prévention et à la sécurité, et d'assurer la formation nécessaire pour la sécurité du personnel de BANQ et de l'agence de sécurité, selon les différentes situations vécues au quotidien.

La division de l'entretien a pour sa part notamment travaillé à encadrer le bon démarrage et le suivi du contrat de l'entretien ménager et sanitaire et du contrat d'entretien des terrains, à assurer le suivi de mise en marche, les ajustements et le bon fonctionnement des équipements électromécaniques, ainsi qu'à proposer et à mettre en œuvre certains travaux de réaménagement du nouvel édifice. De plus, elle a travaillé avec les professionnels du projet de construction et l'entrepreneur général au suivi des corrections des déficiences.

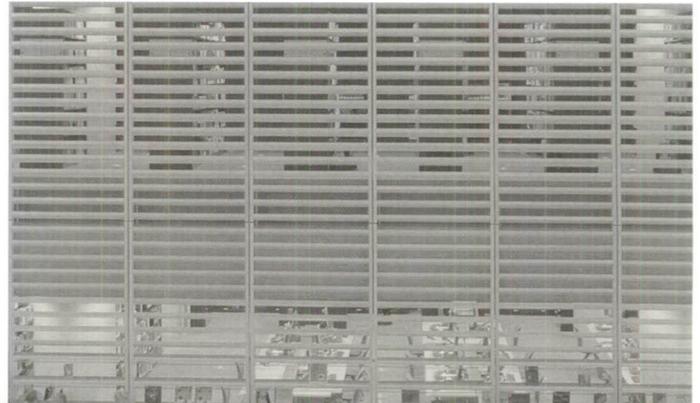
À la fin de 2005-2006, la Direction de la gestion des immeubles est arrivée à la phase de mise en place de différents contrats d'entretien de l'édifice de diffusion, étant donné la fin des garanties prévues au projet de construction.

Au Centre de conservation, la Direction de la gestion des immeubles a notamment effectué le réaménagement de certains espaces, tels l'agrandissement de la salle de lecture, la mise en place d'une nouvelle aire d'exposition et le réaménagement de certaines aires de travail afin de mieux répondre aux besoins de la nouvelle institution. D'importants travaux de réfection de l'enveloppe du bâtiment et de la toiture ont également été mis en œuvre.

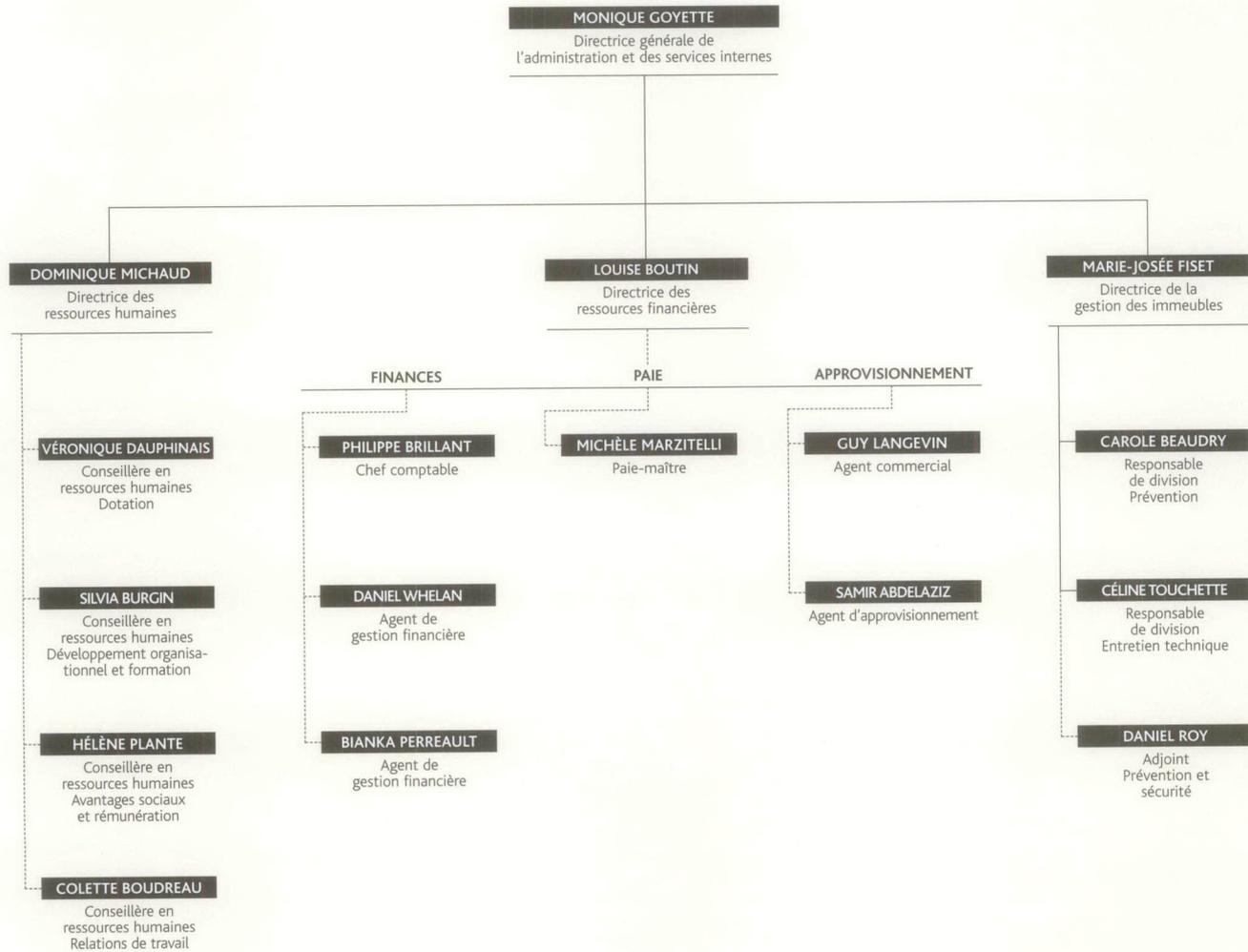


La Direction de la gestion des immeubles a maintenu sa participation au Comité de suivi de la construction et a travaillé avec la Direction générale de l'administration et des services internes à la conclusion de l'entente avec la Société Parc-Auto du Québec (SPAQ) pour la gestion du stationnement de la Grande Bibliothèque.

Finalement, dans le cadre de la fusion de l'institution avec les Archives nationales du Québec, la DGI a assuré la bonne transition des activités de gestion des immeubles précédemment encadrées par le ministère de la Culture et des Communications, notamment la reconduction des ententes d'occupation des édifices, le suivi de certains contrats de services et les activités de courrier et de transport.



ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES INTERNES



A man with dark hair, wearing a light-colored button-down shirt and a large headset, is seated at a desk in a modern office. He is looking down at a computer keyboard while holding several sheets of paper. The office has a high ceiling with a grid of recessed lights and large windows in the background. The overall tone is professional and focused.

« Les nouvelles technologies sont
parfaitement bien intégrées aux outils traditionnels. »

[8]

* * *

DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

* * *

Au cours de l'exercice 2005-2006, la Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications (DGTIT) a terminé la mise en place des systèmes requis pour l'ouverture de la Grande Bibliothèque.

Les travaux ont été exécutés en parallèle au soutien des systèmes informatiques de l'institution, autant pour ce qui concerne son mandat de conservation que ses services de diffusion. Le soutien des systèmes administratifs a aussi exigé d'importants efforts, dans un contexte d'embauches nombreuses et d'acquisitions massives de documents. Durant cette période, la DGTIT a procédé à la mise en place du dernier volet du Système intégré de gestion documentaire (SIGD). Les travaux d'implantation avaient commencé en juin 2002 et se sont terminés en avril 2005 avec la mise en route des systèmes de circulation (prêt, réservation, postes de prêt en libre-service, etc.), de gestion des postes clients et de gestion des impressions. L'ouverture du nouvel édifice a entraîné la relocalisation de plusieurs unités administratives et l'installation de nombreux équipements informatiques, téléphoniques et audiovisuels.

Malgré le peu de temps de rodage et l'utilisation des nouveaux systèmes par des centaines d'employés récemment engagés et formés, l'ensemble de l'infrastructure technologique a fonctionné au-delà de toutes les attentes (fiabilité, disponibilité et performance).

La DGTIT, comme les autres directions concernées par le niveau d'achalandage à la Grande Bibliothèque, a dû faire face à une fréquentation et à un nombre de transactions deux fois plus grand que ce qui avait été prévu. C'est avec fierté que les équipes internes et celles de plusieurs fournisseurs extérieurs ont relevé ce défi en respectant les délais et les budgets.

Le portail Internet, unique point d'accès aux services informatiques sur place et à distance

En parallèle aux développements informatiques requis pour l'ouverture de la Grande Bibliothèque, la DGTIT a réalisé des travaux tout aussi importants pour se doter d'un portail Internet moderne, destiné à servir de point d'accès à l'ensemble des services informatiques sur place et à distance. Que l'on se trouve à Sept-Îles ou sur place à la Grande Bibliothèque, le portail Internet est la seule et unique interface.

Au cours de l'exercice 2005-2006, la DGTIT a mis en ligne deux nouvelles versions du portail, la première avant l'ouverture de la Grande Bibliothèque et une autre, en janvier 2006, au moment de la fusion de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) avec les Archives nationales du Québec (ANQ) qui a mené à la création de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

La version de janvier 2005 intégrait les services en ligne requis pour l'ouverture du nouvel édifice, de nouvelles collections numériques, des informations sur les services et activités de la Grande Bibliothèque, avec la possibilité pour tous les résidents du Québec de s'abonner à distance. Cet abonnement gratuit leur donne notamment accès à un ensemble de banques de données peu importe où ils se trouvent au Québec, grâce à des ententes de diffusion conclues par BAnQ.

La fusion avec les Archives nationales du Québec, le 31 janvier 2006, a fait substantiellement évoluer le portail Internet. Il s'agissait, dans un premier temps, d'intégrer les contenus des deux anciennes institutions, pour refléter la réalité de la nouvelle organisation. Dans un deuxième temps, la DGTIT a amélioré la convivialité du portail, à la suite des commentaires reçus des utilisateurs.

La fusion avec les Archives nationales du Québec

La DGTIT a procédé au cours du dernier exercice à l'intégration de l'infrastructure technologique des Archives nationales du Québec qui partageaient celle-ci avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), au siège de Québec comme dans les centres régionaux.

Le détachement du réseau du MCC a entraîné la mise en place d'une nouvelle architecture de télécommunication, de réseau et de téléphonie. Il a aussi fallu adapter la majorité des systèmes informatiques (y compris PISTARD, l'outil de gestion des documents d'archives) en vue de les intégrer à ceux de la BNQ à Montréal.

La fusion a en outre amené plusieurs changements aux processus administratifs. L'ensemble des employés a été formé aux nouveaux outils de travail et façons de faire, notamment pour les systèmes de gestion financière et de gestion des ressources humaines.

Les ressources documentaires numériques

Compte tenu de son mandat national, BAnQ a poursuivi et accéléré son programme permanent de numérisation entrepris en 2004-2005. La Direction générale de la conservation et la Direction générale de la diffusion ont continué à déterminer le choix des documents à numériser.

Entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006, près de 2 millions de pages de livres, de revues et de journaux, d'images, d'enregistrements sonores et de vidéos ont été numérisés. Au terme de l'exercice, 3 millions de fichiers sont archivés et disponibles sur le portail ou en voie de l'être.

À la suite de la fusion avec les Archives nationales du Québec, des travaux ont été amorcés afin d'harmoniser les normes et les méthodes de numérisation et d'archivage des documents numériques d'archives.

Les défis pour les prochains exercices

La DGTIT fera évoluer le portail pour qu'il devienne l'outil de diffusion par excellence des ressources de BAnQ. Le portail Internet, l'infrastructure technologique et les processus de travail doivent permettre d'améliorer la quantité, la qualité et la disponibilité des différentes collections numériques offertes aux utilisateurs ainsi que leurs interrelations.

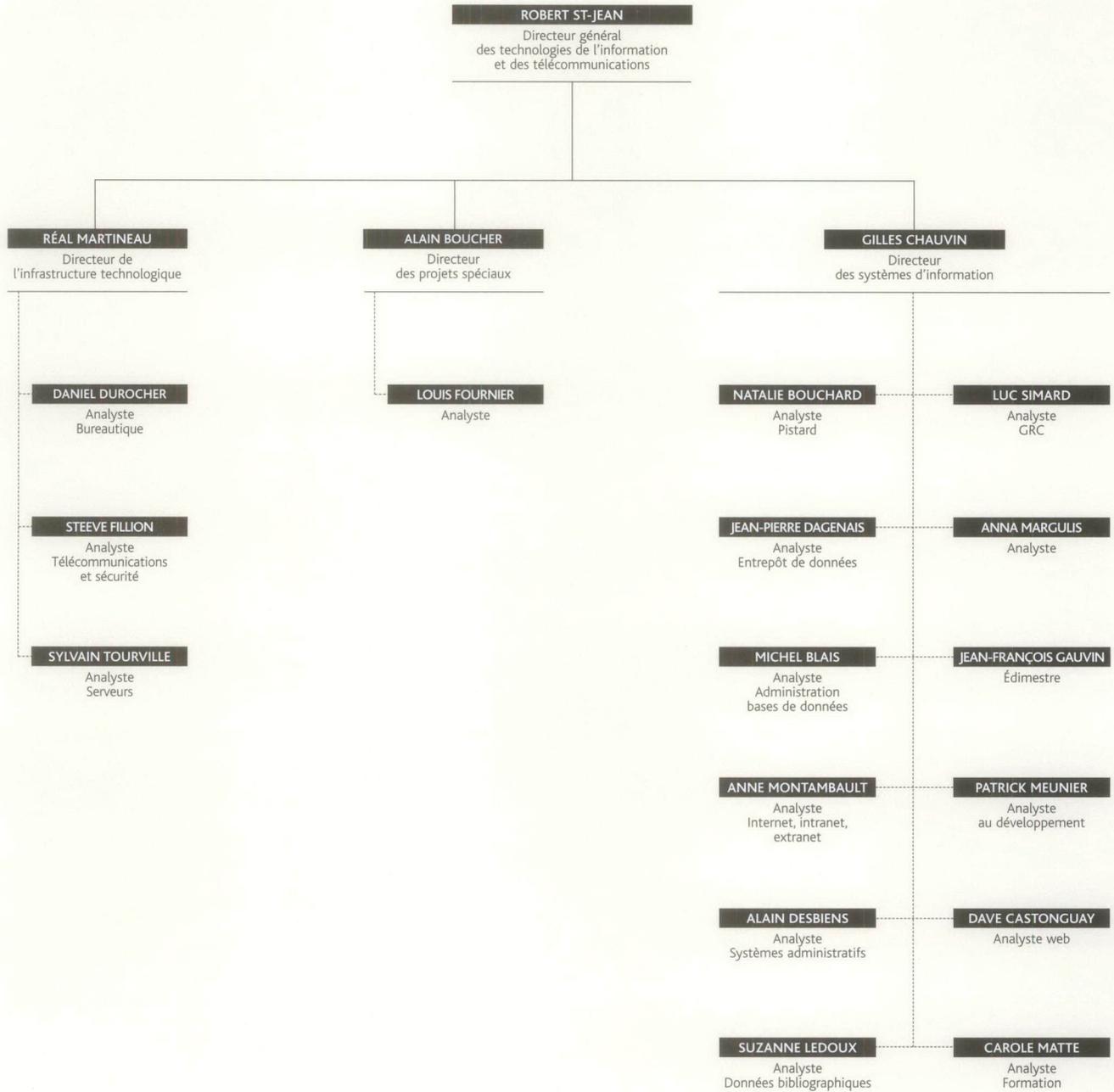
BAnQ a procédé à l'acquisition d'un logiciel pour la gestion intégrée de ses documents administratifs (GID). Le déploiement de cet outil de gestion se fera progressivement au cours du prochain exercice, la priorité étant accordée aux documents qui existent sous forme numérique.

La DGTIT poursuivra aussi les travaux permettant l'exploitation des informations accumulées depuis trois ans dans son entrepôt de données afin de faciliter la mise en place d'indicateurs de gestion et de performance pour toute l'organisation.

Survol des équipements mis à la disposition de la clientèle par la DGTIT

- Micro-ordinateurs (425)
- Imprimantes pour les postes publics (30)
- Réseau sans fil (26 points d'accès pour la Grande Bibliothèque)
- Lecteurs-numériseurs de microformes (40)
- Numériseurs optiques (20)
- Postes d'écoute (45)
- Postes de visionnement (37)
- Équipements pour les personnes non voyantes (5)
- Systèmes de projection et multimédias en salle :
 - deux salles de visionnement
 - trois auditoriums
 - un théâtre pour enfants
 - quatre salles de conférence
 - trois salles de formation

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS





un
bien

« Félicitations pour
cette **ouverture
démocratique
au savoir**, à tous
les savoirs. »

[9]

* * *

DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS PUBLIQUES

* * *

Au cours de l'exercice 2005-2006, les activités de la Direction des communications et des relations publiques (DCRP) ont été marquées par l'ouverture de la Grande Bibliothèque ainsi que par le regroupement des activités de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) et des Archives nationales du Québec (ANQ). Parallèlement, la DCRP a poursuivi ses travaux en lien avec les activités courantes de la BNQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec à partir du 31 janvier 2006). L'ouverture de la Grande Bibliothèque a été à l'origine d'un volume exceptionnellement élevé de demandes des médias en 2005-2006, surtout en début d'exercice. La DCRP a en effet coordonné quelque 350 nouvelles demandes, dont une soixantaine en avril. La revue de presse institutionnelle, pour les seuls mois d'avril et mai 2005, fut d'environ 750 pages (tous médias confondus). Quelque 700 articles de journaux québécois et internationaux ont été consacrés à la Grande Bibliothèque en cours d'année, dont environ le tiers en avril et mai 2005. Plus de 70 communiqués de presse ont été diffusés aux médias locaux et nationaux.

La DCRP a aussi coordonné l'enregistrement, à la Grande Bibliothèque, de plusieurs émissions de radio et de télévision, dont la diffusion en direct, sur les ondes du Réseau de l'information (RDI), de la cérémonie inaugurale du 29 avril 2005 et de cinq émissions complètes de la Première Chaîne de Radio-Canada/CBC Radio One dans le cadre de l'opération portes ouvertes des 30 avril et 1^{er} mai 2005. En cours d'exercice, 22 épisodes de l'émission littéraire *Le Livre Show* (Canal Vox) ont été enregistrés dans l'édifice, en partenariat avec l'événement Montréal, capitale mondiale du livre.

Événements et relations publiques

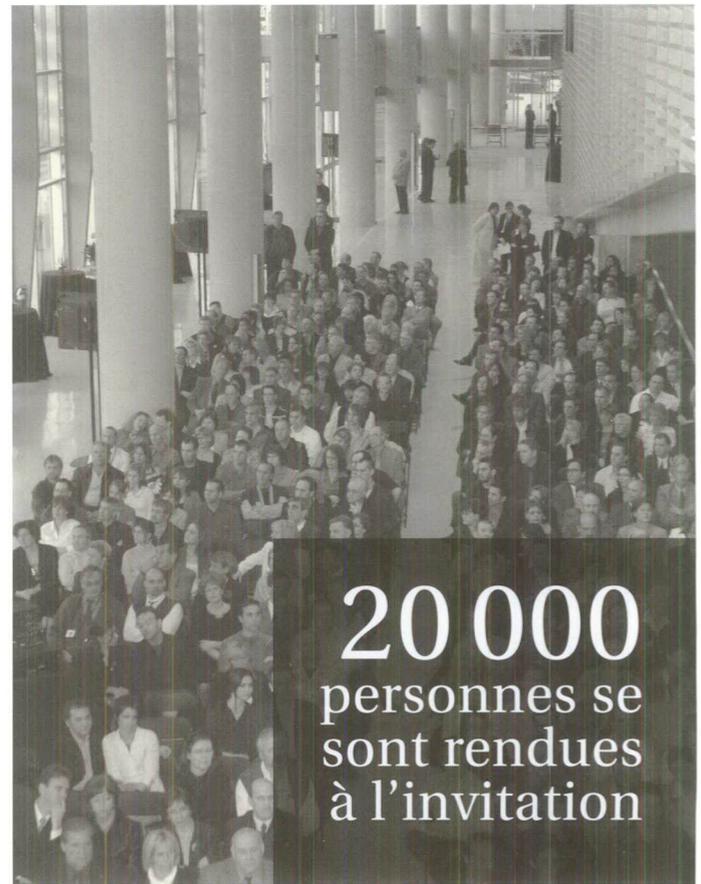
L'événement majeur qui a marqué l'année en cours est bien évidemment l'inauguration et l'ouverture de la Grande Bibliothèque. La Direction des communications et des relations publiques (DCRP) a été mandatée pour organiser l'ensemble des cérémonies d'inauguration et du week-end d'ouverture au grand public, en collaboration étroite avec la Direction générale de la diffusion.

Les cérémonies d'inauguration ont été étalées sur cinq jours, entre les 24 et 29 avril, et se sont déroulées dans le hall de la Grande Bibliothèque. Le premier événement, le dimanche 24 avril, s'adressait aux employés et à leur famille. Plus de 800 personnes ont été reçues par le Bureau de direction et ont pu visiter l'édifice à leur guise.

Le lundi 25 avril, c'était au tour de 500 ouvriers, artisans et fournisseurs majeurs de se retrouver à la Grande Bibliothèque où ils ont eu l'occasion de visionner la vidéo *Regards intérieurs sur la Grande Bibliothèque* dans laquelle une quinzaine d'employés de la BNQ témoignent de leur appréciation de l'édifice. Cette vidéo, réalisée spécifiquement pour l'occasion, avait été précédemment diffusée lors de la cérémonie de la veille.

Le jeudi 28 avril, veille de l'inauguration protocolaire, à 15 h, la présidente-directrice générale de la BNQ, M^{me} Lise Bissonnette, recevait tous les employés, pour une courte cérémonie de reconnaissance au cours de laquelle elle coupa un ruban fermant symboliquement la porte qui allait devenir celle de l'entrée du personnel, en compagnie d'un employé dont le nom avait été choisi au hasard, Aka Pacome Kouaoh.

Puis, ce fut l'inauguration protocolaire, à laquelle plus de 800 invités du monde de la culture, de l'éducation et des affaires ont participé. Cette cérémonie, diffusée en direct à RDI, s'est déroulée en présence du premier ministre du Québec, M. Jean Charest, de la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Line Beauchamp, du maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, et de membres du corps diplomatique.



20 000
personnes se
sont rendues
à l'invitation

L'ouverture de la Grande Bibliothèque s'est déroulée lors d'un week-end portes ouvertes au cours duquel une série d'activités d'animation ont été proposées aux 20 000 personnes qui se sont rendues à l'invitation de la visiter : concerts des étudiants du Conservatoire de musique dans plusieurs lieux, animations silencieuses aux différents niveaux, diffusion d'un diaporama sur les collections spéciales de la Bibliothèque et d'un montage audio de pièces musicales dans la salle de musique de la Collection nationale, spectacles à l'Espace Jeunes, etc.

Deux semaines avant l'ouverture de la Grande Bibliothèque, du 11 au 14 avril, la DCRP avait organisé, en collaboration avec la Société de transport de Montréal, une campagne de préabonnement dans le métro Berri-UQAM. Plus de 2 000 personnes en avaient profité pour s'abonner, ce qui présageait déjà du succès qu'allait rencontrer la Grande Bibliothèque.

L'institution a participé à sept des neuf salons du livre qui se sont tenus au Québec au cours de l'année dans le but de faire connaître ses collections et ses services, particulièrement ceux qu'elle met à la disposition du public à distance, par l'entremise de son portail Internet. Elle a également animé un stand aux congrès de l'Association pour l'avancement de la science et des techniques de la documentation et de la Corporation des bibliothécaires du Québec.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec s'est associée de façon significative à Montréal, capitale mondiale du livre (MCML) en siégeant au comité de gestion de l'événement, en accueillant gracieusement une quinzaine d'activités, en présentant une bannière aux couleurs de l'événement dans le hall de la Grande Bibliothèque et en publiant son logo sur de nombreux documents promotionnels. À titre de partenaire de MCML, BANQ a contribué au succès de l'événement à hauteur d'environ 196 000 \$ en biens et services gratuits, dont le prêt de salles et d'espaces et la participation à un programme de visibilité. Pour une première fois, l'institution a participé cette année à la *Nuit blanche* du Festival Montréal en lumière, du 24 au 25 février, grâce à un partenariat avec MCML. Pour l'occasion, le vaste hall d'entrée de la Grande Bibliothèque s'est transformé en cabaret littéraire au cours duquel plus de 1 200 personnes ont pu apprécier les prestations d'une quinzaine d'artistes qui se sont succédé sur la scène.

La Bibliothèque nationale a en outre accueilli, le 2 avril 2005, les participants au troisième colloque des adultes en formation dans le cadre de la Semaine des adultes en formation. Elle a aussi participé à la Semaine des bibliothèques publiques à la fois comme membre du comité organisateur et en distribuant près de 5 000 sacs recyclables et réutilisables à ses nouveaux abonnés durant la semaine du 16 au 22 octobre 2005.

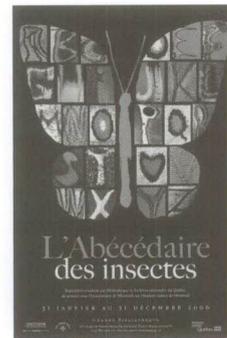
La DCRP a organisé un vernissage ou une réception pour 10 expositions présentées à la Grande Bibliothèque et collaboré à la tenue de nombre d'événements, comme la Rencontre franco-québécoise sur la démocratisation de la culture, la Journée de réflexion sur la numérisation au Québec, le lancement du livre *La vie culturelle à Montréal vers 1900*, la cérémonie soulignant la mise en œuvre de la fusion entre la BNQ et les Archives nationales du Québec ainsi que d'autres activités générées par d'autres directions de BANQ ou par des partenaires externes. La DCRP a enfin préparé les activités qui allaient souligner le premier anniversaire de la Grande Bibliothèque.

La Grande Bibliothèque met à la disposition du public, depuis son ouverture, un Centre de conférences composé de cinq salles de réunions d'une cinquantaine de places chacune et d'un auditorium de 300 places, conformément à la *Politique d'utilisation des espaces publics des édifices de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*. Elle peut également accueillir des petites réceptions dans deux de ces salles et dans le foyer de l'auditorium les samedis et dimanches soir ainsi que les lundis, lorsque seule la section Actualités et nouveautés est ouverte. C'est ainsi que BANQ a accueilli près de 150 activités à caractère culturel, éducatif ou scientifique dans l'une ou l'autre de ces salles au cours de l'année.

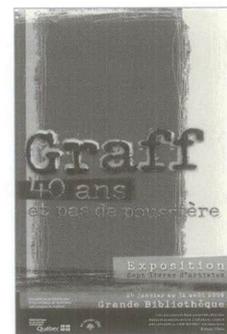
Publications et outils de communication institutionnels

En 2005-2006, la DCRP, en plus de poursuivre ses activités courantes de publicité et de promotion, a mis la dernière main à tous les documents qui devaient être publiés en prévision de l'ouverture du nouvel édifice de diffusion de la Bibliothèque nationale du Québec, la Grande Bibliothèque.

Tout au cours de l'année, la DCRP a planifié et réalisé un large éventail de publications et de documents. Parmi ceux-ci, signalons de nouveaux dépliants pour la Direction des services à la clientèle : *Guide du prêt et de l'abonnement*, *Grille tarifaire* et *Les services aux bibliothèques*. Deux dépliants ont également été réalisés spécifiquement pour l'Espace Jeunes : *Camp littéraire de la Grande Bibliothèque* et *Activités de la relâche scolaire*. De plus, la DCRP a réalisé la nouvelle famille des six dépliants présentant le dépôt légal aux différents groupes touchés par celui-ci.



En collaboration avec la Direction générale des archives, elle a produit une affiche et une carte postale intitulées *Branché sur notre histoire* destinées à promouvoir les collections d'archives numérisées portant sur l'histoire du Québec et du Canada offertes sur le portail Internet de BANQ. Enfin, la DCRP a aussi réalisé un dépliant intitulé *Un instrument collectif remarquable* présentant le portail de l'institution et ses multiples ressources offertes à distance.



Pour promouvoir les nombreuses expositions tenues à la Grande Bibliothèque, la DCRP a réalisé des cartons d'invitation, des affiches, des publicités imprimées, des dépliants, des bannières, des messages publicitaires destinés aux afficheurs du métro et à ceux de la Grande Bibliothèque ainsi que divers autres outils. En plus des quatre expositions présentées dès l'ouverture de la Grande Bibliothèque (*Tous ces livres sont à toi!*, *Le théâtre jeune public : l'art des rencontres*, *Quatre siècles de livres minuscules*, *l'Atelier Circulaire célèbre deux décennies*), la DCRP a orchestré des campagnes pour sept autres expositions pendant l'exercice 2005-2006 : *Livres d'artistes*, *images écrites des Premières Nations*, *Le Livre des origines*, *Don Quichotte sans frontières* qui avait lieu dans le cadre de l'événement Don Quichotte à Montréal, *Graff : 40 ans et pas de poussière*, *L'Abécédaire des insectes*, *Redécouvrir Ferron* et *L'Espace-couleur de Robert Wolfe*.

La DCRP a apporté son soutien aux Amis de Bibliothèque et Archives nationales du Québec dans la conception, la réalisation, la production et l'impression de leurs documents promotionnels; affiche, dépliant, signet, carte de membre et papeterie.

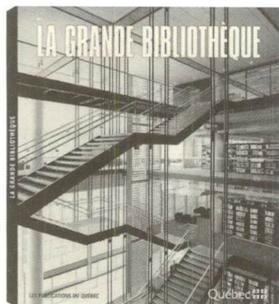
En collaboration avec la Direction de la recherche et de l'édition, la DCRP a produit le *Répertoire numérique du fonds d'archives Jacques-Ferron* et le *Guide de gestion des archives des maisons d'édition*.

Elle a poursuivi la production de *Livres québécois à paraître*, une publication mensuelle encartée dans la revue *Livre d'ici* répertoriant la liste des livres qui seront publiés au Québec sous peu.

Au cours du printemps et de l'été 2005, elle a produit le *Rapport annuel 2004-2005* de la Bibliothèque nationale du Québec. Dans l'année, elle a poursuivi la publication de *À rayons ouverts*, la revue trimestrielle de BANQ, qui a pour vocation de faire connaître l'institution auprès des milieux documentaires et du grand public.

La DCRP a poursuivi la production des imprimés administratifs dont toutes les unités administratives ont besoin : formulaires, papeterie, feuillets d'information, etc. En prévision de la fusion qui a mené à la création de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, elle a également préparé la mise à jour des documents nécessitant la nouvelle identification de BANQ.

La DCRP a assuré la mise en place et poursuivi l'installation de la signalisation dans l'édifice de la Grande Bibliothèque. Elle a également répondu aux demandes ponctuelles des différentes unités administratives concernant leurs différents besoins de feuillets et d'affichettes d'information.



L'offre culturelle de la Grande Bibliothèque étant de plus en plus riche et diversifiée, la DCRP a publié, à partir de septembre 2005, un *Calendrier des activités publiques à la Grande Bibliothèque*. Tirée à 4500 exemplaires en français et à 500 exemplaires en anglais, cette publication mensuelle est distribuée à la Grande Bibliothèque et dans les autres édifices de l'institution à Montréal. Dès juin 2006, elle comprendra également les activités et expositions tenues dans l'ensemble de l'institution et deviendra le *Calendrier des activités publiques de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*.

Enfin, elle a réalisé le livre *La Grande Bibliothèque*, une publication de 192 pages coéditée avec Les Publications du Québec. Cet ouvrage abondamment illustré décrit les différentes étapes du projet de construction de la Grande Bibliothèque ainsi que les services et activités qui y sont proposés.

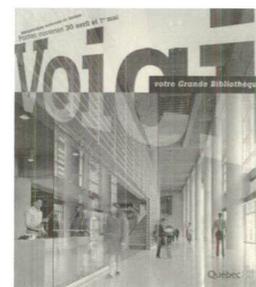
Publicité et promotion

Dans le cadre de sa campagne publicitaire courante destinée au grand public et aux milieux documentaires, la DCRP a réalisé et placé une centaine (soit près du double de l'année précédente) de publicités dans les quotidiens, hebdomadaires, publications spécialisées, sites Web et autres médias électroniques. De plus, elle a planifié les campagnes publicitaires (dans les médias écrits, électroniques et d'affichage) liées à l'ouverture de la Grande Bibliothèque et à l'abonnement à ses services tenues en avril et mai 2005 et a conclu plusieurs ententes

de partenariat avec divers médias et organismes pour l'obtention d'espaces publicitaires gratuits.

Parmi les activités et les outils utilisés pour promouvoir l'ouverture de la Grande Bibliothèque, notons :

- la campagne publicitaire multiplateforme appuyée par plusieurs partenaires médias qui comprenait une trentaine de publicités dans 20 médias imprimés, de l'affichage dans les stations de métro, dans les autobus, sur les abris d'autobus, dans les lieux culturels, sur les palissades de chantier de construction et sur les lampadaires de la Ville de Montréal ainsi que des messages publicitaires sur les ondes de quelques stations de radio et sur les afficheurs Alstom Télécité dans les wagons de métro ;
- la diffusion de 860 000 exemplaires du cahier spécial de 24 pages *Voici votre Grande Bibliothèque*, destiné à l'ensemble des Québécois et encarté dans neuf quotidiens du Québec le 30 avril 2005, dont l'objectif était de faire connaître l'historique du projet, l'architecture de la Grande Bibliothèque et, surtout, les collections, les services et les activités qu'elle propose, sur place et à distance ;
- la diffusion de 150 000 signets promotionnels pour l'événement portes ouvertes, notamment aux 70 000 abonnés de l'ancienne Bibliothèque centrale de Montréal.



À partir du 31 janvier 2006, la conception des publicités institutionnelles a été revue pour tenir compte de l'ensemble des activités de la nouvelle institution, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Projets spéciaux

Concours Un nom pour la mascotte de l'Espace Jeunes

En collaboration avec quatre partenaires (Association des libraires du Québec, Les Bibliothèques publiques du Québec, Communication-Jeunesse et Omer DeSerres) et les équipes de l'Espace Jeunes et de la Direction générale des technologies de l'information et des télécommunications, la DCRP a orchestré le concours *Un nom pour la mascotte de l'Espace Jeunes* tenu du 1^{er} au 15 mars 2006. Un des objectifs poursuivis était de mieux faire connaître le portail Jeunes auprès des jeunes Québécois. La Direction des communications et des relations publiques a produit et diffusé quelque 1000 affiches et 30 000 signets promotionnels en utilisant les réseaux de distribution de ses partenaires. De plus, elle a orchestré une campagne publicitaire dans les médias imprimés et sur le Web en privilégiant les médias destinés aux jeunes et aux familles et conçu des tatouages temporaires à l'effigie de la mascotte. Le 17 mars, un jury, composé notamment de la jeune écrivaine Alexandra Larochelle, a choisi le nom de la mascotte, parmi les quelque 288 noms proposés. Le nom du gagnant a été dévoilé le 2 avril 2006 à la Grande Bibliothèque, à l'occasion de la Journée internationale du livre pour enfants. Julien Dubé, 13 ans, de Saint-Hubert, qui a proposé le nom Boukino^{MC}, a remporté un prix d'une valeur approximative de 1000 \$.



Affiche annonçant l'élection de deux usagers au conseil d'administration de BANQ.

Élection de deux usagers au conseil d'administration

Pour une première fois dans son histoire, la BNQ a accueilli deux de ses abonnés au sein de son conseil d'administration pour représenter les usagers de l'institution. La DCRP et le Secrétariat général ont planifié diverses actions de communication pour encourager les abonnés à soumettre leur candidature et aussi à voter en grand nombre lors des élections qui se sont tenues en septembre et octobre 2005. En août 2005, une section spéciale donnant tous les détails sur cette élection a été mise en ligne sur le portail Internet de la BNQ. Bonifiée régulièrement, cette section a fourni notamment le règlement d'élection, le bulletin de mise en candidature, la déclaration du candidat, la fiche d'information à remplir par les candidats, la liste des candidats admissibles, le bulletin de vote et les résultats du vote. Au début d'août, un communiqué de presse a été diffusé à ce sujet et des affichettes ont été posées bien en vue à la Grande Bibliothèque, au Centre de conservation ainsi que dans le réseau des bibliothèques publiques participantes à travers le Québec. Des avis ont été publiés dans *La Presse*, *Le Soleil* et *The Gazette* d'abord pour inviter les abonnés de la BNQ – inscrits en date du 20 juin 2005, résidents du Québec et âgés de 18 ans ou plus – à soumettre leur candidature et, plus tard, pour inviter cette fois les abonnés à consulter la liste des candidats et à voter de façon électronique sur le portail. Les noms des deux candidats élus ont été dévoilés dans un communiqué de presse. Ce sont M. Érick Rivard, représentant des usagers de l'extérieur de la ville de Montréal, et M^{me} Lucie Chagnon, représentante des usagers de la ville de Montréal.

Relations avec les voisins

BANQ a poursuivi sa participation à plusieurs organismes de l'arrondissement Ville-Marie, dans laquelle la Grande Bibliothèque est située : la Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent, la Table d'aménagement du Centre-Sud et Voies culturelles des faubourgs où elle délègue un représentant au conseil d'administration.

Elle a maintenu en place son comité de relations avec les voisins qui voit à ce que BANQ soit présente, lorsque besoin est, dans tous les secteurs d'activités où elle peut œuvrer en « bon voisinage ». Elle continue notamment de réserver 18 postes aux résidents du quartier au sein de son personnel. Elle a entretenu des échanges constants avec les autorités de l'arrondissement Ville-Marie. Elle a de plus établi une concertation avec la Société de transport de Montréal, ainsi qu'avec le Service de police et le Service de sécurité incendie de Montréal. Elle a enfin échangé avec plusieurs instances du secteur, comme l'Université du Québec à Montréal et le Quartier des spectacles, pour ne nommer que celles-là.

PRIX ÉQUINOXES 2006

Prix Hommage à M^{me} Lise Bissonnette et deux prix d'excellence à BANQ

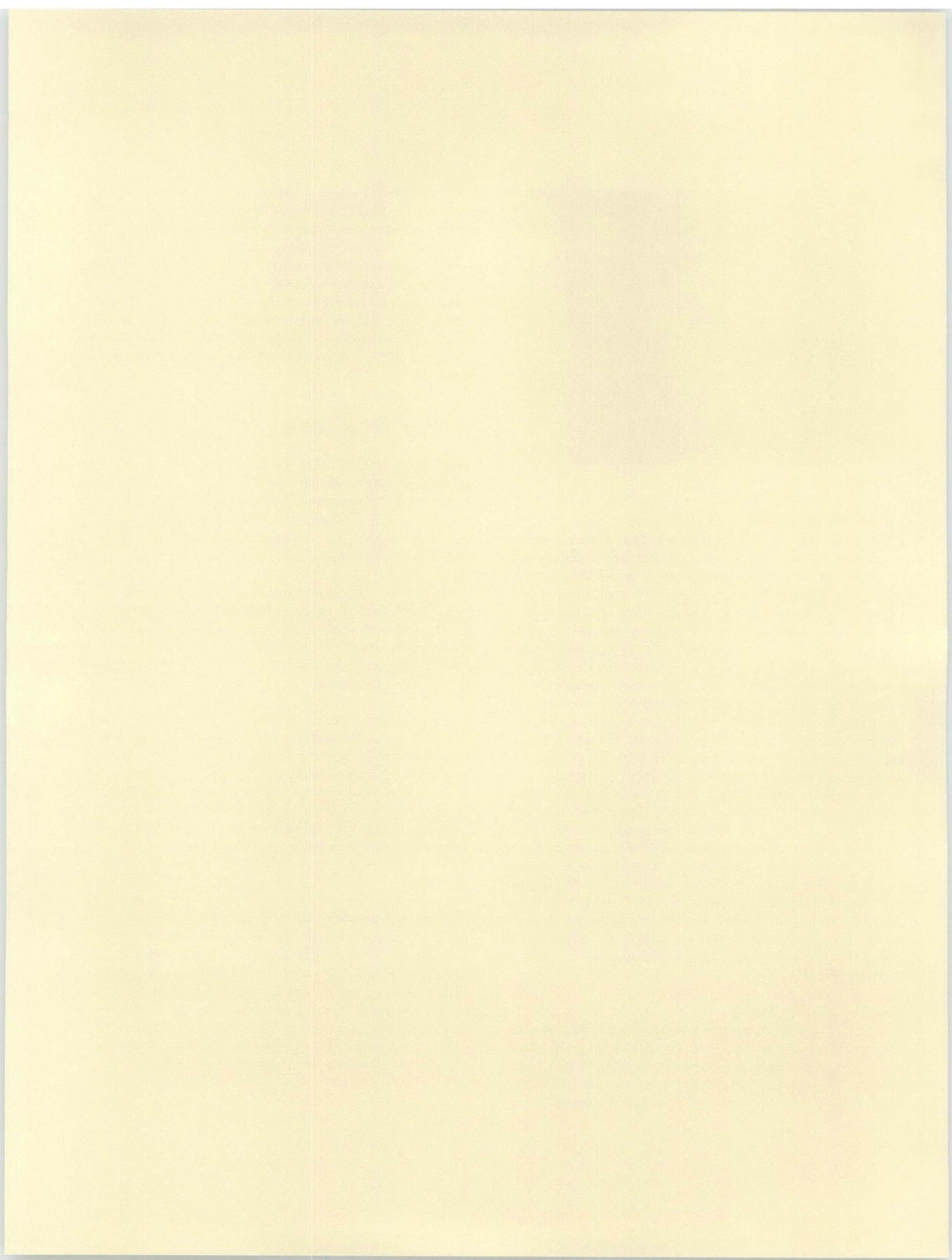
La qualité des communications de BANQ et de sa présidente-directrice générale a été soulignée par la Société des relationnistes du Québec (SRQ) par trois prix Équinoxes, destinés à reconnaître l'excellence dans les relations publiques.

La Direction des communications et des relations publiques ayant soumis des dossiers de candidature dans deux catégories, « Campagne de communications intégrées » et « Stratégie événementielle », la SRQ a décerné deux prix Équinoxes à BANQ pour le travail de relations publiques réalisé dans le cadre de l'ouverture de la Grande Bibliothèque.

La présidente-directrice générale de l'institution, M^{me} Lise Bissonnette, a reçu de la SRQ le prix Équinoxe Hommage, remis chaque année à un gestionnaire utilisant de façon remarquable les relations publiques comme fonction au sein de son organisation. La Société des relationnistes du Québec voulait souligner ainsi la réussite de M^{me} Bissonnette à tirer parti d'un éventail de moyens de communication pour atteindre son but de rendre la culture et l'information de plus en plus accessibles à la population.

Un film documentaire sur la Grande Bibliothèque

BANQ a coproduit avec Télé-Québec un documentaire portant sur la construction et l'aménagement de la Grande Bibliothèque. Réalisé par M. Luc Bourdon, le film présente les étapes ayant jalonné l'année qui a précédé l'ouverture du nouvel édifice, à travers le regard de plusieurs de ses artisans : architecte, surintendant de chantier, personnel responsable de la diffusion, des acquisitions et du traitement des documents, ainsi que M^{me} Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de BANQ.



TABLEAUX DES ACTIVITÉS

* * *

Direction générale de la conservation / 82

- Tableau 1 : Acquisitions de la Collection patrimoniale du
1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006 (nombre de titres) / 82
- Tableau 2 : Abonnements courants au 31 mars 2006 (nombre de titres) / 83
- Tableau 3 : Nombre de titres traités / 83
- Tableau 4 : Programme de catalogage avant publication (CIP) / 84
- Tableau 5 : Notices d'autorité et mises à jour / 84
- Tableau 6 : Fréquentation de la salle de lecture du Centre de conservation / 84
- Tableau 7 : Demandes de référence, salle de lecture du Centre de conservation / 84
- Tableau 8 : Demandes de renseignements, salle de lecture du Centre de conservation / 85
- Tableau 9 : Prêts internes, salle de lecture du Centre de conservation / 85
- Tableau 10 : Utilisation des postes informatiques, salle de lecture du Centre de conservation / 85
- Tableau 11 : Activités de préservation et de restauration / 86
- Tableau 12 : Activités de reproduction à des fins de conservation et traitement / 86
- Tableau 13 : Mise en disponibilité de la Collection patrimoniale à des fins de consultation,
de traitement, de reproduction et d'exposition / 86

* * *

Direction générale des archives / 87

- Tableau 14 : Entrées d'archives, février et mars 2006 / 87
- Tableau 15 : Clientèle, février et mars 2006 / 87
- Tableau 16 : Consultation et reproduction des documents, février et mars 2006 / 87
- Tableau 17 : Courrier de recherche, février et mars 2006 / 88
- Tableau 18 : Prêt entre bibliothèques, février et mars 2006 / 88
- Tableau 19 : Calendriers de conservation, février et mars 2006 / 88
- Tableau 20 : Nombre d'interventions dans le cadre de la
fonction conseil, février et mars 2006 / 88

* * *

Direction générale de la diffusion / 89

- Tableau 21 : Documents empruntés et documents consultés sur
place à la Grande Bibliothèque du 3 mai 2005 au 31 mars 2006 / 89
- Tableau 22 : Demandes de prêts et d'emprunts entre bibliothèques / 89
- Tableau 23 : Demandes de renseignements et de référence / 90
- Tableau 24 : Fréquentation, visites, activités d'animation et de formation / 90
- Tableau 25 : Acquisitions de la Collection universelle de prêt et de référence du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006 / 91

* * *

TABLEAUX DES COLLECTIONS ET DES FONDS

* * *

Collection patrimoniale québécoise / 92

- Tableau 26 : État de la Collection patrimoniale québécoise en conservation / 92
- Tableau 27 : État de la Collection patrimoniale québécoise en diffusion au 31 mars 2006 / 93
- Tableau 28 : État de la Collection patrimoniale québécoise en conservation et en diffusion / 94

* * *

Archives / 95

- Tableau 29 : Archives conservées au 31 mars 2006 / 95

* * *

Collection universelle de prêt et de référence / 96

- Tableau 30 : État de la Collection de prêt universelle et de référence au 31 mars 2006 / 96

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSERVATION

DIRECTION DES ACQUISITIONS DE LA COLLECTION PATRIMONIALE

TABLEAU 1

ACQUISITIONS DE LA COLLECTION PATRIMONIALE DU 1^{ER} AVRIL 2005 AU 31 MARS 2006 (nombre de titres)

RESSOURCES DOCUMENTAIRES	DÉPÔT LÉGAL		ACHATS		DONS ET ÉCHANGES		TOTAL
	2004-2005	2005-2006	2004-2005	2005-2006	2004-2005	2005-2006	2005-2006
Albums d'estampes	1	3	1	–	1	–	3
Cartes géographiques							
Imprimés	68	47	19	3	224	227	277
Microdocuments	–	n. s.	–	–	–	–	–
Documents iconographiques	1 068	1 014	1 137	382	2 345	1 694	3 090
Affiches	331	163	–	13	1 415	1 391	1 567
Cartes postales	197	338	250	138	227	41	517
Estampes	540	418	887	231	703	262	911
Reproductions d'œuvres d'art	–	95	–	–	–	–	95
Enregistrements sonores	968	1 210	62	120	516	163	1 493
Films	–	3	–	–	–	–	3
Œuvres uniques	–	2	–	–	–	–	2
Production à épisodes multiples ou série	–	1	–	–	–	–	1
Fonds d'archives privées	n. s.	n. s.	8,72 m. l. ⁽¹⁾	2,08 m. l.	8,40 m. l.	8,62 m. l.	10,70 m. l.
Livres anciens	n. s.	n. s.	3	27	1	5	32
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	55	50	64	33	23	1	84
Livres et brochures	11 368	14 255	1 183	1 305	3 962	4 202	19 762
Imprimés	9 195	11 484	1 179	1 301	3 948	4 201	16 986
Microdocuments	11	n. s.	2	1	12	–	1
Documents électroniques	222	223	2	3	2	1	227
Publications diffusées sur Internet	1 940	2 548	–	–	–	–	2 548
Partitions musicales	164	235	4	12	13	25	272
Programmes de spectacles	256	430	50	12	25	802	1 244
Publications en série (nouveaux titres)	1 248	2 081	1 427	641	19 602	19 055	21 777
Imprimés	846	1 070	1 427 ⁽²⁾	582 ⁽²⁾	19 602 ⁽²⁾	19 003 ⁽²⁾	20 655 ⁽²⁾
<i>Revue</i> s	286	284	–	–	–	–	284
<i>Journaux</i>	76	64	–	–	–	–	64
<i>Annuaux</i>	484	722	–	–	–	–	722
Autres documents	402	1 011	–	59	–	52	1 122
<i>Microdocuments</i>	1	n.s.	–	59	–	52	111
<i>Documents électroniques</i>	–	–	–	–	–	–	–
<i>Publications diffusées sur Internet</i>	401	1 011	–	–	–	–	1 011
Reliures d'art	n. s.	n. s.	15	16	–	–	16

n. s. : non soumis au dépôt légal

(1) Mètres linéaires

(2) Unités matérielles

TABLEAU 2

ABONNEMENTS COURANTS AU 31 MARS 2006 (nombre de titres)

RESSOURCES DOCUMENTAIRES	DÉPÔT LÉGAL		ACHATS		DONS ET ÉCHANGES		TOTAL
	au 31 mars 2005	au 31 mars 2006	au 31 mars 2005	au 31 mars 2006	au 31 mars 2005	au 31 mars 2006	au 31 mars 2006
Publications en série							
Imprimés	10 998	12 174	66	63	362	181	12 418
<i>Revues</i>	4 271	4 558	–	–	–	–	4 558
<i>Journaux</i>	919	891	–	–	–	–	891
<i>Annuels</i>	5 808	6 725	–	–	–	–	6 725
Microdocuments	189	n. s.	3	30	–	107	137
Documents électroniques	68	84	1	–	3	–	84
Nombre total d'abonnements courants selon l'année de référence et le mode d'acquisition	11 255	12 258	70	93	365	288	12 639

DIRECTION DU TRAITEMENT DOCUMENTAIRE DE LA COLLECTION PATRIMONIALE**TABLEAU 3**

NOMBRE DE TITRES TRAITÉS

CATÉGORIES DE DOCUMENTS	2004-2005	2005-2006
Monographies courantes	6 239	7 674
Monographies rétrospectives	653	534
Monographies étrangères	653	818
Microformes	205	345
Publications gouvernementales québécoises (OFF)	1 817	1 658
Publications gouvernementales fédérales (COF)	402	401
Documents cartographiques	163	136
Musique imprimée	330	386
Enregistrements sonores	3 021	5 651
Livres d'artistes	41	128
Estampes	1 052	965
Affiches	1 113	2 312
Reproductions d'œuvres d'art	53	268
Documents électroniques sur support	22	43
Documents diffusés sur Internet	2 468	3 635
Publications en série	1 372	1 305
Total	19 604	26 259

TABLEAU 4
PROGRAMME DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (CIP)

	2004-2005	2005-2006
Demandes reçues	2 312	2 645
Éditeurs participants	295	282
Nouveaux éditeurs participants	135	105

TABLEAU 5
NOTICES D'AUTORITÉ ET MISES À JOUR

	2004-2005	2005-2006
Création de notices d'autorité	7 082	9 283
Mise à jour de notices d'autorité	n. d.	12 675
Création de notices d'autorité de noms géographiques	104	119
Mise à jour de notices d'autorité de noms géographiques	262	372
Mise à jour de notices de monographies et de documents musicaux	18 152	3 356
Mise à jour de dossiers de publications en série ayant cessé de paraître	939	642

**DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉDITION :
SERVICES À LA CLIENTÈLE AU CENTRE DE CONSERVATION**

TABLEAU 6
FRÉQUENTATION DE LA SALLE DE LECTURE
DU CENTRE DE CONSERVATION

	2004-2005	2005-2006
Nombre d'usagers	2 721	2 840

TABLEAU 7
DEMANDES DE RÉFÉRENCE,
SALLE DE LECTURE DU CENTRE DE CONSERVATION

RESSOURCES DOCUMENTAIRES	SUR PLACE		PAR TÉLÉPHONE		PAR CORRESPONDANCE (courriel ou courrier postal)		TOTAL	
	2004-2005	2005-2006	2004-2005	2005-2006	2004-2005	2005-2006	2004-2005	2005-2006
Collections spéciales	2 429	2 050	616	637	458	896	3 503	3 583
Archives privées	303	359	115	116	66	45	484	520
Total	2 732	2 409	731	753	524	941	3 987	4 103

TABLEAU 8
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS,
SALLE DE LECTURE DU CENTRE DE CONSERVATION

RESSOURCES DOCUMENTAIRES	SUR PLACE		À DISTANCE		TOTAL	
	2004-2005	2005-2006	2004-2005	2005-2006	2004-2005	2005-2006
Total	71	87	288	180	359	267

TABLEAU 9
PRÊTS INTERNES, SALLES DE LECTURE DU CENTRE DE CONSERVATION

NOMBRE DE DOCUMENTS PRÊTÉS	2004-2005	2005-2006
Ouvrages de référence	1 103	1 347
Livres anciens	724	1 722
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	1 519	1 796
Photographies	162	1 267
Fonds d'archives privées	2 729	2 362
Documents cartographiques	19 790	15 061
Musique	261	316
Affiches	113	103
Estampes	598	304
Iconographie documentaire	75	45
Cartes postales ⁽¹⁾	1 726	15 528
Programmes de spectacles	334	474
Total ⁽¹⁾	27 408	23 797

(1) Afin de rendre possible la comparaison entre les années 2004-2005 et 2005-2006, les cartes postales n'ont pas été incluses dans le total du tableau. L'importante variation d'une année à l'autre s'explique par le mode de comptabilisation utilisé : les statistiques de l'année 2004-2005 reflètent le nombre de cartes postales véritablement consultées alors que celles de 2005-2006 représentent une évaluation en fonction du nombre de boîtes transmises aux usagers.

TABLEAU 10
UTILISATION DES POSTES INFORMATIQUES,
SALLE DE LECTURE DU CENTRE DE CONSERVATION

	2004-2005	2005-2006
Nombre d'utilisateurs	630	628
Nombre d'heures	909	1 068

DIRECTION DE LA SAUVEGARDE DES COLLECTIONS

TABLEAU 11
ACTIVITÉS DE PRÉSERVATION ET DE RESTAURATION

	2004-2005	2005-2006
Préparation matérielle des documents	13 219	14 122
Réparations	4 197	6 908
Reliures	903	2 128
Désacidification	0	12 841 ⁽¹⁾
Restauration (heures/documents)	446/368	699/712 ⁽²⁾
Préparation aux fins d'exposition (heures/documents)	1 621/707	2 645/789 ⁽³⁾
Préparation aux fins de numérisation (heures/documents)	n. d.	25/328
Préparation des documents pour mise en réserve optimale (heures)	265	529 ⁽³⁾
Expertises et évaluations (heures)	159	868

(1) En 2004-2005, le programme de désacidification a été différé à 2005-2006 afin de financer une partie de l'achat et de l'installation du rayonnage mobile dans la réserve des livres.

(2) Ces augmentations de 57 % et 93 % respectivement pour le nombre d'heures d'interventions et la quantité de documents restaurés sont liées à deux facteurs. D'une part, il n'y a pas eu de restaurateur pour une période de quatre mois en 2004-2005 et, d'autre part, il y a eu l'ajout d'un deuxième restaurateur pour une durée de deux mois en 2005-2006.

(3) L'augmentation de 65 % du nombre d'heures d'intervention en regard à la hausse de 12 % du nombre de documents s'explique par le fait qu'il y avait des documents fort différents (livres d'artiste, affiches, documents d'archives, etc.) à conditionner et beaucoup d'encadrements à réaliser. Ces activités nécessitaient plus de temps de préparation.

TABLEAU 12
ACTIVITÉS DE REPRODUCTION À DES FINS
DE CONSERVATION ET TRAITEMENT

	2004-2005	2005-2006
Exemplaires de conservation microfilmés (pages)	232 418	180 854 ⁽¹⁾
Monographies en exemplaires uniques microfilmées	32 966	67 216 ⁽²⁾
Brochures en exemplaires uniques photocopiées (pages)	3 504	7 902
Enregistrements sonores en exemplaires uniques numérisés	0	219 ⁽³⁾
Produits photographiques ⁽⁴⁾	5 127	13 906

(1) Cette baisse de 22 % s'explique par le fait que les deux personnes affectées à ce travail doivent également assumer la numérisation des enregistrements sonores en exemplaire unique (nouveau service) ainsi que la reproduction des exemplaires uniques demandés en urgence.

(2) Cette hausse de 104 % est liée à la fermeture, pendant une partie de l'année 2004-2005, de la réserve des monographies et de la salle de lecture de l'édifice Saint-Sulpice.

(3) La numérisation des enregistrements sonores en exemplaires uniques est un nouveau service offert par la Section de la reproduction cette année.

(4) Photographies noir et blanc, photographies couleurs, copies laser, copies grand format à jet d'encre, diapositives et images numériques. Les besoins à l'interne, notamment pour les fins de documentation d'expositions et pour la préparation d'affiches, de dépliants et de publications (catalogues, À rayons ouverts, Le Filigr@ne), ont contribué de façon significative à cette importante augmentation.

TABLEAU 13
MISE EN DISPONIBILITÉ DE LA COLLECTION PATRIMONIALE
À DES FINS DE CONSULTATION, DE TRAITEMENT,
DE REPRODUCTION ET D'EXPOSITION

	2004-2005	2005-2006
Exemplaires de conservation	3 099	4 158

DIRECTION GÉNÉRALE DES ARCHIVES

TABLEAU 14
ENTRÉES D'ARCHIVES, FÉVRIER ET MARS 2006

	ARCHIVES GOUVERNEMENTALES	ARCHIVES JUDICIAIRES	ARCHIVES CIVILES	ARCHIVES PRIVÉES	TOTAL
Nombre de versements ou d'acquisitions	25	11	*	7	43
	Quantité	Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
Documents textuels (m. l.)	167,18	293,13	23,26	10,10	483,57
Photographies	44	–	–	2048	2092
Dessins, caricatures	–	–	–	18	18
Autres images fixes	–	–	–	20	20
Dessins d'architecture	–	–	–	500	500
Vidéos	26	–	–	21	47
Bandes magnétiques	–	–	–	36	36
Disques compacts	9	–	–	–	9
Documents informatiques	11	–	–	1	12
Objets	–	–	–	44	44
Sceaux	–	–	–	30	30

* Ne s'applique pas.

TABLEAU 15
CLIENTÈLE, FÉVRIER ET MARS 2006

Présences	11 232
-----------	--------

TABLEAU 16
CONSULTATION ET REPRODUCTION DES DOCUMENTS, FÉVRIER ET MARS 2006

	Consultation	Reproduction
Pièces d'archives textuelles	3 631	31 784
Bobines de microfilm (pièces)	30 021	5 329
Microfiches (pièces)	12 478	–
Cartes et plans (pièces)	2 077	288
Photographies (pièces)	52 019	352
Films (pièces)	88	68
Enregistrements sonores (pièces)	–	5
Total	100 314	37 826

TABLEAU 17
COURRIER DE RECHERCHE, FÉVRIER ET MARS 2006

Nombre de demandes reçues	851
---------------------------	-----

TABLEAU 18
PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES, FÉVRIER ET MARS 2006

	Prêts	Emprunts
Total des demandes	96	259
Total des pièces	1 115	326

TABLEAU 19
CALENDRIERS DE CONSERVATION, FÉVRIER ET MARS 2006

Nombre de règles approuvées, nombre de demandeurs

32 demandes reçues et 20 calendriers complets ou partiels approuvés

TABLEAU 20
NOMBRE D'INTERVENTIONS DANS LE CADRE DE LA FONCTION CONSEIL, FÉVRIER ET MARS 2006

429 interventions par téléphone ou par courriel et 9 interventions par une visite sur place

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DIFFUSION

TABLEAU 21
DOCUMENTS EMPRUNTÉS ET DOCUMENTS CONSULTÉS SUR PLACE
À LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE DU 3 MAI 2005 AU 31 MARS 2006

	DOCUMENTS POUR ADULTES		DOCUMENTS POUR JEUNES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Documents empruntés						
Livres	1 590 976	52 %	323 796	79 %	1 914 772	55 %
Disques compacts musicaux	762 904	25 %	24 368	6 %	787 272	23 %
Films	668 610	22 %	50 120	12 %	718 730	21 %
Autres (livres sonores, logiciels, méthodes de langue, revues)	34 439	1 %	11 373	3 %	45 812	1 %
Sous-total	3 056 929	100 %	409 657	100 %	3 466 586	100 %
Documents consultés sur place						
Collection universelle de prêt et de référence	1 055 622	82 %	245 000	100 %	1 300 622	85 %
Collection nationale	231 624	18 %	–	–	231 624	15 %
Sous-total	1 287 246	100 %	245 000	100 %	1 532 246	100 %
Total	4 344 175	87 %	654 657	13 %	4 998 832	

TABLEAU 22
DEMANDES DE PRÊTS ET D'EMPRUNTS ENTRE BIBLIOTHÈQUES

	2004-2005		2005-2006	
	Prêts	Emprunts	Prêts	Emprunts
Demandes reçues				
Région de Montréal	452	9	419	n. d.
Le Québec (à l'exception de Montréal)	1 439	5	3 385	n. d.
Ontario	169	15	228	n. d.
Autres provinces canadiennes	176	4	70	n. d.
États-Unis	26	2	30	n. d.
Autres pays	51	3	37	n. d.
Total	2 313	38	4 169	1 207
Demandes satisfaites				
	1 748	38	3 019	1 157

TABLEAU 23

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET DE RÉFÉRENCE - DIRECTION DES SERVICES À LA CLIENTÈLE

	SUR PLACE		PAR TÉLÉPHONE		PAR INTERNET		PAR CORRESPONDANCE		TOTAL	
	2004-2005	2005-2006	2004-2005	2005-2006	2004-2005	2005-2006	2004-2005	2005-2006	2004-2005	2005-2006
Collection nationale	6 858	75 100	5 170	–	–	–	4 602	–	16 630	75 100
Collections thématiques	–	511 976	–	–	–	–	–	–	–	511 976
Référence à distance	–	–	2 045	16 578	–	6 266	–	1 537	2 045	24 381
Accueil et orientation	–	252 194	–	–	–	–	–	–	–	252 194
Centre de relations clients	–	–	–	71 504	–	–	–	–	–	71 504
Total	6 858	839 270	7 215	88 082	–	6 266	4 602	1 537	18 675	935 155
		90 %		9 %		0,7 %		0,2 %		

TABLEAU 24

FRÉQUENTATION, VISITES, ACTIVITÉS D'ANIMATION ET DE FORMATION DU 30 AVRIL 2005 AU 31 MARS 2006

	FRÉQUENTATION DE LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE NOMBRE DE VISITES	VISITES GUIDÉES		ACTIVITÉS D'ANIMATION		ACTIVITÉS DE FORMATION	
		nombre	participants	nombre	participants	nombre	participants
Public général (adultes et jeunes)	2 648 888	1 104	16 786	251	3 702	382	1 226
Personnel des bibliothèques	–	82	2 050	–	–	–	–
Groupes scolaires	–	46	1 030	–	–	–	–
Total	2 648 888	1 232	19 866	251	3 702	382	1 226

TABLEAU 25

ACQUISITIONS DE LA COLLECTION UNIVERSELLE DE PRÊT ET DE RÉFÉRENCE
DU 1^{ER} AVRIL 2005 AU 31 MARS 2006

	EXEMPLAIRES (sauf indication contraire)
Livres	
Imprimés ⁽¹⁾	110 139
Électroniques ⁽²⁾	3 (2 623 exemplaires)
Revue et journaux (nombre de titres)⁽³⁾	
Revue imprimées	1 614 (1 866 exemplaires)
Revue électroniques	73
Bases de données de revue électroniques	28
Journaux imprimés	154 (182 exemplaires)
Bases de données de journaux électroniques	7
Enregistrements sonores⁽⁴⁾	20 560
Enregistrements vidéo	14 907
Cartes et plans	2 598
Cédéroms (logiciels)	504
Bases de données (nombre de titres)⁽⁵⁾	91
Microformes	
Microfiches (nombre de titres)	16
Microfilms (nombre de titres)	4
Jeux et jouets	402
Documents adaptés	
Livres en braille (nombre de titres)	542
Livres sonores numériques (nombre de titres)	804
Livres sonores analogiques (nombre de titres)	449
Publications gouvernementales canadiennes	3 494

(1) Incluant les partitions musicales.

(2) Il s'agit de trois portails de livres qui donnent accès à 2 623 titres.

(3) Tous les titres acquis ou renouvelés au cours de la dernière année.

(4) Disques compacts de musique et livres sonores.

(5) Certaines bases de données donnent accès à des documents primaires.

L'une d'entre elles, Eighteenth Century Collections Online, offre plus de 100 000 livres numérisés.

COLLECTION PATRIMONIALE QUÉBÉCOISE

TABLEAU 26
ÉTAT DE LA COLLECTION PATRIMONIALE QUÉBÉCOISE EN CONSERVATION
AU 31 MARS 2006 ⁽¹⁾

RESSOURCES DOCUMENTAIRES	NOMBRE DE TITRES	NOMBRE D'UNITÉS MATÉRIELLES
Livres et brochures		
Édition québécoise et relative au Québec	269 659	296 019
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	2 835	2 907
Livres anciens	6 990	8 649
Collection feuilles volantes	305	349
Publications gouvernementales québécoises		
Périodiques	12 190	158 294
Monographies	57 737	62 794
Publications préconfédératives	1 007	1 041
Publications en série		
Imprimés		
<i>Revues</i>	17 600	719 185
<i>Journaux</i>	5 215	1 225 366
<i>Annuels</i>	15 146	57 318
Microfiches	n. d.	3 112
Microfilms	n. d.	19 058
Documents électroniques	2 780	3 664
Partitions musicales	97 613	97 813
Enregistrements sonores		
Cassettes audio	2 658	2 812
Disques compacts	9 875	10 103
Disques vinyle	17 942	17 971
Documents cartographiques		
Cartes (monographies et en série)	45 736	63 943
Atlas	1 538	2 207
Microfiches	6 450	11 684
Documents iconographiques		
Affiches	14 560	15 212
Cartes postales	n. d. ⁽²⁾	72 366
Estampes	21 656	22 898
Iconographie documentaire	767	767
Photographies	n. d. ⁽²⁾	35 370
Reproductions d'œuvres d'art	1 095	1 098
Fonds d'archives privées	473	1 014 m. l.

(1) La majorité des statistiques concernant le nombre de titres est tirée de la base de données Iris alors que les unités matérielles ont été comptées par le système informatique ou manuellement. Ces statistiques reflètent exactement l'état des collections en conservation au 31 mars 2006.

(2) La base de données Iris ne contient pas le nombre de titres pour cette collection, car elle est en cours de traitement. Seules les unités matérielles sont comptées.

TABLEAU 27**ÉTAT DE LA COLLECTION PATRIMONIALE QUÉBÉCOISE EN DIFFUSION**AU 31 MARS 2006⁽¹⁾

RESSOURCES DOCUMENTAIRES	NOMBRE DE TITRES	NOMBRE D'UNITÉS MATÉRIELLES
Livres et brochures		
Édition québécoise et relative au Québec	231 183	262 348
Fonds Saint-Sulpice	68 124	91 117
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	1 363	1 385
Publications gouvernementales québécoises	62 104	160 638
Publications gouvernementales canadiennes⁽²⁾	45 854	195 645
Publications préconfédératives	407	429
Publications en série		
Imprimés		
<i>Revues</i>	18 489	523 351
<i>Journaux</i>	232	15 202
<i>Annuels</i>	16 327	46 363
Fonds Saint-Sulpice	n. d.	10 453
Microfiches	67 242	363 521
Microfilms⁽³⁾	3 045	41 772
Documents électroniques	2 367	3 223
Partitions musicales	8 694	8 838
Enregistrements sonores		
Cassettes audio	2 219	2 818
Disques compacts	9 050	9 283
Disques vinyle	8 702	8 723
Documents cartographiques*		
Cartes (monographies et en série)	12 878	16 820
Atlas	733	795
Documents iconographiques*		
Affiches	7 279	7 660
Cartes postales	n. d. ⁽⁴⁾	6 370
Estampes	9 603	10 918
Reproductions d'œuvres d'art	875	878

(1) La majorité des statistiques concernant le nombre de titres est tirée de la base de données Iris alors que les unités matérielles ont été comptées par le système informatique ou manuellement.

Ces statistiques reflètent exactement l'état des collections en diffusion au 31 mars 2006.

(2) Ce chiffre inclut l'ensemble des publications gouvernementales canadiennes; il comprend donc un certain nombre de documents qui ne font pas partie, à strictement parler, de la Collection patrimoniale.

(3) Ce chiffre inclut l'ensemble des microformes; il comprend donc un certain nombre de documents qui ne font pas partie, à strictement parler, de la Collection patrimoniale.

(4) La base de données Iris ne contient pas le nombre de titres pour cette collection, car elle est en cours de traitement. Seules les unités matérielles sont comptées manuellement.

* Les collections spéciales, tels les documents iconographiques et cartographiques, sont diffusées au Centre de conservation de BANQ.

TABLEAU 28
ÉTAT DE LA COLLECTION PATRIMONIALE QUÉBÉCOISE
EN CONSERVATION ET EN DIFFUSION
AU 31 MARS 2006⁽¹⁾

RESSOURCES DOCUMENTAIRES	NOMBRE DE TITRES	NOMBRE D'UNITÉS MATÉRIELLES
Livres et brochures		
Édition québécoise et relative au Québec	269 659	558 367
Fonds Saint-Sulpice	68 124	91 117
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	2 835	4 292
Livres anciens	6 990	8 649
Collection feuilles volantes	305	349
Publications gouvernementales québécoises	70 926	381 726
Publications gouvernementales canadiennes	45 854	195 645
Publications préconfédératives	1 007	1 470
Publications en série		
Imprimés		
Revue	18 489	1 242 536
Journaux	5 339	1 240 568
Annuels	16 327	103 681
Fonds Saint-Sulpice	n. d.	10 453
Microfiches	67 242	366 633
Microfilms	3 045	60 830
Documents électroniques	2 888	6 887
Partitions musicales	98 783	106 651
Enregistrements sonores		
Cassettes audio	2 661	5 630
Disques compacts	9 875	19 386
Disques vinyle	17 942	26 694
Documents cartographiques		
Cartes (monographies et en série)	47 108	80 763
Atlas	1 550	3 002
Microfiches	6 450	11 684
Documents iconographiques		
Affiches	14 587	22 872
Cartes postales	n. d. ⁽²⁾	78 736
Estampes	21 798	33 816
Iconographie documentaire	767	767
Photographies	n. d. ⁽²⁾	35 370
Reproductions d'œuvres d'art	1 113	1 976
Fonds d'archives privées	473	1 014 m. l.
Ressources électroniques sur Internet	7 634	7 634
Total		4 602 318 ⁽³⁾

(1) La majorité des statistiques concernant le nombre de titres est tirée de la base de données Iris alors que les unités matérielles ont été comptées par le système informatique ou manuellement. Ces statistiques reflètent exactement l'état des collections en conservation et en diffusion (Collection patrimoniale québécoise) au 31 mars 2006.

(2) La base de données Iris ne contient pas le nombre de titres pour cette collection, car elle est en cours de traitement. Seules les unités matérielles sont comptées.

(3) Le nombre d'unités matérielles des fonds d'archives privées n'est pas inclus dans le total.

ARCHIVES

TABLEAU 29
ARCHIVES CONSERVÉES AU 31 MARS 2006

	ARCHIVES GOUVERNEMENTALES	ARCHIVES JUDICIAIRES	ARCHIVES CIVILES	ARCHIVES PRIVÉES	TOTAL
	Quantité	Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
Documents textuels (m. l.)	20 115	15 533	6 137	7 049	48 834
Photographies	2 584 740	283	–	10 141 723	12 726 746
Dessins, caricatures	607	–	–	23 566	24 173
Peintures	20	–	–	798	818
Gravures	261	1	7	223 183	223 452
Autres images fixes	722	–	–	2 645	3 367
Atlas	15	–	–	24	39
Cartes et plans	48 311	646	62 165	75 768	186 890
Photographies aériennes	189 590	7	–	369 939	559 536
Croquis	464	–	–	17	481
Dessins d'architecture	2 214	1020	50	211 050	214 334
Dessins d'ingénieurs et techniques	2 329	576	6	10 947	13 858
Maquettes	–	–	–	13	13
Films	7 506	–	–	6 102	13 608
Vidéos	11 015	1	–	5 623	16 639
Éléments sonores	166	–	–	357	523
Bandes magnétiques	12 976	255	–	11 737	24 968
Disques	557	–	–	6 244	6 801
Disques compacts	–	–	–	77	77
Documents informatiques	57	–	–	983	1 040
Microfilms	2 112	51	–	344	2 507
Microfiches	111 975	–	–	266	112 241
Objets	29	–	–	15 055	15 084
Sceaux	–	–	–	1 922	1 922

COLLECTION UNIVERSELLE DE PRÊT ET DE RÉFÉRENCE

TABLEAU 30
ÉTAT DE LA COLLECTION UNIVERSELLE DE PRÊT ET DE RÉFÉRENCE
AU 31 MARS 2006

	TITRES	EXEMPLAIRES
Livres		
Imprimés ⁽¹⁾	673 767	925 958
Électroniques ⁽²⁾	3	2 623
Partitions musicales	5 421	6 462
Revue et journaux		
Revue imprimées ⁽³⁾	7 894	637 920
Revue électroniques	73	–
Bases de données de revue électroniques ⁽⁴⁾	28	–
Journaux imprimés	154	182
Bases de données de journaux électroniques ⁽⁵⁾	7	–
Enregistrements sonores⁽⁶⁾	86 259	118 452
Enregistrements vidéo		
Vidéocassettes	1 653	3 395
DVD	12 327	27 766
Cartes et plans	3 063	3 103
Cédéroms (logiciels)	528	869
Bases de données⁽⁷⁾	93	–
Microformes		
Microfiches		Cf. Tableau 27, État de la Collection patrimoniale québécoise en diffusion
Microfilms		Cf. Tableau 27, État de la Collection patrimoniale québécoise en diffusion
Jeux et jouets	419	443
Documents adaptés		
Livres en braille	10 012	31 293
Livres sonores	11 727	89 610
Publications gouvernementales canadiennes		Cf. Tableau 27, État de la Collection patrimoniale québécoise en diffusion

(1) Le pourcentage de livres en français est de 74% ; il y a 24% de livres en anglais et 2% en d'autres langues.

(2) Il s'agit de trois portails de livres qui donnent accès à 2 623 titres.

(3) Les exemplaires sont exprimés en numéros de périodiques distincts.

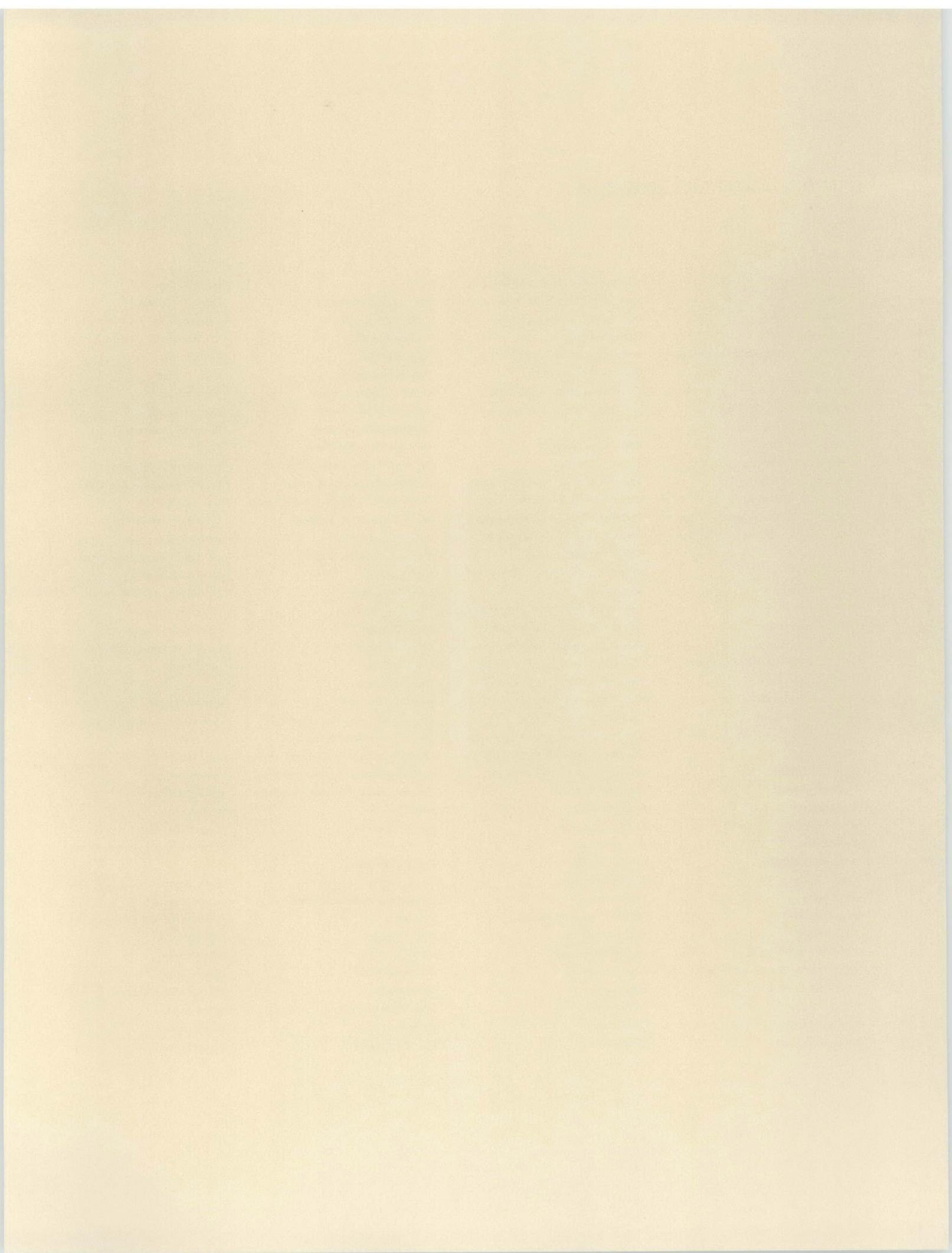
(4) Chaque base de données donne accès à un grand nombre de revue : quantité totale estimée à 10 000 titres.

(5) Chaque base de données donne accès à un grand nombre de journaux : quantité totale estimée à 520 titres.

(6) Disques compacts de musique et livres sonores.

(7) Certaines bases de données donnent accès à des documents primaires.

L'une d'entre elles, Eighteenth Century Collections Online, offre plus de 100 000 livres numérisés.



LISTE DES DONATEURS 2005-2006

Bibliothèque et Archives nationales du Québec tient à exprimer sa reconnaissance à tous les donateurs qui ont contribué à enrichir le patrimoine québécois.

- Denyse Adam
- Sylvie Alix
- Paul-André Allard
- Jacques-Pierre Amée
- Amicale du Petit Séminaire de Québec
- Yves Amyot
- Yves Antoine
- Archives nationales du Québec
- Artplus Film TV Production
- Association brésilienne d'études canadiennes
- Association des auteurs et auteures de l'Outaouais
- Association du camionnage du Québec
- Assurances Yvan Roy, Barraute (Québec)
- ***
- C. Baccanale
- François Barbeau
- Pierre Barbès
- François Beauchamp
- Liliane B. Beauchamp
- Succession Herménégilde Beauchemin
- Robert G. Beauchemin
- Marie-Andrée Beaudet
- Benoît Beaudry-Gourd
- Pierre Bédard
- Bibiane Béland
- Jean-Robert Béland
- Madeleine Béland
- Mario Béland
- Marthe Béland
- Yvon Béland
- Anne-Marie Bélanger
- Gisèle Bélanger
- Roger Bélisle
- Jacques Béliveau
- Hector Besner
- Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal
- Bibliothèque centrale des Sœurs du Bon-Pasteur, Sainte-Foy
- Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec
- Bibliothèque de l'École des Hautes Études commerciales, Montréal
- Bibliothèque de l'Hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine
- Bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières
- Bibliothèque de l'Université Laval
- Bibliothèque du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Bibliothèque du Cégep du Vieux-Montréal
- Bibliothèque du Collège Lionel-Groulx
- Bibliothèque du Collège Maisonneuve
- Bibliothèque du Collège Montmorency
- Bibliothèque du Conservatoire d'art dramatique de Montréal
- Bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Montréal
- Bibliothèque Jules-Fournier, Côteau-du-Lac
- Bibliothèque municipale de Blainville
- Bibliothèque municipale de Brossard
- Bibliothèque municipale de Chambly
- Bibliothèque municipale de La Tuque
- Bibliothèque municipale de Saint-Bruno-de-Montarville
- Bibliothèque municipale de Sainte-Julie
- Bibliothèque municipale de Sainte-Thérèse
- Bibliothèque municipale de Verdun
- Jacqueline Blanchard
- Maurice Blouin
- BNP Paribas Canada
- Jean Boismenu
- Sandra Boisvert
- Fernande Bordeleau
- Simon Bossé
- François-Emmanuel Boucher
- Jacques Boulerice
- Louis-Philippe Boulet
- Paul L. Bourassa
- Marc Bourdeau
- Michel Boyer
- Gilles Breault
- Guy Bureau
- ***
- Maurice Joseph Cabana
- Bernard Carcanagues
- Françoise Cardinal
- Aline Carignan
- Jacques Castonguay
- Centre de documentation du Cégep de Victoriaville
- Centre de documentation du Musée de la civilisation
- Centre de documentation du Service de police de la Ville de Montréal
- Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ)
- Centre L'Émergence, Montréal
- Alex Cetateanu
- Danielle Champagne
- Hélène Charbonneau
- André Charland
- Ghislaine Charlier
- Christian Chazel
- Janique Chiasson
- Jean-Denis Clairoux
- Collège Mont-Saint-Louis, Montréal
- Commission scolaire de Montréal
- Congrégation de Notre-Dame, Montréal
- Consulat général de l'Équateur à Montréal
- Consulat général d'Espagne à Montréal
- Jean Côté
- Marcel Coulombe
- ***
- Anthony D'Addese
- Martin Dansky
- Délégation générale du Québec à Bruxelles
- Tristan Demers
- Diane Descôteaux
- Francis Desmarais
- Aimé Despatis
- Marie-Paule Desrochers
- Renée Des Rosiers
- Marcelle Dolment
- Michel Doyon
- Diane Duchesneau
- Céline Dumas
- Chantal Dumas
- Pierre Dumas
- Claire Dumont
- Pierre Dupuis
- Nicole Dussault
- Patrice Dyerval Angelini
- ***
- Les éditions AnthroMare
- Les éditions Bouton d'or Acadie
- Les éditions David
- Les éditions de la Vérité
- Les éditions du Bélier
- Les éditions du Nouveau Monde
- Les éditions Jouvence
- Les éditions La Grande Marée
- Les éditions Liberté
- Les éditions L'Interligne
- Les éditions Prise de parole
- Suzie Émond
- ***
- Mario Falardeau
- Fédération des Associations danoises du Canada
- Razia Firdausi
- Fondation Aubin
- Jeannette Forget
- John M. Fossey
- Léopold L. Foulem
- Fraternité des Capucins de Québec
- ***
- Cécile Gagnon
- Laurent Gagnon
- Galerie du Nouvel-Ontario, Sudbury
- Gilles Gallichan
- Gallimard Ltée
- Denise Gascon
- Elbert Nathaniel Gates
- Dino Georgalas
- Michel Gignac
- Michelle Girard

- Denis Gloutnay
- Monique de Gramont
- * * *
- Madeleine et André Hamelin
- Nubia Hanciau
- Eiran Harris
- Yves Harrisson
- Florent J. Héroux
- Roderick L. Hodgson
- Arnold Holtzman
- Hydro-Québec
- * * *
- Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe
- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
- Institut Raymond-Dewar
- Corinne Isambert
- * * *
- Pierre J. Jacquet
- Francisco Jarque
- Adeline Jérôme
- * * *
- Agop Karakaya
- Ingo Kolboom
- * * *
- Claude Laberge
- Doris Laberge
- Bruno Labrecque
- Micheline Lacasse
- René Lafond
- Charles Laforest
- Gisèle Laforge Caron
- Marcel Lajeunesse
- Paul Laliberté
- Ruth Laliberté-Marchand
- Marc Lamarre
- Yvan Lamonde
- Gilles L. Larose
- Ronnie-Gilles LeBlanc
- Richard Leclerc
- Linda Lei
- Fernand Léonard
- Francine Leroux Bérubé
- Annick Le Scoëzec Masson
- Paul Le Ton
- Svante Lindberg
- André Loïselle
- Norma Lopez-Therrien
- * * *
- W. Macdonald Price
- Laurent Major
- Claire Marchand
- Maurice Marcotte
- Jeannette R. Martin
- Yves Martin
- Marcel Masse
- Jean-Claude Masson
- Robert McInnis
- Yolande Methot
- Ysabelle Michaud
- Benoît Migneault
- Régine Millaire
- Ministère de l'Environnement du Québec
- Ministère des Affaires municipales et des Régions
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
- Ministère des Services gouvernementaux du Québec
- Emmanuelle Miron
- Daniel Miroux
- * * *
- Danielle Naud
- Susan Nguyen
- * * *
- Boussad Ouidja
- * * *
- Guy Paquet
- Jean Marcel Paquette
- Laurent Paquin
- Jorge Parra
- Céline Pelletier
- Jean-Yves Pelletier
- Pierre Pelletier
- Pensionnat Notre-Dame-des-Anges, Montréal
- Clermont Pépin
- Gaston Petit
- Anne-Marie Poirier
- Yves Poirier
- Fernand Potvin
- Joseph-Claude Poulin
- Marie-Esther et Jean-Berchmans Poulin
- Muriel Pouliot
- Jean-Jacques Prénouveau
- Les Presses de l'Université d'Ottawa
- Pauline Proulx
- Robert Provost
- * * *
- Christina Quilico
- * * *
- Regroupement des parents et amis des enfants sourds et malentendants franco-ontariens (RESO)
- Réseau Tara Canada (Québec)
- John Riley
- Deborah Rotherham
- Louis-Philippe Rouillard
- Jérôme Rousseau
- Réjean Roy
- * * *
- Claude Saint-Jarre
- Hélène Saint-Martin
- Julie Saint-Pierre
- Michel Saint-Pierre
- Voichita-Maria Sasu
- Secretariat of the Convention on Biological Diversity, Montréal
- Albert Sénéchal
- Services documentaires multimédia inc. (SDM)
- Société de la Place des Arts
- Société généalogique canadienne-française
- Société québécoise de la Trisomie-21
- Les Sœurs de la Charité de Montréal (Sœurs Grises)
- Les Sœurs du Bon Pasteur, Québec
- Spafax Canada Inc.
- Julie St-Jean
- Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau – Québec
- * * *
- Alexandre Taché
- George Tautan-Cermeianu
- Marie José Thériault
- Madeleine Therrien
- Kevin Thomas
- Renald Tremblay
- François Trépanier
- Steve Trotter
- Jeanne Trottier
- Nicole Trudeau
- Paul-André Turcotte
- Anne-Marie Turgeon
- * * *
- Union des cultivateurs franco-ontariens
- University of Illinois at Urbana-Champaign
- * * *
- Monique Viau
- Ville de Gatineau
- Ville de Montréal
- Thuong Vuong-Riddick
- * * *
- Roger Woo
- Kathleen Wynd

ANNEXE 1

LES BOURSES DE RECHERCHE DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC LAURÉATS DES CONCOURS 2004-2005 ET 2005-2006 DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE⁽¹⁾

Bourse postdoctorale 2005-2006 (25 000 \$)

- Florence Le Cam, docteure en histoire et communication publique de l'Université Laval
Titre du projet : *Histoire syndicale de la construction de l'identité du groupe des journalistes du Québec (XIX^e-XX^e siècles)*

Bourses doctorales 2005-2006 (10 000 \$ chacune)

- Timothy Pearson, doctorant en histoire à l'Université McGill
Titre du projet : *The Place and Function of Holy Persons and Hagiography in Canadian Culture and Society, 1640-1930*
- Marilou Ste-Marie, doctorante en littérature à l'Université Laval
Titre du projet : *Écrire « du fond de cette attente éparpillée partout dans la foule ». Édition critique des lettres de Gaston Miron (1949-1970)*
- Une mention honorable a été décernée par le jury à Catherine Briand, doctorante en littérature à l'Université Laval, pour son projet de recherche intitulé *Scènes de rencontre dans les récits de voyage en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*

Bourses pour les chercheurs étrangers 2005-2006 (enveloppe totale de 10 000 \$)

- Jean-François Botrel, professeur émérite à l'Université Rennes 2-Haute-Bretagne (France)
Titre du projet : *Botrel, le « barde breton » et le « Canada français » entre 1897 et 1937*
- Geneviève Chovrelat, professeure à l'Institut universitaire de technologie de Belfort-Montbéliard (France)
Titre du projet : *Maria Chapdelaine, une histoire d'impostures*
- Serge Jaumain, professeur à l'Université Libre de Bruxelles (Belgique)
Titre du projet : *L'évolution de la présentation de l'histoire du Québec dans les guides touristiques*
- Hans-Jürgen Lüsebrink, professeur à l'Université de Sarrebruck (Allemagne)
Titre du projet : *Les almanachs québécois, XVIII^e-XX^e siècles*

Bourse de maîtrise 2004-2005 (7 500 \$)

- Stéphanie Bergeron, candidate à la maîtrise en lettres et communications, Université de Sherbrooke
Titre du projet : *Communication-Jeunesse, promouvoir la littérature jeunesse en prescrivant le plaisir de lire*

Bourse Relations France-Québec 2004-2005 (2 500 \$)

- Samuel Montiège, doctorant en histoire de l'art, Université de Montréal
Titre du projet : *Les artistes canadiens à l'Académie Julian (Paris, 1880-1890) : une histoire des relations franco-canadiennes et québécoises de la fin du XIX^e siècle*

Membres externes du comité évaluateur des concours 2005-2006

- Jean-Pierre Boucher, professeur au département de langue et littérature françaises, Université McGill
- Fernand Harvey, professeur au centre Urbanisation, Culture et Société de l'INRS
- Lise Lamarche, professeure au département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques, Université de Montréal

Membres internes du comité évaluateur des concours 2005-2006

- Claude Fournier, directeur général de la conservation
- Claudine Jomphe, agente de recherche, Direction de la recherche et de l'édition

Membres externes du comité évaluateur des concours 2004-2005

- Jean Bélisle, professeur au département d'histoire de l'art, Université Concordia
- Michel Lacroix, professeur au département de français, Université du Québec à Trois-Rivières
- Hélène Paul, professeur au département de musique, Université du Québec à Montréal

Membres internes du comité évaluateur des concours 2004-2005

- Claude Fournier, directeur général de la conservation
- Danielle Léger, bibliothécaire, Direction de la recherche et de l'édition

1. Le jury de la bourse de maîtrise et de la bourse Relations France-Québec ne se réunit pas au même moment que le jury des bourses doctorales et postdoctorales.

ANNEXE 2

RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS PUBLICS DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

CHAPITRE I

Objet et champ d'application

1. Le présent règlement sur le code d'éthique des administrateurs publics de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ci-après « BAnQ », a pour objet de préserver le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de BAnQ, de favoriser la transparence au sein de BAnQ et de responsabiliser les administrateurs publics de BAnQ.
2. Le présent règlement s'applique aux membres du conseil d'administration et du comité exécutif, à la présidente-directrice générale, ainsi qu'au secrétaire général et directeur des affaires juridiques de BAnQ.

Le règlement s'applique également aux membres d'un comité rattaché au conseil d'administration de BAnQ qui n'est ni membre du conseil d'administration ni un employé régulier de BAnQ.

3. La personne déjà régie par des normes d'éthique en vertu de la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., chapitre F-3.1.1) est aussi assujettie au présent règlement lorsqu'elle occupe des fonctions d'administrateur public au sein de BAnQ.
4. Pour les fins de l'application du présent règlement, est assimilée à la présidente du conseil d'administration toute personne qui remplit des fonctions équivalentes aux siennes.

Pour les fins d'interprétation du présent règlement, l'expression « administrateur public » renvoie aux personnes et administrateurs publics visés à l'article 2 du présent règlement et le mot « code » renvoie au *Code d'éthique des administrateurs publics de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*.

CHAPITRE II

Principes généraux d'éthique

5. L'administrateur public de BAnQ est nommé ou désigné pour contribuer, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de BAnQ et, le cas échéant, à la bonne administration de ses biens.
6. La contribution de l'administrateur public de BAnQ doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, impartialité, intégrité, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.
7. L'administrateur public de BAnQ est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes et règles d'équité et d'éthique prévus à la loi et au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*

édicte par le *Décret 824-98 du 17 juin 1998*, ainsi que ceux établis dans le présent code.

En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur public de BAnQ doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles et il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent pas nuire à l'exercice de ses fonctions.

L'administrateur public de BAnQ qui, à la demande d'un autre organisme ou d'une autre entreprise du gouvernement, exerce des fonctions d'administrateur public dans cet organisme ou cette entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

8. L'administrateur public de BAnQ est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher un administrateur public représentant ou lié à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ou de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le conseil d'administration exige le respect de la confidentialité.

9. La présidente du conseil d'administration de BAnQ doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
10. L'administrateur public de BAnQ doit éviter de se situer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

Il doit dénoncer à BAnQ tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans une association, une entreprise ou un organisme susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre BAnQ, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Sous réserve de l'article 8 du présent code, l'administrateur public de BAnQ nommé ou désigné dans un autre organisme ou une entreprise doit aussi faire cette dénonciation à BAnQ.

11. Un administrateur public de BAnQ à temps plein ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans une association, une entreprise ou un organisme mettant en conflit son intérêt personnel et celui de BAnQ. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation, pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

ANNEXE 2

Tout autre administrateur public de BAnQ qui a un intérêt direct ou indirect dans une association, une entreprise ou un organisme doit, sous peine de révocation, dénoncer cet intérêt à la présidente du conseil d'administration.

Cet administrateur doit, le cas échéant et sous réserve de l'article 36 du présent code, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'association, l'entreprise ou l'organisme dans lequel il a cet intérêt et se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur public de BAnQ de se prononcer sur des mesures d'application générale relative aux conditions de travail au sein de BAnQ par lesquelles il serait aussi visé.

12. L'administrateur public de BAnQ ne doit pas confondre les biens de BAnQ avec les siens et il ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.
13. L'administrateur public de BAnQ ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher un administrateur public de BAnQ représentant ou lié à un groupe d'intérêts particulier de le consulter ou de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le conseil d'administration exige le respect de la confidentialité.

14. Un administrateur public de BAnQ à temps plein doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si l'autorité qui l'a nommé le désigne ou le nomme à d'autres fonctions.

Un administrateur public à temps plein autre que la présidente du conseil d'administration peut toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil d'administration, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

La présidente du conseil d'administration peut pareillement être autorisée par le secrétaire général du Conseil exécutif.

15. L'administrateur public de BAnQ ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

16. L'administrateur public de BAnQ ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.
17. L'administrateur public de BAnQ doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par une offre d'emploi.
18. L'administrateur public de BAnQ qui a cessé d'exercer des fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de BAnQ.
19. L'administrateur public de BAnQ qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque de conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant BAnQ.

Il est interdit à l'administrateur public de BAnQ, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, une négociation ou une autre opération à laquelle BAnQ est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

L'administrateur public visé au deuxième alinéa ne peut traiter, dans les circonstances prévues à cet alinéa, avec un administrateur public de BAnQ dans l'année où il a quitté ses fonctions.

20. La présidente du conseil d'administration de BAnQ doit s'assurer du respect et de l'exécution des principes et règles du présent code par les administrateurs publics de BAnQ.

CHAPITRE III

Activités politiques

21. Le présent chapitre du code ne s'applique pas à un membre d'un comité rattaché au conseil d'administration de BAnQ qui n'est ni membre du conseil d'administration ni un employé régulier de BAnQ.
22. L'administrateur public de BAnQ à temps plein qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif.

Tout autre administrateur public de BAnQ qui a une telle intention doit en informer la présidente du conseil d'administration.

23. La présidente du conseil d'administration de BAnQ qui veut se porter candidate à une charge publique élective doit se démettre de ses fonctions.
24. L'administrateur public de BAnQ autre que la présidente qui veut se porter candidat à la charge de député à l'Assemblée nationale ou de député à la Chambre des communes du Canada dont l'exercice sera probablement à temps plein ou partiel doit demander et a droit à un congé non rémunéré à compter du jour où il annonce sa candidature.
25. L'administrateur public de BAnQ autre que la présidente qui veut se porter candidat à une charge publique élective non visée à l'article 24 dont l'exercice sera probablement à temps plein ou partiel, mais dont la candidature sera susceptible de l'amener à enfreindre son devoir de réserve, doit demander et a droit à un congé non rémunéré à compter du jour où il annonce sa candidature.
26. L'administrateur public de BAnQ qui obtient un congé sans rémunération conformément à l'article 24 ou 25 du présent code a le droit de reprendre ses fonctions au plus tard le trentième jour qui suit la date de clôture des mises en candidature, s'il n'est pas candidat, ou, s'il est candidat, au plus tard le trentième jour qui suit la date à laquelle une autre personne est proclamée élue.
27. L'administrateur public de BAnQ autre que la présidente dont le mandat est à durée déterminée, qui est élu à une charge de député à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes du Canada et qui accepte son élection, doit se démettre immédiatement de ses fonctions d'administrateur public de BAnQ.

CHAPITRE IV Rémunération

28. L'administrateur public de BAnQ n'a droit, dans l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération permise reliée à ces fonctions. Cette rémunération ne peut comprendre, même en partie, des avantages pécuniaires et des avantages établis par des mécanismes d'intéressement basés sur la variation des actions ou sur la participation au capital-actions d'une entreprise, notamment.
29. L'administrateur public de BAnQ révoqué pour une cause juste et suffisante ne peut recevoir ni allocation ni indemnité de départ.

30. L'administrateur public de BAnQ qui a quitté ses fonctions, qui a reçu ou qui reçoit une allocation ou une indemnité de départ et qui occupe une fonction, un emploi ou tout autre poste rémunéré dans le secteur public pendant la période correspondant à cette allocation ou indemnité doit rembourser la partie de l'allocation ou de l'indemnité couvrant la période pour laquelle il reçoit un traitement, ou cesser de la recevoir pendant cette période.

Toutefois, si le traitement qu'il reçoit est inférieur à celui qu'il recevait antérieurement, il n'a qu'à rembourser l'allocation ou l'indemnité jusqu'à concurrence du nouveau traitement ou il peut continuer de recevoir la partie de l'allocation ou de l'indemnité qui excède son nouveau traitement.

31. Quiconque a reçu ou reçoit une allocation ou une indemnité de départ du secteur public et reçoit un traitement à titre d'administrateur public de BAnQ pendant la période correspondant à cette allocation ou cette indemnité doit rembourser la partie de l'allocation ou de l'indemnité couvrant la période pour laquelle il reçoit un traitement, ou cesser de la recevoir pendant cette période.

Toutefois, si le traitement qu'il reçoit à titre d'administrateur public de BAnQ est inférieur à celui qu'il recevait antérieurement, il n'a qu'à rembourser l'allocation ou l'indemnité jusqu'à concurrence du nouveau traitement, ou il peut continuer de recevoir la partie de l'allocation ou de l'indemnité qui excède son nouveau traitement.

32. L'administrateur public à temps plein de BAnQ qui a cessé d'exercer ses fonctions, qui a bénéficié de mesures dites de départ assisté et qui, dans les deux ans qui suivent son départ, accepte une fonction, un emploi ou tout autre poste rémunéré dans le secteur public doit rembourser la somme correspondant à la valeur des mesures dont il a bénéficié jusqu'à concurrence du montant de la rémunération reçue, du fait de ce retour, durant cette période de deux ans.

33. L'exercice à temps partiel d'activités didactiques par un administrateur public de BAnQ n'est pas visé par les articles 30 à 32.

34. La période couverte par l'allocation ou l'indemnité de départ visée aux articles 30 et 31 correspond à celle qui aurait été couverte par le même montant si la personne l'avait reçue à titre de paiement dans sa fonction, son emploi ou son poste antérieur.

Pour l'application des articles 30 à 32 du présent code, « secteur public » s'entend des organismes, des établissements et des entreprises visés par l'annexe au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*.

ANNEXE 2

CHAPITRE V

Normes et règles particulières d'éthique

35. En outre de la situation de conflit d'intérêts direct ou indirect qu'il doit éviter et dénoncer, l'administrateur public de BAnQ doit également éviter de se placer dans une situation de conflit apparent ou potentiel de nature à entraver la poursuite de la mission de BAnQ.

36. L'existence d'une situation de conflit d'intérêts apparente ou potentielle n'entraîne pas en soi l'impossibilité ou l'incapacité pour un administrateur public de BAnQ d'agir dans la mesure où l'impartialité, l'intégrité et la transparence de la BAnQ sont sauvegardées et que l'administrateur visé n'exerce pas sa fonction à temps plein au sein de BAnQ.

37. Le fait pour la directrice de la Bibliothèque de la Ville de Montréal et une personne désignée par la Ville de Montréal au conseil d'administration de BAnQ qui ne siège pas au conseil municipal ou au comité exécutif de la Ville de participer à une délibération de BAnQ sur toute matière touchant les intérêts de la Ville de Montréal et ses bibliothèques ne constitue pas un conflit d'intérêts au sens du présent code.

Toutefois, lors de toute discussion ou délibération touchant une matière faisant l'objet de négociations entre BAnQ et la Ville, la personne désignée par la Ville doit se retirer.

38. L'administrateur public de BAnQ autre que la présidente du conseil d'administration appelé ou invité à représenter officiellement BAnQ en informe la présidente du conseil d'administration et il doit au préalable obtenir l'autorisation expresse de celle-ci.

De plus, l'administrateur concerné ne peut aucunement engager BAnQ à moins d'y être expressément autorisé par la présidente.

Tout engagement ou toute représentation au nom de BAnQ doit être compatible avec la mission, les orientations et les politiques de BAnQ.

39. L'administrateur public de BAnQ adopte, dans ses relations avec les personnes morales ou physiques ou les corporations ou sociétés faisant affaires avec BAnQ une attitude empreinte de courtoisie, de respect et d'ouverture de manière à assurer des échanges productifs et une collaboration fructueuse et à éviter tout abus.

CHAPITRE VI

Mise en œuvre du code d'éthique

40. Le secrétaire général et directeur des affaires juridiques de BAnQ s'assure que tout administrateur public de BAnQ en fonction, ainsi que tout nouvel administrateur nommé ou désigné, reçoive un exemplaire du présent code et de ses mises à jour.

41. Tout administrateur public de BAnQ en fonction lors de l'entrée en vigueur du présent code doit produire, dans les trente jours de cette entrée en vigueur, une déclaration écrite faisant état de ses intérêts ou des responsabilités qu'il occupe dans un organisme, une association ou une entreprise en relation avec BAnQ, ainsi que des droits qu'il peut faire valoir contre BAnQ.

42. Tout administrateur public de BAnQ nommé ou désigné après l'entrée en vigueur du présent code est tenu à la même obligation dans les trente jours de sa nomination ou de sa désignation.

43. Tout administrateur public de BAnQ doit de plus déposer une mise à jour de sa déclaration dès que survient un changement.

44. La déclaration annuelle d'intérêts, ainsi que ses mises à jour, doivent être déposées auprès du secrétaire général et directeur des affaires juridiques de BAnQ.

45. Le dépôt de toute déclaration est consigné au procès-verbal de l'une des réunions du conseil d'administration de BAnQ.

46. Le modèle de formulaire de déclaration d'intérêts en usage au sein de BAnQ est celui reproduit en annexe au présent code ou tout autre formulaire de remplacement élaboré par le secrétaire général et approuvé par la présidente du conseil d'administration de BAnQ.

47. L'administrateur public de BAnQ qui estime se trouver dans une situation qui soulève quelque difficulté au regard d'une disposition du présent code peut notamment prendre avis auprès du secrétaire général et directeur des affaires juridiques de BAnQ quant à cette situation.

48. Le secrétaire général et directeur des affaires juridiques de BAnQ doit faire état dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, du comité exécutif ou de l'un des comités rattachés au conseil d'administration de BAnQ toute dénonciation de conflit d'intérêts d'un administrateur public de BAnQ, du retrait d'un administrateur lors ou en cours de réunion ou du fait que ce dernier n'a pas pris part à une délibération ou à une prise de décision.

49. La présidente du conseil d'administration de BAnQ peut inviter annuellement le conseil d'administration à procéder, selon les besoins et les circonstances, à une révision ou à une mise à jour du présent code.

CHAPITRE VII

Conversation et accès des déclarations de conflits d'intérêts

50. Le secrétaire général et directeur des affaires juridiques de BAnQ garde et maintient à jour le registre des déclarations de conflits d'intérêts des administrateurs publics de BAnQ, ainsi que des manquements, mesures disciplinaires, sanctions et autres décisions prises envers un administrateur public de BAnQ au regard du présent code.

51. Les déclarations de conflits d'intérêts, leurs mises à jour et le registre prévu par l'article 50 du présent code sont des documents confidentiels.

52. Ces documents et le registre ne peuvent être consultés auprès du secrétaire général et directeur des affaires juridiques de BAnQ que par les membres du conseil d'administration de BAnQ, et ce, sur demande écrite au préalable.

CHAPITRE VIII

Processus disciplinaire

53. L'autorité compétente pour agir aux fins du processus disciplinaire est le secrétaire général associé du Conseil exécutif responsable des emplois supérieurs lorsque c'est la présidente du conseil d'administration de BAnQ ou un administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement ou un ministre qui est en cause.

La présidente du conseil d'administration de BAnQ est l'autorité compétente pour agir à l'égard de tout autre administrateur public de BAnQ.

54. L'administrateur public de BAnQ à qui l'on reproche un manquement à l'éthique peut être relevé provisoirement de ses fonctions, avec rémunération, par l'autorité compétente, afin de permettre la prise de décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.

55. L'autorité compétente fait part par écrit à l'administrateur public de BAnQ du manquement reproché ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée.

Elle informe de plus cet administrateur qu'il peut, dans les sept jours suivant la réception de l'écrit, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.

56. Sur conclusion que l'administrateur public de BAnQ a contrevenu à la loi, au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* ou au présent code, l'autorité compétente lui impose une sanction.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le secrétaire général associé en vertu de l'article 53, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif.

En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, elle ne peut être imposée que par le secrétaire général du Conseil exécutif.

Dans ce dernier cas, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre sans rémunération l'administrateur public pour une période d'au plus trente jours.

57. Sous réserve de l'article 12 de la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec* (L.R.Q., c. B-2.2 modifiée par le chapitre 25 des Lois de 2004), la sanction qui peut être imposée à l'administrateur public de BAnQ est la réprimande, la suspension sans rémunération d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

58. Toute sanction imposée à un administrateur public de BAnQ, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

CHAPITRE IX

Entrée en vigueur

59. Le présent code entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration de BAnQ.

31 janvier 2006

ANNEXE 3

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS PAR LES ADMINISTRATEURS PUBLICS DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Nom : _____
Prénom : _____
Employeur : _____
Adresse professionnelle : _____
Adresse résidentielle : _____
Téléphone au bureau : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____

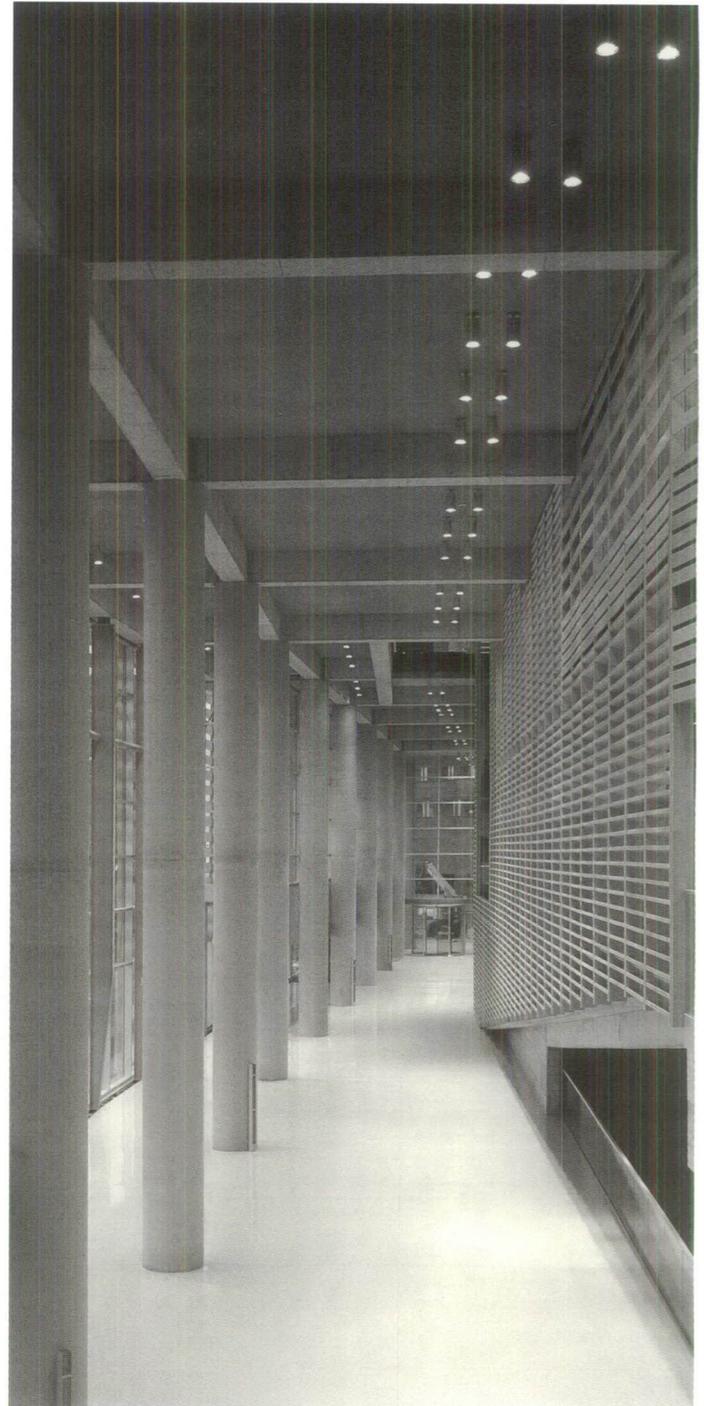
Conformément aux politiques et procédures établies par le gouvernement du Québec et Bibliothèque et Archives nationales du Québec dans son *Code d'éthique des administrateurs publics de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, veuillez s'il vous plaît déclarer ci-après, en fournissant tous les renseignements pertinents, en identifiant les personnes et entreprises visées et en énumérant les conflits réels et potentiels :

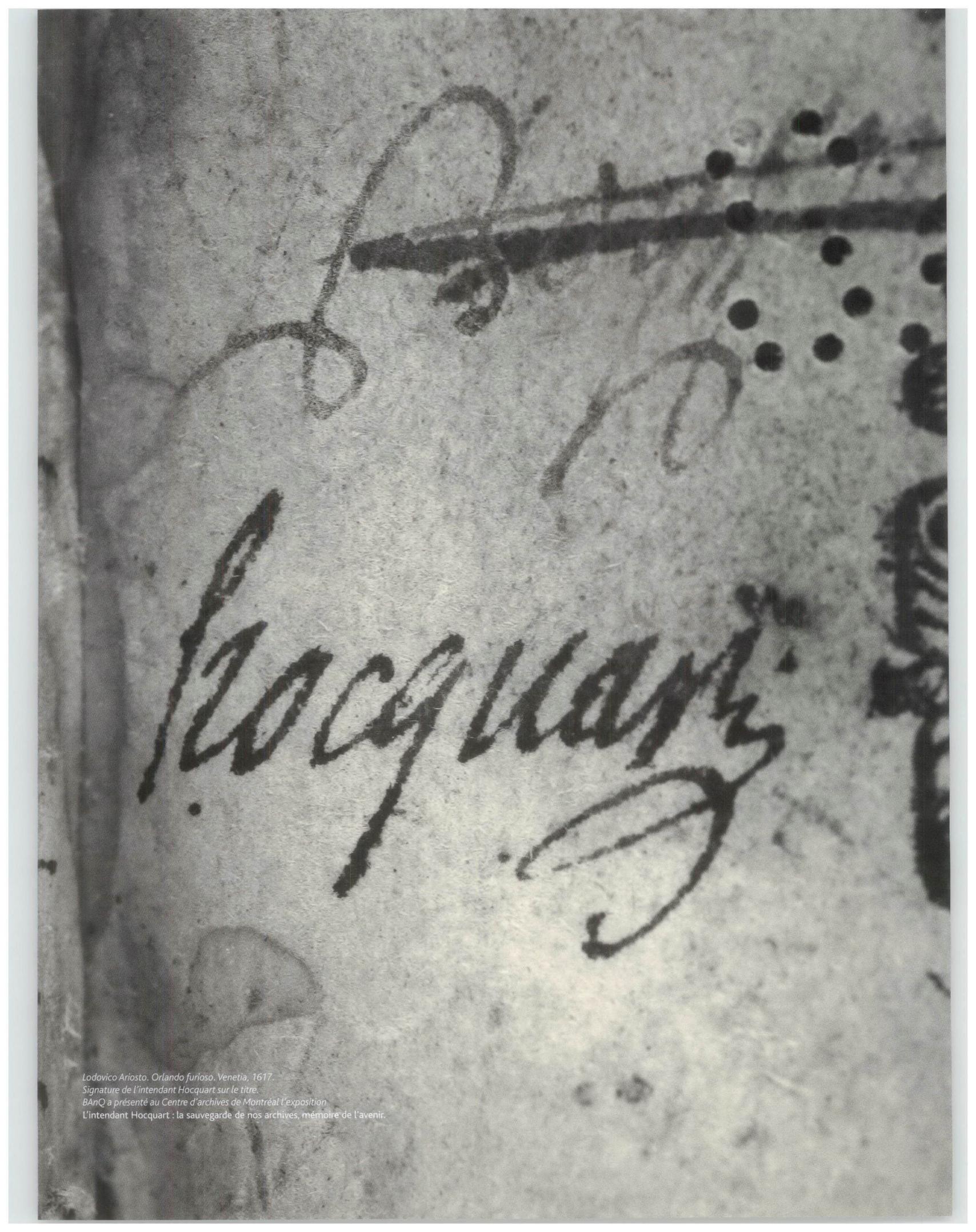
- (A) Vos appartenances, affiliations, activités, fonctions, postes au sein de personnes morales, corporations ou sociétés en liaison ou susceptibles d'être en liaison professionnelle avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec ?
- (B) Les biens mobiliers ou immobiliers ainsi que les valeurs mobilières et les droits réels immobiliers (hypothèques et priorités) détenus dans ou sur des personnes morales, corporations ou sociétés en liaison ou susceptibles d'être en liaison professionnelle avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec ?
- (C) Les personnes physiques et entités auxquelles vous êtes apparenté(e) et les appartenances, activités, fonctions, postes, biens, intérêts et valeurs de ces personnes ou entités dans des personnes morales, corporations ou sociétés en liaison ou susceptibles d'être en liaison professionnelle avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec ?

Je déclare avoir fourni tous les présents renseignements le plus exactement possible et au meilleur de ma connaissance à la date de la signature de ce formulaire et je m'engage à y apporter les modifications nécessaires advenant quelque changement.

(Signature)

(Date)





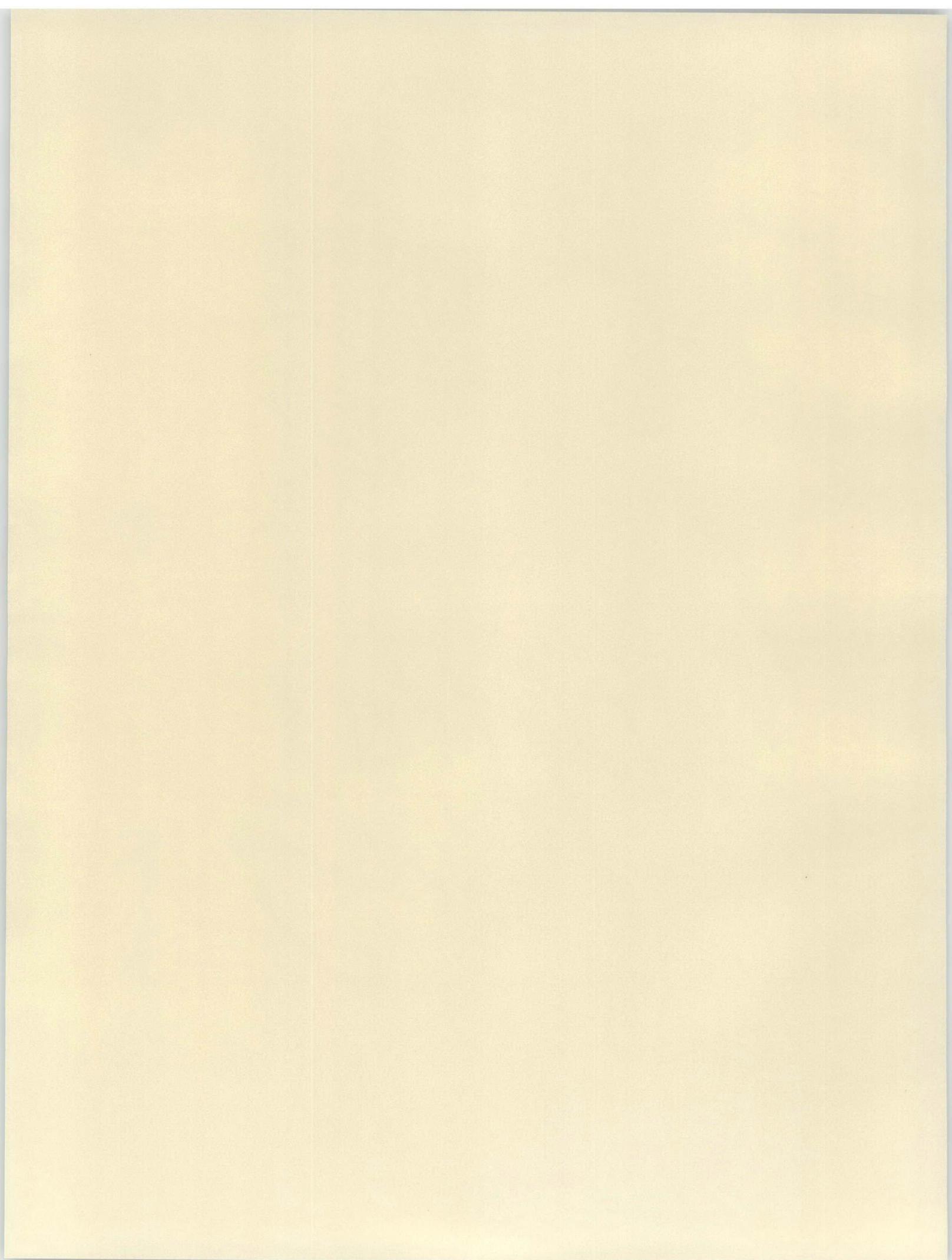
Hocquart

Lodovico Ariosto. *Orlando furioso*. Venetia, 1617.

Signature de l'intendant Hocquart sur le titre.

BAnQ a présenté au Centre d'archives de Montréal l'exposition

L'intendant Hocquart : la sauvegarde de nos archives, mémoire de l'avenir.



ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 MARS 2006

* * *

Rapport de la direction / 111

* * *

Rapport du vérificateur / 113

* * *

États financiers / 114

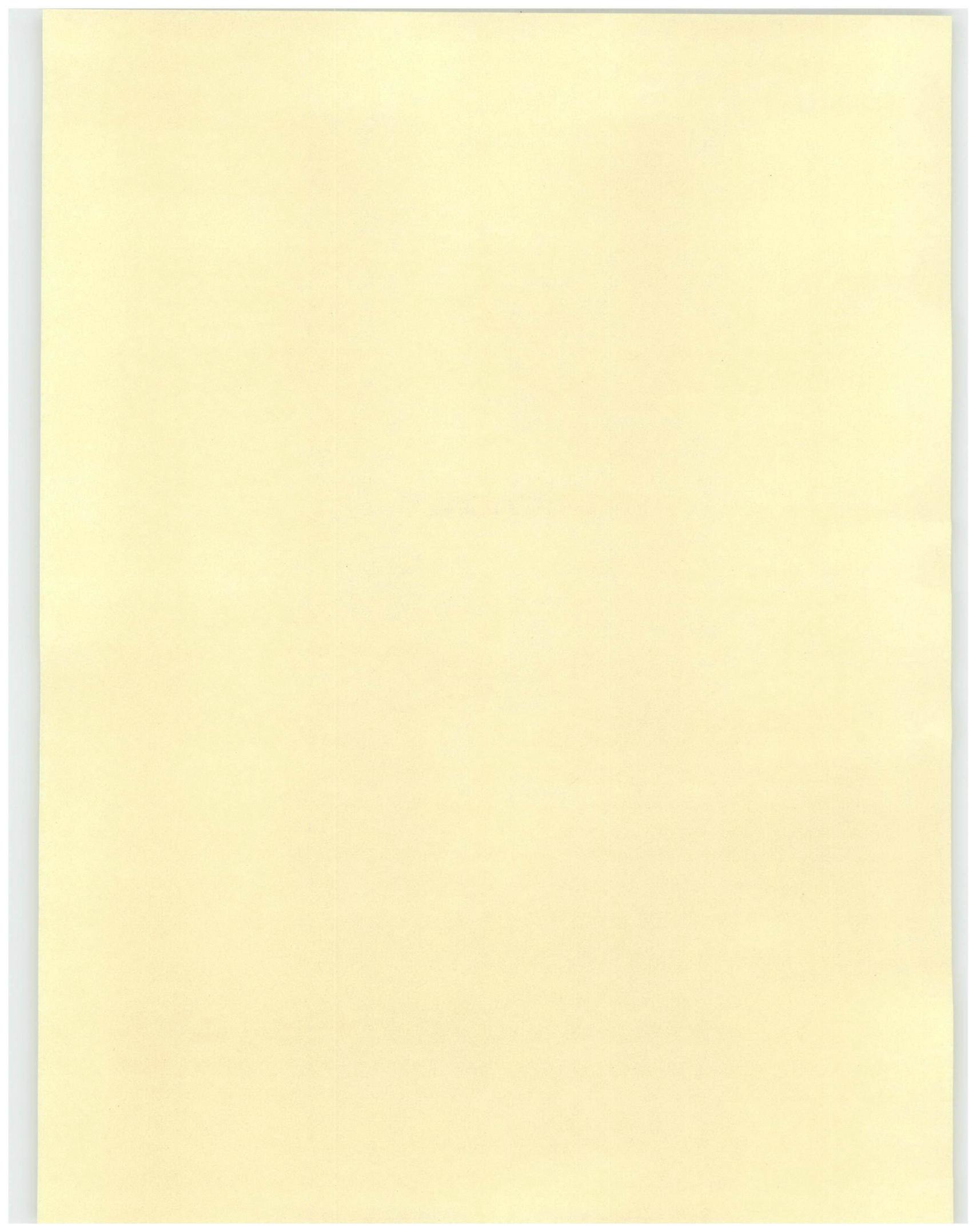
Résultats / 114

Évolution des actifs nets / 115

Bilan / 116

Flux de trésorerie / 117

Notes complémentaires / 118



RAPPORT DE LA DIRECTION

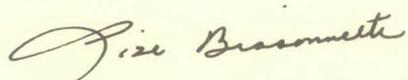
Les états financiers de Bibliothèque et Archives nationales du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris des estimations et des jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

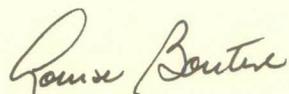
Bibliothèque et Archives nationales reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de Bibliothèque et Archives nationales, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

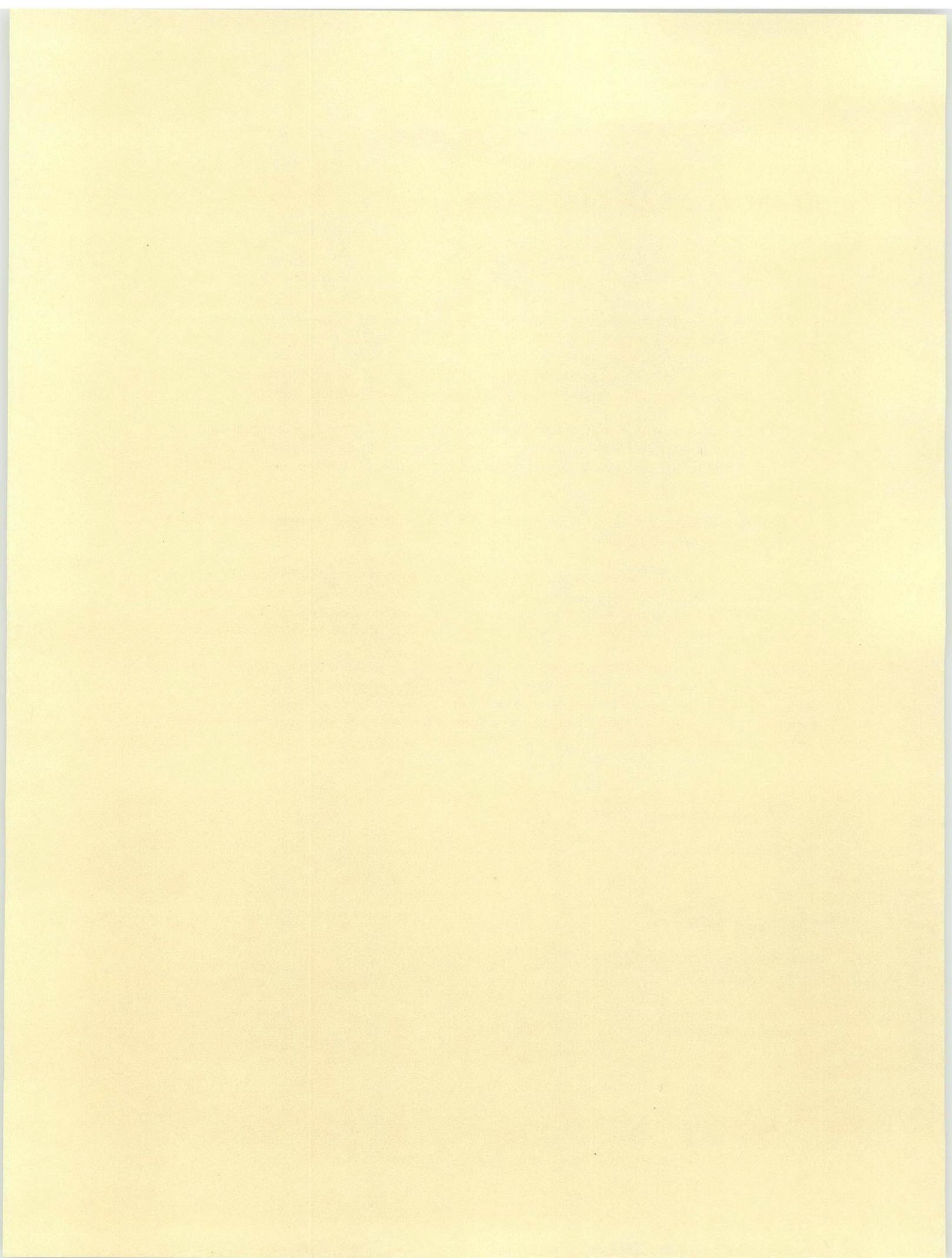


Présidente-directrice générale



Directrice générale de l'administration
et des services internes

Montréal, le 15 juin 2006



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

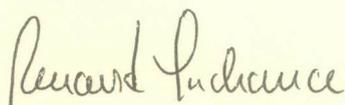
À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de Bibliothèque et Archives nationales du Québec au 31 mars 2006 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Bibliothèque et Archives nationales. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Bibliothèque et Archives nationales du Québec au 31 mars 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 15 juin 2006

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
RÉSULTATS | DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	2006			2005	
	Fonds des opérations	Fonds des activités financées par des emprunts spécifiques	Fonds de démarrage	Total	Total
PRODUITS					
Subventions du gouvernement du Québec					
Fonctionnement	35 367 900 \$	\$	\$	35 367 900 \$	28 308 115 \$
Autres subventions	61 604	9 231		70 835	45 522
Intérêts sur la dette à long terme		2 305 293	5 909 653	8 214 946	2 504 666
Amortissement des subventions reportées (note 16)	49 629	4 650 408	9 797 175	14 497 212	12 121 312
Contribution financière Ville de Montréal (note 9)	6 775 039			6 775 039	1 706 612
Contribution financière du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (note 22)					50 494
Contribution financière du gouvernement fédéral	223 530			223 530	
Commandite	513			513	212 000
Dons relatifs à la Collection patrimoniale et autres dons	723 044			723 044	415 555
Ventes de biens et services	1 079 924		258 373	1 338 297	338 547
Intérêts sur dépôts bancaires	494 257		169 910	664 167	297 976
	<u>44 775 440</u>	<u>6 964 932</u>	<u>16 135 111</u>	<u>67 875 483</u>	<u>46 000 799</u>
CHARGES					
Traitements et avantages sociaux	26 412 296	260 157	964 224	27 636 677	17 424 264
Services professionnels, administratifs et autres	8 193 090	229 027	1 028 710	9 450 827	8 383 396
Loyer	955 277		800	956 077	1 247 095
Transport et communications	1 637 961	166	2 202	1 640 329	964 805
Fournitures et approvisionnements	1 808 526	236 315	990 289	3 035 130	2 133 026
Perte sur disposition d'actifs	3 690	13 732	146 671	164 093	229 043
Frais financiers (note 17)	49 192	2 379 865	6 418 414	8 847 471	3 074 953
Créances douteuses	371			371	
Amortissement des immobilisations	740 257	3 845 670	6 853 093	11 439 020	1 872 175
Amortissement de la participation dans une production télévisuelle	50 000			50 000	25 000
	<u>39 850 660</u>	<u>6 964 932</u>	<u>16 404 403</u>	<u>63 219 995</u>	<u>35 353 757</u>
Collection patrimoniale (note 5)					
Dons	720 214			720 214	415 555
Achats	517 576			517 576	5 011 818
	<u>41 088 450</u>	<u>6 964 932</u>	<u>16 404 403</u>	<u>64 457 785</u>	<u>40 781 130</u>
Excédent des produits sur les charges (Charges sur les produits)	3 686 990 \$	\$	(269 292)\$	3 417 698 \$	5 219 669 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS | DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	2006			2005	
	Fonds des opérations	Fonds des activités financées par des emprunts spécifiques	Fonds de démarrage	Total	Total
SOLDE DES ACTIFS NETS AU DÉBUT	9 172 787 \$	2 448 057 \$	9 878 113 \$	21 498 957 \$	16 279 288 \$
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	3 686 990		(269 292)	3 417 698	5 219 669
SOLDE DES ACTIFS NETS À LA FIN	12 859 777 \$	2 448 057 \$	9 608 821 \$	24 916 655 \$	21 498 957 \$
Actifs nets investis en immobilisations		2 448 057	9 878 113	12 326 170	12 201 170
Actifs nets utilisés pour une production télévisuelle en vertu d'une affectation d'origine interne	75 000			75 000	125 000
Actifs nets non affectés	12 784 777			12 784 777	9 172 787
Déficit d'opération			(269 292)	(269 292)	
SOLDE DES ACTIFS NETS À LA FIN	12 859 777 \$	2 448 057 \$	9 608 821 \$	24 916 655 \$	21 498 957 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BILAN | AU 31 MARS 2006

	2006			2005	
	Fonds des opérations	Fonds des activités financées par des emprunts spécifiques	Fonds de démarrage	Total	
ACTIF					
À court terme					
Trésorerie et équivalent de trésorerie (note 6)	17 595 190 \$	1 433 829 \$	4 249 734 \$	23 278 753 \$	19 257 811 \$
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir (note 7)	2 146 700	5 464 922	8 059 762	15 671 384	5 527 153
Débiteurs (note 8)	4 348 539	3 139	167 694	4 519 372	2 329 480
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement			1 074 217		
Frais payés d'avance	572 807		421 037	993 844	842 329
	24 663 236	6 901 890	13 972 444	44 463 353	27 956 773
À long terme					
Escompte et frais d'émission de la dette à long terme reportés		257 692	929 988	1 187 680	318 320
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir (note 7)		40 190 134	139 968 647	180 158 781	172 654 238
Immobilisations (note 11)	2 931 481	42 248 895	128 695 874	173 876 250	170 392 345
Participation dans une production télévisuelle (note 12)	75 000			75 000	125 000
	27 669 717 \$	89 598 611 \$	283 566 953 \$	399 761 064 \$	371 446 676 \$
PASSIF					
À court terme					
Créditeurs et frais courus	7 318 923 \$	778 528 \$	6 618 660 \$	14 716 111 \$	17 824 204 \$
Emprunts temporaires (note 13)		2 768 383	9 212 897	11 981 280	131 662 371
Intérêts à payer		1 084 445	2 268 010	3 352 455	1 490 255
Provision pour vacances	2 545 584	27 775		2 573 359	1 515 122
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	978 457	95 760			
Versements sur la dette à long terme (note 14)		4 376 697	5 823 933	10 200 630	4 333 293
	10 842 964	9 131 588	23 923 500	42 823 835	156 825 245
À long terme					
Provision pour congés de maladie (note 15)	3 696 470	2 457		3 698 927	1 875 312
Produits reportés	144 000			144 000	160 000
Subventions du gouvernement du Québec reportées (note 16)	126 506	41 560 555	112 555 569	154 242 630	150 905 568
Dette à long terme (note 14)		36 455 954	137 479 063	173 935 017	40 181 594
	14 809 940	87 150 554	273 958 132	374 844 409	349 947 719
	12 859 777	2 448 057	9 608 821	24 916 655	21 498 957
	27 669 717 \$	89 598 611 \$	283 566 953 \$	399 761 064 \$	371 446 676 \$
ACTIFS NETS					
ENGAGEMENTS (note 19)					
ÉVENTUALITÉS (note 20)					
FUSION AVEC LES ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (note 2)					

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Genevieve Macneil *Présidente*

FLUX DE TRÉSORERIE | DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	2006			2005	
	Fonds des opérations	Fonds des activités financées par des emprunts spécifiques	Fonds de démarrage	Total	Total
Activités d'exploitation					
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	3 686 990 \$	\$	(269 292)\$	3 417 698 \$	5 219 669 \$
Ajustements pour :					
Perte sur disposition d'actifs	3 690	13 732	146 671	164 093	229 042
Amortissement des immobilisations et de la participation dans une production télévisuelle	790 257	3 845 670	6 853 093	11 489 020	1 897 175
Amortissement des subventions reportées	(49 629)	(4 650 408)	(9 797 175)	(14 497 212)	(12 121 312)
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission de la dette à long terme reportés		65 186	81 073	146 259	64 769
	4 431 308	(725 820)	(2 985 630)	719 858	(4 710 657)
Variation des éléments hors caisse					
Débiteurs	(2 204 276)	156 861	(142 477)	(2 189 892)	(1 822 784)
Subventions à recevoir	(2 026 701)	4 447 994	(2 235 829)	185 464	4 357 460
Frais payés d'avance	(166 941)		15 426	(151 515)	(569 730)
Créditeurs et frais courus	3 234 267	850 726	(7 900 186)	(3 815 193)	12 233 410
Intérêts à payer		(99 089)	1 961 289	1 862 200	595 795
Provision pour vacances	1 063 637	27 775	(33 175)	1 058 237	363 633
Provision pour congés de maladie	1 825 428	2 457	(4 270)	1 823 615	127 007
Produits reportés	144 000	(160 000)		(16 000)	160 000
	6 300 722	4 500 904	(11 324 852)	(523 226)	10 734 134
Activités d'investissement (note 21)					
Variation des placements temporaires					1 250 903
Achat d'immobilisations	(1 923 574)	(2 907 712)	(9 548 596)	(14 379 882)	(83 554 673)
Participation dans une production télévisuelle	(125 000)	125 000			
Dépôt sur acquisition d'immobilisations					35 000 000
	(2 048 574)	(2 782 712)	(9 548 596)	(14 379 882)	(47 303 770)
Activités de financement					
(Diminution) Augmentation des emprunts temporaires		2 102 976	(121 784 067)	(119 681 091)	52 715 483
Augmentation des dettes à long terme		651 057	143 302 996	143 954 053	
Remboursement de la dette à long terme		(4 333 293)		(4 333 293)	(4 333 293)
Augmentation de l'escompte et des frais d'émission de la dette à long terme		(4 558)	(1 011 061)	(1 015 619)	
		(1 583 818)	20 507 868	18 924 050	48 382 190
Augmentation (diminution) des trésorerie et équivalent de trésorerie	4 252 148	134 374	(365 580)	4 020 942	11 812 554
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de l'exercice	11 905 980		7 351 831	19 257 811	7 445 257
Variation des créances interfonds	1 437 062	1 299 455	(2 736 517)		
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin de l'exercice (note 6)	17 595 190 \$	1 433 829 \$	4 249 734 \$	23 278 753 \$	19 257 811 \$

Voir note 21 pour informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie.
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES | 31 MARS 2006

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (auparavant Bibliothèque nationale du Québec) a été constituée par la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec* (L.R.Q., c. 2-2 modifié par le chapitre 25 des Lois de 2004). Elle a pour mission d'offrir un accès démocratique à la culture et au savoir et d'agir à cet égard comme catalyseur auprès des institutions documentaires québécoises. Elle exerce aussi le mandat de rassembler, de conserver et de diffuser le patrimoine documentaire québécois constitué par ses collections et tout document qui s'y rattache et qui présente un intérêt culturel, ainsi que les documents relatifs au Québec et publiés à l'extérieur du Québec.

Bibliothèque et Archives nationales a également pour mission d'encadrer, de soutenir et de conseiller les organismes publics en matière de gestion de leurs documents, d'assurer la conservation d'archives publiques, d'en faciliter l'accès et d'en favoriser la diffusion. Elle est aussi chargée de promouvoir la conservation et l'accessibilité des archives privées.

En vertu de sa loi constitutive, Bibliothèque et Archives nationales est mandataire de l'État. À ce titre, elle n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. FUSION AVEC LES ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

La fusion entre la Bibliothèque nationale du Québec et les Archives nationales du Québec a eu lieu le 31 janvier 2006 en vertu de la loi modifiant la *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec*, de la *Loi sur les archives* et d'autres dispositions législatives ((L.R.Q., c. 2.2 modifié par le chapitre 25 des Lois de 2004).

À la suite de cette fusion, la nouvelle institution a acquis depuis cette date les droits et assume les obligations des Archives nationales du Québec. Cette transaction a été mesurée à la valeur nette comptable. Les actifs et passifs acquis à cette date se composent des éléments suivants :

Actif

À court terme

Débiteurs	2 211 221 \$
Subvention du gouvernement du Québec à recevoir	224 261

À long terme

Immobilisations	712 908
-----------------	---------

Passif

À court terme

Créditeurs	238 557 \$
Provision pour vacances	598 719

À long terme

Créditeurs	474 350
Provision pour congés de maladie	1 552 798

3. VOCATION DES FONDS

Le fonds des opérations présente les opérations courantes de Bibliothèque et Archives nationales. Le fonds des activités financées par emprunts spécifiques autorisés par le gouvernement présente les actifs, les passifs et les opérations afférents aux programmes de maintien des actifs du gouvernement. Le fonds de démarrage présente les opérations préalables et nécessaires à l'ouverture de l'édifice de diffusion au public et qui découlent des autorisations du gouvernement du Québec mentionnées à la note 11. Ont été également inscrits dans ce fonds les produits et charges d'exploitation du stationnement pour la période du 31 août 2005 au 31 mars 2006.

4. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de Bibliothèque et Archives nationales, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

CONSTATATIONS DES PRODUITS

Subventions

Bibliothèque et Archives nationales applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions. Les subventions sont constatées lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les subventions non affectées sont constatées au fonds des opérations à titre de produits de l'exercice. Les subventions affectées sont constatées à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges afférentes sont inscrites.

Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien ainsi qu'à des projets spécifiques sont inscrites dans l'exercice au cours duquel Bibliothèque et Archives nationales a encouru les charges ou obtenu le financement donnant droit à ces subventions.

Les subventions pour les immobilisations non amortissables sont enregistrées à l'état des actifs nets.

Biens et services

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Collections

Les documents de bibliothèque sont destinés au prêt ou à la consultation courante et ils font partie des immobilisations. Compte tenu de leur nature particulière, les documents de la Collection patrimoniale, décrite à la note 5, sont exclus de la définition des immobilisations et ne sont pas comptabilisés dans le bilan. Les documents patrimoniaux acquis contre paiement sont imputés aux résultats d'opérations de l'exercice en cours. Les documents patrimoniaux acquis par donation dont la valeur est déterminée par expertise et, lorsque requis, sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels du gouvernement du Canada ou du Conseil national d'évaluation des archives, sont également imputés aux résultats d'opérations de l'exercice en cours. Les dons n'ayant pas fait l'objet d'expertise et les documents patrimoniaux acquis par le dépôt légal ne sont pas constatés dans les états financiers en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

Escompte et frais d'émission de la dette à long terme reportés

L'escompte et les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les œuvres d'art et le terrain ne sont pas amortis. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative à partir de leur date d'utilisation.

Le coût des immobilisations du fonds de démarrage comprend le prix d'achat, les frais d'installation et les frais de financement temporaire reliés à leur acquisition jusqu'à la date de leur mise en service. L'amortissement de ces immobilisations débute au moment de leur utilisation.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que Bibliothèque et Archives nationales ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

Les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition sont présentés dans les trésorerie et équivalent de trésorerie.

5. COLLECTION PATRIMONIALE

La Collection patrimoniale de Bibliothèque et Archives nationales comprend les catégories suivantes de documents : les collections générales de livres, journaux et revues, incluant tous les documents publiés au Québec reçus depuis 1968 par dépôt légal ainsi que des documents publiés au Québec depuis 1764, des documents étrangers relatifs au Québec et des documents étrangers à valeur patrimoniale, ces trois dernières catégories étant acquises par achat, par don ou par échange; les collections spéciales, particulières par leur rareté, leur support matériel ou leur format, comprenant notamment des ouvrages

rare et anciens, des estampes, des livres d'artistes, des enregistrements sonores, des affiches, des programmes de spectacles, des cartes postales, des partitions musicales et des cartes géographiques; les fonds d'archives privées des domaines de la littérature et des beaux-arts; les publications électroniques. Enfin, depuis février 2006, la Collection patrimoniale s'enrichit aussi de documents cinématographiques et télévisuels soumis au dépôt légal.

Elle comprend également les archives des ministères et des organismes gouvernementaux depuis le Régime français, les archives judiciaires (1644-1985) et civiles (registre d'état civil, notaires, greffes d'arpenteurs); les archives privées (individus, familles, compagnies, industries, commerces, etc.). À ces documents s'ajoutent des photographies, dessins et caricatures, gravures, cartes et plans, photographies aériennes, documents architecturaux, films et vidéos, bandes magnétiques, disques et autres pièces.

Ces documents patrimoniaux ont une valeur culturelle et historique. Ils sont rassemblés en vue d'être conservés de manière permanente et diffusés; conséquemment, ils font l'objet de soins visant leur conservation et des procédures particulières entourent leur consultation par le public.

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

	2006			2005	
	Fonds des opérations	Fonds des activités financées par des emprunts spécifiques	Fonds de démarrage	Total	Total
Encaisse	2 657 530 \$	1 433 829 \$	1 259 844 \$	5 351 203 \$	7 284 962 \$
Placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition	14 937 660		2 989 890	17 927 550	11 972 849
	17 595 190 \$	1 433 829 \$	4 249 734 \$	23 278 753 \$	19 257 811 \$

Les placements temporaires sont constitués de dépôts à terme.

7. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC À RECEVOIR

Dans le fonds des opérations, les subventions à recevoir du gouvernement du Québec, présentées à court terme, correspondent aux subventions octroyées à Bibliothèque et Archives nationales mais non versées. Dans le fonds des activités financées par emprunts spécifiques autorisés par le gouvernement, les subventions à recevoir présentées à court terme correspondent aux intérêts courus sur la dette à long

terme et aux remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice. Dans le fonds des activités financées par emprunts spécifiques et de démarrage, les subventions à recevoir présentées à long terme représentent le total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations ainsi qu'à des projets spécifiques, diminué du remboursement de capital sur la dette à long terme déjà effectué ou à venir au cours du prochain exercice.

8. DÉBITEURS

	2006			2005
	Fonds des opérations	Fonds des activités financées par des emprunts spécifiques	Fonds de démarrage	Total
Ville de Montréal	1 390 083 \$			1 706 612 \$
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille				251 175
Autres débiteurs	2 958 456	3 139	167 694	371 693
	4 348 539 \$	3 139 \$	167 694 \$	2 329 480 \$

9. CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

La Bibliothèque nationale a signé une entente-cadre le 26 janvier 2004 avec la Ville de Montréal et la ministre de la Culture et des Communications concernant l'achat, par la Bibliothèque nationale, de la collection de la Bibliothèque centrale de Montréal (BCM), des ressources matérielles afférentes de même que la conservation et l'enrichissement de la collection ainsi que son traitement documentaire. Cette entente prévoit également le prêt de personnel de la Ville de Montréal.

La Ville de Montréal contribuera financièrement au fonctionnement de Bibliothèque et Archives nationales pour un montant de sept (7) millions de dollars indexé annuellement. Cette entente est d'une durée de cinq (5) ans. Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006, un montant de 6 775 039 \$ a été comptabilisé à titre de contribution financière Ville de Montréal.

10. CONTRIBUTIONS INTERFONDS

Depuis l'exercice se terminant le 31 mars 2006, l'utilisation d'un fonds financé par emprunts spécifiques du gouvernement en remplacement du fonds des immobilisations ne requiert plus de contributions inter-fonds, les immobilisations étant comptabilisées dans le fonds où les acquisitions ont été faites. Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005, 1 249 297 \$ auraient été inscrits sous le fonds des opérations plutôt que sous le fonds des immobilisations.

11. IMMOBILISATIONS

	2006						2005	
	Durée de vie utile	OPÉRATIONS			FONDS DES ACTIVITÉS FINANCIÉES PAR DES EMPRUNTS SPÉCIFIQUES			Valeur nette
		Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
CORPORELLES								
Terrain		\$	\$	\$	994 000 \$	\$	994 000 \$	994 000 \$
Améliorations au terrain	10 ans	1 536	113	1 423	6 325	1 387	4 938	5 570
Bâtiment	40 ans	70 884	2 500	68 384	11 693 829	1 397 473	10 296 356	10 649 334
Améliorations au bâtiment	20 ans	33 456	2 342	31 114	332 244	23 638	308 606	176 083
Mobilier et équipement de bureau	10 ans	1 319 144	558 259	760 885	1 072 839	507 267	565 572	1 339 557
Équipement informatique et de télécommunication et logiciels	3 à 10 ans	1 925 091	795 589	1 129 502	1 593 269	836 301	756 968	915 949
Autres équipements	5 ans	699 539	105 629	593 910	245 510	135 137	110 373	151 071
Matériel roulant	5 ans	2 354	727	1 627	32 484	7 405	25 079	31 576
Documents de bibliothèque	3 à 10 ans	176 377	31 017	145 360	31 523 172	3 161 943	28 361 229	30 611 350
Frais de reliure	3 à 10 ans				168 143	925	167 218	
Sous-total		4 228 381	1 496 176	2 732 205	47 661 815	6 071 476	41 590 339	44 874 490
INCORPORELLES								
Progiciels développés	5 ans	283 746	84 470	199 276	684 124	25 568	658 556	165 677
Total		4 512 127 \$	1 580 646 \$	2 931 481 \$	48 345 939 \$	6 097 044 \$	42 248 895 \$	45 040 167 \$

	2006			2005
	FONDS DE DÉMARRAGE			Valeur nette
	Durée de vie utile	Coût	Amortissement cumulé	
CORPORELLES				
Terrain		9 598 863 \$	\$	9 598 863 \$
Bâtiment	40 ans	80 957 274	1 945 425	79 011 849
Stationnement	40 ans	7 661 780	127 430	7 534 350
Mobilier et équipement de bureau	10 ans	5 081 612	561 687	4 519 925
Équipement informatique et de télécommunication et logiciels	3 à 10 ans	5 230 393	1 577 401	3 652 992
Autres équipements	5 ans	2 049 006	384 140	1 664 866
Œuvres d'art		291 250		291 250
Documents de bibliothèque	3 à 10 ans	16 240 424	1 530 544	14 709 880
Frais de reliure	3 à 10 ans	2 038 423	168 618	1 869 805
Sous-total		129 149 025	6 295 245	122 853 780
INCORPORELLES				
Progiciels développés	5 ans	6 968 185	1 508 080	5 460 105
Progiciels en développement		381 989		381 989
Sous-total		7 350 174	1 508 080	5 842 094
Total		136 499 199 \$	7 803 325 \$	128 695 874 \$

Total des immobilisations

	2006			2005
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Corporelles	181 039 221 \$	13 862 897 \$	167 176 324 \$	163 284 262 \$
Incorporelles	8 318 044	1 618 118	6 699 926	7 108 083
Total	189 357 265 \$	15 481 015 \$	173 876 250 \$	170 392 345 \$

Le 19 janvier 2000, le gouvernement du Québec a autorisé l'acquisition du site du Palais du commerce et la construction d'un immeuble de 33 000 mètres carrés. Le coût total prévu de ce projet était de 90 636 310 \$. Par le décret du 6 novembre 2002 et celui du 2 mars 2005, le coût total prévu de ce projet a été augmenté à

100 636 310 \$ excluant les frais de financement temporaire, lesquels ont été capitalisés pour un montant cumulé de 4 158 240 \$ au 31 mars 2006 (2005 : 4 118 911 \$). Les coûts cumulés au 31 mars 2006 s'élèvent à 103 577 844 \$ et se répartissent comme suit :

	2006		2005
	Coût	Frais de financement temporaire	Coûts totaux
Terrain	9 349 715 \$	249 148 \$	9 598 863 \$
Bâtiment	77 096 789	3 967 889	81 064 678
Mobilier et équipement de bureau	5 063 741	46 565	5 110 306
Autres équipements	2 024 545	4 214	2 028 759
Équipement informatique et de télécommunication et logiciels	3 932 624	171 432	4 104 056
Œuvres d'art	291 250		291 250
Charges diverses	1 350 782	29 150	1 379 932
	99 109 446 \$	4 468 398 \$	103 577 844 \$

Le 26 juillet 2000, le gouvernement du Québec a autorisé la construction d'un stationnement de 440 places. Le coût total prévu de ce projet était de 8 000 000 \$ excluant les frais de financement temporaire. À la suite de la réduction de 40 espaces de stationnement, Bibliothèque et Archives nationales a ajusté le coût prévu de ce projet

à 7 359 500 \$ excluant les frais de financement temporaire, lesquels ont été capitalisés pour un montant de 529 040 \$ au 31 mars 2006 (2005 : 437 224 \$). Les coûts cumulés au 31 mars 2006 s'élèvent à 7 829 493 \$ et se répartissent comme suit :

	2006		2005
	Coût	Frais de financement temporaire	Coûts totaux
Stationnement	7 132 741 \$	688 431 \$	7 821 172 \$
Autres équipements	8 321		8 321
	7 141 062 \$	688 431 \$	7 829 493 \$

Le 12 septembre 2001, le gouvernement du Québec a autorisé l'acquisition des documents de bibliothèque et la réalisation des développements informatiques et de télécommunication nécessaires à l'ouverture de l'édifice de diffusion. Le montant maximum des emprunts temporaires autorisés pour en financer les coûts est de 17 200 000 \$ pour les documents et de 12 700 000 \$ pour les développements

informatiques et de télécommunication excluant les frais de financement temporaire, lesquels ont été capitalisés pour un montant cumulé de 735 603 \$ au 31 mars 2006 (2005 : 526 788 \$). Les coûts cumulés au 31 mars 2006 s'élèvent à 26 998 231 \$ et se répartissent comme suit :

	2006		2005	
	Coût	Frais de financement temporaire	Coûts totaux	Coûts totaux
Dépenses diverses	346 609 \$	270 368 \$	616 977 \$	298 823 \$
Équipement informatique et de télécommunication et logiciels	1 266 822	4 579	1 271 401	625 372
Progiciels développés	6 860 894	107 291	6 968 185	6 751 666
Progiciels en développement	277 062	104 927	381 989	473 489
Autres équipements	9 244		9 244	
Documents de bibliothèque	15 686 343	554 082	16 240 425	11 696 780
Abonnements	1 088 973		1 088 973	204 905
Frais payés d'avance	421 037		421 037	410 833
	25 956 984 \$	1 041 247 \$	26 998 231 \$	20 461 868 \$

Le 27 mars 2002, le gouvernement du Québec a autorisé le traitement des documents que le public pourra consulter sur place ou emprunter. Le montant maximum des emprunts temporaires pour en financer le coût est de 14 100 000 \$ excluant les frais de financement

temporaire, lesquels ont été entièrement capitalisés pour les frais de reliure seulement. Les coûts cumulés au 31 mars 2006 s'élèvent à 14 549 777 \$ et se répartissent comme suit :

	2006		2005	
	Coût	Frais de financement temporaire	Coûts totaux	Coûts totaux
Traitement documentaire non capitalisable	12 114 143 \$	390 317 \$	12 504 460 \$	11 047 766 \$
Frais de reliure	1 978 962	59 460	2 038 422	1 539 034
Autres équipements	6 895		6 895	6 895
	14 100 000 \$	449 777 \$	14 549 777 \$	12 593 695 \$

12. PARTICIPATION DANS UNE PRODUCTION TÉLÉVISUELLE

Bibliothèque et Archives nationales participe avec Télé-Québec à un contrat de commandite relatif à une production télévisuelle portant sur la Grande Bibliothèque. Le montant total de cette participation s'élève à 150 000 \$ et comprend deux épisodes. Le coût de cette participation sera amorti en fonction du nombre prévu de diffusions par épisode. Deux diffusions de l'épisode 1 ont été faites de même qu'une diffusion de l'épisode 2, ce qui a entraîné un amortissement cumulatif de 75 000 \$.

13. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Bibliothèque et Archives nationales emprunte au Fonds de financement du gouvernement du Québec, entités sous contrôle commun, les sommes nécessaires au démarrage de ses activités dans l'édifice de diffusion. À cette fin, le montant maximum autorisé par le gouvernement du Québec pour les emprunts à court terme est de 12 700 000 \$ excluant les frais de financement temporaire. En plus, Bibliothèque et Archives nationales est autorisée à contracter des emprunts à court terme relatifs au maintien des actifs pour un montant maximum de 7 998 695 \$. Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à Bibliothèque et Archives nationales les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celle-ci ne serait pas en mesure de les remplir pour l'un ou l'autre des emprunts à court terme. Les marges de crédit portent intérêt au taux moyen des acceptations bancaires à un mois plus une marge de 0,3 %. Au 31 mars, les marges de crédit portent le taux de 4,17143 % et se répartissent comme suit :

	2006	2005
Fonds de démarrage		
Démarrage des activités de l'édifice de diffusion :		
Terrain, construction du bâtiment et acquisition des équipements et du mobilier	\$	93 913 256 \$
Construction du stationnement		7 499 318
Acquisition de documents de bibliothèque		10 959 717
Développements informatiques et de télécommunication	9 212 897	7 153 329
Traitement des documents de bibliothèque		11 471 344
	<u>9 212 897</u>	<u>130 996 964</u>
Fonds des activités financées par emprunts spécifiques		
Maintien des actifs	2 768 383	665 407
	<u>11 981 280 \$</u>	<u>131 662 371 \$</u>

14. DETTE À LONG TERME

	2006	2005
EMPRUNTS SUR BILLETS À LONG TERME AU FONDS DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :		
Fonds des activités financées par emprunts spécifiques		
6,5 % (taux effectif de 4,116 %) remboursable par versements annuels de 685 916 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2006 et par un versement de 10 288 740 \$ le 1 ^{er} octobre 2007	10 974 656 \$	11 660 572 \$
6,5 % (taux effectif de 4,166 %) remboursable par versements annuels de 26 593 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2006 et par un versement de 132 967 \$ le 1 ^{er} octobre 2007	159 560	186 153
6,296 % (taux effectif de 4,369 %) remboursable par versements annuels de 27 036 \$ jusqu'au 28 juin 2009 et par un versement de 189 251 \$ le 28 juin 2010, garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession	297 395	324 431
5,169 % (taux effectif de 4,599 %) remboursable par versements annuels de 69 075 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	552 601	621 676
4,932 % (taux effectif de 4,599 %) remboursable par versements annuels de 3 524 673 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	28 197 382	31 722 055
4,816 % (taux effectif de 4,733 %) remboursable par versements annuels de 43 404 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2014 et par un versement de 260 423 \$ le 1 ^{er} décembre 2015	651 057	
Sous-total	40 832 651	44 514 887
Fonds de démarrage		
4,816 % (taux effectif de 4,733 %) remboursable par versements annuels de 1 465 234 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2015	14 652 344	
4,816 % (taux effectif de 4,733 %) remboursable par versements annuels de 2 570 775 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2014 et par un versement de 79 694 018 \$ le 1 ^{er} décembre 2015	102 830 991	
4,2739 % (taux effectif de 4,733 %) remboursable par versements annuels de 1 787 924 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2015	17 879 236	
4,926 % (taux effectif de 4,799 %) remboursable par versements annuels de 317 617 \$ jusqu'au 1 ^{er} avril 2031	7 940 425	
Sous-total	143 302 996	
Total	184 135 647 \$	44 514 887 \$
Versements échéant en deçà d'un an	(10 200 630)	(4 333 293)
	173 935 017 \$	40 181 594 \$

Le montant des versements en capital à effectuer sur les emprunts à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaille comme suit :

2007	10 200 630 \$
2008	20 227 444
2009	9 805 737
2010	9 805 737
2011	9 967 953

Le capital et les intérêts sur les emprunts à long terme sont garantis par le gouvernement du Québec qui s'est engagé à verser une subvention pour leur remboursement.

15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de Bibliothèque et Archives nationales participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE).

Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de Bibliothèque et Archives nationales imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 918 459 \$ (2005 : 536 661 \$). Les obligations de Bibliothèque et Archives nationales envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

	2006			2005	
	Fonds des opérations	Fonds des activités financées par des emprunts spécifiques	Fonds de démarrage	Total	Total
Solde au début	3 423 840 \$	0 \$	4 270 \$	3 428 110 \$	1 748 305 \$
Charge de l'exercice	681 342	3 289	(1 911)	682 720	478 948
Prestations versées au cours de l'exercice	(408 712)	(832)	(2 359)	(411 903)	(351 941)
Solde à la fin	3 696 470 \$	2 457 \$	\$	3 698 927 \$	1 875 312 \$

Le solde négatif de la charge d'exercice, dans le fonds de démarrage, s'explique par le transfert des employés au fonds des opérations. De plus, le solde du début du fonds des opérations a été ajusté afin d'y inclure la provision pour congés de maladie des employés des Archives nationales du Québec intégrés à la Bibliothèque nationale au montant de 1 552 798 \$.

16. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC REPORTÉES

	2006			2005	
	Fonds des opérations	Fonds des activités financées par des emprunts spécifiques	Fonds de démarrage	Total	Total
Solde au début	56 135 \$	42 482 031 \$	108 367 402 \$	150 905 568 \$	114 683 703 \$
Augmentation des engagements du gouvernement du Québec	120 000	3 728 932	13 985 342	17 834 274	48 343 177
Amortissement de l'exercice	(49 629)	(4 650 408)	(9 797 175)	(14 497 212)	12 121 312
Solde à la fin	126 506 \$	41 560 555 \$	112 555 569 \$	154 242 630 \$	150 905 568 \$

17. FRAIS FINANCIERS

	2006			2005	
	Fonds des opérations	Fonds des activités financées par des emprunts spécifiques	Fonds de démarrage	Total	Total
Intérêts et frais bancaires	49 192 \$	287 \$	(733)\$	48 746 \$	11 282 \$
Intérêts sur la dette à long terme		2 305 293	6 069 044	8 374 337	2 492 875
Intérêts sur emprunts temporaires		9 099	269 030	278 129	506 028
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission de la dette à long terme reportés		65 186	81 073	146 259	64 768
	49 192 \$	2 379 865 \$	6 418 414 \$	8 847 471 \$	3 074 953 \$

Les intérêts capitalisés aux immobilisations au cours de l'exercice s'élèvent à 339 960 \$ (2005 : 2 600 667 \$).

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers de Bibliothèque et Archives nationales qui portent intérêt sont à taux fixe et, par conséquent, les risques de fluctuation de taux auxquels cette dernière est exposée sont minimes.

Juste valeur des instruments financiers

Subventions du gouvernement du Québec à recevoir

La juste valeur des subventions du gouvernement du Québec à recevoir de 195 830 165 \$ ne peut être évaluée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'instrument financier.

Dette à long terme

Au 31 mars 2006, la juste valeur des dettes à long terme de 184 135 647 \$ (2005 : 44 514 887 \$) s'établissait à 189 717 064 \$ (2005 : 46 957 847 \$), compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au taux d'intérêt du marché pour des titres présentant des conditions et caractéristiques semblables.

Autres éléments d'actifs et de passifs

La juste valeur des trésorerie et équivalent de trésorerie, des placements temporaires, des débiteurs, des créditeurs et frais courus, des emprunts temporaires et des intérêts à payer est équivalente à leur valeur comptable étant donné la courte période avant l'échéance.

19. ENGAGEMENTS

Bibliothèque et Archives nationales s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation échéant à diverses dates jusqu'au 31 août 2014 pour des locaux et de l'équipement. La charge de l'exercice terminé le 31 mars 2006 concernant ces contrats s'élève à 943 503 \$, dont 712 546 \$ concernent les baux conclus avec la Société Immobilière du Québec (SIQ). Pour les contrats d'équipement, la pénalité rattachée à la résiliation s'élève à 46 622,14 \$.

Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

2006	4 303 083 \$
2007	4 303 083
2008	4 303 083
2009	4 145 054
2010	4 073 873
	<u>21 128 176 \$</u>

De plus, Bibliothèque et Archives nationales a conclu des contrats pour différents services et des dépenses en immobilisations. En date de fin d'exercice, ses engagements sont les suivants :

Aux fins des opérations	684 440 \$
Aux fins du démarrage des activités de l'édifice de diffusion	<u>5 139 670</u>
	<u>5 824 110 \$</u>

Par ailleurs, Bibliothèque et Archives nationales s'est engagée à remettre à des institutions d'enseignement ou à des particuliers des sommes totalisant 65 000 \$ par année afin d'appuyer la recherche et la formation en bibliothéconomie.

20. ÉVENTUALITÉS

L'adjudicataire du lot 3 du décret de construction, Axor Construction Canada Inc., n'a pas signé son contrat selon la soumission déposée et les engagements conclus, alléguant une violation des conditions d'appel d'offres. Il réclame de Bibliothèque et Archives nationales un montant de 3 405 034 \$ avec intérêts et l'indemnité additionnelle prévue au Code civil du Québec. Bibliothèque et Archives nationales, quant à elle, réclame de Axor Construction Canada Inc. et de Compagnie d'assurance London Garantie, solidairement, la somme de 2 095 000 \$ avec intérêts et l'indemnité additionnelle prévue au Code civil du Québec et de Axor Construction Canada Inc., seule, la somme de 235 156 \$ avec intérêts et l'indemnité additionnelle prévue au Code civil du Québec ainsi que les frais extrajudiciaires engagés. Il est impossible d'effectuer une prévision valable sur l'issue de ces deux affaires. En conséquence, aucune provision n'est comptabilisée.

21. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2006	2005
a) Intérêts payés	<u>6 499 052 \$</u>	<u>2 247 497 \$</u>
b) Opérations sans effet sur la trésorerie relatives aux activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations financés à même les créditeurs	<u>3 377 392 \$</u>	<u>2 670 256 \$</u>

22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, il est à noter que Bibliothèque et Archives nationales est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. À l'exception des transactions mentionnées ci-après, Bibliothèque et Archives nationales n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

La Bibliothèque nationale a conclu une convention d'occupation et de prêt d'espace en décembre 2000. Cette entente vise le prêt de locaux et d'équipements, les taxes ainsi que les frais de chauffage et d'éclairage pour les activités de conservation des Archives nationales du Québec, entité relevant du ministère de la Culture et des Communications jusqu'au 30 janvier 2006. Aucune contrepartie n'est reçue en vertu de cette entente. La valeur comptable de cette transaction est évaluée à 259 710 \$ pour les 10 mois se terminant le 31 janvier 2006 (2005 : 307 461 \$).

Bibliothèque et Archives nationales a conclu une entente avec le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille dans laquelle Emploi-Québec s'engage à assumer les coûts d'implantation et de fonctionnement du Centre emploi-carrière, et ce, en ce qui concerne les ressources documentaires, humaines et matérielles. À cette fin, il s'engage à assumer le coût initial d'acquisition, n'excédant pas 160 000 \$, d'une collection de 4 400 ressources documentaires qui deviennent la propriété de Bibliothèque et Archives nationales. Emploi-Québec s'engage également à assurer, pour une période de cinq ans, les coûts liés au renouvellement des collections jusqu'à concurrence de 50 000 \$ par année. Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2006, aucune acquisition n'a été effectuée.

23. ÉQUITÉ SALARIALE

À la suite de l'adoption de la *Loi sur l'équité salariale* le 21 novembre 1996, Bibliothèque et Archives nationales du Québec doit effectuer une démarche d'évaluation de différents corps d'emploi. À la date de préparation des états financiers, Bibliothèque et Archives nationales n'est pas en mesure d'évaluer le montant qu'elle pourrait devoir déboursier, le cas échéant, étant donné que les travaux relatifs à cette démarche ne sont pas encore complétés. En conséquence, aucun montant n'a été constaté aux états financiers.

Cette publication est produite par
la Direction des communications et
des relations publiques de Bibliothèque
et Archives nationales du Québec.

* * *

Les citations reproduites sur les pages
d'introduction aux chapitres proviennent des
commentaires reçus des usagers de BAnQ.

* * *

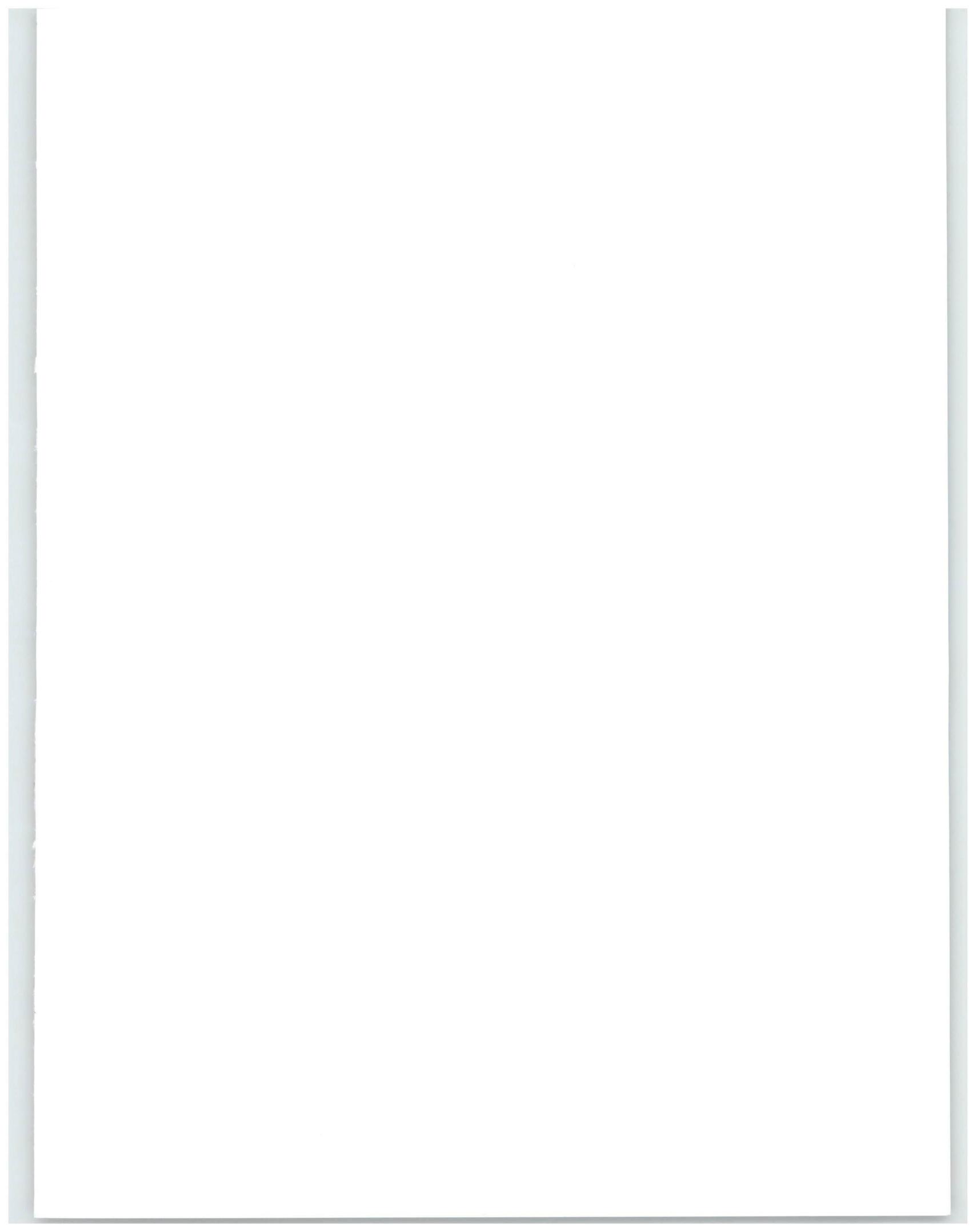
Conception graphique : GB Design
Correction : Nicole Raymond
Photographie : Bernard Fougères et Pierre Perrault
Téléphone : 514 873-1100
Numéro sans frais : 1 800 363-9028
Portail Internet : www.banq.qc.ca

* * *

Dépôt légal : 4^e trimestre 2006
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

* * *

ISSN : 1181-6449



*Bibliothèque
et Archives
nationales*

Québec 